LA REVANCHE

DE JOSEPH NOIREL

SECONDE PARTIE (1).

III.

En faisant le grand tour du clos avec M. d'Ornis, Mme Mirion l'avait questionné sur son château, et, bien qu'il n'aimât pas les questions, elle avait réussi à lui faire dire que son château était situé à cinq kilomètres d'Arnay-le-Duc, chef-lieu de canton de la Côte-d'Or. Joseph reçut l'ordre de prendre le chemin de fer de Paris et de s'arrêter à Beaune, où il coucherait. Dans l'auberge où il descendit, personne ne connaissait Ornis. Ce début lui parut de bon augure, et sa première nuit se passa bien.

Il repartit le lendemain matin par la diligence d'Arnay. C'était son premier voyage; il ne connaissait du monde que Genève, son lac, sa vallée enfermée de toutes parts entre de hautes montagnes. Le pays qu'il avait sous les yeux l'étonnait. Il se donna le plaisir de gravir à pied la côte qui sépare le vignoble du plateau, la Bourgogne vineuse de la Bourgogne boisée. Il sondait du regard les plis et les replis de la vaste plaine qu'il laissait derrière lui, les collines en gradins qui déroulaient en cercle leurs lignes fuyantes, les horizons bas et lointains. Soit la nouveauté de ce spectacle, soit le plaisir de se mouvoir et de respirer un autre air, son imagination se mit au beau; il eut un de ces momens heureux de l'âme où elle refait le monde à sa guise, et lui prête des complaisances qu'il n'a pas.

Il atteignit Arnay vers midi et y prit d'abord le temps de manger un morceau. Ce qui lui gâta sa digestion, c'est que le premier pas-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

sant qu'il interrogea lui indiqua très nettement où était Ornis et le chemin qui y conduisait. Joseph le remercia de mauvaise grâce et se mit en route. Il se disait, pour se consoler, que, si le village était authentique, il n'était pas encore prouvé que le comte le fût.

Tout chemin ne mène pas à Ornis. Je ne sais si Joseph y mit de la mauvaise volonté, mais il prit trop à droite, s'égara dans les bois. Un paysan le ramena sur la bonne voie. Le soir venait quand de la crête d'une colline il avisa, au bord d'un ruisseau, un village dominé par une terrasse qu'ombrageaient deux ormes magnifiques. Sur le devant de cette terrasse était l'église; en arrière de l'église, on apercevait un passage voûté qui conduisait à une grille, laquelle s'ouvrait sur une grande cour d'honneur. Au fond de cette cour, il y avait un château, un gros château à mâchicoulis et à tourelles coiffées de girouettes, au-delà duquel s'étendait un parc touffu, qui formait des massifs de verdure presque noire. A la vue de ce château bien véritable, Joseph commença de croire au comte d'Ornis, et son front se rembrunit. Ce fut le cœur pesant qu'il entra dans l'auberge du *Cheval-Blanc*, située à l'un des bouts du village, et s'y fit servir à souper.

Après souper, il passa dans la cuisine, tâcha de lier conversation avec l'aubergiste, M[me] Guibaud, grosse Bourguignonne à la face réjouie, veuve depuis trois ans et très disposée à convoler. Elle était occupée à remettre en état son moulin à café, qui s'était détraqué. — Vous ne savez pas vous y prendre, la mère! lui dit Joseph, et, lui ôtant le moulin des mains, il entreprit de le raccommoder. Cela le fit bien voir de la Bourguignonne, d'autant qu'elle le trouvait joli garçon. Elle lui demanda d'où il venait. Il se donna pour un ouvrier qui avait eu des paroles avec son patron et qui s'en allait chercher du travail à Dijon ou ailleurs; mais il n'était pas pressé d'arriver, disait-il, ayant quelque pécune en poche et le goût de voir du pays.

— Vous habitez un joli endroit, ajouta-t-il. A qui donc appartient ce château qui est planté sur une terrasse?

— Quelle question! Au comte d'Ornis.

— Un grand blond que j'ai rencontré tantôt en voiture?

— Il n'est ni grand ni blond, et en fait de voiture il n'emploie guère que celle des cordeliers; c'est le plus grand marcheur du pays. Je ne sais qui vous avez rencontré; mais M. le comte est en voyage, en Suisse, dit-on.

Le doute n'était plus possible : le comte était aussi vrai que le château. Joseph garda un instant le silence, puis il reprit : — Quelle espèce d'homme est-ce que ce comte?

— Ma foi! dit-elle, il a une bouche, deux yeux et le nez au milieu du visage. Pourquoi me demandez-vous ça?

— C'est qu'il y avait sur la route deux passans qui parlaient de lui. L'un d'eux disait : Le comte d'Ornis est un méchant diable, qui rend sa femme très malheureuse.

— Vous avez entendu de travers. M. le comte n'a pas de femme, et il n'y a pas d'autre comtesse d'Ornis que la mère du comte, qui vit avec lui. Il n'est guère à croire qu'il se marie jamais. Il a quarante-cinq ans et ne se soucie point des femmes. Il aime mieux ses chiens et son fusil de chasse.

— Dites donc tout de suite que c'est un original.

— Un original, comme il vous plaira. Le fait est qu'il y en a qui l'aiment et qu'il y en a qui ne l'aiment point. Et ce qu'on peut dire aussi, c'est qu'il est plus chiche de ses paroles que de son argent. Vous pourriez bien le rencontrer vingt fois dans le village sans entendre le son de sa voix.

— Je n'aime pas les gens qui ne parlent point, fit Joseph. Ils ont quelque chose à cacher.

En ce moment, un homme en blouse bleue se pencha vers l'âtre pour allumer sa pipe et dit à Joseph : — Vous avez raison, mon gars. Et ceux qui vous ont dit que le comte d'Ornis rendait sa femme malheureuse avaient diablement raison aussi.

— A cela près qu'il n'en a point, dit Mme Guibaud.

— Qu'est-ce que cela fait? reprit l'autre d'un ton colère. Il pourrait en avoir une, et jour de Dieu! comme je la plaindrais!

— Il serait capable de la battre? demanda Joseph.

— Comme plâtre, morbleu!

— Pauvre femme! une vraie Geneviève de Brabant! dit l'aubergiste avec un gros rire qui découvrit toutes ses dents.

Mais l'homme en blouse n'était pas en humeur de rire : — C'est un brutal, reprit-il, et je voudrais bien voir qui oserait soutenir le contraire. C'est au Mexique qu'il s'est fait la main. L'hiver passé, un enfant eut le malheur de l'effleurer d'une pelote de neige; il se jeta sur lui comme une bête fauve, et peu s'en est fallu qu'il ne l'assommât sur place.

— Il était en colère, père Chazet; cela peut arriver à Paul et à Jacques, repartit Mme Guibaud. Le fait est que d'ordinaire il salue honnêtement le monde.

— Honnêtement! vous nous parlez d'avant le Mexique, répliqua l'autre en s'échauffant. C'est le Mexique qui vous change un homme. Il est revenu grincheux comme un sanglier qui défend sa bauge. On lui réglera un jour ses comptes à celui-là. Si jamais la roue tournait...

Il n'acheva pas sa phrase, et, sa pipe allumée, il partit en fredonnant l'air du *Ça ira*. Joseph avait mangé des yeux le père Chazet, gravé au burin dans sa mémoire chacune de ses paroles. L'auber-

giste lui dit : — Il est bon que vous sachiez que le père Chazet est un rouge qui braconnait sur les terres du château. M. le comte l'a averti une fois, deux fois; la troisième il l'a attrapé sur le fait, lui a dressé procès-verbal et l'a fait mettre à l'amende.

— C'est égal, lui répliqua Joseph, ce Bourguignon-là me paraît un homme de bon sens.

— Le père Chazet est un radoteur, dit un petit vieux au chef branlant qui s'approchait du feu pour s'y chauffer les mollets, car, été comme hiver, il avait toujours froid. C'était le maître d'école, M. Machillard. — M. le comte d'Ornis, poursuivit-il, est un digne homme, que Dieu bénisse! En voilà un comte qui n'est pas fier et qui n'a qu'un coup de chapeau, le même pour tout le monde. Où est-ce qu'on fabrique encore des comtes comme celui-là? Il n'y a qu'une chose à lui reprocher : il ne se marie pas, il ne fera pas souche. Il a donné à la commune une fontaine et un lavoir; il devrait lui faire aussi cadeau de vingt petits d'Ornis, là tout grouillans, pour conserver la graine.

— Vingt petits d'Ornis, monsieur Machillard! Ce serait peut-être trop, dit Mme Guibaud, qui en toute chose paraissait incliner pour les justes-milieux.

— Mettons-en dix, et laissez-moi tranquille, repartit M. Machillard en toussotant.

— Pourquoi donc votre comte ne se marie-t-il pas? demanda Joseph; est-ce qu'il n'y a jamais pensé?

— Si fait, autrefois, quand il avait l'humeur à ça; mais depuis deux ans... Vous savez, depuis l'accident, l'assassinat...

— Ne ressassez pas ces vilaines histoires-là, dit Mme Guibaud. Dans le temps, elles m'ont tenue vingt nuits sans dormir.

— Quel assassinat? fit Joseph en posant le moulin sur la table.

— Mais vous ne savez donc rien? d'où sortez-vous? lui dit le petit vieux en le toisant d'un regard de pitié.

— J'arrive de Lyon, dit Joseph. On n'y apprend rien de rien.

M. Machillard tira sa tabatière de sa poche, y prit une pincée de tabac, et la tenant entre son pouce et son index : — Voici le fait, jeune homme. Le comte d'Ornis avait un ami intime qui demeurait ici près, à Riviers, c'était le marquis de Raoux. On était, voyez-vous, comme peau et chemise, courant, chassant, dînant ensemble, toujours fourrés l'un chez l'autre. C'était Oreste et Pylade. Or il arriva...

— Je me sauve, dit l'aubergiste. Quelle rage de raconter des horreurs!

— Il arriva ceci, continua M. Machillard d'un ton dogmatique. Le marquis était venu, à son ordinaire, dîner et passer la soirée chez le comte d'Ornis. C'était le 26 février 1867. Il faisait ce jour-là un froid de tous les diables et un vent à décorner les bœufs. Et

voyez, jeune homme, ce que c'est que les pressentimens. Il faut vous dire que j'entre dans mon lit tous les soirs au coup de dix heures. Je le répète souvent à Mme Machillard, ce sont les habitudes réglées qui vous conservent un homme; je ne vous dis que ça, profitez-en. Eh bien! ce soir-là, je ne pouvais me décider à m'aller coucher. J'avais des démangeaisons dans l'estomac et dans les jambes, une sorte d'inquiétude... Il me semblait qu'il allait se passer quelque chose. Et voilà que tout à coup, minuit venait de sonner...

— Vous entendîtes une détonation? interrompit Joseph.

— Quelle bêtise, jeune homme! Est-ce que les couteaux détonent? C'est fini, la jeunesse ne sait plus écouter... Je vous racontais qu'à minuit les deux amis s'étaient dit bonsoir. Le marquis sort, traverse le parc. Quand il est au bout du petit pont qui conduit au petit bois qui conduit à la route de Riviers... M'écoutez-vous cette fois?... Quand il est au bout du petit pont, un homme embusqué derrière un chêne se jette sur lui et lui enfonce un couteau en plein cœur. Il tombe, mais raide mort! Ce que c'est pourtant que de nous! Voilà un beau garçon qui venait de dîner, et de bien dîner, et qui avait l'humeur guillerette, car dans ce temps on buvait du meilleur au château... Puis... raide mort, vous dis-je! On ne le trouva qu'au matin, et on courut avertir M. d'Ornis. Il fallait le voir. Tour à tour il s'arrachait les cheveux, ou il pressait dans ses bras le corps de son ami, comme s'il avait voulu le rappeler à la vie. Quel désespoir! C'était déchirant. Tout le village vous le dira.

— Et a-t-on découvert l'assassin? demanda Joseph.

— Mon Dieu! que vous êtes pressé! On ne peut tout dire à la fois. Eh! oui, on a découvert l'assassin, et on lui a fait son affaire, à celui-là. C'était un vagabond, une sorte de bohémien, qu'on arrêta vingt-quatre heures plus tard. Il a nié mordicus jusqu'au bout, le drôle; il a fièrement disputé sa tête à la justice. Malheureusement pour lui il avait des taches de sang sur sa blouse, et dans ses poches la montre et le porte-monnaie du marquis. Croiriez-vous qu'il a soutenu, l'innocent, qu'il avait ramassé ce butin au pied d'un chêne? Est-ce que la justice coupe dans ces histoires-là? Quelle apparence qu'un porte-monnaie et une montre s'en aillent se promener tout seuls dans les bois? On trouva aussi sur lui un couteau. Un expert, il est vrai, prétendit que ce couteau ne tenait qu'à un clou et n'avait pu servir à tuer un homme; mais il fut prouvé, clair comme le jour, que le chenapan avait après coup démantibulé son braquemart.

— Ne s'est-on pas assuré, reprit Joseph, que la blessure avait à peu près la même largeur que la lame du couteau?

— Auriez-vous par hasard la prétention d'en remontrer à la justice, jeune homme? Les juges ont été mis au monde pour juger. Si vous supposez qu'ils puissent se tromper, où allons-nous? mon

Dieu, où allons-nous? Le fait est qu'on l'a guillotiné, ce scélérat, et qu'il ne l'avait pas volé.

A cet endroit de son récit, M. Machillard huma sa prise de tabac; puis il cria : — Vous pouvez revenir, madame Guibaud. J'ai fini mon histoire.

— C'est bien heureux, dit-elle en se rapprochant.

— Pour conclure, reprit-il, depuis la mort du marquis, le comte d'Ornis est devenu un autre homme. Jusqu'alors, il aimait à s'amuser, à jouer... Il jouait trop, et même gros jeu. Son ami mort, quel changement! Plus de plaisirs, adieu les cartes. Il est resté dix-huit mois sans articuler plus de vingt paroles. Triste, maigre, de noir habillé, il avait l'air d'un corbillard. Encore ne sortait-il guère. Il passait des semaines claquemuré chez lui, ses portes et ses volets hermétiquement clos, comme s'il avait juré de faire de sa maison un tombeau, et laissait l'herbe foisonner dans ses cours, les orties dans son jardin. Ce n'est que depuis six mois qu'il a un peu repris à la vie; il a recommencé à se promener, à parler, et dernièrement il est parti pour aller se distraire en Suisse, en courant les montagnes. C'est égal, jusqu'à son dernier jour, il n'oubliera pas son ami le marquis, ce qui vous prouve qu'il a un cœur d'or, cet homme, et que les pères Chazets sont des esprits cornus et des débitans de coquecigrues.

Cela dit, M. Machillard remit sa tabatière dans son gousset, salua la crémaillère et les casseroles, et partit. — Un cœur d'or, je le veux bien, dit l'aubergiste à Joseph; mais il est bon que vous sachiez que M. Machillard a des obligations à M. le comte, qui dans le temps l'a tiré d'embarras en le cautionnant pour dix mille francs.

— D'où je conclus, dit Joseph, que l'homme vaut ses récits. Ils sont comme lui sujets à caution... Voilà votre moulin raccommodé, ajouta-t-il. Bonsoir la compagnie.

Dix heures sonnaient. Il sortit, ses mains dans ses poches, gagna la place de l'église, poussa jusqu'à la grille du château. Elle était fermée. Sur la foi des indications que lui avait données M. Machillard, il rebroussa chemin, suivit la route jusqu'à ce qu'il trouvât sur sa droite une traverse et un petit bois. Il s'engagea dans ce bois et atteignit bientôt la tête d'un petit pont rustique, jeté sur un ruisseau étroit, mais profondément encaissé. Bien qu'il fût brave, Joseph ne put se défendre d'une certaine émotion. La lune, qui était dans son plein, éclairait l'endroit où le crime avait été commis. Elle semblait marquer la place, elle disait : C'est là. Les arbres d'alentour regardaient et se souvenaient. Joseph se décida pourtant à traverser le pont, qui était fermé à son autre extrémité par une barrière. Il l'enjamba sans peine et s'introduisit dans le

parc; il avait gardé de son enfance le goût d'escalader les clôtures et d'entrer chez les gens autrement que par la porte. Malgré le secours de la lune, qui faisait de son mieux pour lui montrer son chemin, il ne put le trouver, tant les sentiers étaient mal tracés et envahis par le gazon, tant les massifs d'arbres étaient épais. Plus d'une fois son pied trébucha contre un chicot, plus d'une fois son chapeau resta pris dans les branches d'un chêne. Il finit par se rebuter, et revint sur ses pas. Comme il se disposait à repasser la barrière, il s'avisa qu'un homme s'était arrêté à l'autre bout du pont. Cet homme, qui lui tournait le dos, tenait dans sa main droite un rotin, dans sa main gauche une laisse attachée au collier d'un grand danois. Il s'était accoudé sur la balustrade du pont et regardait l'eau couler; puis il se prit à dire à demi-voix : — Tais-toi, mon vieux. Ce qui est fait est fait. — A qui parlait-il, à l'ombre du marquis ou à son chien? Celui-ci prit la liberté de lui répondre par un lugubre hurlement; peut-être avait-il flairé la présence de Noirel. L'homme lâcha une bordée de jurons, regarda autour de lui, et, ne voyant personne, fit taire le danois en le menaçant de sa trique, après quoi ils détalèrent tous les deux. Joseph leur laissa le temps de s'éloigner, franchit le pont, regagna son auberge. Il y dormit très mal et passa une partie de la nuit à se battre contre son traversin et sa couverture. Un commis-voyageur qui couchait dans la chambre voisine l'entendit s'écrier à deux reprises : — Non, vous ne l'aurez pas. Elle est à moi...

Il se réveilla au petit jour, le cerveau brisé. Après avoir déjeuné, il résolut de visiter, avant de partir, le château et son parc pour se mettre en état de répondre aux innombrables questions dont M[me] Mirion ne pouvait manquer de l'accabler. Il trouva cette fois la grille ouverte, franchit sans rencontrer personne la grande cour d'honneur, et descendit par un escalier gironné dans un jardin où l'on apercevait çà et là quelques touffes de violier ou quelques roses fanées. Quand il eut traversé le jardin, il se retourna pour contempler la façade du château. Il fut frappé du caractère de morne tristesse qu'offrait cette vaste construction gothique, où dix familles eussent tenu à l'aise, et qui n'était habitée que par un homme. Un corps de logis en saillie était seul dans un état d'entretien suffisant, et apparemment c'était le seul logeable; le reste avait été abandonné aux araignées et aux rats : on eût dit un grand corps atteint de paralysie et qui ne vit plus que par le cœur ou la tête. Portant tour à tour ses yeux de ce jardin sans fleurs à ces murailles grises qui se souvenaient d'avoir longtemps vécu et qui ne savaient plus bien à quoi elles servaient, Joseph se prit à dire : — Que ferait-elle ici de sa gaîté?

Il pénétra dans le parc, qui avait la forme d'un entonnoir et des-

cendait en se resserrant jusqu'à une pièce d'eau environnée de saules pleureurs. Le gazon et les sentiers étaient jonchés de bois mort, les arbres formaient par endroits d'impénétrables couverts et d'inextricables fourrés. Joseph se fraya difficilement un chemin jusqu'à l'étang, qui avait été jadis un vivier et qui n'était plus qu'une grenouillère. Les saules creux laissaient pendre dans l'eau leurs branches éplorées, et lui cachaient entièrement le ciel. Au milieu d'une pelouse qui précédait l'étang se dressait une statue en marbre, laquelle représentait un général, son épée à la main. Cette statue avait perdu son nez dans la bataille des siècles. Le socle portait cette inscription : « Jacques d'Ornis, maréchal de camp et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, né en 1635, mort à la bataille de Nerwinde en 1693. »

Joseph remonta vers le château. Il se dirigea vers le corps de logis habitable et habité, dont les portes et les fenêtres étaient ouvertes. Gravissant un perron en fer à cheval, il plongea son regard dans un grand salon meublé avec luxe, mais un peu fripé, et qu'un tapissier, assisté de deux aides-de-camp, était en train de rhabiller. Assise dans une bergère, une vieille femme les regardait faire, une béquille à la main, tout en causant avec un grand flandrin qui, debout devant elle, promenait ses dents sur la pomme d'ivoire de sa badine. Cette vieille femme avait assez grand air, une figure fine et dure, le menton pointu, les lèvres minces et serrées, des yeux proéminens, en billes d'agate, un regard très vif, qui n'exprimait pas la bonté, et s'accordait avec sa voix aigre comme une crécelle.

— Je vous répète, mon cher du Rozan, que mon fils est un ingrat, disait-elle. Depuis son départ, il ne m'a écrit que deux fois, et quelles lettres! De vrais télégrammes; vous en connaissez le style. « Arrivé à Genève, acheté une montre; arrivé à Fribourg, entendu les orgues; arrivé à Berne, visité les ours; arrivé à Zurich, promenade sur le lac; le temps est beau, je me porte bien, tâchez d'en faire autant. » Et voilà tout. C'est égal, vous connaissez ma faiblesse; j'ai toujours adoré ce monstre, et je mourrai dans l'impénitence finale.

En ce moment, elle aperçut Joseph arrêté sur le seuil. — Qui êtes-vous? lui cria-t-elle. Que voulez-vous?

— Je suis un pauvre ouvrier qui fait son tour de France, lui répondit Joseph d'un ton piteux, qui était un ressouvenir, et si c'était un effet de votre charité...

— Allez-vous-en, interrompit-elle en colère. On ne reçoit ici ni les mendians, ni les rôdeurs.

— Les rôdeurs! Croyez-bien, madame...

Mais elle leva sa béquille : — Mon cher marquis, mettez donc cet homme à la porte!

— J'y suis déjà, il est inutile que M. le marquis se dérange, lui répondit Joseph en changeant de gamme et battant en retraite.

Comme il traversait la cour dallée, il aperçut, causant avec un valet de chambre en livrée, le mystérieux inconnu qu'il avait rencontré la veille sur le petit pont. Ce personnage, qui avait un grand nez de perroquet rouge comme une betterave, d'énormes favoris du plus beau roux, très fournis, et l'encolure d'un fier-à-bras, disait à son interlocuteur : — Ainsi votre maître n'est pas ici?

— Il est en Suisse, vous dis-je, monsieur Bertrand, et nous ne l'attendons que dans quelques semaines.

— Diable! cela ne fait pas mon compte, reprit-il en assénant sur une dalle un grand coup de son rotin. Ne peut-on du moins savoir son adresse?

— Puisque je vous dis qu'il n'écrit pas!... M. le comte regrettera sans doute,... ajouta-t-il d'un air de déférence; mais il ne pouvait deviner... D'habitude on ne vous voit à Ornis qu'au premier printemps.

— Il me semble que je suis bien libre d'y venir quand il me plaît, répliqua l'autre d'un ton rogue, et d'ailleurs il aurait pu m'avertir.

— Sans doute, sans doute, dit le valet de chambre en cherchant à le dépiquer; mais vous sentez bien qu'il n'y a pas de ma faute... Venez vous rafraîchir, monsieur Bertrand. Mme la comtesse est là, elle sera bien aise de vous voir.

— Le diable emporte votre vieille comtesse! Elle me laisserait deux heures devant elle sans m'offrir une chaise et un verre de vin.

Sur ces entrefaites, le grand danois, qui était un méchant animal, après avoir tourné un instant autour de Joseph, poussa un aboiement furieux, et fit un mouvement pour se jeter sur lui. Par bonheur, Joseph prévint son attaque en lui détachant un coup de pied qui l'envoya retomber quatre pas plus loin. — Qu'est-ce que c'est que ce monsieur? s'écria M. Bertrand en se tournant vers Noirel. Respectez mon chien!

— A la condition qu'il respectera mon pantalon, lui riposta Joseph.

— Mille bahuts! il fait l'insolent, reprit M. Bertrand. Mon petit châtain, je vais t'administrer une correction.

Joseph, qui avait les nerfs montés, retroussa prestement ses manches, et, les poings serrés, marcha droit sur l'ennemi, qu'il regarda sous le nez. Il avait l'air si déterminé que M. Bertrand recula d'un pas. Le valet de chambre s'interposa.

— Que venez-vous faire ici? demanda-t-il à Joseph avec hauteur.

— J'avais trouvé la grille ouverte, répondit-il. Je suis entré pour regarder; mais c'est un endroit si hospitalier, votre château, qu'il n'est pas à craindre qu'on m'y revoie.

Cela dit, il rabattit ses manches et s'éloigna d'un pas tranquille,

poursuivi par les hurlemens du grand danois, qui se tenait prudemment à distance. Il fut bientôt à l'auberge, où il s'empressa de solder sa dépense.

— Vous avez visité le château? lui demanda l'accorte aubergiste.

— Un joli endroit que votre château! lui répondit-il. C'est gai comme une geôle, et on y trouve tout un assortiment de gens aimables, depuis des roquets qui vous mordent le gras des jambes jusqu'à de vieilles douairières gracieuses comme un porc-épic qui vient d'avoir des raisons.

— Dame! fit-elle, quand Mme la comtesse est dans ses humeurs... Mais c'est une femme qui fait tant de bien!

— Dieu bénisse ses obligés! Elle doit leur parler fort obligeamment... A propos, ajouta-t-il, qui est un M. Bertrand?

— M. Bertrand est ici? Il est donc arrivé de ce matin. C'est un marchand de bric-à-brac, comme on dit, qui fait de temps en temps des tournées en Bourgogne pour acheter des ferrailles, des pendules, de vieux meubles...

— Il se met à son aise au château. Il a l'air de s'y croire chez lui.

— M. le comte lui veut du bien. Il a, paraît-il, de la friperie à lui vendre... Mais que voulez-vous faire de tout ce monde-là, que vous êtes si curieux?

Il lui répondit brusquement : — La petite mère, j'ai toujours détesté les châteaux et tout ce qu'il y a dedans.

— Vous êtes donc un rouge, comme le père Chazet? lui dit-elle d'un ton de reproche.

— Rouge écarlate, fit-il, et pour cause.

Malgré cette profession de foi, qu'elle blâmait, Mme Guibaud vit avec regret partir Joseph. Elle le trouvait fort à son goût; elle lui demanda si on ne le reverrait pas un jour à Ornis. Il lui répondit avec un sourire amer : — Cela est peu probable, à moins qu'un jour l'idée ne me vienne de me jeter à l'eau, une pierre au cou; je viens de voir un étang qui ferait joliment mon affaire.

— Que dites-vous là, garçon? s'écria-t-elle. Auriez-vous des chagrins?

— Des chagrins, moi? Mon ex-patron me répétait tous les matins que je suis un heureux scélérat, il faut bien que je l'en croie.

Et là-dessus, furieux d'avoir été sur le point de se trahir et affectant une grosse gaîté qui n'était pas dans son caractère, il saisit Mme Guibaud par la taille, et il l'embrassa sur les deux joues. Elle se débattait, mais le jeu lui plaisait. Joseph se sauva. Debout sur le pas de sa porte, elle le regarda s'éloigner, le menaçant du doigt quand il se retournait. Elle était loin de se douter que, tout en marchant, il s'essuyait les lèvres, quoique, tout compte fait, Mme Guibaud fût une Bourguignonne assez appétissante. Cette aven-

ture la rendit pensive durant quelques heures, et lorsque le père Chazet vint dans l'après-midi vider une ou deux bouteilles, elle lui dit : — Avez-vous remarqué le petit châtain qui était assis hier à cette table? Voilà un ouvrier qui a joli ton. Il vous est gentil et bien élevé comme un monsieur.

A peine eut-il atteint le sommet de la colline d'où la veille il avait aperçu pour la première fois Ornis, Joseph se coucha sur le gazon, le dos appuyé contre un rocher. L'endroit était tranquille; il était midi, le village se taisait. Joseph n'entendait que le claquet d'un moulin, et par intervalles la clochette d'une vache solitaire qui cherchait fortune dans un bois. En face de lui, de l'autre côté du vallon, se dressait une butte couronnée d'un chêne mort, qui détachait sa morne silhouette sur un ciel brouillé et fumeux. A droite, au-dessus des feuillages, quelque chose scintillait au soleil, c'était l'une des girouettes du château. Joseph en détourna ses yeux avec colère. Ce château, c'était l'ennemi, et cet ennemi menaçait de lui tout prendre, de faire main basse sur le trésor de ses rêves.

Son terrible bon sens ne lui laissait aucune illusion. — J'aurai beau chercher à les inquiéter, pensait-il, ils ont plus de vanité que de cœur. Que leur importe le bonheur de leur fille? Dès qu'ils sauront que cet homme est un vrai comte et que ce comte a dans son parc la statue d'un de ses ancêtres qui fut maréchal-de-camp et commandeur du Saint-Esprit, je vois d'ici tourner sur elles-mêmes toutes ces têtes gonflées de sottise. — Son seul espoir, car on a toujours un espoir, était que Marguerite ferait peut-être quelque résistance. — Je suis sûr, se disait-il, que, si elle m'avait accompagné ce matin dans ma promenade, ce parc, cet étang, ce château, cette vieille fée qui a levé sa béquille contre moi, ce pont où un homme a été tué, tout cela lui aurait serré le cœur, et qu'Ornis lui aurait paru un endroit triste où l'on désapprend à rire. Si elle m'interroge, je lui en dirai toute ma pensée, arrive que pourra. — Toutefois son espérance était faible. Tout s'était passé si vite! Il était effrayé de la rapidité de son malheur; il y sentait quelque chose de fatal. — Et pourtant, se disait-il encore, les choses auraient pu s'arranger autrement. — Il ferma les yeux, se prit à rêver. Il se voyait debout à son établi; près de lui était assise une femme dont les yeux causaient avec les siens et tour à tour les interrogeaient ou leur répondaient, et ces yeux lui appartenaient, il avait le droit de les couvrir de baisers. Il se disait : — Elle est à moi, à moi corps et âme, à moi tout entière! — Et son cœur se fondait dans sa poitrine. Il adorait son sort, son métier, son travail, sa pauvreté qu'elle partageait avec lui, le pain bis qu'ils rompaient ensemble, le grenier où se cachait leur bonheur; la vie lui paraissait belle comme un pan de ciel bleu, comme cette fête sans nom

que dans une nuit de printemps les rossignols racontent à la lune. Cependant il y avait dans son rêve quelque chose qui clochait, une sorte d'invraisemblance qui gênait son imagination. La beauté de Marguerite n'était pas de celles qu'on enfouit au fond d'un grenier, ses mains étaient trop blanches et trop fines pour écurer de la vaisselle ou ravauder des hardes, sa tournure de reine seyait mal à la femme d'un artisan. Le moyen d'habiller d'indienne ou de futaine ce corps souple et charmant? le moyen d'emprisonner dans une coiffe cette chevelure bouffante d'un blond tendre et vaporeux avec qui se plaisaient à jouer le vent et le soleil? Joseph avait beau recommencer cent fois son rêve, il s'écroulait comme un château de cartes.

— Non, elle ne peut être la ménagère d'un ouvrier, reprenait-il. Et, dans le monde même qu'elle voit, où trouver un homme qui soit digne de la posséder? Cette bourgeoise n'est pas une bourgeoise, elle dépasse de la tête tout ce qui l'approche; c'est un cygne condamné à vivre dans un poulailler. Qu'elle ne s'abaisse pas jusqu'à moi, qu'elle me permette de monter jusqu'à elle! Si les stupides conventions qui gouvernent la société n'avaient mis une barrière entre nous, elle aurait pris la peine d'examiner ce que j'avais au fond des yeux, elle y aurait trouvé une âme qui vaut la sienne, et nous aurions communié dans l'amour et dans le mépris; mais on m'a toujours traité devant elle comme un être sans conséquence, qui n'était ni quelqu'un, ni quelque chose, et, bien que depuis deux ans nous vivions sous le même toit, elle n'a jamais daigné s'occuper sérieusement de ce croquant, ni se demander s'il avait des yeux et un cœur... Pourquoi l'ai-je connue? pourquoi mon mauvais génie m'a-t-il ouvert la porte du jardin où fleurissait cette plante rare, et m'a-t-il condamné à la regarder, à me griser de son parfum en me disant : — N'y touche pas, un autre la cueillera sous tes yeux!

Il se mit alors à disputer contre la destinée, à lui reprocher ses durs caprices, ses bienfaits plus cruels encore que ses duretés. — Tu as mis dans ma poitrine un cœur d'homme, lui criait-il avec colère, et ce cœur, tu me défends de m'en servir. — Il rouvrit les yeux; ses coudes posés sur ses genoux, son menton dans ses mains, il contempla longtemps le chêne mort qui se dressait devant lui. Apparemment ce chêne avait été frappé de la foudre; il était resté debout, mais il ne vivait plus. Joseph se demandait : — Aurai-je comme lui la force de rester debout?

Il se leva. Saisi d'un accès de rage, il ramassa une énorme pierre, la lança contre le rocher avec tant de violence qu'il la fit voler en éclats. Deux enfans passaient dans le sentier et chantaient :

Bourguignon salé,
L'épée au côté,

La barbe au menton,
Saute, Bourguignon.

Ils aperçurent Joseph; l'expression de sa figure était si farouche, que, se croyant en présence d'un fou dangereux, ils s'enfuirent dans le taillis en criant à tue-tête. Leurs cris rappelèrent Joseph à lui-même. Il reprit son havre-sac, son chapeau, se mit en marche. Il atteignit Arnay juste à temps pour monter dans la voiture de Beaune, où il coucha. Le lendemain dans l'après-midi, il était à Genève.

Il arriva vers deux heures à Mon-Plaisir. Mme Mirion, dont les yeux balayaient la route comme une batterie de pièces de douze, le vit venir de loin. Elle descendit en hâte à la grille, et pâle d'émotion, hors d'haleine : — Est-ce un comte? — lui demanda-t-elle. Il lui fit signe que oui. Elle n'en demanda pas davantage et remonta l'avenue, courant à toutes jambes, gesticulant comme un télégraphe du temps jadis et s'écriant d'une voix si retentissante qu'elle dut être entendue de tout le voisinage : — Ne vous l'avais-je pas dit? c'est un comte, c'est un vrai comte!

IV.

Joseph Noirel connaissait son monde; l'effet que produisirent ses véridiques récits fut précisément celui qu'il avait prévu. A peine arrivé, on l'emmena dans la chambre la plus secrète de la maison, où il eut une conférence de deux heures avec M. et Mme Mirion. Il dit ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu. Mme Mirion lui sut mauvais gré de s'appesantir sur certains détails qu'elle trouvait misérables. Que signifiaient les propos d'un Chazet? Un braconnier! un ivrogne! Écoute-t-on ces gens-là? Le portrait peu flatté que Joseph ébaucha de la comtesse douairière la fit sourire de pitié. — Vous ne vous y connaissez pas, lui dit-elle. Ce qui vous a paru de la morgue est tout simplement de la noblesse dans les manières et une certaine majesté qui convient aux grandes gens. — Une seule chose lui fit une impression désagréable, ce fut ce pont où un assassinat avait été commis. Heureusement le meurtrier n'était plus de ce monde. Elle se promit que, lorsqu'elle serait intime avec son gendre, elle lui persuaderait de jeter bas le pont et d'en faire un autre un peu plus loin.

Quand Joseph eut fini : — Bien, mon fils! lui dit M. Mirion. Tu t'es acquitté de ta mission en garçon intelligent que tu es. Et maintenant dis-moi ta pensée. Tu n'es pas un ingrat, tu nous aimes, tu désires comme nous que notre Margot soit heureuse. Je t'ai souvent consulté dans des affaires importantes; celle-ci est de la dernière conséquence. Je ne te promets pas d'être de ton avis, mais je suis curieux de le connaître.

— En vérité, Thomas, perds-tu la tête? s'écria Mme Mirion. Si tu te mets à consulter le tiers et le quart...

— Joseph n'est pas le tiers et le quart, interrompit-il. Je l'ai toujours considéré comme étant de la famille.

— Que peut vous importer ma façon de penser? lui demanda Joseph.

— Elle m'importe si bien que je te prie de t'expliquer en toute franchise. Es-tu pour ou contre ce mariage? On a son opinion, que diable! Quelle est la tienne?

— Mon opinion, puisque vous la voulez connaître, répliqua Joseph, est que le comte d'Ornis est un original, comme le disait ma brave hôtesse du *Cheval-Blanc*. Cet original a eu dernièrement des chagrins qu'il a vivement ressentis. Il cherche à s'en distraire, et il estime que le mariage serait pour lui la meilleure des distractions. Le hasard lui a fait rencontrer votre fille, il s'est épris d'elle, et ce n'est pas là ce qui m'étonne; mais je crois qu'amour à part il lui convient d'épouser une bourgeoise. Il se flatte qu'il en pourra faire ce qu'il voudra, la plier à sa manière de vivre, à ses habitudes, qui ne sont pas celles de tout le monde. A-t-il ce qu'il faut pour la rendre heureuse? Ni vous ni moi n'en savons rien, et il serait peut-être bon de se procurer un surplus d'informations. Autrement vous mettrez à la loterie.

— Il est bon avec sa loterie! s'écria Mme Mirion de sa voix la plus aigre. Y a-t-il un seul mariage qui ne soit une loterie? Quand je t'ai épousé, toi, Mirion, savais-je qui tu étais et si tu ne ferais pas de moi la plus malheureuse des femmes?

— Toujours des exagérations! répondit-il. Les Mirion étaient bien connus sur la place. Et puis nous avons des figures, nous autres, qui répondent pour nous...

— Tandis que le comte d'Ornis, répliqua-t-elle, a la physionomie d'un Barbe-Bleue. Vous ne vous êtes donc pas aperçus qu'il a des griffes au bout des doigts?

— Ah! madame, dit Joseph, ces gens-là, quand ils ont des griffes, ne les portent pas tous les jours; ils les gardent au fond de leur poche et ne leur laissent prendre l'air que dans les grandes occasions.

Mme Mirion fit un haut-le-corps; cette observation poussait sa patience à bout. D'un air tragique, étendant le bras vers Joseph, elle s'écria : — Vous êtes notre ennemi! Vous avez juré de rompre ce mariage. Ne seriez-vous pas à la solde de mon beau-frère Benjamin?

A ce propos malsonnant, Joseph se leva pâle d'émotion. Il était sur le point d'éclater. M. Mirion intervint. — Que chantes-tu donc là, Marianne? dit-il à sa femme d'un ton câlin. Ce garçon, notre ennemi! Nous l'avons comblé. Sans nous, ne serait-il pas sur la

paille où son père est mort? Va, il le sait bien, et il nous porte tous dans son cœur, toi, moi, toute la maisonnée, jusqu'aux chiens et aux poules... C'est moi qui l'avais prié de s'expliquer. Il ne dira plus rien. Eh! bon Dieu, nous ferons ce que tu voudras. Mon père avait coutume de dire que c'est aux mères de marier leurs filles.

Mme Mirion consentit à se radoucir. — Vous oubliez, reprit-elle, que c'est à Marguerite de se décider. Je sais où la trouver, je lui donnerai toutes les explications qu'elle me demandera, sans exercer sur elle la moindre pression; mais je suis sûre d'avance qu'elle sera de mon avis. Seulement je vous prie, Joseph, ajouta-t-elle sèchement, de n'avoir avec elle aucun entretien particulier; cela serait fort peu convenable.

— Recommandation bien inutile! dit M. Mirion en passant la main sur la tête de Joseph. Noirel ne parle jamais qu'à bon escient. Reconnaissant et discret, voilà son caractère.

Mme Mirion s'en fut au jardin chercher sa fille, qu'elle trouva garnissant de fleurs une corbeille pour en décorer la salle à manger. Marguerite n'était point sans savoir que l'agent secret était de retour, et je n'oserais affirmer qu'elle n'éprouvât pas en ce moment une certaine émotion. Cependant elle dit gaîment à sa mère, sur l'air de *Marlborough :* — Eh bien! quelle nouvelle apportez?

Sa mère la fit asseoir sur un banc : — Ma chère enfant, lui dit-elle d'une voix émue, Joseph est revenu d'Ornis, où il a consulté une foule de gens, entre autres l'aubergiste du *Cheval-Blanc*, qui est une femme vraiment distinguée, très supérieure à sa position. Le rapport qu'il vient de nous faire, à ton père et à moi, dépasse toutes nos prévisions. Et d'abord, en dépit de toutes les rabâcheries de ton oncle Benjamin, il y a un Ornis. J'en étais sûre. C'est un superbe village, situé dans une vallée très fertile, habitée par d'excellentes gens. Il y a là des arbres magnifiques, des paysages ravissans, des rochers, des ruisseaux, un ciel bleu...

— Excepté toutefois quand il pleut, objecta Marguerite.

— Ne me chicane pas, reprit Mme Marion en s'échauffant. Je ne nie pas qu'il ne pleuve de temps en temps à Ornis. Est-ce que j'ai dit qu'il n'y pleuvait jamais? Quant au comte, c'est un vrai comte; les origines de sa famille se perdent dans la nuit des temps. Son parc est plein des statues de ses ancêtres. L'un d'eux, Jacques d'Ornis, a été nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, tu m'entends, commandeur! pour s'être couvert de gloire dans les croisades. Il est mort je ne sais plus où, en 1693.

— A ce compte, dit Marguerite, si j'en crois mes cahiers, c'est sous Louis XIV que ce monsieur s'est couvert de gloire.

— C'est précisément ce que je te dis. Il était, paraît-il, le favori, l'ami intime du roi. Près de sa statue, il y a un lac, ma chère, un

amour de lac, entouré de saules pleureurs qui se mirent dedans. Est-ce gentil de pouvoir dire : mon lac!

— Mon lac n'est pas encore à moi.

— Le château est superbe, monumental, poursuivit Mme Mirion. On en pourrait faire dix châteaux.

— Et le châtelain? Parlez-moi donc un peu de lui. D'abord est-ce un vieux garçon ou un veuf?

— Ah çà! te figures-tu parce qu'il a quelques petites années de plus que toi...

— Oh! petites! elles sont immenses. En bonne foi, il a plus du double de mon âge.

— Y paraît-il? Tant qu'un homme n'a pas cinquante ans, il n'a point d'âge. Et qu'importent les années quand on a la jeunesse du cœur?... Non, ma chère, ce n'est point un veuf, il ne l'a jamais été. Lui, veuf! quelle plaisanterie! Il attendait pour se marier de trouver une femme selon son rêve. Il avait juré de n'épouser jamais qu'un idéal; cet idéal, le hasard le lui a fait rencontrer à Genève.

— Et c'est l'aubergiste du *Cheval-Blanc* qui a raconté à Joseph ces petites drôleries? Vous me faites peur. Quand je me palpe, je me sens si peu idéale!... Mais enfin que dit-on de son caractère?

— C'est un homme, mais un homme, vois-tu... Comment te dirai-je? Il n'y a qu'un cri dans tout le village sur sa bonté, sur sa générosité. Cette année encore, il a fait cadeau à la commune d'une fontaine et d'un lavoir. On raconte de lui des traits qui font pleurer. Figure-toi qu'il avait un ami, le marquis de Raoux, qui est mort d'un accident. Il s'est laissé tomber d'un pont. Te dire le chagrin du comte d'Ornis... Il n'a pas eu de repos qu'il n'ait fait arrêter et punir l'assassin.

— Quel assassin, puisque le marquis s'était laissé tomber d'un pont?

— Tu m'embrouilles avec tes interruptions. Je voulais dire : avant qu'il ait fait détruire le pont qui avait causé la mort de son ami. C'est du moins ce que raconte Noirel; mais ceci n'est rien. Il est resté dix-huit mois enfermé chez lui, refusant de boire et de manger...

— Dix-huit mois sans manger! interrompit encore Marguerite. Je crois que le commandeur du Saint-Esprit lui-même...

— Que tu es pointilleuse! Je ne te dis pas qu'il ne mangeât rien du tout; mais il mangeait si peu qu'un autre à sa place serait mort de faim. Je te demande si un homme qui aime à ce point ses amis saura aimer sa femme et la rendre heureuse!

— Eh! eh! fit Marguerite, pourvu qu'il n'attende pas pour l'adorer qu'elle se laisse tomber d'un pont.

— Seigneur Dieu! que tes plaisanteries ont mauvaise grâce!

— Ne te fâche pas. Que veux-tu? Pour le peu que je connais du comte d'Ornis, il ne me paraît pas si tendre que tu dis.

— Est-ce qu'une poulette comme toi s'y connaît! A ton âge, on ne sait pas encore que les cœurs les plus tendres dissimulent leur sensibilité sous un air froid et contenu. Le comte d'Ornis tient de sa mère. C'est une femme infiniment respectable, mais qui, elle aussi, à ce qu'il paraît, a l'abord un peu froid. Et bien! sais-tu ce que faisait cette femme froide au moment où Noirel l'a vue? Elle était occupée à préparer une surprise à son fils. Elle s'était aperçue que les tentures de leur salon étaient un peu défraîchies, elle avait fait venir un tapissier, et choisissait avec lui des papiers. Rien ne lui semblait assez beau. Te représentes-tu cette comtesse, cette vraie comtesse?.. Et voilà comment ces d'Ornis entendent la vie de famille!.. Enfin, je t'ai dit le pour et le contre, décide-toi.

— Comment? là, tout de suite? s'écria Marguerite effrayée.

— Tout de suite. Il n'y a pas un moment à perdre; ton père doit donner réponse dès ce soir.

— Ah ! je vous en prie, permettez du moins qu'auparavant j'aie un moment d'entretien particulier avec Joseph.

— Avec Joseph! interrompit Mme Mirion en rougissant d'indignation. Depuis une demi-heure, elle avait pris Noirel en grippe. — Un entretien particulier avec Joseph! avec un ouvrier de ton père!.. Si je pouvais croire que tu fusses capable de lui demander des conseils et qu'il s'oubliât jusqu'à t'en donner, il ne resterait pas vingt-quatre heures de plus dans cette maison.

Marguerite garda un instant le silence. Elle tordait entre ses doigts une branche de jasmin, et la pauvre fleur passait mal son temps. — Si je disais non, qu'en penseriez-vous? reprit-elle enfin d'une voix timide.

Mme Mirion se dressa comme soulevée par un ressort. — Si tu disais non, s'écria-t-elle en jetant à sa fille des regards terribles, tu te rendrais coupable d'ingratitude envers Dieu, car enfin ne reconnais-tu pas son doigt dans tout ce qui se passe ici depuis quinze jours? Ne vois-tu pas que la Providence elle-même a voulu, par une de ses étonnantes et miraculeuses dispensations, faire notre bonheur à tous, récompenser d'un seul coup tous les soins que nous avons pris de ton éducation et les quarante années de travail honnête de ton pauvre père? Si tu disais non, tu ne serais plus ma fille, et Dieu te retirerait à jamais sa protection.

Comme le roi Guillaume, Mme Mirion avait la fâcheuse habitude de fourrer Dieu où il n'a que faire; il est vrai que c'était son Dieu à elle, qui n'était pas toujours le Dieu du sens commun. Elle avait encore avec le roi de Prusse cette ressemblance d'être d'un prodi-

gieux entêtement; elle ne leva le siége de la place que lorsque la place se fut rendue, et que Marguerite, de guerre lasse, lui eût dit : — Soit; décidez pour moi. Je ferai ce que vous voudrez.

Alors elle se jeta sur sa fille, la serra sur son cœur à l'étouffer, l'appelant son trésor, son ange, sa toute belle, après quoi elle s'empressa d'aller trouver M. Mirion, qu'elle embrassa aussi en lui disant : Je l'ai laissée libre, entièrement libre de se décider. Elle a dit oui ; mais elle est si émue, la pauvre enfant, qu'il faut la ménager. Ne lui parle de rien et prépare ta lettre dans ta tête. Tu ne saurais trop la soigner.

Après le dîner, la famille, dont la curiosité, comme on peut croire, était fort allumée, fut mise au courant de tout; mais cette fois on ne la consulta pas. Mlle Grillet et la tante Amaranthe se confondirent en félicitations. — Le sort en est jeté, mon cher Benjamin, dit Mme Mirion à son beau-frère, qui ne sonnait mot. Nous donnons notre fille à ce chevalier d'industrie que vous avez si finement démasqué.

— Disposez de votre fille comme des choux de votre jardin, répondit-il. J'en suis pour ce que j'ai dit, et, quoi qu'il arrive, je m'en lave les mains.

Pendant ce temps, M. Mirion était occupé à méditer sa lettre à M. d'Ornis. Cette pénible incubation le rendait grave et taciturne. Ce fut vers minuit que l'éclosion se fit. Son poulet était ainsi conçu :

« Monsieur le comte, en réponse à la très gracieuse et inattendue demande que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai celui de vous informer que j'ai fait part de vos intentions à notre fille Marguerite, et qu'après avoir pris le temps d'y réfléchir, elle a fait un accueil favorable à cette communication. Nous sentons vivement, sa mère et moi, le prix d'une alliance entre notre famille et cette glorieuse maison des Ornis, dont plus d'un ancêtre est mort sur le champ d'honneur sous le règne de Louis XIV. Nous ne sommes que des bourgeois, monsieur le comte; mais je puis vous assurer que notre Marguerite porte un nom sans tache, la moralité et l'honnêteté étant, pour ainsi dire, héréditaires chez les Mirion. Ce n'est pas, vous le pensez bien, sans une vive émotion que nous acceptons votre honorée demande. Notre fille est notre joie, notre orgueil, et son bonheur est la grande affaire de notre vie. Nous avons la pleine confiance que vous saurez la rendre heureuse; de votre côté, vous pouvez être sûr que, si Dieu vous fait la grâce de vous accorder des enfans, elle leur donnera l'exemple de toutes les vertus qu'elle a vu pratiquer par sa mère, et qu'on lui a inculquées dès son bas âge.

« Quant à la dot, veuillez me permettre, monsieur le comte, de ne pas déférer au désir que vous m'avez fait l'honneur de m'ex-

primer. C'est un principe chez les Mirion que les femmes doivent contribuer pour leur part aux dépenses du ménage, et, comme le disait souvent mon père, les principes avant tout! C'est le fondement du bonheur des familles. Dieu ayant béni mes petites affaires, je puis, sans me gêner aucunement, constituer à ma fille une dot de 300,000 francs, je dis trois cent mille, soit quinze mille francs de rente, qui seront son apport dans le budget du ménage. Je me souviens que vous me dîtes un jour dans mon cabinet qu'une femme doit appartenir entièrement à son mari. Ce principe, j'ose l'affirmer, est commun aux d'Ornis et aux Mirion. Je serais désolé que vous *conçussiez* la moindre inquiétude à cet égard et que vous *pensassiez* que, parce que Marguerite vous apportera quelque chose de plus que son trousseau, cela puisse diminuer en rien la déférence qu'elle aura toujours pour vos volontés. Je vous suis garant qu'elle portera gravé dans son cœur ce grand précepte de l'Évangile : « femmes, soyez soumises à vos maris. »

« Veuillez agréer, monsieur le comte, l'expression de tous les sentimens de haute, de parfaite, et, s'il m'est permis de le dire, d'affectueuse considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur. — THOMAS MIRION. »

Cette lettre, avant d'être expédiée, avait été revue avec soin par Mme Mirion; si elle embrouillait un peu Louis XIV et les croisades, elle possédait parfaitement son Poitevin et ses imparfaits du subjonctif.

Quarante-huit heures plus tard, M. d'Ornis, qui avait fait l'ascension de je ne sais quel pic, et qui venait d'en redescendre, arriva tout courant à Mon-Plaisir. Il aperçut de loin Marguerite sur la terrasse; sans s'inquiéter de personne autre, il alla droit à elle, la regarda un instant dans les yeux, puis s'empara de ses deux mains en lui disant: — Merci, je vous devrai le bonheur de ma vie. — Il ne s'arrêta que trois jours à Genève, étant pressé, disait-il, de retourner en Bourgogne pour y prendre les dispositions nécessaires et faire arranger son château. Pendant ces trois jours, sa conduite et ses manières furent telles que le pouvait souhaiter Marguerite. Visiblement amoureux, bien qu'il n'adressât à cette charmante fille ni déclaration ni compliment, il attachait sur elle des regards qui parlaient, lui témoignait une courtoisie parfaite et attentive, à laquelle se mêlait une nuance de protection paternelle. Quant aux animaux domestiques qui constituaient ce qu'il appelait dans ses entretiens avec lui-même la ménagerie de Mon-Plaisir, il essuya d'assez bonne grâce les questions et les empressemens qu'ils lui prodiguaient, et dissimula soigneusement son ennui. Il fut poli, strictement poli avec tout le monde, et sa politesse, quoique un peu courte, parut plus que suffisante, tant les cœurs étaient favorablement disposés. Mme Mirion raffolait de son futur gendre; elle

le trouvait tout simplement adorable, elle le mangeait des yeux, s'extasiait sur chacun de ses gestes, répétait à satiété ses moindres paroles, où elle découvrait des profondeurs dans lesquelles son esprit se perdait.

Le mariage avait été fixé au milieu du mois suivant. Avant de partir, M. d'Ornis eut avec M. Mirion un entretien où la question de la dot fut définitivement réglée. Ne pouvant venir à bout des résistances obstinées du bonhomme : — Va pour les quinze mille francs de rente, lui dit-il. Vous les donnerez à votre fille à titre de bien paraphernal. Elle les emploiera pour ses dépenses personnelles et ses charités.

Les semaines qui suivirent furent les plus belles sans contredit de la vie de M[me] Mirion. Elle marchait sur les nuées, et, comme le disait l'oncle Benjamin, la reine de toutes les Espagnes n'était pas sa cousine. Il n'y avait pas à Mon-Plaisir assez d'air pour ses poumons, assez de soleil pour ses yeux. Tour à tour elle était comme confite dans sa félicité, ou en proie à ce qu'on pourrait appeler l'essoufflement du bonheur. Elle fit le tour de tous ses amis et connaissances, s'en allant de maison en maison raconter ou, pour mieux dire, chanter son aventure. La bouche en cœur, le visage illuminé à *giorno*, elle jouissait également des exclamations des uns, de la jalousie mal dissimulée des autres. Chacune de ses phrases commençait par ces mots : notre gendre, le comte d'Ornis. Elle n'appelait plus sa fille : Marguerite; elle disait : la comtesse, ma fille, ou notre chère comtesse. Quand, dépliant un matin le *Journal de Genève*, elle lut dans le relevé des actes de l'état civil ces mots : promesse de mariage entre le comte Roger d'Ornis, propriétaire en Bourgogne, et Marguerite Mirion, rentière, — elle éprouva un violent désir d'encadrer le numéro d'un triple filet d'or, et d'inviter à souper toute la rédaction. Son chagrin était de ne pouvoir monter sur la plus haute tour de la cathédrale de Saint-Pierre pour y emboucher un porte-voix et crier à toute la république : Peuple dur, ouvrez vos oreilles; dans quinze jours, ma fille sera comtesse!

Dans ce grand hourvari, Marguerite ne parlait guère, sauf pour discuter avec sa mère la question de son trousseau et l'empêcher de faire des extravagances. Ce qu'elle pensait, nous pouvons le savoir par la lettre suivante, qu'elle écrivit à son *incomparable amie :*

« Mon adorée Nelly, il faut absolument que je te parle, mais là, tout de suite, ou je meurs. Veux-tu savoir une nouvelle, une grosse nouvelle, quelque chose d'extraordinaire, qui est très certain, bien que j'aie beaucoup de peine à y croire? Arrive, accours, assieds-toi à côté de moi, ton bras gauche passé autour de mon cou, ta main droite dans la mienne, juste comme nous étions quand les soirs d'hiver nous lisions ensemble dans un coin de la salle d'é-

tude, *Gonzalve de Cordoue* et *le Dernier des Abencerrages*. Y es-tu, tout oreilles? Il me les faut toutes les deux. Eh bien! ma nouvelle la voici : Marguerite Mirion se marie.

« Il est brun, bien fait de sa personne, il a quarante-cinq ans, des yeux noirs très perçans, des cheveux qui grisonnent un peu, il a fait campagne au Mexique et reçu deux blessures à la prise de la Puebla; il s'appelle Roger d'Ornis, il est comte, il possède un château en Bourgogne. Voici à peu près comment la chose se passa : il traversait Genève pour s'en aller à Chamonix; comme il a la passion des vieux meubles, il entre dans le magasin de mon père, examine des bahuts, ne trouve rien à sa convenance. J'en ai de plus beaux chez moi, lui dit mon père. Voulez-vous les voir? mais je vous préviens qu'ils ne sont pas à vendre. En ce moment, Marguerite Mirion, comme une étourdie, apparaît vêtue de rose et interrompt ce savoureux entretien. Je ne sais comment cela se fit, les bahuts et Marguerite s'embrouillèrent si bien dans son esprit, qu'il ne pouvait plus s'y reconnaître. Il arrive à Mon-Plaisir, voit les bahuts, en tombe amoureux; mon père refuse de s'en défaire. — Alors donnez-moi du moins votre fille, lui dit-il, car autrement je n'aurais rien du tout. — Oh! oh! cela demande réflexion. — Je le veux bien, et je vous donne huit jours, quinze heures et vingt-cinq minutes pour réfléchir; mais votre bahut ou votre fille, il me faut l'un ou l'autre. Là-dessus, il repart comme un trait, et pendant huit jours me voilà réfléchissant. Il ne me venait rien à l'esprit, rien du tout que cette réponse qu'on trouvait inepte : « comment voulez-vous que je l'aime, puisque je ne le connais pas? » — Qu'est-ce à dire, reprenait-on, n'a-t-il pas de bonnes manières? — D'excellentes. — Parle-t-il bien? — Fort bien. — Est-il bancal ou bossu? — Ni l'un ni l'autre. — Tu vois bien que tu l'aimes! — Et moi je répondais toujours : Mais non, puisque je ne le connais pas. — A quoi la sagesse maternelle répliquait qu'on ne se connaît jamais qu'après un an de mariage, et qu'au surplus on ne peut pas avoir d'objections sérieuses contre l'inconnu. Et puis maman me suppliait, me suppliait... Elle m'a déclaré que, si je refusais, elle ne me le pardonnerait de sa vie. Le fait est que, si je n'avais point de raisons pour dire oui, j'en avais moins encore pour dire non, — et de guerre lasse j'ai dit oui. On le lui fait savoir, il arrive bride abattue, car il n'avait pas lâché son idée; il me prend les deux mains, les baise assez tendrement et me dit : — Je vous devrai le bonheur de ma vie! — Puisqu'il le croit, qu'il en est sûr, cela ne peut manquer d'arriver. Du moins j'y ferai mon possible. Je suis une bonne fille, et les bonnes filles doivent faire les bonnes femmes; mais voilà une aventure, Nelly! Ce que c'est que d'aimer trop les bahuts!... Ma mère est dans l'extase, elle ne m'appelle plus que sa

chère comtesse. Moi je suis, je suis... comment te dirai-je? je suis étonnée, la fille la plus étonnée qui soit au monde. Oh! mais quel étonnement!

« Je t'envoie sous ce pli sa photographie; tu m'en diras franchement ton avis. Je le trouve fort bien, seulement cette photographie ne dit pas que par momens il a des silences et des absences. Tout à coup il devient pensif, il n'est pas à ce qu'on lui dit, son esprit voyage dans je ne sais quels espaces; à ces momens-là, son visage s'allonge, s'assombrit, ses sourcils se rapprochent, il lui vient au front un grand pli droit qui l'autre jour me faisait un peu peur. A quoi pensait-il? où était-il? Au Mexique peut-être. Il en est revenu bien vite, et a repris sa phrase où il l'avait laissée.

« C'est égal, ma chère, je suis non-seulement étonnée, mais un peu confuse. Après avoir lu l'*Abencerrage,* nous nous étions juré l'une à l'autre de ne jamais faire qu'un mariage d'amour. Nous étions bien savantes sur cet article. Nous avions déclaré que l'amour est quelque chose qui vous vient tout à coup, qui vous saute au visage, et en voilà pour la vie; nous appelions cela une folie divine. Eh bien! Nelly, le sort en est jeté, je mourrai sans avoir connu la folie divine. Ce n'est pas la faute des circonstances, je crois que les grands sentimens ne sont pas dans mes moyens. Je suis trop Genevoise, comme dit ma tante Amaranthe, trop terre-à-terre, et avec cela la grande rieuse que tu sais. Ah! par exemple j'entends rire sans me gêner dans mon château de Bourgogne, et château et châtelain, il faudra que tout le monde rie avec moi. Toi, Nelly, puisque je te cède ma part, tu seras un jour divinement folle pour deux. Un beau matin, tu te rencontreras nez à nez avec un Ben-Hamet quelconque, tombé du ciel ou sorti d'une trappe; cela te sautera au visage, et en voilà pour la vie. Tu auras soin de me conter l'événement dans le plus grand détail, et je t'écouterai comme les petits enfans écoutent les contes de *la Mère-l'Oie,* en croyant et ne croyant pas.

« Mais il faut que je te quitte, mon adorée, maman m'appelle à grands cris; il paraît qu'il se passe quelque chose... Oui, oui, un instant, on y va... Tu me répondras à lettre vue, et tu me diras bien tout ce que tu penses de mon histoire, si tu m'approuves, si tu me blâmes. Et surtout ne t'avise pas d'être jalouse; je te jure par l'épée de Gonzalve que tu seras à tout jamais la première dans mon cœur. Adieu, adieu. Tu me répondras tout de suite, tu me le promets? Une future Bourguignonne, qui est à sa Nelly *for ever.*

« MARGUERITE. »

« *P. S.* — Maman m'appelait pour voir ma corbeille, qui vient d'arriver par les airs. Étoffes et parures sont d'un goût parfait, ex-

quis; c'est mille fois trop beau pour moi. On voit bien qu'il est allé à Paris pour acheter tout cela. »

V.

M[me] Mirion, dès l'arrivée de Joseph, avait eu soin de l'éloigner jusqu'à ce que le mariage fût chose faite et parfaite. Elle n'entendait pas que son gendre fût exposé à coudoyer dans sa maison un ouvrier et à l'avoir pour commensal. Elle craignait aussi qu'en dépit de ses interdictions Marguerite n'essayât de faire causer l'agent secret sur son voyage; on ne sait trop quel effet peuvent produire sur un esprit combattu certaines questions et certaines réponses. Comme il s'était commis récemment à Genève deux ou trois vols avec effraction qui faisaient grand bruit dans la ville, M. Mirion avait affecté quelque inquiétude pour la sûreté de sa marchandise et de sa caisse, et prié Noirel de coucher pendant quelque temps au magasin. Il en résulta qu'il fut plus de trois semaines sans mettre les pieds à Mon-Plaisir. Il ne demandait pas mieux; Mon-Plaisir et les préparatifs qui s'y faisaient lui étaient en horreur. Ce n'est pas que Genève lui fût un séjour délicieux; il s'y livrait à un travail aussi ingrat que fatigant. Il s'efforçait résolûment de guérir son cœur malade, et, désespérant d'arriver à l'indifférence, il cherchait à convertir son amour en haine, à se persuader à cet effet que Marguerite était haïssable. Il se répétait cent fois le jour, deux cents fois la nuit, qu'il s'était abusé, qu'elle allait de pair à pair avec son entourage, qu'elle n'était au-dessus d'aucune petitesse, d'aucun préjugé, que la vanité la menait, qu'en vain avait-elle feint quelque hésitation, elle avait mordu dès le premier jour à l'hameçon, et que la joie de devenir comtesse lui tenait lieu d'amour et de bonheur. Quand il se croyait convaincu, il lui suffisait pour décroire de penser à deux grands yeux bruns, à la fois naïfs et malins, où se peignait une joyeuse indifférence pour toutes les petites sottises qui gouvernent le monde. Ces yeux-là étaient deux étrangers qui se promenaient en curieux parmi les vanités de la terre et qui regardaient tout, mais qui avaient leur patrie ailleurs. La caisse de M. Mirion était bien gardée; Joseph ne dormait pas deux heures par nuit. A peine commençait-il à s'assoupir, il était réveillé par une insupportable oppression; il se mettait sur son séant, et, l'air lui manquant, il se levait, et jusqu'au matin se promenait de long en large, déchirant de ses doigts ou de ses dents un copeau qui n'en pouvait mais. Si un voleur se fût présenté, je crois qu'il l'eût traité comme le copeau.

Le mariage devait avoir lieu dans cinq jours quand Joseph, sur les instances de M. Mirion, consentit à s'en aller passer un dimanche

à Mon-Plaisir. Il y retrouva Marguerite, qui lui parut plus belle que jamais; l'approche du jour fatal la rendait pensive et mettait sur ses joues une demi-pâleur qui ajoutait à l'éclat et à la douceur de son regard. Vers la fin du dîner, Joseph se sentit pris d'une défaillance, il fut sur le point de pleurer comme un enfant. Dès qu'il le put, il sortit, se dirigea vers l'endroit le plus solitaire de la campagne. Marguerite, qui avait son idée, réussit à se dérober à la surveillance de sa mère. Elle suivit de loin le fugitif et le vit entrer dans le bois. Elle le rejoignit comme il venait de s'asseoir au pied d'un saule et d'enfoncer son visage dans ses mains. Il était tellement absorbé en ses pensées qu'il ne l'entendit pas venir. Elle dut l'appeler par son nom pour qu'il s'aperçût de sa présence; alors il se leva en sursaut. Il y avait sur son visage une expression de colère. — Seriez-vous souffrant? lui demanda-t-elle.

Point de réponse. Elle recula d'un pas. — Est-ce que je vous dérange? Voulez-vous que je m'en aille?

— Vous êtes chez vous, répondit-il brusquement. C'est à moi de m'en aller.

Tant d'amertume la surprit. — Eh bien! qu'est-ce donc? repritelle. Avez-vous quelque chose contre moi? Vous aurais-je blessé sans le vouloir?

Il se sentait près d'éclater. Il s'adossa contre le saule, croisant ses bras sur sa poitrine comme pour comprimer les battemens de son cœur, ses yeux attachés sur le gazon. — Je ne peux rien tirer de vous, poursuivit-elle. Je veux pourtant savoir ce que vous avez. Il me semble que depuis quelques mois vous n'êtes plus dans votre assiette ordinaire?

— Eh! que vous importe? répliqua-t-il avec une amertume croissante. Suis-je digne de vous occuper ou de vous intéresser? Est-ce que je suis quelqu'un, moi?

— Décidément vous êtes malade, dit-elle d'un ton grave.

— Je suis malade de vivre! répondit-il d'une voix creuse et sourde.

Elle se rapprocha de Joseph, et lui dit : — Vous avez des chagrins. J'exige que vous m'en fassiez la confidence.

Il sentit son secret remuer dans son cœur, prêt à en sortir; il l'y refoula avec violence. — J'ai des chagrins, s'écria-t-il, ou je n'en ai pas; c'est comme on veut. Je suis heureux, très heureux. Demandez au premier ouvrier venu ce qu'il en pense, il vous dira que je suis né coiffé. Et moi, je suis prêt à lui céder mon bonheur au rabais. Je le donnerais pour un morceau de pain moisi, mon bonheur. Savez-vous ce que c'est que le bonheur? C'est de vivre, de boire, de manger, de rire et de pleurer avec ses égaux. Un seul cœur et une seule gamelle! Où sont mes amitiés? Je suis seul, horriblement seul. Je n'ai point d'égaux, moi. Je suis trop peu pour les

uns, trop pour les autres. Mes camarades m'évitent et se cachent de moi; ils me regardent comme un transfuge, comme un déserteur. Et que suis-je dans cette maison? Bien peu de chose, un être élevé, nourri, logé, aimé par charité. Les gens avec qui je vis ne me doivent rien, et je leur dois tout. Cet arbre qui me protége contre le soleil sait bien que je n'ai pas droit à son ombre. Il m'en fait l'aumône, comme en ce moment vous me faites l'aumône de vos questions. Oh! la reconnaissance, la reconnaissance! C'est un boulet que je traîne au pied depuis dix ans, et nous ferions bien de nous jeter tête baissée dans le premier torrent venu, moi et mon boulet, mon boulet et moi!...

Il n'avait pas tout dit; mais ses lèvres tremblaient, il ne put continuer. Marguerite contemplait avec étonnement son visage que bouleversait la passion, ses narines gonflées par la colère, ses yeux enflammés. Elle demeura un instant silencieuse; puis elle lui dit :

— Reconnaissance, aumône, quels vilains mots!

Et après un nouveau silence : — J'ai peine à m'expliquer... Il faut que vous ayez à vous plaindre de l'un de nous.

— Je ne me plains de personne, répliqua-t-il en frappant du pied. Je ne m'en prends qu'à moi et à la funeste idée que deux pauvres diables ont eue un jour de me mettre au monde.

— Oh! je vous en prie, dit-elle en lui faisant signe de se taire. Il est des paroles qui échappent dans un moment de colère et qu'ensuite on voudrait bien reprendre...

Elle ajouta : — Puisque vous refusez de me dire votre secret, voulez-vous du moins que nous raisonnions un peu? Je sais raisonner comme une autre, bien qu'il n'y paraisse guère. Que parlez-vous de dette, d'un boulet que vous traînez au pied? Vous la payez, votre dette. Vous vous acquittez par votre travail, par votre dévoûment, par vos conseils, par les services que vous rendez à mon père. Il le sait bien, lui. Si parfois il se prononce dans cette maison des paroles qui vous déplaisent, gardez-vous de prêter à des gens qui vous aiment des arrière-pensées qu'ils n'ont point. Croyez-vous que j'approuve tout ce qui se dit ici? On n'y choisit pas toujours ses mots. Il faut secouer ses oreilles, voilà tout... Ce qui est certain, c'est que vous avez désormais le droit de faire vos conditions. Vous avez beaucoup d'intelligence et de talent, vous êtes passé maître dans votre métier. Mon père est bon, mais il n'aime pas à deviner. Si vous me le permettez, dès ce soir je lui parlerai.

Ce fut au tour de Joseph d'être étonné. Jamais Marguerite ne lui en avait dit si long. Bien qu'il crût la connaître, il ne soupçonnait pas encore ce qu'il y avait au fond de cette eau dormante, et que cette aimable fille, dont l'humeur enjouée et facile s'accommodait de tout, ne laissait pas de faire sur les choses de la vie ses grandes

et petites réflexions. — Ah! je vous en supplie, s'écria-t-il, ne dites rien à votre père! Quand le moment sera venu de parler, je parlerai moi-même.

— Faites mieux, vous m'avertirez là-bas, à Ornis, et j'écrirai. Je me défie des gens qui se fâchent; ils gâtent leurs affaires... En attendant, si vous voulez m'obliger, vous chasserez bien loin certaines idées qui n'ont pas le sens commun. Ouvriers, bourgeois ou comtes, tout cela n'est-il pas de la même pâte? Il n'y a qu'une aristocratie qui vaille : elle va du haut en bas de la société et se compose de toutes les âmes honnêtes et libres, qui savent aimer ce qui est beau, ce qui est vrai, et qui osent mépriser le reste... *Amen!* J'ai fini mon sermon.

Il fut sur le point de se jeter à ses pieds. — Vous êtes la seule personne qui pensiez et qui parliez ainsi, et vous allez partir! s'écria-t-il avec emportement.

Elle passa sa main sur son front, poussa un demi-soupir : — C'est vrai, dit-elle, je m'en vais partir pour un voyage dans l'inconnu. Dieu bénisse la barque et l'équipage! mais je ne suis pas comme vous, je crois à l'avenir, au bonheur. C'est une si bonne chose d'être heureux! Je m'y aiderai de toutes mes forces... Vous penserez quelquefois à moi, n'est-ce pas? Et tenez, pour aider votre mémoire...

Elle tira de sa poche une petite boîte qui contenait une bague en argent garnie de deux diamans. — J'étais venue vous chercher pour vous offrir ceci, reprit-elle. C'est une bague que j'ai fait faire à mon idée; j'y ai fait mettre ces deux diamans, les premiers qu'on m'ait donnés. Ils garnissaient une broche que j'ai souvent portée. Vous voyez qu'ils sont bien à moi... Je voulais vous dire... Vous ne vous fâcherez pas? Il y a si longtemps que nous vivons sous le même toit, et, pour employer votre mot, que nous mangeons à la même gamelle, que nous sommes un peu frère et sœur, et les sœurs ont leur franc parler. Si jamais vous étiez à court d'argent ou qu'il vous vînt une fantaisie, vous pourriez faire remplacer ces diamans par de fausses pierres. Cette bague n'en serait pas moins un souvenir de moi... Ce que j'aimerais mieux encore, c'est que vous la donniez à votre femme quand vous vous marierez. Ce sera son alliance.

— Me marier! me marier! fit-il avec un geste de mépris. Je ne me marierai jamais!

— Pourquoi donc? c'est encore une de vos idées? Peut-on savoir...

— Cette bague est trop belle pour moi, interrompit-il. Et, tout à coup se ravisant, il la prit sans songer à remercier. Il n'avait qu'une idée, la peur que son secret ne lui échappât.

En ce moment, ils entendirent la voix de Mme Mirion, qui appelait sa fille. Marguerite tendit sa main à Joseph en lui disant : — Rap-

pelez-vous notre convention : quand vous aurez un procès, vous me choisirez pour votre avocat. J'espère qu'en retour vous faites des vœux pour mon bonheur. Voyons, vous qui connaissez Ornis, que me souhaitez-vous?

Il prit d'une main tremblante la main qu'elle lui tendait, pâlit, la regarda fixement. — J'ai une dette à payer, lui dit-il d'une voix entrecoupée. Je souhaite... oui, je souhaite que vous soyez un jour la plus malheureuse des femmes, et que vous ayez besoin d'un homme qui soit prêt à mourir pour vous... Et se frappant le cœur : — Cet homme, le voici.

A ces mots, il se sauva comme un voleur. Elle le suivit du regard, émue, stupéfaite. — Quel étrange garçon! se disait-elle. Je ne le connaissais pas. — Puis elle se hâta de rejoindre sa mère, qui continuait à l'appeler et lui apportait une lettre, par laquelle le comte d'Ornis lui annonçait son arrivée pour le lendemain.

Cet entretien avait rendu Joseph un peu fou. Je ne sais trop ce qu'il espérait; mais le lendemain il se réveilla de son court sommeil avec l'idée fixe de revoir Marguerite et de lui tout dire. Les malades se retournent dans leur lit, quoiqu'ils sachent qu'aucune place ne leur sera bonne. Joseph était si malheureux qu'il voulait à tout prix souffrir autrement, dût-il souffrir davantage. Ce jour-là, M. Mirion ne lui proposa point de l'emmener dîner à la campagne; le comte d'Ornis était arrivé le matin. Joseph attendit la nuit et se mit en route pour Mon-Plaisir. Il y avait un tel désordre dans son esprit qu'il était hors d'état de former aucun plan; il marchait devant lui à l'aventure et comptait sur un hasard. Comme il montait l'avenue, il crut apercevoir deux ombres qui allaient et venaient sur la terrasse. Il continua de monter, se jeta dans un buisson. Les deux ombres passèrent devant lui : c'était Marguerite au bras du comte d'Ornis. Il était occupé à lui narrer un épisode plaisant de son dernier voyage, et il mettait tant d'*humour* dans son récit que Marguerite partit d'un éclat de rire. Ce rire fut effroyable à Joseph, et dans un mouvement de fureur il laboura sa poitrine avec ses ongles; ce rire était la ruine du peu d'espérance qui lui restait, c'était la fin de tout. Il repartit en courant pour Genève, désespéré, la mort dans l'âme, portant comme il pouvait son cœur, qui lui pesait comme une masse de plomb.

Le surlendemain, le contrat fut signé. Le matin suivant fut célébré le mariage civil, et après midi, dans le temple protestant de Carouge, le mariage religieux, qui attira une immense affluence d'amis, d'oisifs et de curieux. Une demi-heure avant la cérémonie, l'église, parterre et galeries, était comble; une épingle ne fût pas tombée à terre. Au dehors, deux haies s'étaient formées et se prolongeaient au loin sur la place. L'entrée du comte d'Ornis eut grand

succès; on admira généralement sa tournure distinguée et martiale, l'aisance aristocratique de ses manières, son port de tête, l'éclat de son regard. Il avait toutefois par instans un nuage sur le front; les cérémonies ne l'amusaient pas, il lui tardait d'en avoir fini. Dix minutes plus tard arriva Marguerite, pâle et plus tremblante que la cannetille de sa couronne. Son père, qui la conduisait, cherchait à hausser sa courte taille en marchant sur la pointe des pieds; Mme Mirion les suivait, gonflée comme un ballon. Deux partis se formèrent dans l'assistance. Les mères pensaient : Cette petite Mirion a-t-elle de la chance! Les hommes disaient au contraire : Voilà un heureux gaillard, il a mis la main sur un morceau de roi. Le service fini, M. d'Ornis retourna en hâte à son hôtel, et Marguerite entra dans une maison voisine; ils ne prirent l'un et l'autre que le temps de changer de toilette, et se retrouvèrent à la gare. Ils partirent par le train direct pour Lyon, où ils devaient s'arrêter deux jours. Entre Bellegarde et Culoz, M. d'Ornis eut un de ces silences, une de ces absences que lui reprochait Marguerite dans sa lettre à sa parfaite amie. Seul avec elle dans un coupé, il n'avait eu jusqu'alors d'yeux que pour *cette belle plante* dont il était devenu le propriétaire. Tout à coup il changea de visage, et la tête tournée vers la portière, immobile et taciturne, il regarda fixement je ne sais quel point de l'horizon ou peut-être un fantôme de son esprit. Elle le considérait avec étonnement; au bout de dix minutes, il parut se réveiller, lui prit la main, lui passa son bras autour de la taille, et, jusqu'à Lyon, lui prodigua les plus gracieuses attentions.

Pendant ce temps, que faisait Joseph? Sur la demande expresse de Marguerite, il avait été prié à la cérémonie, et on lui avait réservé une place dans l'une des voitures de la noce. Il ne parut point. M. Mirion s'en étonna, s'écria deux fois : — Où donc est ce diable de Noirel? — Il n'y pensa pas longtemps; il avait à songer à tant de choses! Un Joseph de plus ou de moins dans une journée pareille, ce n'est pas une affaire. M. Mirion avait donné la clé des champs à tous ses ouvriers et fermé boutique. L'introuvable Joseph, qui avait ses petites entrées dans l'atelier, y était resté tout le matin, travaillant avec rage. Cependant vers midi, n'y tenant plus, il sortit sans prendre la peine d'ôter sa blouse, et se rendit à Carouge. Il vit passer Marguerite, qui ne l'aperçut point. A force de jouer des coudes, il réussit à pénétrer dans le temple. Il resta là, écoutant et regardant, jusqu'à ce que le pasteur qui officiait s'écria : « Seigneur Dieu, répands ta grâce sur ces deux époux, qui s'engagent solennellement en ta présence à partager la bonne et la mauvaise fortune, et à n'être jamais devant toi qu'une âme et un cœur! » A ces mots, Joseph se retourna brusquement, fendit la presse et sortit. Il lui sembla en arrivant sous le porche que ce monde n'é-

tait qu'un misérable spectacle forain, que le soleil était une vieille lanterne fumeuse où s'amassaient les champignons, que le quinconce d'arbres qui ornait la place venait d'être déballé d'une arche de Noé fabriquée à Nuremberg, que les passans qui circulaient dans les rues de Carouge étaient de méchantes poupées en bois qui se mouvaient par des fils d'archal au son d'un orgue de Barbarie. Tout cela n'avait rien de réel; ce n'était qu'une farce ridicule. Il se prit à dire entre ses dents : — Comme cette représentation est ratée! — Et il ajouta : — Heureusement la vie est courte.

Il marchait au hasard; le hasard le conduisit près de la maison où logeait sa mère impotente. Comme s'il eût cherché avidement tout ce qui pouvait envenimer sa blessure, il n'hésita pas à entrer dans cette maison. Quelques sacrifices que s'imposât son fils pour lui procurer une existence honnête, M[me] Noirel était restée fidèle à ses habitudes d'incurie et de désordre, elle gaspillait dans les plus sottes fantaisies tous les sous qu'il lui donnait en sus de sa pension. Il la trouva étendue dans un fauteuil, les ongles en deuil, sale comme une huppe, vêtue d'une robe trouée, le chef coiffé d'un bonnet en loques qui laissait passer de longues mèches de cheveux emmêlés. Elle tenait sur ses genoux un grand cornet de marrons glacés qu'à l'entrée de Joseph elle fit disparaître dans la profondeur de l'une de ses poches. Il s'approcha d'elle, la contempla un instant les bras croisés. — Voilà, pensait-il, la belle-mère que je rêvais de donner à Marguerite Mirion! En sortant de l'église, je l'aurais amenée ici, et je lui aurais dit : Cette femme est ma mère, baise cette guenille et fais bénir notre bonheur par ces mains!..

— Eh! te voilà, Joseph? lui dit M[me] Noirel; tu n'es donc pas de la noce?

— J'ai refusé d'y assister.

— Ah çà! ne va pas faire des bêtises! Si tu te brouillais avec le patron, que deviendrais-je?

Il ne répondit pas; il était tout entier à son idée. Il se répétait à lui-même : — C'est ma mère; il n'y a pas à dire, c'est ma mère. Où donc est Marguerite, que je lui présente sa belle-mère?

En ce moment, la logeuse entra et salua Joseph d'un air de déférence. Ce garçon, qui se respectait toujours, qui depuis des années rendait des soins à une mère qui se respectait si peu, paraissait un mystère à cette bonne femme; elle le considérait comme un être à part. — Votre mère devient tous les jours un peu plus folle, lui dit-elle. Avec l'argent que vous m'aviez donné, je lui ai acheté de l'étoffe pour se faire une robe. Elle a profité d'un moment où j'étais sortie pour appeler une fripière, elle lui a revendu le coupon. Pas moyen de ravoir cet argent, qui passera tout entier en marrons glacés. — Elle ajouta — : Je voulais aller vous prévenir,

monsieur Joseph; mais j'ai pensé qu'aujourd'hui, jour de noce...

— Qui est-ce qui se marie? interrompit-il d'un air farouche. — Et frappant un grand coup de poing sur la table : — Mille tonnerres! laissez donc ma mère tranquille; nous sommes nés dans la boue, nous autres, et nous sommes faits pour y vivre comme le poisson dans l'eau.

— Tu te mets à jurer, toi aussi? reprit Mme Noirel. J'ai cru entendre la voix de ton père... C'est égal, un autre que toi aurait depuis longtemps augmenté ma pension; mais tu ne penses qu'à tes plaisirs, et je suis sûre que, comme ton père, tu t'es mis à boire.

— Bien rencontré! s'écria-t-il. Mon père buvait, je bois et je boirai. A quoi sert le travail? à quoi sert d'avoir du cœur? Il n'y a de bon dans ce monde que de s'abrutir. J'y veux travailler dès aujourd'hui.

Là-dessus, il sortit en poussant les portes. Ce Joseph-là était si différent de celui qu'elle connaissait, que la logeuse en fut tout interdite. — Je crois vraiment qu'il a bu, dit-elle à Mme Noirel.

Il n'avait pas bu, mais il but. Il entra dans le premier bouchon qu'il trouva sur son chemin et vida trois bouteilles coup sur coup. Il avait une tête de fer, l'ivresse ne vint pas. Il sortit du cabaret l'esprit lucide et net, mais les nerfs surexcités. Il aurait voulu casser quelque chose ou quelqu'un. Il avisa de loin l'un de ses camarades, nommé Pierre Servan, qui revenait de la noce. Il le héla. L'autre se retourna, salua et continua son chemin. Joseph courut après lui, et lui barrant le passage : — Viens avec moi, lui dit-il d'un ton brusque.

— Où allez-vous donc? demanda Servan.

— Je t'ordonne de me tutoyer et de venir avec moi.

— Tu m'ordonnes? Est-ce que tu plaisantes?

— Je te dis que tu viendras avec moi, reprit Joseph en lui saisissant le bras. Je vais me promener; nous entrerons dans quelque auberge où nous passerons la nuit à boire. Viens donc, nigaud! C'est moi qui paie.

Servan se rendit à ce dernier argument. Ils se mirent en route.

— Je croyais, Noirel, que vous étiez occupé en ce moment à sabler du champagne. Est-ce qu'ils ne vous ont pas invité à leur festin?

— Je t'ai déjà dit de me tutoyer. Et pourquoi croyais-tu ça?

— On sait bien que vous... que tu es au mieux avec le patron. Tu es un peu de la famille.

— Ceux qui disent cela sont des imbéciles et des menteurs! s'écria Joseph en serrant les poings. Moi, de la famille! j'abhorre toute cette engeance comme la peste.

Servan n'en croyait pas ses oreilles. Ce jour-là, Joseph devait étonner tout le monde. — Qu'est-ce que ces gens-là? reprit-il. Un

tas de filous qui nous exploitent, qui s'engraissent de nos sueurs, qui nous volent notre travail et notre sang. Moi, de la famille! Ils me donnent chaque jour ma pitance. Est-ce qu'ils ne nourrissent pas leur chien de garde? Mais nous portons un collier, lui et moi, et si nous venions à perdre notre collier, nous ne serions plus de la famille.

Il partit de là pour faire une sortie virulente contre la bourgeoisie et les bourgeois. Sa conclusion fut que l'ordre social était un affreux désordre, qu'il était souverainement injuste qu'un ouvrier vécût au jour le jour en travaillant pour procurer à son patron la fortune et la douceur de marier ses filles à des comtes, que cela ne pouvait durer, que cela ne durerait pas, que les foudres divines avaient trop longtemps dormi, qu'elles ne tarderaient pas à se réveiller. Servan, de plus en plus étonné, l'écoutait bouche béante, se reprochant d'avoir jusqu'à ce jour si mal connu son Joseph. Il était loin de soupçonner ce qui remuait dans le cœur de ce tribun; il supposait qu'à l'occasion du mariage M. Mirion l'avait traité sous jambe, qu'on l'avait prié de servir à table au lieu de l'inviter à s'y asseoir.—C'est bien fait, pensa-t-il. Noirel sera désormais avec nous.

Tout en fulminant ses anathèmes, Joseph avait conduit son compagnon jusqu'à un petit village nommé Fossaz. Comme ils traversaient le pont du Foron, il saisit le bras de Servan et lui dit : — Que serait-ce si tu l'avais entendue rire! Quel rire!

— Qui est-ce donc qui a ri? demanda Servan.

— Qu'as-tu affaire de le savoir, imbécile? lui cria Joseph. Et tirant de sa poche la petite boîte que lui avait donnée Marguerite : — Tiens, regarde, voilà leur cadeau de noce.

Servan ouvrit de grands yeux. — Nom de mille rabots! s'écria-t-il. Tu n'es pas dégoûté, toi. Des diamans! et monsieur n'est pas content!

— Ne vois-tu pas, gros benêt, reprit Joseph, que ce sont de faux diamans, faux comme un jeton, faux comme le cœur d'une bourgeoise, faux comme tout ce qui sort de ses mains et de sa bouche?

Et, posant la boîte ouverte sur le parapet du pont, il ramassa une grosse pierre et se mit à frapper sur la bague avec fureur. Il la martela, la bossela; sa rage allait en croissant, il frappait toujours plus fort. Les diamans s'échappèrent de leurs alvéoles et roulèrent dans le ruisseau, où il envoya l'anneau les rejoindre. Servan n'y comprenait rien, il avait grande envie d'ôter ses bas et ses souliers et d'entrer dans la rivière pour y repêcher les brillans vrais ou faux; mais Joseph l'entraîna de vive force dans l'auberge en lui disant : — A présent il s'agit de boire et de ne plus penser à rien. — Il s'était promis en effet de tuer sa pensée comme on tue une bête malfaisante. Il avait appris la veille de M. Mirion que les nouveaux

mariés passeraient la nuit à Lyon, et il savait par l'horaire du chemin de fer qu'ils y arriveraient entre dix et onze heures. Il avait juré qu'auparavant il aurait réussi à tout oublier, à faire le vide dans son esprit. Cependant il eut beau s'y appliquer, il ne réussit à se procurer qu'une ivresse incomplète.

Quand l'horloge du village frappa onze coups, il se fit une éclaircie dans les fumées qui offusquaient son cerveau, et il crut revoir sur son tertre le chêne mort d'Ornis, qui remuait avec effort ses branches dépouillées et lui faisait des signes mystérieux. Ce chêne lui montrait quelque chose, et Joseph cherchait dans la nuit ce que ce pouvait être; mais la nuit était si noire qu'il ne distinguait rien, et il en éprouvait une joie secrète, il avait réussi à faire ce qu'il voulait. Il se prit à dire à haute voix en montrant du doigt son verre : — Il est là, il n'en sortira pas! — C'est de son chagrin qu'il parlait. Tout à coup un bandeau tomba de ses yeux, et une chambre lui apparut, discrètement éclairée. Marguerite était là; debout devant elle le comte d'Ornis la dévorait du regard, comme un avare qui s'apprête à compter pièce par pièce tous les doublons de son coffre-fort. Il parut à Joseph qu'on venait de lui toucher le cœur avec un fer rouge; il poussa un cri, renversa par terre la table et les brocs qui étaient devant lui, et se dressant sur ses pieds, pâle, des éclairs dans les yeux, il s'écria d'une voix terrible : — Vive la république sociale!

Au bruit, toute l'auberge s'ameuta, et l'aubergiste en colère demanda compte à Joseph de ses bouteilles cassées. Sur ces entrefaites, Servan, qui depuis une heure ronflait dans un coin, se réveilla, et comme il avait le vin rageur, sans prendre le temps de s'enquérir de rien, il se rua sur l'hôtelier, qu'il saisit à la gorge. Une rixe violente s'engagea; les horions pleuvaient comme grêle. Joseph n'était pas homme à laisser maltraiter son compagnon; pour le dégager, il distribua force gourmades à droite et à gauche. Ce qui s'ensuivit, il ne l'a jamais bien su; il n'avait plus sa tête à lui. Il ne recouvra toute la lucidité de son esprit que lorsqu'il fut sur la grande route, soutenant de son mieux Servan assez mal en point, qui avait laissé dans la bagarre quelques dents et quelques cheveux. Il le reconduisit à Genève, et le remisa chez lui, après quoi il passa le reste de la nuit à courir les champs.

A sept heures, il était au travail. M. Mirion vint le chercher à l'atelier et l'emmena dans son cabinet, où il le pria de vouloir bien lui expliquer sa conduite étrange autant qu'inconvenante. On l'avait cherché la veille comme une épingle. Point de Noirel. A quoi donc monsieur Noirel avait-il employé sa journée?

— J'ai pensé, repartit Joseph avec une sèche ironie, que je serais de trop dans votre fête.

M. Mirion se récria, s'indigna. — Ah ! je vois où le bât te blesse, lui dit-il. Tu nous en veux de t'avoir tenu à la ville pendant quinze jours. Que diable! il faut savoir se plier aux circonstances. Qu'aurait pensé mon gendre ?...

— Si je m'étais permis d'assister à son mariage au rang de famille, interrompit Joseph, j'aurais fait tache. C'est pour cela que j'ai gagné au large.

Cette fois M. Mirion se fâcha tout de bon, traita son ouvrier d'ingrat. Il y eut entre eux une scène assez vive, où l'on se mit presque le marché à la main. Heureusement M. Mirion tenait plus à ses intérêts qu'à ses colères; Joseph lui était trop utile pour qu'il consentît facilement à se priver de ses services. Il rompit les chiens, se contenta de battre froid à l'ingrat quelques jours durant. Le ressentiment de Mme Mirion fut plus vif; elle disait souvent à son mari : — Être allé se promener pendant que notre chère comtesse se mariait! C'est impardonnable. Tu as beau dire, ce garçon n'a point de cœur.

En revanche, les camarades de Joseph, instruits par Servan de ce qui s'était passé et des propos qu'il avait tenus, le regardèrent de meilleur œil et lui firent quelques avances, auxquelles il n'eut garde de répondre. Sombre, taciturne, il travaillait avec acharnement. Il ne remit pas les pieds au cabaret. Cette scène d'ivresse où s'étaient démenties ses longues habitudes de dignité lui avait laissé un souvenir amer et répugnant; il se sentait condamné à ne se point abrutir. Il avait formé un projet, il était résolu à émigrer en Amérique. Il prenait secrètement des informations, lisait des relations de voyages aux États-Unis, et rassemblait sou par sou un pécule suffisant pour payer sa traversée. Peut-être regrettait-il un peu sa bague et ses deux diamans; mais il n'essaya pas de les redemander au Foron.

VI.

Marguerite était mariée depuis près de trois semaines quand sa parfaite amie reçut d'elle la lettre suivante :

« Pardonne-moi, Nelly, d'avoir tardé à t'écrire. Avant de répondre à tes questions, je voulais prendre le temps de me reconnaître un peu. Que les romans sont menteurs! Sache pour ta gouverne que le mariage est un saut périlleux; il faut se jeter dans le gouffre tête baissée, les yeux fermés. Je suis tombée d'un premier, d'un second étage, que sais-je? et je suis tombée sur mes pieds sans me faire de mal. Après cela, tu me demandes si je suis heureuse. J'espère que je le serai. C'est bien quelque chose, n'est-ce pas?

« D'abord j'habite un charmant pays, qui est le vrai centre de la France. Ce qui le prouve, c'est qu'il y a près d'ici un ravissant château qui s'appelle Le Faîte. Le faîte de quoi? Le faîte de tout; on ne peut monter plus haut. C'est agréable de se sentir au centre de quelque chose, de tenir la France dans sa main. Le fait est que nos cours d'eau s'en vont porter de nos nouvelles qui à la Seine, qui à la Loire, qui à la Saône. Mon pays (car il est devenu le mien) est un grand plateau où l'air est excellent à respirer, où l'eau des sources est délicieuse à boire, une eau fraîche, légère. Ce plateau, très accidenté, tout en creux et en bosses, est couvert de bois et de taillis, qu'interrompent des pâturages, des friches, de grands espaces nus où le regard voyage. Les bruyères alternent avec les champs, les ravines avec de frais vallons herbus et moussus; de toutes parts des ruisseaux promènent leur onde claire parmi des joncs et des chênes qui les regardent passer comme des gens qui se trouvent bien où ils sont, mais qui se plaisent à voir cheminer les autres. — Bon voyage! Dieu vous bénisse! — Tu sais que j'ai toujours aimé l'eau à la passion. C'est transparent, on en voit le fond, il s'y passe toute sorte de choses; cela remue, cela change de couleur, cela réfléchit les nuages, cela se donne l'air de causer avec le ciel. Un pays sans eaux, c'est un salon sans glaces. On m'a servie à souhait. Il y a près d'ici une petite sauvagerie avec des étangs qu'on a surnommée la Petite-Écosse. Tu m'en diras des nouvelles quand tu viendras me voir. Moi, ce que je préfère encore à la Petite-Écosse, ce sont nos communaux livrés à la vaine pâture. Rien de plus charmant que ces grandes terres libres et vagues où l'on rencontre à chaque pas des chevaux blancs, errant à leur fantaisie, et des petites filles qui, leur gaule à la main, poussent devant elles des troupeaux d'oies. Dans les premiers jours, mes montagnes suisses et savoyardes me manquaient un peu; j'avais peine à comprendre un pays sans montagnes. Je commence à m'en passer. L'autre matin, je me suis assise sur une grosse pierre au bord d'un champ qui montait doucement devant moi et qu'on était en train de labourer. En levant le nez, je n'apercevais que la crête du champ, où cheminait lentement l'ombre d'un nuage. L'instant d'après, l'attelage et les gens se sont arrêtés sur cette crête pour respirer; je voyais se dessiner sur un ciel d'automne doux et pâle les cornes de la charrue, l'aiguillon du bouvier, les naseaux fumans des bœufs. Une charrue se dessinant sur le ciel, cela ne se voit guère à Genève. Après tout, en les cherchant bien, nous avons nos montagnes, qu'on appelle les montagnes du Morvan, — des taupinières que je ne veux pas surfaire. Au levant, la vue est bornée par une chaîne de collines allongées, surmontées de moulins à vent. Quand je n'ai rien de mieux à faire, je

regarde tourner ces moulins, et mes pensées se mettent aussi à tourner. Si Genevoise qu'on soit, il y a des momens où les pensées tournent.

« J'ai promis de tout te dire. Mon château m'agrée moins que mon pays. Décidément il est trop grand. On m'avait avertie, mais pas assez pour m'épargner le déplaisir de la surprise. C'est un monde que mon château. Nous en habitons une aile, le reste est vide et fort dégradé. Que s'y passe-t-il? Il me déplaît de sentir à côté de moi ces grands espaces muets, ces murailles qui savent des histoires et qui se donnent le mot pour ne rien dire. Je n'ai pu me tenir d'en parler un jour à mon maître et seigneur. — Mais vraiment, m'a-t-il répliqué, je croyais que vous n'aviez peur de rien. — Je lui répondis que je me sentais à la fois très brave et très peureuse, et je crois en effet que je ferais assez bonne figure dans un danger connu; mais l'inconnu m'inquiète... — Qu'est-ce à dire? a-t-il repris en me pinçant la joue droite. A quoi bon s'occuper de l'inconnu?... — Et voilà comme il raisonne. C'est aussi simple que cela.

« Sur d'autres points, j'ai eu gain de cause. Quand nous avons fait pour la première fois le tour de son domaine, il m'a donné carte blanche pour lui présenter mes observations. — Voyons, m'a-t-il dit, ce jardin vous plaît-il?

« — Je ne lui reproche qu'une chose.

« — Quoi donc?

« — C'est que dans votre jardin il n'y a pas de fleurs.

« — Eh bien! qu'est-ce donc que ceci? a-t-il fait en me montrant du bout de sa canne un misérable petit violier mangé du soleil et des pucerons. Il se donnait vraiment l'air de le prendre au sérieux.

« — Un violier! ce n'est pas assez pour faire un jardin. — Il m'a de nouveau pincé la joue droite.

« — Le printemps prochain, m'a-t-il dit, vous arrangerez tout cela comme vous l'entendrez.

« Je me suis permis de lui représenter aussi que son parc était trop touffu, qu'on y avait laissé pousser les arbres comme il leur plaisait, et qu'il leur avait plu d'enchevêtrer leurs branches de manière à former des fourrés où l'on ne voit goutte en plein midi. Il me regardait avec un profond étonnement. — Ah! vous aimez le soleil? me dit-il.

« Ce goût lui semblait bizarre. — Le soleil et l'eau, lui dis-je.

« — Justement nous avons un lac, reprit-il.

« Je ne le chicanai point sur son lac, dont on m'avait fait fête. J'avais la candeur de croire à ce lac, c'est une vilaine mare où les

grenouilles s'ébaudissent. Ceci est une déception; mais j'ai appris depuis longtemps que, si bonne que soit une marchandise, il y a toujours du déchet.

« Je m'arrête à te conter des misères; voici des choses plus sérieuses. Quand nous eûmes achevé le tour du parc, nous nous assîmes sur un banc, en face de la statue d'un commandeur qui n'a plus de nez. — Écoutez-moi, me dit Roger. Je veux vous exposer une fois pour toutes ma façon d'entendre la vie conjugale...

« Écoute, toi aussi, Nelly, et frémis, mais profite. Ce que je vais te rapporter te semblera du dernier terre-à-terre. Que veux-tu? Puisqu'on assure que tôt ou tard il faut devenir raisonnable, peut-être est-il bon de commencer par là, et puisqu'il faut arriver, arrivons tout de suite. On a le plaisir de s'asseoir et de regarder les autres partir, courir, s'essouffler à la poursuite d'une chimère qui court plus vite qu'eux; on leur dit : Pauvres gens, vous en reviendrez et vous finirez, vous aussi, par vous asseoir. Bref, Nelly, je suis décidée à être à la fois très raisonnable, très gaie et très heureuse. Voilà mon programme. — Vous allez me trouver bien prosaïque, me dit M. d'Ornis en tordant selon sa coutume les deux bouts de sa moustache entre ses doigts.

« Je m'empressai de lui répondre qu'on me reprochait à moi-même d'avoir l'esprit un peu lourd, un peu terreux, beaucoup de bon sens et peu de poésie. Cette déclaration le rassura tout à fait. — Il faut d'abord que je vous dise, reprit-il, que j'ai eu l'enfance la plus gâtée, la plus choyée, la plus adulée, la plus caressée et la plus ennuyeuse du monde. Ce n'est pas la faute de mon père, grand homme sec et sombre, qui n'aimait dans ce monde que ses chiens et ses chevaux. Il s'occupait fort peu de moi, ma mère s'en occupait trop. Elle m'adorait, d'abord parce qu'elle me trouvait adorable, ensuite parce que j'avais un frère aîné qu'elle ne pouvait souffrir. Le pauvre garçon avait eu la criminelle pensée de venir au monde avec un pied bot, on n'a jamais pu le lui pardonner. Tout lui était défendu, tout m'était permis. Je profitais de la situation pour faire d'énormes sottises, et c'est lui qui le plus souvent en payait la folle enchère. On le battait, on le mettait en retenue. J'en étais quitte au contraire pour m'entendre dire que le sacrement de la pénitence consiste dans la contrition, la confession, l'absolution et la satisfaction. Je me confessais, on m'absolvait; mais je n'étais ni contrit ni satisfait. J'ai toujours eu l'horreur des sermons, j'aurais mieux aimé les étrivières. Être à la fois adoré et sermonné, si vous n'avez pas passé par là, vous ne pouvez vous représenter ce qu'il y a d'ennuis dans ces deux mots. Ce fut un beau jour pour moi que celui où l'on me donna la clé des champs. On résolut de

m'envoyer à Paris comme les médecins envoient aux eaux les malades dont ils ne savent plus que faire. Paris ne m'amusa pas longtemps, et pour m'affranchir de ma liberté je m'engageai. Me voilà partant comme simple soldat pour l'Afrique, où je gagnai mes galons. Je devins lieutenant en Cochinchine, j'étais capitaine en arrivant au Mexique. Ce sont là les meilleures années de ma vie; mais on me fit un passe-droit; je découvris que je n'avais pas le génie de l'avancement, que les intrigans et les habiles me dameraient toujours le pion, que la capitainerie est un cap difficile à doubler, que capitaine j'étais et que capitaine je mourrais. Cela me dégoûta du métier, je pris ma retraite. Quand je revins ici, mon frère était mort depuis longtemps et mon père depuis deux ans. Je retrouvai ma mère, qui avait renoncé à me sermonner, mais qui m'adorait plus que jamais. Je lui en suis fort obligé et je l'aime beaucoup; toutefois nous n'avons pas grand'chose à nous dire. Bref, je m'ennuyais...

« — Et un matin, interrompis-je, pour vous désennuyer, vous résolûtes de vous marier.

« — J'y pensais depuis deux ans, reprit-il. Le difficile était de trouver une femme à ma convenance. Foin des femmes à chiffons et de ces petites-maîtresses qui ne peuvent faire le tour d'un parc sans tomber en pâmoison! Je suis né marcheur, et mes jambes n'eurent jamais plus de quinze ans; elles avalent les grands chemins. Or j'estimais que le mariage n'est rien s'il n'est la plus charmante des camaraderies, et j'entendais que ma femme fût pour moi un parfait camarade, qu'elle fût de moitié dans tous mes plaisirs, qu'elle se promenât avec moi, qu'elle courût les bois avec moi, qu'elle chassât avec moi, qu'elle pêchât la truite avec moi, qu'elle jouât au billard avec moi...

« — Dieu soit loué! m'écriai-je. Je fis ce jour-là deux carambolages de suite, et vous avez dit : Voilà celle que cherchait mon cœur.

« Il passa sa main sur ma tête en me disant : — Soyez sûre que les cheveux que voici y furent bien pour quelque chose... Mes idées vous plaisent-elles? ajouta-t-il. Acceptez-vous ce menu?

« — Tôpe là, mon camarade! lui dis-je en lui tendant la main. Il la prit et la serra très fort.

« Quelles courses nous avons faites, Nelly! J'ai bon pied, comme tu sais. J'allais, j'allais, brassant bravement la poussière des grands chemins ou escaladant des sentiers rocailleux et sautant de pierre en pierre. Roger me regardait avec admiration, ce qui m'inspirait un orgueilleux contentement de moi-même. Il nous est souvent arrivé de nous arrêter à midi sous la tonnelle d'un cabaret et d'y

manger de bel appétit une omelette au lard et au cerfeuil que nous arrosions d'un bon vin rouge. L'autre jour, j'avais mal au pied. Il a froncé le sourcil, il n'admet pas qu'on ait mal au pied. Ce qui me plaît moins que nos promenades, ce sont nos parties de chasse; il y a du sang répandu. Mes bons jours sont ceux où nous revenons bredouille. Ne crois pas du reste que j'aie le plus petit meurtre à me reprocher; je regarde, et c'est encore trop. Il y a, Nelly, un lièvre qui me doit un fameux cierge. Diane avait perdu sa trace et aboyait après lui dans un bois où il n'était pas. Tout à coup je le vois sortir d'un fourré et traverser à toutes jambes une clairière en pente, au haut de laquelle j'étais assise. Comme il venait de disparaître, Roger me cria : — Il a dû passer par ici. L'avez-vous vu? — Je n'ai rien vu du tout, — lui répondis-je. Toi qui prétendais, Nelly, que je ne sais pas mentir!... Et voilà comme au château d'Ornis les jeunes mariés passent leur lune de miel. Tu diras qu'il y a lune et lune. Je m'accommode très bien de la mienne.

« Il y a pourtant une ombre au tableau. J'ai une belle-mère qui n'aime pas sa bru; ceci bien entre nous, Nelly. Je te confesserai que M[me] d'Ornis n'a pas la figure la plus avenante du monde. Ses traits, son regard, sa voix, tout est pointu. Ce qui est fâcheux, c'est qu'avec l'âge sa dévotion a tourné à l'aigre. Une religion acide est une terrible chose. Roger m'avait prévenue qu'elle voyait son mariage avec un extrême déplaisir. Elle l'adore; je le lui prends, elle est jalouse, c'est tout simple. S'il n'y avait que cela... Le mal est qu'il y a plus, et qu'elle ne peut me pardonner d'être une bourgeoise, et, ce qui comble la mesure, une protestante. Sans vouloir entendre à aucun arrangement, elle a vidé les lieux et s'est établie à l'autre bout du village, dans un chalet qui est à elle.

« Cependant on ne s'est pas brouillé. Le surlendemain de mon arrivée, nous fûmes lui présenter nos devoirs. Je suis brave, je faisais bonne contenance. Elle nous fit dire qu'elle était à sa toilette. Roger répondit que nous attendrions. Elle paraît enfin, traverse le salon, tend la main à son fils, et quand je dis la main, elle ne lui en donna que deux doigts. Il me présente, elle n'a pas l'air de me voir, et s'arrangeant de manière à me tourner le dos, pliant et dépliant son éventail, elle se met à lui conter, à cet éventail, que le matin même, par un hasard miraculeux, elle avait sauvé la vie à un moineau que sa chatte s'apprêtait à croquer... La chatte et le moineau, le moineau et la chatte, et l'éventail qui allait toujours son train, c'était drôle, mais ce n'était pas gai. Enfin, regardant la pendule : — Il faut que je vous quitte, c'est l'heure d'aller à l'église. — Et daignant cette fois me lorgner du coin de l'œil : — Voilà des sujétions que ne connaissent pas les femmes sans religion...

« Sans religion! Je suis donc une femme sans religion? Je croyais, moi, que la religion, c'est de causer de temps en temps avec le bon Dieu, c'est de lui confesser qu'il est grand et qu'on est petit, de l'interroger jusqu'à ce qu'il réponde, de sentir qu'il est là, qu'il s'approche de vous, qu'il vous est de quelque chose, et de lui ouvrir son cœur, après l'avoir nettoyé et purifié, en disant à celui qui est tout : Seigneur, entrez! le logis est petit; mais on tâche de le bien tenir. Puissiez-vous n'y trouver rien qui vous déplaise!... Sans religion! Que l'intolérance est bête, Nelly! Est-ce que le bon Dieu n'est pas à tout le monde? Est-ce qu'il ne comprend pas toutes les langues, jusqu'au bégaiement, au silence même de ces cœurs empêchés qui ne savent pas parler?

« Mme d'Ornis tient évidemment à garder quelques formes. Elle vint nous rendre notre visite. J'étais sortie. Je ne sais si elle recommença l'histoire du moineau; mais Roger lui dit : — C'est donc un parti-pris? Vous êtes décidée à ignorer à jamais que j'ai une femme, et qu'il serait convenable de me demander de ses nouvelles? — Elle lui répondit : — Je pensais entrer dans vos vues. Vous menez votre femme au cabaret, vous n'oseriez la présenter à nos amis. — Il se fâcha tout rouge; elle s'excusa, tâcha de l'amadouer; j'ignore la suite de cet entretien. J'en ai su le commencement par Fanny, ma femme de chambre, qui était entrée au salon pour y allumer du feu, et que Roger se hâta de renvoyer. C'est une brave fille que j'ai amenée de Genève et qui m'est toute dévouée; on ne peut m'effleurer avec le bout d'une épingle sans qu'elle crie comme si on la poignardait. Je ne l'écouterai plus, c'est bien assez de ce qu'on entend soi-même.

« Roger ne me rapporta point cette petite scène; seulement le soir il me dit : — Je crois que nous ferions bien de donner une soirée, un gala. Cela m'ennuie d'avance à périr; mais il faut payer sa dîme aux bienséances du monde. Une fois quitte, serviteur! — Je compris qu'il avait sur le cœur le défi de sa mère, qu'il tenait à prouver qu'il ne cachait pas sa femme. Je hasardai quelques objections, il eut réponse à tout, et avant-hier au soir, ma mignonne, le château d'Ornis était illuminé pour recevoir les châteaux d'alentour. J'avais tout arrangé moi-même, et tout, je t'assure, était bien arrangé. Je passai deux heures à ma toilette, c'est un aveu que je te dois; pour la première fois, je me sentais coquette. Nos invités vinrent tous; Roger est un de ces hommes à qui l'on craint de déplaire, et puis le monde est si curieux! Ma belle-mère en arrivant daigna m'apercevoir, et franchement elle éprouva une certaine surprise qui lui fut moins agréable qu'à moi. Elle se remit bien vite et fut s'asseoir sur un sopha, aussi loin de sa bru que possible.

Les hommes se montrèrent courtois, respectueux, empressés; les femmes avaient des airs ou sucrés, ou pincés, ou aigres-doux, ou protecteurs, qui me paraissaient bien étranges. Elles s'assirent en demi-cercle autour de ma belle-mère, affectant de la traiter comme la vraie, comme l'unique maîtresse de la maison. Ces messieurs se tenaient debout près de moi. J'étais gaie, et les complimens allaient leur train. Soudain j'entends une voix aigre qui dit : — Il faut vous adresser à ma bru; sans doute elle pourra vous répondre.

« Je me lève, je m'avance au milieu du cercle des dames. — De quoi s'agit-il, madame?

« — Il s'agit de bédanes, madame. Qu'est-ce qu'un bédane?

« — Le bédane est un ciseau à entailler le bois.

« — Et qu'est-ce qu'une gouge, madame?

« — La gouge, madame, est un ciseau à fer cannelé; mais à propos de quoi, madame?...

« — A propos de ceci, madame. La marquise du Rozan a un fils qui s'amuse à menuiser, et qui lui demande des gouges et des bédanes. Elle avait besoin d'un éclaircissement.

« Cette marquise du Rozan, qui était assise en face de moi, est une grue dont le grand-père, assure-t-on, était un riche quincaillier de Marseille. Voilà donc cette grue qui lève le cou et me dit :

« — Comme vous seriez bonne, comtesse, si vous consentiez à donner à mon fils quelques conseils! Il est d'une maladresse!

« Mon naturel est d'être une bonne fille, Nelly; je sens que c'est une pente fatale. Cependant tous ces yeux braqués sur moi me rendirent méchante, et je répondis : — Des conseils! il en faudrait beaucoup. La menuiserie est un art très compliqué. C'est plutôt fait d'apprendre à vendre de la quincaille.

« Elle rougit jusqu'au blanc des yeux, et fit le plongeon sous son éventail. Les femmes tinrent leur morgue, ma belle-mère se mordit les lèvres, les hommes riaient sous cape, et moi, je m'en voulais d'avoir parlé trop vite; mais on ne rattrape pas un mot. Après cela, la soirée se passa le mieux du monde. Nous avions fait venir une musique ambulante; la sauterie commença et dura jusqu'au matin.

« Voici le mal, Nelly; ces mots malsonnans de gouges et de bédanes ont été entendus de Roger. Il croit à une impertinence préméditée, à un complot, et j'ai eu beau lui représenter que certaines choses n'ont pas d'autre importance que celle qu'on y met; il alla trouver hier Mme d'Ornis, et il eut avec elle une explication orageuse qui a presque fini par une rupture. J'ai peine à en prendre mon parti, et j'ai formé le projet de tenter une démarche auprès de Mme d'Ornis. Qui sait si je ne réussirai pas à l'apprivoiser? Après m'avoir renvoyée bien loin, Roger m'a donné carte blanche, et me

voilà prise au mot. Je ferai tout à l'heure cette visite, qui d'avance me donne beaucoup d'émotion. Adieu, ma chérie, je mets mes gants et mon chapeau et m'en vais de ce pas dans la caverne du lion. Si le lion me mange, tu feras des vers sur ce beau dévoûment. En fais-tu toujours? Autrefois ils clochaient un peu, au dire du professeur Bourdon; mais en grandissant, ils auront appris à marcher.

« *Post-scriptum.* — Ai-je bien fait? ai-je mal fait, Nelly? Je n'en sais rien; mais il faut que je te raconte cette histoire.

« J'ai souvent remarqué que rien n'arrive comme on pensait. Je m'attendais à être reçue comme un chien dans un jeu de quilles ou à n'être pas reçue du tout, ce qui eût beaucoup simplifié la conversation. Que j'étais loin de compte! Voilà une femme qui s'avance à ma rencontre jusqu'à la porte de son salon. — Bonjour, ma belle. J'ai été méchante l'autre soir, mais vous avez eu les rieurs pour vous. Cela vous était bien dû; vous étiez jolie comme un ange. Touchez là. »

« Et à ces mots elle me tend la main. Tu juges de mon ébahissement. Je pris sa main et je lui dis :— Cela se trouve bien, madame, car j'étais venue pour vous dire que j'étais toute disposée à vous aimer et pour vous demander si en faisant un petit effort il ne vous serait pas possible de m'aimer un peu. — Oh! pour cela, répliqua-t-elle, c'est beaucoup me demander.

« — Bah! repris-je, comme disent les Turcs, Dieu est grand. Avec le temps, cela viendra.

« A ce mot de Turc, elle fronça le sourcil. — N'est-il pas permis à une femme sans religion, lui dis-je en riant, de citer les Turcs?

« — Ne parlons pas de ces choses-là, répliqua-t-elle d'un ton sec, ou n'en parlons que sérieusement. Si je pouvais espérer qu'un jour...

« — Voilà ce que je n'ose vous promettre, interrompis-je; mais je tâcherai de vous prouver que je vous suis toute dévouée, et vous découvrirez que je suis bonne à vivre.

« Et ce disant je portai à mes lèvres sa main, que je tenais toujours dans la mienne. Il m'en coûta, Nelly. Elle me regardait et semblait se consulter. Remarque que nous étions restées debout sur le seuil de la porte, moi dans le corridor, elle dans le salon. Elle prit son parti, et d'un air presque souriant : — Entrez, ma toute belle, et asseyez-vous.

« Elle m'avança un fauteuil, mit un coussin sous mes pieds; puis elle sonna, fit apporter du sirop de framboises et une confiture aux oranges qu'elle prépare elle-même. J'admirais pendant ce temps la sûreté, la précision de tous ses mouvemens; elle n'en fait point d'inutiles, ses bras et ses jambes savent leur métier, vont droit au

but, et je ne sais vraiment à quoi lui sert sa béquille, qui ne la quitte pas. J'admirais aussi la simplicité élégante de sa toilette. Il y aurait plaisir à la regarder, s'il n'y avait là-dessous le pointu qui gâte tout.

« Elle se mit à me parler de la Suisse, des Alpes et d'un voyage qu'elle y fit il y a vingt ans. Elle parlait bien, en personne qui sait voir, qui n'oublie rien. Elle a plus d'esprit que moi, Nelly, et j'aurais beaucoup de choses à apprendre d'elle; mais ses préjugés! Dès qu'on y touche, elle ne raisonne plus, ne veut plus entendre à rien. Frappez, cognez, elle n'ouvrira pas. En l'écoutant, je la comparais à une maison dont la façade est bien éclairée; mais de l'autre côté il n'y a qu'un grand mur sans portes ni fenêtres, et ce grand mur croit qu'il n'y a rien devant lui parce qu'il ne voit rien.

« Pendant une demi-heure nous avons causé tranquillement, presque gaîment. Le lion ne m'avait pas mangée; il me semblait même qu'il commençait à s'apprivoiser. Je voulus partir sur cette bonne impression. Comme je me levais, elle me fit rasseoir en me disant : — Vous êtes trop pressée, madame.

« Et tout à coup : — Vous avez été bien aimable, ma chère, de venir me voir. Vous me paraissez disposée à comprendre les choses et les gens. Les vieilles femmes tiennent à leurs habitudes. Mon fils a quarante-cinq ans, j'étais à mille lieues de m'imaginer qu'il songeât à se marier. J'avais compté sans les miracles qu'opèrent deux beaux yeux. Je vous ai cédé la place. C'est une grosse affaire à mon âge qu'un déménagement. Je vous en ai voulu, et j'ai eu le tort de vous le laisser voir. Sans rancune, n'est-ce pas?... Et tenez, puisque vous êtes ici... Mon fils a la tête si chaude! Hier il m'a fait une scène inouie. Vous, ma belle, vous êtes gentille; on peut s'expliquer avec vous. Je vous dirai donc que j'aurais pris plus facilement mon parti de l'événement, si j'avais cru que mon fils eût la moindre vocation pour le mariage. Faire de Roger un mari! ce serait un vrai tour de force. Si vous y parvenez, grand bien vous fasse! C'est un vieux garçon; il est plein de manies. Et voyez plutôt! A quoi lui sert sa femme? Il la mène à la chasse et au cabaret. Comment pouvez-vous souffrir qu'il compromette ainsi votre dignité? Il est amoureux de vous; mais son amour n'est pas respectueux, et l'amour passe, il n'y a que le respect qui reste. Ma chère, je vous parle très sérieusement, ne vous prêtez pas à tous ses caprices. Vous ne savez où cela vous mènera. Mon Dieu! il y a beaucoup de ma faute dans ce qu'il est, et je vous fais mon *peccavi;* je l'ai terriblement gâté. Il aurait besoin d'être gouverné; tâchez de prendre de l'empire sur lui et d'être raisonnable pour deux. Passe encore s'il n'avait que des manies! Il est d'une violence d'humeur extrême. Vous

ne vous en apercevrez que trop tôt. Je pourrais vous citer des traits... Il s'était lié intimement avec un certain marquis de Raoux, honnête homme selon le monde, mais selon moi assez triste sire, galantin, bravache, grand buveur et joueur effréné. J'étais désolée que Roger trouvât quelque charme dans la société de ce brelandier. Que voulez-vous? Raoux avait servi; on mettait en commun ses souvenirs et ses chansons de corps de garde. Voilà qu'une nuit, comme il venait de quitter mon fils, ce Raoux est tué raide d'un coup de feu par un malandrin embusqué au bout d'un pont. Fâcheux accident, je le veux bien; mais après tout ce n'était que Raoux. Mon fils entra dans un désespoir que vous ne pouvez vous figurer, comme si le défunt eût été la perle des hommes, un trésor d'honneur et de vertu. C'était à croire qu'il en deviendrait fou, et pour vous prouver que la folie n'était pas loin... Il avait un cheval de selle qu'il chérissait comme la prunelle de ses yeux; il l'avait payé huit mille francs. Son cheval et Raoux, Raoux et son cheval étaient ses deux idolâtries. Le lendemain de l'assassinat, il s'arme d'un fusil à deux coups, entre dans l'écurie et brûle la cervelle au pur-sang. Que vous semble de cette façon d'honorer les mânes de Raoux? Vous conviendrez que c'est le trait d'un esprit mal réglé, qu'il est bon d'y prendre garde... Et voyez, il se connaît, il a peur de lui-même. Bien qu'il ait le caractère peu liant, il ne peut souffrir la solitude, il désire avoir toujours quelqu'un auprès de lui, comme s'il voulait mettre un écran entre lui et ses lubies. Tant que Raoux a vécu, Raoux lui suffisait. N'ayant plus Raoux, il a pensé à se marier. Un Raoux qui est une jolie blonde, c'est en vérité une bonne affaire... J'ai tenu, ma mie, à vous conter ces petits détails pour que vous sachiez où vous en êtes. Il est bon que vous n'ignoriez point que dans ses heures de mélancolie votre mari est capable de brûler la cervelle à un pur-sang qu'il adore. Un bon averti en vaut deux. C'est à vous de le surveiller et de le gouverner.

« Cette longue harangue fut prononcée d'une voix sèche et sinistre qui m'égratignait les oreilles. J'aurais voulu l'interrompre dès le premier mot; je ne trouvais rien. Ce que c'est que de nous, Nelly! En venant à cette entrevue, je m'étais fait la leçon, je m'étais préparée à m'entendre dire des duretés, à les essuyer de bonne grâce; mais j'étais loin de m'attendre à cette étrange sortie d'une mère contre son fils, et j'étais prise au dépourvu. J'éprouvais une inquiétude, un malaise, un chagrin, qui allaient en croissant de minute en minute. Immobile à ma place, je suis sûre que j'avais l'air gauche et empêtré d'une petite pensionnaire, ou, pour mieux dire, l'air d'un pauvre oiseau ensorcelé par le regard d'un basilic. J'aurais voulu m'enfuir, et je restais là, j'écoutais, il me sem-

blait que j'avalais du poison, que je le sentais courir dans mes veines. Il n'entrait dans cette chambre, dont les rideaux étaient tirés, qu'un faible rayon de jour, et ce rayon tombait sur mon visage. Mme d'Ornis devait y lire mon trouble; peut-être en triomphait-elle secrètement. Quand elle eut fini, j'eus la force de me lever et de lui dire : — Si vous avez voulu m'épouvanter, madame, vous n'y avez pas réussi. — Je lui dis cela d'un ton dégagé, presque hautain. J'étais comme ces enfans qui chantent quand ils ont peur.

« Elle me répondit tranquillement : — Moi, vous épouvanter! mais vous me faites l'effet d'une petite personne très aguerrie, à qui on peut dire la vérité sans courir risque de l'incommoder.

« — D'ailleurs, repris-je, je ne vois rien de si effrayant dans cette histoire de cheval... — Et j'ajoutai : — Si jamais on m'assassine, je trouverai charmant que Roger brûle la cervelle à son billard.

« Elle me reconduisit jusqu'à la porte du salon. — Allons, allons, me dit-elle, je vois bien que je vous ai mis la puce à l'oreille. Rien n'est plus dangereux que la fausse sécurité. Adieu, ma toute belle. Vous savez maintenant le chemin; toutes les fois que vous voudrez causer, nous causerons.

« Quelle pauvre tête je suis, Nelly! Je m'étais promis, si j'étais battue, de me retirer du moins en bon ordre, et malgré ma crânerie, ma retraite ressemblait à une déroute; il me semblait que cette déroute allait aboutir à une catastrophe, qu'en sortant de cette maison j'allais trouver un malheur qui montait la garde à la porte. Enfin me voilà dehors; j'ouvre les yeux, je respire. Le ciel était bleu, un beau soleil d'automne éclairait le jardin, un rosier fleuri étendait vers moi une de ses branches pour me la faire sentir. Voilà la catastrophe! Mon malaise, mon trouble, se sont dissipés comme par enchantement. Je regardais le soleil, je regardais les roses, et toute ma confiance me revenait, je me disais que ce trésor n'est pas à la merci des caquetages suspects d'une vieille femme jalouse et haineuse.

« A mon retour, Roger m'interrogea. Mes réponses furent véridiques; mais, si je n'inventai rien, je choisis, — j'escamotai la harangue tout entière. A toi je dis tout. Il est si bon d'avoir quelqu'un à qui l'on dit tout! Adieu, ma chérie. Avant de te marier, prends des informations sur ta belle-mère. Je te souhaite un ciel tout bleu, — rien que du soleil et des roses. »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LA

MARINE D'AUJOURD'HUI

II.

L'AMIRAL BRUAT ET LE GÉNÉRAL PÉLISSIER.

I.

Les Anglais n'avaient pas été sans influence sur la nomination du nouveau commandant en chef (1). Il fallait donner un gage à la bonne entente ainsi rétablie. On reprit cette expédition de Kertch à laquelle nos alliés paraissaient attacher un vif intérêt, et dont l'avortement leur avait causé un extrême dépit. Le plus grand service que nous aient rendu les Anglais pendant la campagne de Crimée, — je ne parle pas des services politiques, — c'est d'avoir constamment éclairé notre route. Grâce aux renseignemens qu'ils se procuraient à tout prix, nous n'avons que rarement marché à l'aveugle. En partant pour Kertch, nous avions déjà des plans très exacts du détroit de Jénikalé et de la mer d'Azof. Le point de débarquement était fixé. La seule incertitude qui planât sur l'expédition provenait de l'ignorance où nous étions encore des dispositions des Russes et de l'effectif des troupes qu'ils comptaient nous opposer. Quelle résistance allaient rencontrer nos soldats? Ne nous exposions-nous pas à créer un second centre d'opérations qu'il faudrait approvisionner de la mer et alimenter par de constans renforts? C'étaient là des réflexions qu'il eût fallu faire avant le départ. Quand le mo-

(1) Voyez la première partie dans la *Revue* du 15 juillet.

ment de débarquer fut venu, il n'y avait plus qu'à s'étourdir, et on s'étourdit en effet. Les avisos reçurent les troupes qu'avaient transportées les vaisseaux; les embarcations les prirent à leur tour et les jetèrent, au nombre de 3,000 hommes environ par voyage, sur la plage de la baie de Kamish (1).

Je n'oublierai jamais l'aspect riant de cette petite anse. On marchait à travers les sauges et les lavandes, dont le soleil de mai avait éveillé les parfums; l'air était imprégné de senteurs aromatiques. Quel contraste avec cette atmosphère nauséabonde de Kamiesh, où l'on vivait au milieu des carcasses flottantes des bestiaux morts, où la brise de terre n'apportait du plateau d'Inkermann que l'exhalaison des cadavres! De la plage de Kamish au sommet de la colline, le terrain s'élevait en pente douce. Une villa toute blanche, fraîche et proprette comme ces constructions auxquelles l'ouvrier vient de mettre la dernière main, couronnait la hauteur. Avec son air de jeunesse et ses bosquets naissans, elle était, à elle seule, toute la gaîté du paysage; mais la guerre allait passer par là, et la pire de toutes les guerres, celle que font des armées coalisées. La charmante villa ne fut pas détruite, elle fut saccagée. Quand nous y pénétrâmes, nous n'y trouvâmes plus que des meubles brisés, des malles dont le contenu avait été répandu sur les parquets. Un blessé, vêtu de la longue capote grise des soldats russes, était accroupi dans un coin; il avait été frappé à la poitrine d'un coup de baïonnette. Je le fis transporter à l'ambulance; la pâleur de la mort était déjà sur son front. Le médecin voulut sonder la plaie. Le blessé écarta doucement la main qui allait lui infliger une souffrance inutile. Son regard, à la fois résigné et suppliant, se fit aisément comprendre. Il ne demandait à ses ennemis que la faveur de mourir en paix. Des monceaux de cadavres, des amas de blessés gémissant ou râlant sur le champ de bataille, peuvent laisser jusqu'à un certain point l'âme insensible. La pitié ne sait où se prendre au milieu de ces débris sans nom, et l'individualité humaine disparaît en quelque sorte dans cette fourmilière écrasée. Ce ne sont plus des hommes qu'on a sous les yeux; c'est bien de la chair à canon. Rien ne vient réveiller dans ce spectacle horrible le sentiment de notre importance et de notre immortalité. Sous ce rapport, l'aspect des champs de bataille est malsain. Il en est autrement, si nous découvrons à l'improviste, sous quelque buisson, dans un pli de terrain, un cadavre raidi par la convulsion dernière. L'idée de la souffrance, de la lutte suprême, du deuil des amis et des parens, vous saisit à

(1) Il ne faut pas confondre la baie de Kamish, située à l'entrée du détroit de Kertch, avec le port de Kamiesh, que nous occupions à l'extrémité de la presqu'île Chersonèse.

l'instant; vous vous sentez ému d'une compassion soudaine. En face de cette mort isolée, vous comprenez tout le prix de la vie et instinctivement vous avez maudit la guerre. Les plaines ensanglantées de l'Alma et d'Inkermann ne m'ont pas causé l'émotion que j'en attendais. Je n'ai pu oublier encore le spectacle du soldat mourant de la baie de Kamish.

Les Turcs avaient les premiers escaladé la colline; les Français et les Anglais ne tardèrent pas à les suivre. Ils trouvèrent le plateau dégarni; les vedettes russes s'étaient empressées de battre en retraite. Une heure après, les batteries d'Ak-Bournou qui défendaient l'entrée du détroit sautaient en l'air. Les Russes ont la manie d'élever à grands frais des ouvrages formidables et de les détruire sans les défendre, souvent même avant qu'on ait songé à les attaquer. Les avisos alliés s'élancèrent dans la passe devenue libre et se portèrent vers Jénikalé. Pendant ce temps, le débarquement des troupes, des chevaux et de l'artillerie continuait; il dura toute la nuit. Au point du jour, l'armée se mit en marche; elle ne fit que traverser Kertch, évacué par l'ennemi. On s'attendait à rencontrer une vigoureuse résistance à Jénikalé; une ligne de bâtimens embossés occupait toute la largeur du détroit, des ouvrages récens s'appuyaient à un vieux château qui leur servait de réduit. Cet appareil menaçant s'évanouit comme un fantôme. A l'approche de nos troupes, les batteries volèrent en éclats, les navires s'abîmèrent dans les flots. Les Russes étaient depuis longtemps sur la route de Kaffa. Nous n'eûmes à lutter que contre l'incendie. A la porte d'une poudrière, on trouva un Tartare ivre-mort, endormi la mèche à la main. Si cette brute eût accompli son œuvre, Jénikalé ne nous aurait livré que des décombres.

Nous ne devions pas nous arrêter à l'entrée de la mer d'Azof; mais, pour y pénétrer, il fallait des navires d'un faible tirant d'eau. Les plus chétifs navires suffisaient heureusement pour répandre l'alarme jusqu'aux bouches du Don. Les villes de Berdiansk, de Marioupol et de Taganrog n'avaient pris aucune précaution pour repousser une attaque; elles vivaient sur la foi des défenses que nous venions de forcer. Ces immenses greniers se trouvaient, par la chute d'Ak-Bournou et de Jénikalé, à notre merci. Des cosaques irréguliers accoururent pour se joindre aux milices; ils arrivèrent au moment où nous nous retirions. La flottille anglo-française avait en quelques jours détruit des approvisionnemens qui auraient pu préserver l'Europe entière de la famine.

Cette expédition fut vivement menée. Elle devait être sans résultat. Si l'on eût du même coup occupé la flèche d'Arabat et détruit sur la Mer-Putride le pont de Tchongar, on eût intercepté

deux des routes par lesquelles se ravitaillait Sébastopol. Par la route intérieure, les *arabats* y auraient encore amené des munitions et des vivres. Aucun empire n'a, au même degré que la Russie, la puissance du transport; c'est un héritage des Huns et des Scythes. Après avoir eu le médiocre avantage d'exciter quelques clameurs contre l'imprévoyance du gouvernement russe, clameurs bientôt étouffées par la haine qu'inspirèrent nos ravages, nous nous trouvâmes embarrassés d'une occupation qui devenait sans but. Il fallut laisser à Jénikalé un corps de troupes et une station navale, élever des retranchemens, maintenir des communications difficiles et constantes avec Kamiesh. La question capitale n'avait pas avancé d'un jour. La marine venait, il est vrai, de montrer une fois de plus sa décision et son activité; mais à la guerre, surtout dans une guerre aussi sérieuse que celle où nous étions engagés, les considérations d'amour-propre devraient être toujours secondaires : il n'y a que les grandes opérations concentrées qui réussissent. Les coups d'épingle irritent une puissante nation, ils ne la réduisent pas. Quel profit matériel pouvait-on attendre d'une campagne qui privait les armées alliées, au moment d'un effort décisif, de 12,000 hommes auxquels l'ennemi ne daigna pas même opposer un régiment? Quel profit moral pouvait-on s'en promettre, quand un signal resté célèbre dénonçait en ces termes la conduite des alliés que nous avions imprudemment couverts de notre drapeau : « *the Turks are plundering and murdering in Kertch*; les Turcs se livrent au pillage et au meurtre dans Kertch? » L'agitation des esprits engendre souvent en campagne plus d'une combinaison qui s'impose, alors même que le chef intérieurement la désapprouve. Cette agitation, il ne faut pas s'y tromper, n'est qu'un des modes du découragement. De tous les murmures qui peuvent importuner et troubler le commandement, c'est assurément le plus funeste.

Si nous disséminions nos attaques, les Russes tombaient dans un autre travers; ils ne résistaient sur aucun point. Au seul bruit d'une démonstration dirigée contre Anapa, ils avaient ruiné les fortifications de cette place, et n'avaient pas hésité à livrer toute la côte de Circassie aux Tcherkesses. Nous vîmes les principaux chefs de ces tribus guerrières lorsque, après avoir assuré l'occupation de Kertch, nous nous présentâmes devant Anapa; c'est le plus bel échantillon de la race humaine que j'aie rencontré. Un corps souple et nerveux, des extrémités délicates, des traits accentués sans dureté, formaient un ensemble où la majesté le disputait à la force. On avait peine à comprendre que cette race d'un ordre si supérieur fût destinée à subir le joug étranger; mais l'islamisme l'avait tenue en dehors des progrès de la civilisation, et elle devait fatalement

succomber. Si elle n'avait pas subi cette influence délétère, si elle avait eu les initiateurs que Pierre le Grand attira en Russie, ce n'est pas son indépendance qu'elle eût conservée, c'est l'empire du monde qu'elle eût disputé aux races latines et aux races germaines.

L'aspect fier et martial des Tcherkesses d'Anapa pouvait éveiller nos sympathies; il ne pouvait nous faire illusion : nous n'avions sous les yeux que les ruines d'une nationalité. Le drapeau russe ne devait pas tarder à reparaître sur les rives de la Mer-Noire, l'armée de Mouravief s'apprêtait à prendre en Asie une éclatante revanche des revers que nous préparions en Europe à l'armée du prince Gortchakof. Incapables de tenir la campagne contre des troupes qui leur étaient infiniment supérieures, les Turcs, auxquels était confiée la défense des provinces asiatiques, avaient été contraints de se renfermer dans Kars. Omer-Pacha ne nous prêtait devant Sébastopol qu'un concours humilié et par cela même stérile; il réclamait à grands cris une situation plus digne de la haute réputation qu'il s'était acquise au début de la guerre. C'était en Asie qu'il voulait aller. Il représentait qu'il était insensé de jouer le rôle d'assiégeant en Crimée quand on laissait écraser, sans leur porter secours, des provinces entières qui ne demandaient qu'à rentrer sous l'autorité du sultan. Les Anglais, qui sont une puissance asiatique tout autant qu'une puissance européenne, prêtaient une oreille complaisante à ces observations. Nous les accueillîmes avec moins d'intérêt; nous n'avions jamais eu, il faut le confesser, une foi bien vive dans les destinées de l'empire ottoman. La dernière de nos préoccupations était de lui restituer sa grandeur. On n'écouta donc Omer-Pacha que trop tard. Quand on rendit au sultan la libre disposition de ses troupes, on ne fit que priver les armes ottomanes de l'honneur de contribuer à la prise de Sébastopol; on ne sauva pas la ville de Kars. Omer-Pacha n'était pas assez fort pour marcher directement à l'ennemi; il se perdit en manœuvres, et ne réussit même pas à détourner l'attention du général Mouravief. Cet échec, qui précéda de quelques mois à peine la conclusion de la paix, devait peu toucher la France. Il y avait longtemps que pour elle tout l'intérêt de la guerre était dans le résultat du grand siége. Grâce à l'énergique impulsion imprimée aux travaux par le général Pélissier, Sébastopol allait tomber avant Kars.

II.

Le nouveau commandant en chef de l'armée dè Crimée n'avait pas perdu de temps. Investi du commandement le 19 mai 1855, il ne s'était pas contenté, dès le 23, de faire embarquer 12,000 hommes

pour Kertch; il avait prescrit le même jour un assaut général sur les embuscades qui menaçaient notre gauche. Notre départ de Kamiesh avait été éclairé par les lueurs d'un combat formidable; plus de 1,000 hommes étaient restés sur le terrain. Le lendemain, retour offensif des Russes; nouvel effort de notre part, le sang coule à flots. Nous nous sommes rapprochés d'une centaine de mètres de la ville. Entre Kertch et Kamiesh s'échange un premier bulletin de victoire. Le succès du 23 mai n'était cependant qu'un des épisodes de cette guerre de chicanes nocturnes que nous faisions depuis huit mois. Le général Pélissier méditait un coup plus audacieux. Le 8 juin, vers quatre heures du soir, l'armée sort de ses tranchées et marche sur le Mamelon-Vert. A cet assaut inattendu, l'ennemi se trouble; son tir n'a pu arrêter nos colonnes. Une masse irrésistible envahit la hauteur. L'élan de nos troupes est tel qu'elles eussent en ce jour emporté Malakof, si l'on eût osé prévoir jusqu'où pourraient aller la surprise et la consternation des Russes. Quelques enfans perdus ont seuls, au mépris des ordres donnés, franchi l'enceinte que personne ne devait dépasser. Ils sont ramenés par les Russes. Une explosion soudaine ajoute à l'effroi qu'apportent avec eux ces fuyards. « L'ouvrage, s'écrie-t-on, est miné! » Les vainqueurs n'essaient plus de garder leur conquête; ils se précipitent en désordre vers nos tranchées. Les réserves heureusement sont prêtes, elles s'avancent, et sous une grêle de boulets et d'obus retournent contre l'ennemi les retranchemens du Mamelon-Vert. Nous avons eu cette position au prix de 2,500 hommes; un cheminement méthodique nous aurait coûté davantage.

A ces deux attaques résolues et rapides, qui venaient de se succéder dans le court intervalle de quinze jours, les Russes durent s'apercevoir que notre système de guerre s'était profondément modifié. Notre faute à nous fut de ne pas comprendre que l'ennemi allait désormais se tenir sur ses gardes, que nous ne retrouverions pas deux fois l'avantage inhérent à un brusque changement d'allures. Les souvenirs de la guerre de la péninsule auraient pu nous rendre plus circonspects. Rarement nous y avions attaqué l'ennemi dans ses positions sans être repoussés; mais parce que nous avions, après huit mois d'approches régulières, surpris les Russes par la plus imprévue des audaces, nous crûmes que nous allions désormais enlever tous les retranchemens à la baïonnette. Nous nous préparions une cruelle déception.

L'expédition de Kertch était rentrée à Kamiesh; tout semblait nous sourire : encore un effort, et Sébastopol était à nous. Malakof devait être attaqué au point du jour. Le concours de la marine n'avait point été demandé; cependant nos vaisseaux étaient prêts, et

nous nous tenions attentifs. Dans la nuit du 17 au 18 juin, le canon ne cessa de gronder. A trois heures du matin, la fusillade se fit entendre; elle prit bientôt des proportions énormes. Ce n'était plus un assaut, c'était une bataille. Peu à peu le feu se ralentit pour reprendre tout à coup dans différentes directions : à Malakof, au Grand-Redan, au ravin de l'Arsenal. A sept heures, il avait complétement cessé. Un billet du général en chef nous apprit le triste résultat que déjà nous pressentions. « Nous avons été repoussés, écrivait le général, mais *nous reprendrons du poil de la bête.* » Nos pertes en tués et blessés étaient considérables, 5,000 Français et 1,500 Anglais payèrent de leur sang cette journée. L'attaque avait eu lieu sans ensemble; des fusées en devaient donner le signal, les colonnes s'élancèrent en voyant partir des bombes ou des fusées de guerre qu'elles prirent pour des fusées de signaux. Jamais nos troupes n'avaient été plus héroïques, leur échec les laissa découragées. Quand le soldat a la conscience d'avoir fait son devoir, il n'en reproche que plus amèrement l'insuccès au général. Le siége entrait pour la première fois dans une phase rétrograde; ce fut précisément cette épreuve qui fit apparaître dans toute sa grandeur le caractère du nouveau commandant en chef.

Après l'assaut infructueux du 18 juin, les faiseurs de projets se donnèrent largement carrière. De tous côtés, on rêva campagnes, non que l'on sût au juste quelle campagne on pouvait faire, mais parce qu'on était las du terrible siége. Le général Pélissier demeura inébranlable; son humeur bourrue contint les conseils, si elle n'empêcha pas les murmures. Retiré sous sa tente, comme un lion blessé au fond de son antre, il y ruminait sa vengeance; son esprit ne dévia pas un instant de la direction qu'il lui avait donnée dès le début. Il était dans sa nature de s'acharner à une idée simple. Au mois de mai, il avait annoncé qu'il prendrait la tour Malakof; au mois de juillet, c'était encore Malakof qu'il voulait prendre. Ce vieux chef, que l'échec irritait sans l'abattre, ne pouvait trouver qu'en lui-même la force de persévérer. Blâmé à Paris et à Londres, entouré de soldats mécontens, il lui fallait encore raffermir des alliés inquiets et cruellement frappés. L'amiral Lyons venait de perdre son fils, atteint d'un éclat d'obus devant Sébastopol; lord Raglan se mourait du choléra. Pélissier restait seul debout pour faire face à tous ces malheurs. Lorsqu'on lui remettait le funèbre bulletin que, par un sinistre rapprochement, on avait surnommé « la gazette du soir, » il le parcourait d'un œil sec et donnait avec sa netteté habituelle ses ordres pour le lendemain. Entre tués et blessés, nous perdions environ 80 hommes par jour, et le 12 juillet nous étions encore à 300 mètres de la tour Malakof. La pose d'un

seul gabion coûtait parfois la vie à deux ou trois soldats. On s'étonne qu'on puisse obtenir de la nature humaine de pareils sacrifices; tel est pourtant l'effet de la discipline dans une armée sur laquelle plane une volonté forte : l'instinct de conservation peut murmurer, il n'oserait entrer en révolte.

Les Russes devaient ignorer ce qui se passait dans notre camp, ou l'effort désespéré qu'ils préparaient leur était commandé par une situation pire encore que la nôtre. Aucune sortie ne leur avait réussi; ils commettaient la faute d'en tenter une nouvelle. C'était s'exposer à nous fournir l'occasion d'un succès, et il ne fallait qu'un succès pour relever le moral de nos troupes. Il est probable que l'ennemi se crut hors d'état de tenir plus longtemps contre un feu qui le cernait enfin de toutes parts; 60 batteries de siége à la gauche, 44 à la droite, atteignaient partout ses réserves, et ne laissaient pas dans la ville un point d'impunité.

Quand il s'agit de secret et de ruse, nous ne luttons pas à armes égales avec les races asiatiques. Inkermann avait éclaté sur nous à l'improviste; une surprise analogue s'apprêtait contre les lignes de la Tchernaïa. Nous étions dans une sécurité complète. Le général en chef avait passé toute une nuit et toute une journée hors du camp. Après s'être fait débarquer sur la côte de Yalta, il avait regagné son quartier-général par le col de Forous et la vallée de Baïdar. Tout était calme; nos piquets de cavalerie campaient sous les arbres, et n'avaient pas eu une seule fois à seller leurs chevaux. A l'extrême droite de nos lignes, les Piémontais, récemment arrivés, avaient ébauché à la hâte quelques retranchemens. Cette précaution attira les regards du général en chef et obtint son approbation. La journée du 15 août suivit de près le voyage de Yalta. Les Russes attendaient cette date pour nous attaquer; ils savaient qu'à une journée de fête succéderait un relâchement de vigilance, en même temps qu'un sommeil plus profond.

Leurs colonnes se formèrent dans l'ombre et s'avancèrent en silence. « Rien de nouveau, » tel fut le rapport de la dernière ronde à quatre heures du matin. En ce moment, la fusillade éclata. Le général de Failly courut au pont de Traktir. « Tenez bon, dit-il au faible détachement qui gardait ce passage; tenez bon, et faites-vous tuer, s'il le faut, jusqu'au dernier. » Pendant ce temps, les troupes renversaient leurs tentes et prenaient les armes; mais déjà sur vingt points à la fois les Russes, munis de ponts volans, franchissaient la rivière. Si jamais bataille dut être gagnée, ce fut celle que l'ennemi engageait dans de telles conditions. Malheureusement pour les généraux russes, qui se prodiguaient, les troupes marchèrent sans élan. Les vieux soldats qui avaient combattu à l'Alma

et à Inkermann étaient devenus rares; c'était avec des recrues que la Russie continuait la guerre. Le jour, en se levant, éclaira une affaire décidée à notre avantage. L'artillerie arrivait, la cavalerie se massait dans la plaine. L'ennemi fut bientôt repoussé sur toute la ligne; il couvrit les monts Fédioukine et le pont de Traktir de cadavres. Ses pertes furent évaluées à 6,000 hommes; 2,200 prisonniers restèrent entre nos mains. Nous n'avions eu que 8 bataillons engagés et 700 hommes hors de combat.

Après une pareille preuve de notre ascendant, les Russes ne pouvaient plus songer qu'à évacuer la place. Ils firent leurs préparatifs de retraite, et n'essayèrent même pas de nous les dissimuler. Un pont de radeaux composés de forts madriers unit les deux rives du port. Ce pont, nos boulets ne pouvaient encore l'atteindre. Il fallait néanmoins se hâter de s'en servir, car, tout en cheminant vers Malakof, nous poussions des batteries du côté de la rade. La garnison de Sébastopol devait craindre de voir se fermer d'un moment à l'autre la seule porte de sortie qui lui restât ouverte. Aussi attendait-elle avec impatience l'arrivée des ordres demandés à Saint-Pétersbourg; chaque instant de retard empirait sa situation. On voyait tout le jour des bataillons accroupis près du fort Saint-Paul, seul point où n'allassent pas tomber nos obus. La ville n'était plus qu'un immense charnier, la côte opposée un vaste cimetière. On évalue à 30,000 le nombre des Russes qui périrent dans l'espace de trois semaines. De notre côté, nous avions 200 hommes atteints par jour. Il fallait une solution prompte à ce massacre. Nous aurions sans doute facilement écrasé, sous les nouveaux mortiers dont l'envoi nous était annoncé de Toulon, ce qui restait de Sébastopol; mais il eût fallu, en attendant, reporter notre attaque en arrière, car nos travaux avancés coûtaient cher à garder. On préféra tenter un grand coup, et bientôt le cri : à l'assaut! fut le cri général.

J'ai assisté à quelques-uns des conseils qui se tinrent à cette occasion. Je ne perdrai jamais le souvenir du calme, de la mesure, qu'y apportait le général en chef. Bien des gens prétendaient que l'échec du 18 juin devait être attribué à un plan vicieux. Nos alliés demandaient que l'assaut ne fût plus un assaut partiel, mais devînt une attaque générale. Leur céder sur ce point, c'était rendre l'échec irréparable. On prit un moyen terme. Le général concéda la série des assauts successifs. On savait cependant par une expérience récente que tout assaut qui n'est pas une surprise est un assaut manqué. Comment espérait-on surprendre l'ennemi au Grand-Redan, quand on ne voulait l'y attaquer qu'après avoir pris Malakof? Comment ne pas le trouver sur ses gardes au Bastion-Central, lorsqu'il fallait attendre, pour lancer sur ce point nos colonnes, que le

drapeau anglais flottât au Grand-Redan? Ce plan périlleux étant donné, les meilleures dispositions furent prises pour le faire réussir. Nous avions remarqué que les Russes, accablés par un feu violent, cherchaient à s'y soustraire en se retirant dans les abris blindés dont ils avaient muni leurs batteries. On affecta une certaine régularité dans le tir, de façon à leur inspirer, au moment fixé pour l'assaut, une fausse sécurité. Ainsi le feu, très vif au point du jour, s'accélérait à neuf heures et demie pour atteindre son maximum d'intensité à dix heures. En ce moment, arrêt brusque et silence absolu jusqu'à midi. Dès que midi sonnait, reprise sur toute la ligne. C'est alors que les Russes, se mettant à couvert, nous laissaient dépenser, sans presque nous répondre, notre poudre et nos projectiles. Il fallait saisir l'instant où on les saurait réfugiés dans leurs casemates pour sauter brusquement dans Malakof.

Depuis le 5 septembre, on ne ménageait plus nos munitions. L'immense accumulation de travail que représentait l'approvisionnement de nos batteries s'en allait en éclats et en fumée. Il fallait que cette reprise de feu fût décisive. On eût mis près d'un mois à remplir de nouveau les poudrières vides et les parcs à projectiles épuisés. Tout présageait d'ailleurs un résultat prochain. Les vaisseaux que l'ennemi n'avait pas coulés étaient atteints jusqu'au milieu du port; nos bombes y allumèrent l'incendie, ces grandes flammes éclairèrent la nuit du 6 au 7 septembre. Un ciel bas et sombre, où couraient les nuages venant du sud-ouest, ajoutait son horreur à celle des reflets sinistres. Le 7 au matin, le vent passa au nord, et devint très violent. L'amiral était au camp. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint vers le soir à rejoindre le *Montebello*. Le général Pélissier lui avait communiqué ses projets, sans réclamer toutefois sa coopération. L'assaut devait avoir lieu le lendemain 8 septembre à midi précis.

Le 8 septembre, le vent n'avait pas molli. L'amiral Lyons nous consulta par le télégraphe. « Que pensez-vous du temps? » L'amiral Bruat répondit : « Je pense qu'il n'y a aucun avantage à mettre des vaisseaux en mouvement par un temps pareil. » La réplique ne se fit pas attendre : — *Men enraged* (les hommes sont enragés). Cette réplique était dure. Avant de la transmettre à l'amiral, je voulus n'en croire que mes yeux, et je demandai qu'on m'apportât le livre des signaux. Je reconnus sur-le-champ la méprise qui, par la plus étrange des coïncidences, prêtait à nos alliés un langage fanfaron auquel, je dois le dire, ils ne nous avaient pas habitués. Pour communiquer avec les Anglais, nous avions adopté leur code télégraphique. Près de livrer un assaut décisif, nous n'avions pas voulu nous exposer à avoir les Russes pour confidens. Nous avions

en conséquence changé la veille au soir la valeur numéraire affectée à chaque pavillon. Cette combinaison nouvelle avait échappé à l'attention de l'officier qui venait de prendre le service. Si on laissait aux pavillons dont se composait le signal leur valeur primitive, on obtenait la singulière réponse qui m'avait offusqué. Les chiffres rectifiés présentaient un sens plus raisonnable : *I quite agree* (je suis tout à fait de votre avis). Il ne pouvait y avoir en effet deux avis différens en cette circonstance; les vaisseaux avaient assez à faire de tenir sur leurs ancres.

Le général en chef fut prévenu, vers huit heures du matin, de l'inaction à laquelle nous serions vraisemblablement condamnés. Il n'éleva aucune objection; nous n'entrions pour rien dans ses calculs. La fortune nous servait d'ailleurs admirablement par ce contretemps que nous maudissions. Les tourbillons de poussière que le vent soulevait masquèrent les mouvemens des troupes, et permirent de les masser inaperçues dans les tranchées. La flotte, retenue au mouillage, n'annonça pas, par d'indiscrets panaches de fumée, qu'elle se disposait à entrer en action. Les Russes, qui épiaient quelque indice, n'en découvrirent aucun de nature à leur faire soupçonner nos desseins. Le dernier jour de Sébastopol était venu.

Le feu avait été très vif et très soutenu pendant toute la matinée. Vers onze heures et demie, il y eut un instant de relâche. Bientôt la canonnade se fit de nouveau entendre. Midi sonna; tout sembla s'apaiser. C'était le moment où nos colonnes devaient s'élancer hors de la tranchée. Le plateau de Malakof se couronna soudain des feux de la fusillade; le drapeau tricolore apparut planté sur le parapet. A ce signal, les Anglais marchent sur le Grand-Redan. Vers deux heures, les tranchées de la gauche semblent s'entr'ouvrir; il en sort un flot d'assaillans. A l'encontre de ce flot roule un nuage de fumée parti du Bastion-Central. Nos soldats ont passé à travers la mitraille. Arrivés sur le bord du glacis, les uns se couchent à terre, les autres se jettent résolûment au fond du fossé. Pendant qu'ils s'y entassent, les Russes, montés sur les merlons des batteries, les fusillent à bout portant. Un horrible incident nous arrache à ce spectacle : une mine a fait explosion. Au milieu de la terre noire qui retombe, on distingue des formes indécises dans lesquelles l'œil épouvanté croit reconnaître des cadavres mutilés et des membres épars. C'en est fait, les Français n'entreront pas dans le Bastion-Central. Au Grand-Redan, les Anglais aussi ont été repoussés. Échec partout, excepté à Malakof.

A Malakof même, vers quatre heures du soir, le drapeau tricolore disparaît; des coups de canon partent de cet ouvrage. Les Russes l'ont-ils donc repris sur nos troupes? ce canon poursuit-il nos sol-

dats dans leur retraite? Quelle nuit d'insomnie nous passâmes! A six heures du matin, une détonation formidable nous appela sur le pont : le Bastion-Central venait de sauter. D'autres détonations suivirent. Le vent s'était calmé. L'amiral monta sur un aviso à vapeur et se rapprocha des murs de Sébastopol. Des pantalons rouges occupaient les batteries de la Quarantaine. Nous poussâmes un cri de victoire, et lorsqu'au quartier-général on hésitait encore à proclamer ce triomphe, nous l'annonçâmes par le télégraphe sous-marin à Paris.

Les Russes, pendant la nuit, avaient évacué la ville. Ils avaient coulé leurs vaisseaux et rompu le pont qui unissait les deux rives du port. Sur la rive septentrionale se rassemblaient les débris de leurs bataillons décimés. Les forts du nord restaient entre leurs mains; mais nulle part le canon ne se faisait entendre. Ce silence avait quelque chose d'étrange pour des oreilles habituées au grondement continu des bombes et des obus. On eût dit que la cité guerrière et le camp qui l'assiégeait depuis onze mois, tombant de lassitude, s'étaient endormis. Dans la journée, chacun put compter ses pertes. Les nôtres s'élevaient à près de 6,000 hommes et 5 généraux; les Anglais avaient eu 2,200 hommes, dont 159 officiers, hors de combat. Ils avaient laissé 1,800 morts sur le terrain; 3,000 blessés russes, expirans pour la plupart, gisaient dans Sébastopol. Ce fut la dernière hécatombe. Depuis le commencement du siége, le feu de l'ennemi nous avait tué 24,000 hommes, 40,000 avaient été grièvement blessés.

J'ai connu les officiers russes qui commandaient dans Malakof; j'ai appris de leur bouche les fautes qu'ils avaient commises, et qui, suivant eux, nous avaient valu la victoire. L'amiral Nachimof était, avec le général Todleben, l'âme de la défense. Il fut tué par la balle d'un chasseur à pied; lorsqu'il fut frappé, les marins jetèrent leurs armes et désespérèrent du salut de Sébastopol. Quelques jours plus tard, le général Todleben recevait lui-même une grave blessure. A partir de ce moment, on se défendit sans confiance; des précautions reconnues nécessaires furent négligées. A quoi bon les prendre, puisqu'on allait se retirer sur l'autre rive? L'ouvrage de Malakof, coupé de nombreuses traverses et presque fermé à la gorge, devait être battu à l'intérieur. On ajourna au lendemain l'exécution des dispositions prescrites, et le lendemain nos soldats surprenaient les Russes, tapis sous leurs blindages. Le capitaine de frégate Karpof, revenant d'une ronde, fut saisi au collet par deux zouaves. Le dédale des masses couvrantes que l'ennemi avait élevées pour arrêter les éclats des bombes nous fournit contre un retour offensif des retranchemens auxquels nous n'eûmes rien à ajouter. En vain

les bataillons vainqueurs au Grand-Redan affluèrent de toutes parts vers le bastion que nous avions conquis; nous n'eûmes à défendre qu'une gorge étroite, et nous repoussâmes avec un millier de soldats les assauts furieux qui nous furent donnés. Si la lutte se prolongea si longtemps à Malakof, c'est que partout ailleurs elle avait cessé.

Cette lutte, entretenue par de constans renforts, fut vive et sanglante. Les qualités militaires des deux nations s'y montrèrent dans tout leur éclat. Qui n'a entendu répéter le mot héroïque du général de Mac-Mahon? On lui annonçait que le bastion était miné et allait sauter. « Faites dire aux troupes de soutien, répondit-il, de venir se loger dans l'entonnoir. » Tous nos soldats ne sont pas de cette force; leur qualité dominante n'en est pas moins, comme celle du chef qui les commandait le 8 septembre, le mépris instinctif du danger, et dans l'excitation du combat l'inspiration soudaine, presque toujours chevaleresque et sublime. Quant à l'ennemi que nous avions à combattre, un seul trait suffira pour le faire juger. Le prince Gortchakof s'était porté de sa personne à la darse de l'amirauté. C'était le moment où le général Kroulef essayait de forcer la gorge de Malakof. Les bataillons, compactes, en colonnes serrées, gravissaient, se poussant l'un l'autre, les flancs de la colline. Un irrésistible mouvement de reflux les ramenait sans cesse en arrière. La vague humaine reprenait alors son élan; elle venait encore une fois déferler impuissante au pied des gabions. De grands vides se faisaient dans cette foule; de nouveaux bataillons arrivaient pour les combler. Pendant qu'il observait les progrès du combat, le prince eut la fantaisie d'allumer un cigare. Un marin qui se trouvait près de lui battit sur-le-champ le briquet. Le prince Gortchakof tendit au matelot une pièce d'or; celui-ci repoussa doucement la main de son général. « A quoi, dit-il, me servirait cet or? Ne sais-je pas que tout à l'heure je vais mourir? — Prends toujours, répliqua le prince; si tu es tué, ton camarade ne le sera peut-être pas. Il trouvera dans ta poche le moyen d'acheter un cierge, et il fera brûler ce cierge à ton intention devant les saintes images. » Celui qui prononçait ces paroles connaissait bien le soldat russe. La race slave est douce et résignée, il lui manque peut-être l'impétuosité offensive qu'on remarque chez nos troupes; mais il est deux sentimens auxquels ses chefs peuvent toujours faire appel, certains de lui faire affronter ainsi les plus grands périls. Ces sentimens sont empreints de la même ferveur religieuse : l'un se nomme le devoir envers l'empereur, l'autre l'espoir d'une meilleure vie.

Quand le général Pélissier put contempler, du haut de Malakof, le monceau de ruines que l'ennemi nous avait laissé, son étonne-

ment fut extrême. Il n'avait jamais mesuré dans son imagination l'étendue qu'à cette heure son regard embrassait. « Nous avons, dit-il à son état-major, attaqué l'immensité. » La disposition du terrain nous avait en effet dissimulé jusqu'alors les divers plans qui se succédaient de ravin en ravin. Le dernier plan devait naturellement nous sembler beaucoup plus rapproché qu'il ne l'était en réalité. Le général Todleben avait reporté la défense assez loin pour qu'une armée tout entière pût s'établir et résider dans la place. Nous nous étions longtemps heurtés au périmètre de cette vaste enceinte sans discerner au juste par quel endroit nous pourrions l'entamer. Une voix inconnue prononça enfin le mot magique. Le premier qui cria « Malakof! » nous donna la clé de Sébastopol. Maîtres de cette hauteur, nous prenions toutes les positions des Russes à revers.

Il est difficile de savoir aujourd'hui à qui revient le mérite d'une inspiration qui fut bientôt la clameur de la foule. Discerner le nœud stratégique d'une campagne, dresser des plans habiles, ce n'est pas sans doute le lot d'un esprit vulgaire. On a vu le général Bonaparte, obscur encore et retenu loin du théâtre de la guerre, arracher l'armée d'Italie à une défensive stérile. La victoire de Loano, remportée par Scherer, fut en partie son ouvrage; mais le meilleur plan ne peut réussir quand l'exécution manque de vigueur. Ce que vaut l'exécution dans les opérations militaires, la campagne de Crimée nous l'a montré à diverses reprises. Les Russes auraient dû triompher à l'Alma, à Inkermann, à Traktir; les tacticiens de Saint-Pétersbourg avaient quelque droit d'y compter. Ce qu'ils n'avaient pas fait entrer dans leurs calculs, c'était l'élan irrésistible du soldat français, la solidité inébranlable de l'infanterie anglaise. Ils jugèrent mal la valeur relative des troupes placées sur l'échiquier. C'est ainsi qu'ils usèrent près de 600,000 hommes qui ne revirent jamais le drapeau. L'empereur Napoléon avait commis la même erreur dans la campagne de Saxe. Le général Pélissier dut au contraire la victoire à une appréciation exacte des élémens de succès qu'il avait entre les mains. Il ne se perdit pas dans des combinaisons subtiles; il alla droit au fait, brutalement quelquefois, sérieusement toujours. Le sérieux et la sincérité étaient la marque de ce grand caractère. Il n'y avait rien en lui du héros de roman : c'était une volonté. Quand elle se manifeste avec ce degré d'énergie, la volonté peut, aussi bien que le génie, gagner des batailles. Le ciel du reste, d'un bout de la campagne à l'autre, ne cessa de nous susciter l'homme dont nous avions besoin; il combattait alors avec nous. Pour nous conduire en Crimée, il nous donna l'esprit d'aventure, l'héroïque insouciance du premier commandant en chef; pour

nous y faire subsister pendant l'hiver, la sympathique sollicitude, la belle abnégation de son successeur; pour mener à bonne fin le siége entrepris, la ténacité de ce taciturne, qui eût mérité de garder pour devise la seule réponse qu'il opposait à toutes les critiques : « je prendrai la tour Malakof. »

III.

Sébastopol pris, la flotte russe détruite, les alliés songèrent à trouver un emploi pour l'immense force navale qu'ils avaient réunie dans la Mer-Noire. Cinq opérations furent proposées : l'occupation du détroit de Ghenitshek et la destruction du pont de Tschongar, — l'occupation de Kaffa et d'Arabat, — l'attaque des batteries dont les Russes avaient conservé la possession sur la rive septentrionale du port, — le bombardement d'Odessa, — l'enlèvement du fort de Kinburn à l'embouchure du Dniéper. Aucun de ces projets ne supporta un examen sérieux, si l'on en excepte le projet concernant le fort de Kinburn. « C'est la seule entreprise, écrivait l'amiral Bruat, qui se puisse et se doive tenter en ce moment. Il ne s'agit pas seulement de détruire les fortifications qui gardent les bouches du Bug et du Dniéper; il faut s'y loger, couper la presqu'île de Tendra et bloquer par ce moyen Nikolaïef, comme nous bloquons déjà la mer d'Azof. Nous aurons ainsi une base d'opérations pour la campagne prochaine, ou un gage important, si nous voulons traiter de la paix. »

La réponse du ministre se fit attendre. Elle nous fut enfin transmise par le télégraphe : « défense de l'empereur d'agir contre Odessa; ordre d'enlever et d'occuper le fort de Kinburn. » Quand ce message laconique parvint à Kamiesh, le vice-amiral Bruat venait d'être promu à la dignité d'amiral. Sa santé, toujours chancelante, avait décliné rapidement depuis l'expédition de Kertch. La saison était avancée. Le retard qu'on avait mis à nous répondre ouvrait largement la porte aux objections. L'amiral n'en fit cependant aucune. Il fut le seul qui ne s'aperçut pas qu'on donnait une bien grave responsabilité à encourir à un homme dont la tâche pouvait être considérée comme remplie et dont la fortune était faite. L'amiral Lyons eût préféré agir contre Odessa; l'amirauté britannique l'y autorisait. Il n'hésita pas à faire le sacrifice de ses idées personnelles pour prêter tout son concours à l'opération qui avait eu l'approbation du gouvernement français. C'était un loyal allié. S'il y a eu parfois des dissentimens et des susceptibilités entre les deux armées, il n'y en a jamais eu entre les deux flottes.

Nous avions à notre disposition des moyens maritimes considé-

rables, sans compter un engin nouveau que les lenteurs du siége de Sébastopol avaient fait imaginer et dont nous allions faire l'essai devant Kinburn; je veux parler des navires bardés de fer qui venaient d'être construits à Cherbourg, à Rochefort, à Brest et à Toulon. Ces constructions nouvelles contenaient en germe toute une révolution. Les révolutions s'enchaînent; celle-ci naquit des progrès réalisés par l'artillerie moderne. Quand on est exaspéré par la défaite, on se préoccupe peu de combattre à armes courtoises. La république avait voulu introduire dans les combats de mer le tir à boulets rouges. Le vainqueur d'Austerlitz demandait qu'on attaquât les murailles de bois avec des obus. L'obusier maritime fut trouvé, mais sous la restauration; il produisit des ravages plus effrayans encore que ceux qu'on en attendait : des brèches énormes et quelquefois l'incendie. La défense s'alarma. L'obusier du colonel Paixhans fit songer au navire cuirassé; des essais eurent lieu en 1842 au port de Lorient, sur la proposition et sous la direction d'un officier français, le capitaine de frégate Labrousse. Des feuilles de tôle, superposées et appliquées sur une muraille de bois, brisèrent les projectiles creux, arrêtèrent souvent les projectiles pleins. Malgré l'espoir très fondé que donnait le succès de ces expériences, les esprits négatifs, toujours en majorité dans les conseils, obtinrent un arrêt de non-lieu. En 1852, on répondait encore aux instances du commandant de la frégate-école des matelots canonniers « qu'il fallait renoncer à défendre par un revêtement métallique les murailles des vaisseaux. » Ce revêtement, disait-on, serait projeté en mitraille à l'intérieur, et constituerait un surcroît de danger plutôt qu'une protection. Deux années plus tard, quand on vit Sébastopol tenir en échec les armées navales de la France et de l'Angleterre, on se souvint des batteries flottantes employées en 1782 au siége de Gibraltar. Pour accroître l'efficacité de l'action maritime, on voulut encore une fois bâtir, s'il était possible, des navires invulnérables. Les essais de Lorient furent repris à Vincennes. Une volonté calme et ferme y présidait; elle sut profiter de tout le chemin qu'avait fait en dix ans la métallurgie. Aux feuilles de tôle on substitua des plaques de fer forgé dont on accrut peu à peu l'épaisseur. Ces plaques ne résistèrent pas seulement au tir des obus; elles supportèrent sans se rompre le choc des boulets massifs du canon de 50. Le problème que toutes les nations maritimes s'étaient posé, la France l'avait résolu. Il n'y avait plus qu'à commander dans les ports des batteries flottantes. Pressée d'en faire construire à notre exemple, l'amirauté britannique ne se rendit que par condescendance à ce conseil. Elle procéda si mollement à la confection d'un matériel dont l'idée lui semblait peu pratique, que

nos batteries furent les premières à braver l'océan et à se montrer dans la Mer-Noire. La *Tonnante* jetait l'ancre le 12 septembre devant Sébastopol; la *Lave* et la *Dévastation* mouillaient sur cette rade le 26. On ne pouvait souhaiter un renfort plus opportun pour l'expédition de Kinburn.

Outre ces trois batteries flottantes, la flotte alliée, prête à partir pour l'embouchure du Dniéper, ne comptait pas moins de quatre-vingts navires de guerre : dix vaisseaux à hélice, dix-sept frégates à roues, onze bombardes, des corvettes, des avisos, des canonnières. Une flotte de transport la suivait, emportant 8,000 hommes qu'avaient fournis les deux armées. Le commandement supérieur de ces troupes était confié au général Bazaine. L'armement, on le voit, était formidable. Quant à la place menacée, elle était peu digne de si grands préparatifs; Kinburn n'était qu'une forteresse sans glacis, sans ouvrages avancés, dont l'enceinte se composait de monticules de sable retenus par une maçonnerie de peu d'épaisseur. Un régiment formait la garnison; 80 pièces de 24, avec une vingtaine d'obusiers, garnissaient les remparts. Cet ouvrage, élevé en face d'Ochakof pour défendre le confluent du Bug et du Dniéper, l'accès de Kerson et de Nikolaïef, avait bien pu défier les attaques des flottes ottomanes, il n'était pas construit pour affronter les effets de notre artillerie. La marine cuirassée allait donc avoir des débuts faciles.

Les difficultés de l'expédition étaient ailleurs que dans les obstacles matériels; elles étaient dans les incidens imprévus. Les coups de vent d'automne pouvaient rendre le débarquement impraticable, ou laisser les troupes débarquées sans l'appui de la flotte, pendant que le corps des grenadiers russes arriverait à marches forcées de Pérékop. Les prédictions sinistres n'avaient pas manqué à l'expédition de Crimée, elles ne manquèrent pas davantage à l'expédition de Kinburn. L'état de l'atmosphère pendant les premiers jours qui suivirent le départ sembla donner raison aux lugubres prophètes. De gros vents d'ouest régnèrent dans la Mer-Noire; les flottes furent obligées de s'arrêter sur la rade d'Odessa. Le temps contraire se lassa heureusement plus vite que notre patience. Grâce aux précautions prises, nous arrivâmes jusqu'au fond du golfe sans un seul échouage. Dans la nuit, les chaloupes canonnières balisèrent l'entrée du fleuve. Le lendemain matin, les troupes furent mises à terre; vingt-quatre heures après l'apparition des flottes devant Kinburn, l'investissement de la place était complet. Le 17 octobre 1855, le soleil se leva radieux; le vent, qui jusqu'alors avait régné du large, soufflait enfin de terre. Les amiraux firent le signal de se préparer à combattre. Il y avait un an, jour pour jour, que les escadres alliées s'étaient embossées devant Sébastopol. L'objectif cette

fois était loin d'être aussi redoutable; tout fut calculé cependant pour triompher de la résistance la plus sérieuse. Vers dix heures du matin, les batteries flottantes mouillèrent à 1,200 mètres environ des remparts; leurs premières bordées firent voler en éclats la maçonnerie. La brèche commença bientôt à se dessiner. Les projectiles russes au contraire se brisèrent sur une armure qui parut en garder à peine l'empreinte. Les bombardes et les canonnières secondaient par un feu violent cette première attaque. Un vaste incendie, allumé par nos bombes, menaçait de gagner la poudrière. Le moment était venu pour les dix vaisseaux de ligne de prendre part au combat; ils s'avancèrent de front. Arrivés à 1,800 mètres du fort, ils n'avaient plus qu'un pied d'eau sous la quille; ils mouillèrent alors une ancre à jet de l'arrière, une grosse ancre de l'avant. Quelques minutes après, rangés beaupré sur poupe, ils présentaient à l'ennemi les gueules de 500 bouches à feu. Une division composée du vaisseau anglais l'*Hannibal* et de frégates à roues franchissait en même temps la passe d'Ochakof. C'en était trop pour une garnison déjà démoralisée; elle courut se réfugier dans les fossés creusés le long du fleuve; une explosion formidable pouvait l'y anéantir, si on laissait les flammes continuer leurs ravages; la générosité de l'amiral Bruat s'émut du danger que courait un ennemi qui avait renoncé à se défendre. Il fit arborer à bord du *Montebello* le pavillon de parlementaire; les aides-de-camp des deux amiraux alliés portèrent au général Kokonowitch, qui commandait la place, un projet de capitulation.

Les conditions offertes étaient telles que devait les attendre une situation vraiment désespérée; la place serait rendue dans l'état où elle se trouvait, avec son matériel intact; les 1,500 hommes qui en formaient la garnison se constitueraient prisonniers. La seule concession qu'on pût faire à leur courage, c'était de les laisser sortir de la forteresse avec les honneurs de la guerre. Ces propositions n'obtinrent point de prime abord l'assentiment du conseil de défense assemblé par le général Kokonovitch. Un vif débat s'engagea, et nous fûmes un instant exposés à nous voir contraints de raser une place que nous avions tout intérêt à ménager. Les défenseurs de Kinburn ne se croyaient pas dégagés de leurs obligations militaires « tant qu'ils n'auraient pas subi un assaut au corps de place. » Ce n'était pas pour cela que nous avions amené à l'embouchure du Dniéper nos bombardes et nos batteries flottantes; Kinburn nous fut enfin livré, et nous nous empressâmes d'y éteindre l'incendie.

La prise de ce fort n'était pas un bien grand fait de guerre, mais elle était un grand fait historique, car elle marquait l'avénement d'une marine nouvelle. L'amiral Lyons, dont l'esprit était prompt et ouvert à tous les progrès, n'hésita pas à se prononcer. Il constata

le peu d'effet qu'avaient eu les boulets ennemis sur les carapaces de la *Lave*, de la *Dévastation* et de la *Tonnante*. Devant ces ébauches informes, il pressentit un type plus perfectionné qui ne tarderait pas à prendre possession des mers. « Voilà, dit-il, les bâtimens que désormais il faut construire. » Combien peu de jeunes officiers se montraient alors aussi résolus que ce glorieux vétéran!

La possession de Kinburn aurait dû nous conduire jusqu'à Nikolaïef. Les Russes avaient fait sauter les fortifications d'Ochakof, comme s'ils eussent voulu écarter de leurs propres mains les obstacles qui pouvaient gêner notre route. On eut un instant l'idée de remonter le Bug. Si nous avions mis cette pensée à exécution, notre triomphe aurait eu bien autrement de portée et d'éclat. Il paraît qu'à Nikolaïef l'émotion était grande et qu'on n'y préparait pas une défense bien opiniâtre. Nous reculâmes devant la crainte d'engager une nouvelle opération dans une saison où le moindre délai pouvait devenir funeste. L'hiver arrivait à grands pas, et l'hiver de Nikolaïef est encore plus terrible que celui de Sébastopol. La garnison et les bâtimens que nous laissâmes à l'entrée du Dniéper en allaient faire l'épreuve. L'occupation de Kinburn pendant l'hiver de 1856 est un des épisodes les plus curieux de la campagne de Crimée. Elle mit nos marins en présence de tous les périls d'une campagne polaire. Prolongée avec une remarquable constance jusqu'à la conclusion de la paix, elle eût pu avoir de très graves conséquences pour la Russie, s'il fût entré dans les plans des alliés d'exclure définitivement cette puissance des bords de la Mer-Noire; mais les projets des alliés n'allaient pas jusque-là. La guerre touchait à son terme.

IV.

Après avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer la conservation de leur conquête, les escadres avaient fait route pour Kamiesh. Les armées alliées s'étaient solidement établies dans la presqu'île Chersonèse, les Russes restaient en possession de la rive septentrionale du port; l'hiver devait amener une trêve forcée entre les belligérans. L'ordre arriva de Paris de renvoyer en France la garde impériale. Ces magnifiques régimens furent reçus à bord des bâtimens qui revenaient de Kinburn; l'amiral Bruat, relevé de son laborieux commandement, se chargea de les ramener à Toulon. Quel retour triomphal nous présageait ce départ salué des acclamations des deux flottes! S'il convient d'être modeste dans la fortune, c'est surtout quand cette fortune est faite du deuil et des larmes des autres. Malheureusement il n'en est pas ainsi, et la joie des soldats est peut-être, de toutes les joies hu-

maines, la plus insouciante dans son égoïsme. Je suis presque tenté aujourd'hui de me reprocher cette exaltation bruyante, cette gaîté sans remords qui, du jour où nous quittâmes Kamiesh, s'emparèrent du *Montebello*.

Nous nous arrêtâmes à Constantinople pour y renouveler notre approvisionnement de charbon. Notre séjour dans le Bosphore ne fut qu'une succession de fêtes. Le sultan fit à l'amiral l'accueil auquel avait droit un des chefs qui avaient le plus contribué à le raffermir sur son trône. Les ministres enchérirent encore sur la réception du souverain; ils savaient que l'amiral Bruat avait souvent consolé Omer-Pacha et le commandant de la flotte ottomane des dédains par lesquels on leur faisait si chèrement payer notre alliance; ils tenaient à lui prouver que ces procédés délicats ne les avaient pas laissés insensibles. Leurs hommages et leurs attentions allèrent droit au cœur de notre excellent amiral; les grandeurs n'avaient pas altéré sa simplicité. Dans le haut rang où ses services l'avaient fait parvenir, il était resté le plus aimable et le moins pompeux des chefs. Il commençait cependant à comprendre le rôle important qu'allait lui assigner l'éclat de cette campagne. La vivacité et la solidité de son jugement le rendaient propre à toutes les situations. La santé seule pouvait lui faire défaut, mais il semblait que le bonheur dont son âme se montrait inondée dût prolonger sa vie et lui refaire en quelque sorte une constitution. Nous rêvions pour lui de longs jours. Son énergie nous trompait; il était de ces soldats qui meurent debout et pour ainsi dire sous les armes.

L'escadre avait quitté Constantinople; elle avait doublé le cap Matapan. Quelques jours encore, et nous étions au port. La mort se dressa sur notre passage. Le 18 novembre, vers six heures du soir, l'amiral, qui n'avait cessé de diriger lui-même les mouvemens de ses vaisseaux, fut trouvé défaillant et presque évanoui dans sa chambre. Ses traits décomposés excitèrent nos alarmes. Ses joues étaient caves, et ce terrible signe du fléau qui avait fait tant de victimes dans l'armée de Crimée, la cyanose cholérique, marquait déjà d'un large cercle bleuâtre les yeux enfoncés dans leur orbite. La nuit ne fut qu'une lutte douloureuse et sans espoir avec la mort. Cette âme indomptable ne pouvait se résoudre à quitter ce corps de fer. Dans la matinée qui suivit, l'abattement succéda aux douleurs et aux angoisses. Il y eut comme une amélioration subite dans l'état du malade, mais l'œil exercé des médecins ne s'y trompa point. On fit appeler l'aumônier, et les dernières prières furent récitées en présence de tous les officiers de l'état-major général, agenouillés auprès du lit du mourant.

L'amiral, depuis que le mal avait fait, vers quatre heures du matin, de rapides progrès, n'avait pas proféré une parole. Jusque-là

rien n'avait trahi chez lui l'inquiétude. S'il interrompait parfois ses gémissemens, c'était pour s'informer de la situation de l'escadre, de l'état du temps, des précautions prises. L'amertume du terrible passage paraissait lui avoir été épargnée. Nous pouvions croire qu'il avait perdu le sentiment avant d'avoir eu conscience du danger qu'il courait; mais, au moment où le prêtre prononçait les paroles suprêmes, son regard presque éteint sembla se ranimer. Il le promena lentement autour de lui. On eût dit qu'il cherchait je ne sais quel objet et qu'il s'inquiétait de ne pas le retrouver. Ses yeux rencontrèrent enfin un portrait en pied qui était appendu à une des cloisons de la galerie. Ce portrait était celui d'une femme qui n'avait pas seulement embelli l'existence à laquelle le sort l'avait associée, mais qui, jeune encore, parée de toutes les vertus et de toutes les grâces, avait su montrer à cette existence, aujourd'hui si noblement remplie, autrefois si prompte à se prodiguer, la voie qu'elle devait suivre et le but où elle devait tendre. Dès qu'ils eurent retrouvé cette chère image, les yeux de l'amiral ne s'en détournèrent plus. Bientôt les lèvres déjà glacées s'entr'ouvrirent, la tête, qui s'était légèrement soulevée, retomba inerte. Nous n'avions plus devant nous que des dépouilles insensibles, honorées encore de nos larmes.

La nouvelle de la perte immense que venaient de faire la marine et la France fut transmise à l'escadre par signal. Elle porta la consternation à bord de tous les bâtimens. L'amiral était adoré des officiers et des équipages. Il avait ces qualités brillantes qui séduisent les masses : la bravoure héroïque et l'affabilité; mais ce qui ajoutait encore à l'impression générale, c'était cet effroi dont on ne pouvait se défendre en songeant qu'un bonheur, bâti pierre à pierre, s'écroulait au moment même où rien ne lui manquait. La fortune semblait n'avoir comblé cet illustre favori que pour rendre plus amère la déception qu'elle lui préparait. Quelle leçon pour ceux qui seraient tentés de mettre leur espoir dans les trompeuses promesses de ce monde, et qui n'attendraient leur récompense que d'un si mauvais maître! Il est cependant, même en ce monde, un prix qui peut encore séduire les âmes élevées. L'homme passe; son souvenir reste. Ce souci de l'opinion que l'on peut laisser après soi m'a toujours paru une des preuves les plus incontestables de l'immatérialité de notre être. Il est la grande préoccupation et le tout-puissant mobile des héros. L'amiral Bruat l'avait au suprême degré. Que ne puis-je, en rappelant ici ses services, consacrer à jamais sa mémoire!

Les épisodes de sa vie maritime avaient formé un singulier contraste avec la langueur de nos carrières paisibles. Les aventures,

par une fatalité bizarre, semblaient, dans les campagnes les moins aventureuses, se donner rendez-vous sous ses pas. Ses débuts mêmes ne furent pas ordinaires. Arrivant en 1812 de Colmar, sa ville natale, à bord du vaisseau-école le *Tourville*, naïf et joufflu comme un petit paysan alsacien, il avait étonné ses camarades par son audace plus encore que par son agilité. Dès le premier jour, on le vit grimper à la pomme du grand mât, se suspendre par les pieds sous la hune ou courir au bout de la corne pour y faire, les bras étendus, la *renommée*. Ruyter, au clocher de Flessingue, ne bravait pas avec plus d'indifférence le vertige. Il était à peine sorti de l'École navale qu'on le citait déjà parmi les bons officiers. Nul ne connaissait mieux que lui les passes de l'Iroise ou du Raz, et n'était plus capable d'y conduire un navire sans pilote.

Ce fut au combat de Navarin qu'il reçut le baptême du feu. Officier de manœuvre du *Breslau*, il devint, après la campagne de Morée, le capitaine du *Silène*. Le naufrage de ce brick est resté une des légendes de nos gaillards d'avant. L'équipage était tombé entre les mains des Kabyles. De nombreuses victimes trouvèrent la mort sur la plage; d'autres furent massacrées dans les montagnes. Le capitaine du *Silène* fut au nombre des naufragés que les Arabes épargnèrent; on le conduisit sur les bords de l'Arach. Les officiers du dey attendaient sur l'autre rive les précieux otages que leur envoyait la fortune; mais l'Arach, grossi par les pluies, ne pouvait se passer à gué. Le capitaine Bruat franchit le torrent à la nage. C'est ainsi qu'il sauva, au péril de ses jours, la vie de ses compagnons. Sans les instances des Turcs, dont il parvint à secouer l'apathie, les Kabyles auraient apporté à Alger plus de têtes coupées qu'ils n'y auraient amené de captifs. Dans la capitale de la régence, on offrait au commandant du brick une prison moins dure que la geôle commune ; il voulut partager des misères dont il savait qu'il allégerait le poids. Après une captivité qui faillit plus d'une fois devenir périlleuse, les portes du cachot où étaient entassés nos marins s'ouvrirent brusquement. Les premières colonnes de l'armée française avaient pénétré dans Alger; le lieutenant Lamoricière venait délivrer les naufragés du cap Bengut.

L'officier échappé au naufrage y laisse généralement une partie de son audace. Le capitaine du *Silène* se montra plus audacieux encore quand on lui eut donné le commandement du *Palinure;* il conduisit ce brick de 20 canons dans le Levant, et ce fut là que, pendant l'automne de 1830, je le rencontrai. Je n'étais alors qu'un aspirant, mais tous les aspirans connaissaient ce lieutenant de vaisseau qui semblait plus jeune qu'eux. Déjà cependant Bruat avait su prendre rang parmi les officiers d'avenir qu'un jugement précoce rendait propres aux missions délicates. Le capitaine de vaisseau

Lalande commandait la station ; il mit sans inquiétude le capitaine du *Palinure* aux prises avec l'habileté redoutable du ministre russe, avec la solennité cauteleuse du président Capo d'Istria. Le Levant, où l'amiral de Rigny avait si victorieusement assis notre influence, était devenu, sous l'inspiration de ce chef éminent, une véritable école de diplomatie pour nos officiers. Le coup d'essai du jeune marin de Colmar fut un coup de maître. Il tint tête à un Russe et à un Phanariote.

Le *Palinure*, le *Grenadier*, le *Ducouëdic*, étaient trois bricks semblables. Le lieutenant Bruat, promu au grade de capitaine de frégate, les commanda successivement, et ne les commanda pas sans faire parler d'eux. Un jour le *Grenadier* donnait dans la baie de Marmorice, couché sur le flanc et rasant les rochers de si près que le remous de la vague menaçait d'embarquer à bord. Plus tard le *Ducouëdic* laissait son grand mât tout entier, huniers et perroquets bordés, dans le canal de Myconi. Au retour de cette même campagne, voulant par une nuit obscure montrer à l'*Iphigénie* qui marchait dans ses eaux le chemin d'une passe étroite, le capitaine Bruat faisait monter son bâtiment sur une pointe de roches, mais, après douze heures de travail, il l'en faisait descendre par un de ces prodiges d'industrie qui lui étaient familiers. Aucune de ces scènes ne déconcertait son sang-froid ; toutes stimulaient son imagination féconde en expédiens. Pourtant, lorsqu'il passa d'un brick sur un vaisseau, il parut comprendre que de pareilles masses ne s'arrachent pas facilement au fond qui les a saisies. L'échouage du *Ducouëdic* fut son dernier échouage.

Le commandant Bruat était en 1840 le capitaine de pavillon de l'amiral Lalande. Bien que depuis longtemps il eût cessé d'être un écolier, il gagna néanmoins quelque chose à cette école. Je l'ai entendu se féliciter souvent d'avoir appris sur le vaisseau l'*Iéna* comment on préparait une escadre à la guerre. Nommé quelques années plus tard, après le commandement de l'*Iéna* et du *Triton*, gouverneur de Taïti, il eut du même coup à négocier, à coloniser, à combattre. Il avait à peine pris terre, qu'un souffle belliqueux passa comme un orage sur cette île à laquelle il apportait le protectorat de la France. Il marcha sur les retranchemens ennemis à la tête de ses colonnes et montra que l'art de la guerre s'apprend moins qu'il ne se devine. Les retraites du commandant Bruat sont restées à Taïti plus célèbres encore que ses triomphes. Entraînant dans l'attaque, il était surtout admirable quand il fallait conjurer une déroute. Les troupes à sa voix reprenaient confiance. Il les arrêtait sous le feu, et, les portant avec calme en arrière, leur faisait occuper des hauteurs successives, de manière à céder le terrain pas à pas. Les insulaires, qui le voyaient s'exposer chaque jour impunément

à leurs coups, le croyaient protégé par un sortilége. Il s'indignait naïvement d'une croyance qu'il trouvait injurieuse; c'était pourtant un talisman que ce mâle courage qui lui servait à son insu de bouclier. La main de l'ennemi est moins assurée quand il lui faut ajuster un brave. Les trois années de gouvernement du commandant Bruat ont laissé dans l'Océanie d'impérissables souvenirs. C'est le temps de la conquête, la grande époque qui revit dans toutes les chansons, qui inspire et défraie tous les discours. Quand il n'y eut plus à combattre, le gouverneur, promu au grade de contre-amiral, put songer à quitter Taïti. Il en partit le jour où la reine Pomaré y rentrait soumise et repentante.

Diplomate dans le Levant, général dans l'Océanie, l'amiral Bruat devait trouver l'occasion de montrer encore de plus rares aptitudes. Il arrivait en France au moment où venait d'éclater à Paris la révolution de février. Le gouvernement de la république s'empressa de l'envoyer à Toulon pour y rétablir l'ordre. Des incendies dévastent les Antilles agitées par la récente émancipation des noirs; de Toulon à peine calmé, on le fait partir pour les Antilles. On ne consultait que son zèle; on oubliait trop l'état de sa santé. C'est ainsi qu'on vint à bout de cette constitution si robuste, que lui-même d'ailleurs n'avait jamais ménagée. Au retour des Antilles, il semblait qu'il eût suffisamment payé sa dette, et qu'il pouvait enfin songer au repos. Vice-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, membre du conseil d'amirauté, il n'avait plus, à l'âge de cinquante-huit ans, qu'à vivre honoré et tranquille. Le bonheur s'était depuis longtemps assis à son foyer; rien ne le contraignait, ne l'engageait même à courir de nouveaux hasards. Il ne sut pas résister au besoin d'activité qui le dévorait; il demanda un commandement, et on le prit au mot. On était trop heureux, dans la situation politique de l'Europe, de trouver de pareilles mains pour leur confier une escadre.

J'ai connu bien des amiraux : quelques-uns, et des plus illustres, m'ont honoré de leur amitié; mais c'est aux leçons de l'amiral Lalande et de l'amiral Bruat que je dois le peu que j'ai appris. Je me suis toujours fait gloire d'appartenir à leur école. Entre ces deux hommes de mer, j'hésiterais peut-être s'il me fallait désigner un modèle à nos officiers. J'ai souvent entendu mon père hésiter ainsi entre Bruix et Latouche-Tréville. Je crois pouvoir dire cependant que l'amiral Bruat ne saurait servir de modèle à personne. Tout en lui était jet imprévu, inspiration soudaine. Il serait difficile de suivre sa méthode, car jamais homme ne fut moins méthodique. Il vivait dans le bruit et dans l'agitation, tout heureux du tumulte que la pétulance de ses pensées créait autour de lui; mais il était de ces chefs dont on a si bien dit : « le danger leur éclaircit les idées. »

C'est lorsque tout le monde commençait à perdre la tête qu'on le voyait tout à coup retrouver la sienne. Il donnait alors ses ordres avec un sang-froid merveilleux et une habileté peu commune : aussi aimait-il ces périlleux triomphes et prenait-il je ne sais quel malin plaisir à en rechercher l'occasion.

Facile jusqu'à l'excès dans ses relations de service, il savait pourtant se faire obéir; il fallait même qu'on lui obéît joyeusement : un front soucieux l'eût importuné. Il avait besoin d'être compris à demi-mot; jamais son humeur n'eût pu s'accommoder de cette soumission exigeante et sournoise qu'on pourrait appeler « l'hypocrisie de la discipline. » Fin et pénétrant sous les dehors d'une extrême bonhomie, il discernait bien vite les dévoûmens sincères. Il se prodiguait pour les récompenser. C'était peu cependant d'avoir acquis des droits à son affection, si l'on n'en avait à son estime. L'intérêt du service a constamment dirigé tous ses choix ; inflexible sur les questions de devoir et d'honneur, il gardait son indulgence pour les offenses qui lui étaient personnelles. Celles-là, on peut dire qu'il avait peine à se les rappeler. Sans souci des horions, il n'avait jamais eu, quand il était jeune, de querelles; son âge mûr ne connut pas de rancunes. L'amertume est une faiblesse qui fut toujours étrangère à son cœur.

« Cet homme était taillé à l'antique. » Telles furent les paroles que la rumeur publique attribua au souverain informé du grand deuil qui venait d'affliger la marine. Que ce jugement soit vrai ou supposé, on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'il est juste. L'amiral Bruat était un croyant dans un siècle et à un âge où les croyans sont rares. Il aimait la patrie comme un officier de 92, la gloire comme un général de 1806. Ces deux passions inspirèrent tous ses actes et l'échauffèrent souvent de leur poésie. Il était railleur; il n'était pas sceptique. Sa gaîté intrépide n'avait en haine que l'ostentation; elle s'élevait sans effort jusqu'à l'enthousiasme. S'il eût pu pressentir les honneurs que la patriotique Alsace rendrait un jour à sa mémoire, son âme, qui dut se détacher avec tant de regret de la terre, en aurait été consolée. Le bronze a consacré ses traits; sa statue s'élève sur une des places de la ville qui lui a donné le jour, à quelques pas de la statue du général Rapp. On a remarqué, non sans raison, que cette prodigalité de bronze et de marbre est un des signes des époques de décadence. Plus les grands hommes deviennent rares, plus on se montre facile à en décerner le titre. Je n'hésiterai pas néanmoins à me porter garant des droits de l'amiral Bruat à l'immortalité. Si le ciel eût prolongé sa vie, nous l'aurions vu mettre au service du pays en danger des facultés dont la gravité des circonstances eût encore accru l'énergie. Le fils du vieux patriote de Colmar et d'Altkirch n'aurait pas voulu laisser

sa ville natale aux mains de l'étranger. Si ses efforts étaient demeurés impuissans, il n'eût certainement pas survécu à une pareille douleur.

V.

Mon ancienneté m'appelait à prendre le commandement de l'escadre, veuve de son illustre chef. Je la conduisis à Toulon. En arrivant au port, j'y trouvai mon brevet de contre-amiral. C'était encore une joie que la fortune avait ravie à celui qui mettait sa plus grande jouissance dans le succès des officiers qui le secondaient. J'avais été initié à toutes les pensées de l'amiral Bruat; je dus à cette confiance l'honneur de siéger dans le conseil de guerre qui s'assembla aux Tuileries, sous la présidence de l'empereur. Ce conseil, dans lequel les chefs des armées et des flottes alliées figuraient en personne ou avaient leurs représentans, devait arrêter le plan des opérations de la nouvelle campagne. Il se partagea en deux sections. A l'une furent dévolues les affaires de la Mer-Noire, à l'autre celles de la Baltique. Dans la Mer-Noire, 224,000 hommes, maîtres d'une des rives du port de Sébastopol, n'avaient pu passer encore sur la rive opposée. Dans la Baltique, on n'entrevoyait d'entreprise sérieuse et possible que la conquête de la Finlande. En somme, les objections dominaient et montraient la poursuite de la guerre sous un jour peu favorable. N'était-ce pas le résultat que s'était secrètement proposé l'empereur, peu désireux d'accabler la Russie? Pendant qu'il nous amusait de ces débats, il avait entamé des négociations dont le ministre de Saxe, M. de Seebach, s'était fait l'intermédiaire. Un ultimatum avait été posé. L'Angleterre pensait que la Russie n'y souscrirait pas. Tout à coup nous apprîmes que la cour de Saint-Pétersbourg adhérait sans réserve à nos propositions. Les Anglais ne réussirent pas à cacher leur désappointement. La paix les venait surprendre au moment où leur amour-propre espérait une revanche. Ils avaient soigneusement reconstitué leur armée, transformé leurs vaisseaux, et accru leur flottille. Ils se croyaient prêts; nous les condamnions à rester sur l'échec du Grand-Redan. La résignation était difficile; l'Angleterre cependant se résigna. Elle ne pouvait méconnaître que la France était lasse de cette guerre, dans laquelle nous n'avions jamais apporté de passion; mais, tout en se résignant, nos alliés nous gardèrent rancune de ce qu'ils appelaient « notre mobilité. » Ils nous reprochèrent de ne savoir pousser aucune affaire à fond, de nous contenter d'avantages illusoires et de laisser redoutable encore un ennemi qui n'oublierait pas aisément les blessures que nous lui avions infligées. Un instant, ils songèrent à nouer d'autres alliances. L'Autriche semblait

disposée à les seconder. La flotte anglaise rentra dans la Mer-Noire, prête à donner la main à l'armée autrichienne; mais la Russie sut adroitement désarmer ces exigences en concédant de bonne grâce les satisfactions nouvelles qu'on lui demandait. La paix fut enfin conclue aux applaudissemens unanimes de la France.

Au mois de mars 1856, le second empire venait d'atteindre un de ces points culminans où il est difficile de se maintenir; peut-être cependant eût-il plus aisément échappé aux périls qui le menaçaient, si nous eussions été moins prompts à perdre la mémoire de ceux dont nous avait si complaisamment sauvés la fortune. Les hasards de la guerre ne sont pas un vain mot; l'héroïsme du soldat et l'élan populaire ne suffisent pas pour les conjurer. Les gros bataillons eux-mêmes ne font pas le sol inviolable; du moins faut-il, quand on le peut, mettre les gros bataillons de son côté. Nous nous étions engagés dans l'expédition de Crimée avec une méfiance exagérée de nos forces; vainqueurs, nous tombâmes dans un excès contraire. Heureux ceux qui peuvent se dire : « Nous sommes restés innocens de cette ivresse! » Il nous avait fallu plusieurs mois pour constituer en Crimée une armée de 80,000 hommes. Les premiers bataillons envoyés à Gallipoli avaient été formés d'emprunts faits à de nombreux régimens dont ils avaient pour ainsi dire épuisé la séve; l'armée française en cette occasion, comme aux jours de la campagne de 1820 en Espagne, comme à l'époque de la révolution de juillet, n'avait nullement répondu, sous le rapport de l'effectif immédiatement disponible, à l'attente du pays, on peut même dire aux espérances de l'administration. Il y avait donc dans l'organisation de notre état militaire quelque vice caché que des yeux exercés pouvaient seuls découvrir, et auquel il était indispensable d'apporter un prompt remède. La paix, en nous donnant le temps de nous recueillir, devait favoriser ces urgentes réformes; nous n'avions pas d'intérêt plus pressant; tous les autres avantages de la situation étaient vains, si devant les richesses accumulées on n'élevait un boulevard que jamais l'étranger ne pourrait franchir. Pour en arriver là, il y avait bien des idées chimériques à rectifier, bien des préventions injustes à vaincre; cependant c'était à ce prix qu'une impitoyable fatalité avait déjà mis à notre insu la sécurité du pays. En dépit des rêveries qui ont su trouver un si funeste crédit parmi nous, l'histoire des nations sera longtemps encore l'histoire de leurs armées.

E. Jurien de la Gravière.

L'ORGANISATION

DE LA JUSTICE

DANS L'ANTIQUITÉ ET LES TEMPS MODERNES

III.

LA JUSTICE ROYALE AU MOYEN AGE [1].

L'étude de l'ancien régime n'est pas une affaire de curiosité pure; un autre intérêt que celui de l'érudition s'y trouve engagé. Ce vieux passé, qui n'est plus et qui ne saurait renaître, exerce encore sur nous une domination d'un caractère singulier. Il n'est pas un Français, si ignorant qu'il soit, qui ne parle du moyen âge, qui ne croie le connaître, qui ne prétende le juger. Chacun veut le comprendre, et chacun le comprend à sa façon. Or l'idée que nous nous en faisons, vraie ou fausse, a un tel empire sur notre esprit, que presque tout le courant de nos pensées et de nos opinions vient de là. Observez pourquoi deux hommes pensent différemment sur les questions de gouvernement et de politique, c'est presque toujours parce qu'ils ont deux manières différentes de juger l'ancien régime. Demandez au premier venu son opinion sur les institutions actuelles, et vous trouverez toujours dans sa réponse, exprimé ou sous-entendu, un mot du passé. Le paysan vous parlera de la dîme et des droits féodaux, le bourgeois vous rappellera le tiers-état, et l'homme

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 mars 1871.

du peuple invoquera la commune du moyen âge. Au-dessus de nos intérêts actuels, au-dessus de nos craintes ou de nos espérances pour l'avenir, plane étrangement la préoccupation du passé. N'a-t-on pas vu tout récemment une assemblée française se disputer sur le vieux droit du seigneur? Il en est ainsi de nous tous. Deux hommes se rencontrent et discutent sur les affaires publiques; vous croyez qu'ils parlent des intérêts présens, — le plus souvent c'est sur l'ancien régime qu'ils se querellent, et parce qu'ils sont en désaccord sur la façon de comprendre le passé, les voilà dans l'impossibilité d'être d'accord sur le présent.

Nos opinions politiques sont fort diverses. Regardez comment elles se sont formées chez la plupart des hommes. Ont-ils commencé par examiner attentivement et par peser les intérêts et les besoins de la société actuelle, et se sont-ils ensuite, d'après cette vue des choses d'aujourd'hui, tracé une ligne de conduite et un système de politique? Tout au contraire ils ont commencé, ordinairement dès l'enfance ou la première jeunesse, par jeter un regard rapide sur l'ancien régime, et, suivant ce que chacun d'eux y a vu ou a cru y voir, il est entré dans la voie où vous le trouvez aujourd'hui. Celui-ci a admiré un régime où il n'a vu que la chevalerie et les rois, et il est devenu partisan du droit divin; celui-là a maudit un état social où il n'apercevait que les droits féodaux, et il est devenu à tout jamais un ennemi de la noblesse et des rois. Ne disons pas que l'un nie le droit du seigneur parce qu'il est royaliste, et que l'autre en affirme l'existence parce qu'il est républicain ; le contraire est plus vrai; c'est parce que l'un n'a pas vu dans l'histoire le droit du seigneur et les autres choses semblables qu'il est royaliste, c'est parce que l'autre a cru les y voir qu'il est républicain. Ainsi l'histoire forme nos opinions. Si l'ancien régime ne nous gouverne plus, du moins l'idée que nous nous faisons de lui domine et gouverne chacun de nous.

Si étrange que soit cet empire que le passé exerce sur nous, il y a quelque chose de plus étrange encore, c'est l'ignorance de la plupart des hommes à l'égard de ce même passé. Le paysan ne sait pas ce qu'étaient ces droits féodaux dont il parle tant; l'ouvrier serait bien déconcerté, si on lui apprenait qu'une commune du moyen âge était fort différente de ce qu'il s'imagine; le bourgeois lui-même serait assez surpris, si l'on parvenait à lui persuader que le tiers-état était autre chose que ce que Sieyès en a dit; le gentilhomme enfin ne renoncerait pas sans douleur à ses charmantes illusions sur la chevalerie. Chacun se façonne un moyen âge imaginaire. Les erreurs sont fort diverses, car il y a en toutes choses plusieurs manières de se tromper, et chacun se fait sa foi et son *credo* politi-

que suivant l'erreur à laquelle il a donné sa préférence ou à laquelle son éducation première l'a enchaîné. Autant de façons d'envisager le moyen âge, autant de partis en France : ce sont nos théories historiques qui nous divisent le plus; elles sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance, elles sont le terrain où ont germé toutes nos haines.

Il faudrait presque souhaiter que, la mémoire nous étant tout à coup arrachée par une faveur de la Providence, nous pussions oublier une bonne fois cet ancien régime et dégager notre esprit de ces vagues souvenirs qui ne servent pas à notre expérience et qui ne font qu'offusquer notre vue. Nos opinions auraient plus de justesse, nos cœurs auraient moins de rancunes, et nous arriverions peut-être à nous apercevoir qu'à fort peu de chose près nous pensons tous de même sur ce qui nous intéresse actuellement; mais, puisque cet oubli complet n'est pas possible et que nous ne nous détacherons jamais de ce passé, au moins devrions-nous le bien connaître et n'en parler qu'à bon escient. A l'observer attentivement, nous reconnaîtrons d'abord qu'il ne mérite ni tant d'enthousiasme ni tant de colères; alors, loin de nous irriter, il nous calmera peut-être, et il éteindra ces mêmes passions qui aujourd'hui s'allument en son nom et prétendent s'autoriser de lui. Lorsque nous y verrons combien l'existence y était réglée par des idées simples et justes, nous commencerons peut-être à nous défier des vagues théories et des beaux principes dont nous faisons si grand abus. Quand nous y aurons remarqué dans quelles conditions se pratiquait sans phrases la liberté, nous prendrons goût peut-être à pratiquer un peu plus ce dont nous parlons trop; surtout, quand nous saurons comment les différentes classes s'accordaient entre elles et combien, sauf de très rares exceptions, elles savaient vivre en harmonie, cela nous apprendra sans doute à ne pas tant nous haïr. La connaissance du moyen âge, mais la connaissance exacte et scientifique, sincère et sans parti-pris, est pour notre société un intérêt de premier ordre. Elle est le meilleur moyen de mettre fin aux regrets insensés des uns, aux vides utopies des autres, aux haines de tous. Pour remettre le calme dans le présent, il n'est pas inutile de détruire d'abord les préjugés et les erreurs sur le passé. L'histoire imparfaitement observée nous divise; c'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer.

Rien ne nous instruit mieux sur l'ancien régime et ne nous en donne une idée plus exacte que la comparaison des divers systèmes de justice qui s'y sont succédé. C'est là qu'on peut voir comment les générations vivaient, quelles étaient les relations légales des différentes classes, quels étaient les intérêts et les droits de cha-

cune d'elles, enfin ce qu'il y avait entre elles de désaccord ou d'harmonie. Déjà, dans une précédente étude, nous avons examiné comment la justice était constituée dans la société féodale; nous avons remarqué qu'en ce temps-là toutes les classes étaient traitées avec une égalité parfaite sous le rapport de la justice, et que les hommes de chaque classe se jugeaient eux-mêmes. Le jugement par les pairs, c'est-à-dire le jugement par des jurys d'égaux était la règle universelle. Il faut montrer maintenant ce que devint la justice à mesure que la société française inclina vers la monarchie.

1° CE QUE FUT A L'ORIGINE LA JUSTICE ROYALE, QUE LE JUGEMENT PAR JURY Y PRÉVALUT D'ABORD.

A chaque transformation de la société française, l'organisation judiciaire s'est transformée dans le même sens. Lorsque la monarchie a pris le pas sur la féodalité, la justice royale a remplacé la justice féodale. D'ailleurs cette révolution dans l'ordre judiciaire, comme celle qui s'opérait à la même époque dans l'ordre politique, s'est faite lentement, à la longue, non par une brusque usurpation, mais par un progrès insensible et continu.

Plaçons-nous en plein moyen âge, c'est-à-dire au XIe siècle. La justice monarchique est encore à naître. On ne trouverait pas en ce temps-là un seul arrêt qui ait été rendu au nom de la société ou au nom du roi comme représentant de la société. Nous sommes encore fort loin du temps où l'on dira : « Tous les juges de ce royaume tiennent leur autorité du roi; le roi seul a reçu de Dieu le pouvoir de juger. » Le droit divin, qui, au XIe siècle, était absolument inconnu en politique, n'apparaissait pas davantage dans l'ordre judiciaire. La justice en ce temps-là n'était pas même considérée comme une institution publique. On ne voyait en elle qu'une des manifestations de l'autorité seigneuriale. Attachée à chaque fief, elle faisait partie des devoirs et des droits, des charges et des profits de chaque seigneur. Le principe universellement admis était celui-ci : tout homme qui a terre a aussi, dans l'étendue de sa terre, la fonction de vider les procès et de punir les crimes.

Si le roi, à cette époque exerçait la justice, c'était moins comme roi que comme seigneur. A dire vrai, il n'y avait pas alors de roi dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot; ce titre ne présentait pas à l'esprit l'idée d'un personnage ayant mission de veiller sur la société et d'y maintenir l'ordre, la paix, la sécurité, le droit. Cette idée commençait à peine à poindre chez quelques esprits dans la société ecclésiastique; elle était absolument absente dans la société laïque. Le roi, au XIe siècle, n'était qu'un seigneur.

Semblable à tous les seigneurs de France, son autorité était exactement de même nature que la leur. Comme eux et au même titre, il remplissait le devoir de justice sur les personnes qui *relevaient* de lui ou qui étaient *couchans et levans* sur sa terre.

Or le roi n'était pas seulement le chef de la hiérarchie des seigneurs; il était seigneur à tous les degrés de la hiérarchie, car il possédait en propre, outre la dignité royale, un duché, des comtés, des baronnies, des châteaux, des villes et des villages. En même temps que roi, il était duc, comte, baron, châtelain d'une foule de lieux. A chacune de ses situations diverses était attaché un droit de justice particulier. Il jugeait ses paysans et ses bourgeois à titre de seigneur châtelain; il jugeait ses gentilshommes à titre de baron, et ses barons à titre de comte ou de duc; si l'un des plus hauts feudataires de France était en cause, alors seulement il jugeait à titre de roi, c'est-à-dire comme seigneur suzerain des ducs et des comtes. Son autorité judiciaire avait les mêmes échelons et les mêmes degrés que son autorité politique.

A tous ces degrés, sa justice avait un caractère purement seigneurial, et elle était rendue suivant les mêmes procédés et les mêmes règles que dans tous les tribunaux seigneuriaux du degré correspondant. La loi du jugement par les pairs s'imposait au roi comme à tous les seigneurs. Les historiens mentionnent fréquemment un haut tribunal composé de grands vassaux et qu'ils appellent spécialement la cour des pairs; mais tous les tribunaux où le roi rendait la justice par lui-même ou par ses représentans, tous, depuis la cour de baronnie jusqu'aux cours de villages, étaient alors des cours des pairs; car tous devaient être formés, ainsi que nous l'avons montré dans une précédente étude, de la réunion des justiciables de même rang et de même condition sociale que l'accusé. Le seigneur présidait, mais c'étaient les égaux et les pairs de l'accusé qui prononçaient (1).

Cette organisation judiciaire du moyen âge paraît, de loin, fort compliquée et fort confuse. Elle était en réalité très simple; elle découlait tout entière d'un principe unique qui s'appliquait à toutes les situations diverses que comprenait cette société hiérarchiquement constituée. Quelques exemples rendront cette vérité frappante. Prenons le cas où l'accusé était un duc de Normandie ou un comte de Champagne, c'est-à-dire un vassal direct du roi de France. La règle était qu'il fût jugé par ses égaux sous la présidence du suze-

(1) Il n'est pas inutile de rappeler que le mot pairs, dans la langue usuelle du moyen âge, s'appliquait aux bourgeois et même aux paysans entre eux, aussi bien qu'aux gentilshommes. Aussi le jugement par un jury d'égaux était-il de règle pour toutes les classes.

rain commun. Le roi devait donc convoquer les ducs, les comtes, les prélats, tous ceux enfin qui se trouvaient placés au même échelon que l'accusé dans la hiérarchie féodale. Il ne pouvait juger qu'au milieu d'eux et par eux. Il nous a été conservé une lettre qu'un comte de Chartres et de Champagne écrivait en l'an 1020 au roi Robert; elle marque bien les principes et les usages de cette époque. On y lit que, le roi ayant prétendu rendre arrêt lui-même contre le comte de Champagne, un des pairs de celui-ci, le duc de Normandie, a déclaré hautement qu'un tel arrêt n'avait aucune valeur. Nous avons aussi le texte de la formule de l'hommage qui fut prêté en 1225 par Thibaut de Champagne au roi de France, et nous y lisons cet article : « Le roi me fera le droit de sa cour *suivant le jugement de ceux qui ont pouvoir et droit de me juger.* » Ainsi les grands feudataires n'étaient pas jugés directement et personnellement par le roi; ils l'étaient sous ses yeux par leurs égaux, c'est-à-dire par ceux qu'on appelait leurs pairs de fief.

Prenons maintenant le cas où l'accusé était un seigneur du second rang, vassal non du roi, mais du duc de France. Ce n'était pas à titre de roi, mais à titre de duc, que le roi devait lui faire justice. Il convoquait donc, non les pairs du royaume, mais les pairs du duché. Nous lisons dans un arrêt de 1202 : « Une contestation s'est élevée entre nous et le vidame de Châlons au sujet du droit de régale; le vidame a demandé que nous fissions décider la querelle par serment d'hommes sages, clercs et laïques. En conséquence, nous lui avons assigné jour à Paris, et en même temps nous avons convoqué nos sages hommes (hommes est ici synonyme de vassaux), c'est-à-dire les évêques de Beauvais, de Paris et de Meaux, le comte de Beaumont, le comte de Ponthieu, Simon de Montfort, Guillaume des Barres, Guillaume de Garlande, etc. (1) » Il semblait que le roi jugeât en personne; l'arrêt se rendait toujours en son nom, et dans le langage officiel il n'était attribué qu'à lui seul; mais la présence de ces assistans était à tel point importante, que c'étaient eux qui signaient l'arrêt. Entre autres exemples qui attestent cet usage, on en a un de 1047.

Descendons encore au rang inférieur. L'homme qui est en cause n'est plus un baron, c'est un simple gentilhomme « tenant en fief. » Voici par exemple, dans un arrêt de l'an 1300, un certain Godefroy de Roye, qui est qualifié d'écuyer et qui « tient en fief » du comte de Vermandois. Ce comte de Vermandois n'est autre, à cette époque, que le roi de France lui-même; mais la qualité de comte et celle de roi ne se confondent pas; ce n'est pas au roi que l'écuyer

(1) Boutaric, *Actes du parlement de Paris*, t. Ier.

s'adresse, c'est au comte. Il comparaît donc à la cour du comte de Vermandois. Or l'arrêt nous montre que cette cour, présidée par le représentant du comte, qui est le bailli royal de Saint-Quentin, est composée des « hommes de fief, » c'est-à-dire des pairs et des égaux du gentilhomme qui est en cause (1). Le recueil qui est connu sous le nom d'*Établissemens de saint Louis* explique très clairement la règle qui devait être suivie dans tous les cas analogues. Si une plainte est portée contre le roi, y est-il dit, le roi ne peut pas refuser de faire droit; « ains doit commander à son baillif que il fasse semondre les gens des plus prochaines paroisses, et les prochains chevaliers et les prochains serjans fieffés, et les prochains barons, et si il est prouvé que ce soit la droiture du roy, elle lui remaindra, et tout ainsi à l'autre partie si la gent garantit que ce soit leur droiture. »

Le jugement par jury, ou, comme on disait alors, le jugement par pairs, était donc obligatoire pour toutes les catégories des gentilshommes. Il en était de même, à l'époque dont nous parlons ici, pour la classe des non-nobles. On peut lire dans presque toutes les chartes que les bourgeois ne devaient être jugés que par les bourgeois. Il est vrai que ces chartes réservent ordinairement au prévôt royal le jugement des crimes qui pouvaient entraîner la peine capitale; mais il faut bien entendre que ce prévôt ne jugeait pas seul. Les *Établissemens de saint Louis* montrent en plus d'un endroit qu'il devait être assisté de *jugeurs*, et qu'il était tenu de les consulter avant de prononcer ses arrêts. L'ancienne coutume de Normandie, rédigée au temps où cette province était entrée dans le domaine royal, exigeait que tous juges royaux « ne jugeassent que par avis de l'assistance. » Le jurisconsulte Pierre de Fontaines mentionne aussi les *jugeurs*, et déclare que la sentence doit être rendue conformément à l'avis de la majorité (2). Dans beaucoup de chartes du XIIe et du XIIIe siècle, nous lisons que le prévôt doit rendre la justice « avec les échevins. » Le prévôt de Paris prononçait ses jugemens dans le lieu qu'on appelait le *parloir aux bourgeois*, et l'on ne peut guère douter que plusieurs de ceux-ci ne lui servissent de jurés au XIIe siècle et au XIIIe.

Il ne faut pas nous représenter ces baillis et ces prévôts comme des magistrats d'aujourd'hui. Ils étaient des hommes d'épée et des administrateurs. Transformer ces hommes en juges omnipotens et les charger de prononcer seuls sur la vie et les biens des autres hommes eût été une sorte de monstruosité, et ne pouvait guère ve-

(1) *Olim*, t. II, p. 443.
(2) *Le Conseil de Pierre de Fontaines*, chap. XXI.

nir à l'esprit de personne. Ni les sujets ne l'auraient admis, ni les rois ne l'auraient tenté. Aussi ces fonctionnaires ne rendaient-ils la justice que comme tous les seigneurs la rendaient, c'est-à-dire « en assises. » — « En assises, dit le jurisconsulte Bouteiller, doivent être tous procès décidés, tous crimes connus et punis... Assise est une assemblée de sages hommes du pays que fait tenir ou tient le bailli de la province. » En effet, dans la formule de nomination d'un bailli on lit cet article : « Nous lui donnons plein pouvoir de tenir nos plaids pour nous, de semondre et conjurer de loy nos juges et hommes jugeans en notre court, et de leur jugement exercer et accomplir (1). » Un exemple nous donnera l'idée de la manière dont le bailli ou le prévôt royal convoquait les assises; voici une lettre-formule de l'année 1318 : « Nous, Michel, bailli de Vermandois, au prévôt de Montdidier, salut; nous vous mandons que vous fassiez crier nos assises de Montdidier solennellement au dimanche de la Chandeleur aux lieux accoutumés, et fassiez ajourner les hommes du roi jugeans en la châtellenie de Montdidier, que ils soient auxdites assises si suffisamment que les causes puissent être délivrées. » Le bailli ou le prévôt n'était donc que le président d'un jury et l'exécuteur des arrêts. Pour assurer la pleine liberté de ce jury, il était quelquefois interdit au bailli d'assister à ses délibérations. Dans l'ancienne coutume de Touraine, l'autorité des jurés était si grande qu'il suffisait de l'opposition d'un seul d'entre eux pour empêcher de prononcer une condamnation (2). Ces hommes jugeans, ces jugeurs dont parlent les vieilles ordonnances et les coutumes, n'étaient pas encore à cette époque des légistes de profession. C'étaient des gentilshommes, s'il s'agissait de juger un gentilhomme; c'étaient des bourgeois, s'il s'agissait de juger un bourgeois. Toujours ils étaient les égaux et les pairs de ceux qui étaient en cause.

Ce qu'on appelait alors « la cour du roi » n'était qu'une assise semblable à toutes les autres assises du pays. Elle n'était pas un tribunal permanent, encore moins était-elle un corps de magistrats. Elle était la réunion des plus hauts vassaux du duché de France assemblés pour juger l'un d'entre eux. Aussi ne pensait-on même pas à lui donner une résidence fixe. Elle voyageait avec le roi ; elle le suivait à cheval sur les grands chemins ; si un procès se rencontrait, on descendait de cheval, et sous la tente ou au pied d'un arbre on écoutait les plaideurs, et l'on prononçait l'arrêt. Cependant, comme chacun voulait être jugé par ses pairs, il fallait modifier la

(1) Bouteiller, *Somme rurale*, titre XIV.
(2) *Olim*, t. II, p. 100.

composition de la cour suivant l'importance des accusés ou des plaideurs. Le baron voulait voir siéger parmi ses juges des barons comme lui, absolument comme le bourgeois voulait voir siéger des bourgeois dans « le plaid d'échevinage. »

Tous ces vieux principes du moyen âge ont disparu vers le XIVe siècle, et ils ont laissé peu de traces. Les ordonnances n'en font plus mention; les jurisconsultes n'y font que des allusions assez vagues. Il semble qu'on ait voulu en étouffer même le souvenir, et ce n'est pas sans difficulté qu'on en retrouve les vestiges et les témoignages en France. Il existe pourtant un recueil de lois, un code complet dans lequel nous pouvons voir comment fonctionnait la procédure par jury au moyen âge. Ce code a été mis en écrit loin de la France; mais il n'en est pas moins un code tout français. Il a été rédigé en Palestine et porte le titre d'*Assises de Jérusalem.* Les premiers croisés, presque tous sortis de France, avaient emporté avec eux, comme il arrive toujours, leurs lois et leurs usages aussi bien que leur langue. Arrivés au but de leur voyage, ils mirent en écrit leurs coutumes, c'est-à-dire les coutumes du pays qu'ils avaient quitté. Cette œuvre législative, plusieurs fois retouchée et augmentée dans les générations suivantes, représentait si fidèlement la législation de la France du XIe siècle, que beaucoup d'anciens jurisconsultes ont soutenu qu'elle n'était autre que l'ancienne coutume de Paris elle-même, et que plusieurs invoquaient les *Assises de Jérusalem* comme un témoignage de la vieille législation française. Or nous voyons dans ces *Assises* que le roi n'avait le pouvoir judiciaire qu'à la condition de l'exercer avec des jurys. La règle du jugement par les pairs y apparaît comme une de ces règles anciennes que nul ne songeait à discuter. Pour juger un baron, le roi ou son représentant ne faisait que présider un tribunal que l'on appelait « la cour de baronnie. » Pour juger un bourgeois, le représentant du roi, c'est-à-dire le bailli, n'était aussi que le président de « la cour des bourgeois. » Partout le jugement appartenait à des jurés. « Après que le bailli est assis en son siége en la court, il doit oïr amiablement les plaideurs,... et puis doit commander aux jurés que ils fassent le jugement (1). » Cela nous donne l'image de ce qui se passait en France au XIe siècle. En voulons-nous un autre témoignage, nous le trouverons en Angleterre, car l'Angleterre et la France, ces deux pays aujourd'hui si différens, se ressemblaient au XIIe siècle, et avaient, à peu de chose près, les mêmes lois et les mêmes institutions. Les assises et les jurys ambulatoires de l'Angleterre n'étaient que la reproduction exacte de ce

(1) *Assises de Jérusalem, Cour des bourgeois,* chap. IV; cf. chapitre du *Plédéant.*

qui se pratiquait alors en France. Les Normands n'avaient fait en cela, comme en toutes choses, que transporter dans leur nouveau pays les usages et les lois de celui qu'ils quittaient. Lorsque le juriste anglais Littleton écrivait en français les lois d'Angleterre, il reproduisait presque trait pour trait les lois de la France, non plus telles qu'elles étaient de son temps, au xv[e] siècle, mais telles qu'elles avaient été à l'époque où les conquérans étaient venus de Normandie. La langue de ce juriste anglais était la vieille langue française, et ses lois étaient aussi les lois de la vieille France. Quand il parle de ces *jureurs* qui siégent en *assises* et qui prononcent aussi bien sur le droit que sur le fait, il décrit une institution que la France n'avait plus de son temps, mais qu'elle avait autrefois possédée aussi complétement que l'Angleterre.

2° COMMENT LE JUGEMENT PAR JURYS DISPARUT EN FRANCE.

Quand un peuple perd une de ses institutions de liberté, il ne doit en général accuser que lui-même. Les droits périssent presque toujours parce que les hommes négligent de les pratiquer. Ils ne leur sont pas arrachés, ils leur tombent des mains. On croirait à première vue que le jugement libre par jurys ait été enlevé à la population française par la violence ou par l'adresse des rois; à observer les choses de plus près, on voit que c'est le contraire qui est vrai. Les hommes seraient restés en possession du droit de se juger les uns les autres, s'ils n'avaient renoncé d'eux-mêmes à ce droit.

La liberté est toujours un lourd fardeau. Se gouverner soi-même est un travail que les peuples énergiques peuvent seuls entreprendre; se juger soi-même est aussi une occupation fort laborieuse. A siéger aux assises et aux plaids se perdaient de nombreuses journées : c'était autant d'enlevé ou au travail lucratif ou au plaisir. Ce n'est jamais un jeu que de juger ses semblables. Pour ne pas se laisser duper ou corrompre, il faut une conscience bien sûre; pour condamner, il faut faire un grand effort sur soi-même. Nous voyons aujourd'hui que beaucoup d'hommes ne se sentent pas dans l'âme la force nécessaire pour prononcer le mot qui entraînera une condamnation; pourtant le juré d'aujourd'hui ne connaît pas l'accusé, qui est rarement de sa classe et de sa condition sociale, et qui n'a jamais eu avec lui aucune relation. Combien fallait-il plus d'énergie et de ferme volonté à une époque où le juré appartenait nécessairement à la même classe que l'accusé, où il était son égal, son pair, son compagnon, souvent son ami, où il avait les mêmes habitudes et les mêmes intérêts que lui, où ils s'é-

taient vus ensemble à la guerre, ensemble au travail ou au plaisir, ensemble dans ces mêmes assises où tous les deux avaient siégé cent fois! Nos jurés d'aujourd'hui nous donneraient d'ailleurs une idée fort incomplète de ces jurés du moyen âge. Le devoir de justice était singulièrement pénible à remplir, si l'on en juge par la longue définition que nous en trouvons dans un code de ce temps-là. L'homme qui est appelé à juger doit d'abord « aller à la court de son seigneur; » là, il n'a pas seulement à écouter « les clameurs et les respons, » c'est-à-dire les longues plaidoiries; il doit encore, s'il en reçoit l'ordre du seigneur, « aller à conseil de celui à qui son seigneur le donnera, » c'est-à-dire être avocat d'office; il faut encore assez souvent qu'il aille « voir le meurtre et l'homicide, et les choses de quoi l'on se clame, » c'est-à-dire qu'il fasse l'office de nos magistrats instructeurs; il doit même « aller par tout le royaume, quand le seigneur lui commande, faire devise de terres, faire enquestes et toutes les autres choses que les hommes de court doivent faire quand le seigneur leur commande (1). » Ce n'était donc pas une petite affaire d'être juré. Cette fonction, qui était toujours absolument gratuite, coûtait une grande dépense de temps et d'argent. Un vieux capitulaire de Charles le Chauve enjoignait à tous les hommes libres de se rendre aux plaids « munis et garnis de toutes choses, comme s'ils allaient en guerre. » Les armes en effet, sans parler des provisions, ne leur étaient pas inutiles, car, d'après les usages du moyen âge, celui qui perdait sa cause pouvait en appeler comme il fait de nos jours; il y avait seulement cette différence, qu'au lieu d'appeler sa partie adverse devant une autre juridiction, c'étaient ses juges eux-mêmes qu'il appelait, c'étaient eux qu'il prenait à partie pour l'avoir « faussement jugé. » Il appelait non pas le président du jury, c'est-à-dire le seigneur ou le bailli, mais les jurés eux-mêmes, parce que c'étaient ceux-ci qui avaient réellement prononcé la sentence. Ce singulier appel n'était pas vidé par un procès nouveau; la règle universelle était qu'il fût vidé par un combat l'épée au poing et en champ clos. Le juge appelé devait donc se battre en personne contre celui qu'il venait de condamner. Ces usages s'adoucirent au XIIIe siècle, en ce sens que le combat fut peu à peu remplacé par un nouveau procès; mais les juges continuèrent à être appelés et mis en cause comme responsables de leurs jugemens. Ainsi les hommes qui siégeaient dans les assises et les plaids de ce temps-là n'avaient pas seulement, comme nos jurés d'aujourd'hui, à émettre leur opinion sur une simple question de fait. Véritables juges, ils prononçaient à la fois sur le fait, sur

(1) *Assises de Jérusalem.*

la loi et sur la peine; mais autant leur droit était étendu, autant leur responsabilité était lourde. Représentons-nous ce juré du moyen âge. Qu'il soit baron ou bourgeois, peu importe; il a quitté ses affaires pour venir « au plaid; » il a déjà peut-être perdu plusieurs journées à instruire l'affaire, à visiter les lieux, à chercher les coupables et à confronter les témoins; le jour de la délibération venu, il faut qu'il donne son avis sur le fait en litige, il faut qu'il dise en même temps quelle est la loi ou quelle est la coutume, et il faut encore qu'il prononce lui-même quelle doit être la peine. Son opinion, il doit l'exprimer tout haut, en public, devant l'accusé qui le regarde et qui a le droit de l'interpeller. Il sait enfin que celui qu'il condamne va l'appeler pour « faux jugement, » et il doit être prêt à exposer sa vie ou sa fortune pour soutenir l'opinion qu'il croit juste.

Voilà à quel prix les hommes possédaient alors ce que nous appellerions aujourd'hui la liberté de se juger les uns les autres; mais, que cela fût une liberté et un droit, on ne l'eût pas facilement persuadé aux hommes de cette époque. Ils y voyaient plutôt un devoir très rigoureux. Ils l'appelaient « le service de plaid, » et ils le considéraient comme une des plus lourdes charges de la vie sociale de leur temps. Ils le mettaient au même niveau que le service de guerre. Lorsqu'un homme était investi d'un fief, on lui faisait jurer « de faire fidèle service, à savoir guerre et plaid. » Les coutumes féodales considéraient le refus d'assister aux plaids comme un cas de félonie dont le suzerain pouvait à la rigueur s'autoriser pour reprendre le fief. Les coutumes de village spécifiaient fréquemment que le paysan qui manquerait au plaid serait puni d'une amende (1). Il fallait donc une pénalité pour obliger les hommes à remplir ce devoir de justice. Ils faisaient tous leurs efforts pour s'y soustraire, et demandaient comme une grâce d'en être exemptés. Ils s'adressaient à l'église pour faire arriver leur vœu jusqu'aux rois. Un concile du IXe siècle se faisait l'organe du désir des populations, et réclamait contre ce service de plaid, qui détournait les pauvres de leurs travaux. Déjà auparavant, Charlemagne avait dû accorder « que les pauvres ne seraient plus *contraints* de se rendre aux plaids; » mais les plaintes continuèrent. Les documens du XIe siècle sont remplis des preuves de la répulsion générale des populations pour l'exercice des fonctions judiciaires. Les paysans surtout considéraient cette obligation d'assister aux plaids comme une des plus cruelles de leurs « corvées. » Ils se plaignaient d'être sans cesse distraits de leurs travaux pour aller juger. Témoin ces paysans de

(1) Hanauer, *les Paysans de l'Alsace*, p. 26, 100.

Normandie qui, parmi leurs principaux griefs contre l'état social de leur temps, articulaient celui-ci :

Tant y a plaintes et querelles,
Ne peuvent une heure avoir paix.
Tous les jours sont, disent, aux plaids;
Plaids de forêts, plaids de monnaies,
Plaids de pourprise, plaids de veies (chemins),
Plaids de blet, plaids de moutes,
Plaids de féauté, plaids de toutes (redevances);
Tant y a prévots et bedeaux (sergents de justice),
Et tant baillis vieux et nouveaux,
Ne peuvent avoir paix nulle heure (1).

On conçoit en effet qu'avec les habitudes chicanières et l'esprit processif du moyen âge la fonction de juger fût devenue un travail très absorbant. Les situations sociales étaient alors si diverses, les droits et les obligations qui en résultaient étaient si compliqués, que les conflits éclataient à chaque instant. Tout était matière à contestation. L'existence était un long procès, si elle n'était un long combat. Les plaids avaient à décider une foule de questions dont nous n'avons même plus l'idée aujourd'hui. Au criminel, c'était l'usure, c'était le blasphème, c'était la sorcellerie; au civil, c'était la série des discussions au sujet des droits seigneuriaux, au sujet des marchés ou des moulins banaux, au sujet des corporations, au sujet des dîmes ou des excommunications : procès sur le droit de monnaie, procès sur la préséance, procès sur l'authenticité des reliques, on n'en finissait pas. L'œuvre de la justice était incomparablement plus étendue et plus difficile qu'elle n'est aujourd'hui. S'il eût fallu que la population se chargeât d'un tel travail et si l'on eût appliqué dans toute leur rigueur les règles du service de plaid, il ne serait plus resté de temps pour l'agriculture et pour les métiers. Les hommes ne se rendaient donc aux jugemens qu'à contre-cœur, et nous pouvons tenir pour certain que, lorsqu'ils s'y rendaient, c'était bien moins avec la pensée d'exercer un droit qu'avec la crainte d'encourir une amende. Il en était des bourgeois comme des paysans. Lorsqu'ils se firent donner des chartes de commune, ils prirent soin d'y faire écrire que le service de plaid serait ou supprimé ou du moins fort adouci. Beaucoup de chartes et d'ordonnances réduisirent le nombre des plaids obligatoires à trois par an. La plupart des constitutions municipales simplifièrent le service de la justice; ici, le nombre des jurés fut réduit à quatre; là, les fonctions judiciaires furent réservées aux échevins, et la foule des bourgeois en fut débarrassée.

(1) Roman de Rou, d'après la leçon de Ducange.

La classe des nobles ne mettait pas plus d'empressement à juger que la classe des bourgeois ou celle des « vilains. » On voit bien dans les documens que le gentilhomme qui se trouvait accusé tenait fort à être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par un jury; mais on voit aussi que les pairs ou jurés mettaient peu de zèle à se rendre aux jugemens. La difficulté de les réunir en tribunal était si grande, qu'il fallut admettre que c'était assez de quatre hommes pour former un jury, et qu'on en vint même à se contenter de deux et quelquefois d'un seul. Il fallait bien que la règle se relâchât devant la négligence et le mauvais vouloir de tous. La cour du roi par exemple aurait dû être composée de tous les vassaux immédiats du duché de France; mais il était presque impossible d'obtenir leur présence. Le roi ne convoquait donc pour chaque procès que quatre ou cinq d'entre eux, et il est vraisemblable que, si quelques-uns se plaignaient, c'étaient plutôt ceux qui étaient appelés que ceux qui étaient exclus. Quand nous voyons un suzerain, à titre de président d'un tribunal, choisir lui-même les jurés, cela nous paraît la violation du principe même du jury, et nous sommes tentés d'accuser ce suzerain d'une monstrueuse usurpation; mais le roi ne faisait que subir la loi de la nécessité. S'il n'appelait pas tous ses vassaux au jugement, comme il l'aurait dû d'après la règle, c'est parce qu'il savait que ceux-ci refuseraient d'y venir, et qu'il n'avait d'ailleurs aucun moyen pratique de les contraindre; il devait donc se contenter d'en appeler quelques-uns. Il prenait ceux qui se rencontraient, ceux qui voulaient bien venir, ou ceux qui, venus auprès de lui pour quelque affaire ou quelque sollicitation, ne pouvaient pas décemment refuser « de l'aider en sa cour. » On est surpris de voir que dès le XII[e] siècle il ne siégeait plus dans la cour du roi qu'un très petit nombre de barons, et d'y trouver au contraire presque toujours des officiers royaux tels que le bouteiller, le chambellan, le chancelier. Ce n'est pas que les rois aient calculé qu'il leur serait utile d'avoir des juges qui dépendissent d'eux personnellement; c'est que, les barons n'aimant point à venir siéger, il fallait bien constituer le tribunal avec les gentilshommes que les rois avaient sous la main et qui ne les quittaient guère. Ne disons pas que les rois composaient leur cour de qui ils voulaient; disons plutôt qu'ils la composaient de qui ils pouvaient. Il en était de même aux assises des baillis royaux. Ceux-ci avaient une peine infinie à réunir les vassaux nobles qui devaient faire autour d'eux l'office de jurés. En vain frappaient-ils d'une amende les absens. Il paraît qu'on se résigna plus facilement à payer l'amende qu'à quitter ses affaires ou ses plaisirs pour le fastidieux labeur des assises. Le paiement de l'amende devint l'usage, et la présence aux assises fut l'ex-

ception. On en vint même peu à peu à ce point que le service de plaid se changea en une amende régulièrement payée. Un registre de comptes du bailliage de Tours, à l'année 1307, porte parmi les recettes « les cinq sols que les hommes nobles du bailliage ont accoutumé de payer pour chaque manquement aux assises. » On aimait donc mieux payer que juger. La conséquence de cela était inévitable : au XIVe siècle, nous trouvons encore « le plaid » fréquemment mentionné dans les chartes; mais, ne nous y trompons pas, il ne s'agit plus d'un service de justice, il s'agit d'une contribution pécunaire. Le jugement par jurys a presque entièrement disparu, et il n'est resté à la place qu'un impôt. Il en fut de cela comme du service de guerre; les hommes s'en exemptèrent peu à peu, et naturellement ils en payèrent l'exemption, en sorte que les mots *hériban*, *ost*, *chevauchée*, cessèrent de désigner le service militaire, et devinrent des noms d'impôts.

Il nous paraît donc certain que le jugement par jurys n'a pas été enlevé violemment ou par ruse aux populations; les populations y ont renoncé d'elles-mêmes et ont demandé d'en être affranchies. Bourgeois, paysans, gentilshommes, tous ont voulu se décharger du fardeau de la justice. Le droit disparut parce qu'il fallait se donner trop de peine pour l'exercer. La liberté fut supprimée parce qu'elle coûtait trop de travail.

3° COMMENT IL SE FORMA EN FRANCE UN CORPS DE MAGISTRATS. — LES LÉGISTES.

Quand la majorité d'un peuple se refuse à un travail, il se trouve naturellement quelques hommes qui offrent de s'en acquitter au nom de tous, moyennant qu'ils en tirent un juste profit. Déchargez la population du service militaire, et vous aurez aussitôt une armée soldée. Déchargez-la du souci de s'administrer elle-même, et vous aurez un corps de fonctionnaires. Déchargez-la du soin de juger gratuitement, il se présentera des hommes qui feront profession de juger. C'est ce qui arriva au moyen âge.

Les historiens modernes n'ont pas manqué d'être frappés de l'importance que prirent les légistes en France à partir du XIIIe siècle; mais ils se sont quelquefois mépris sur le caractère de cette classe d'hommes et sur la nature de la révolution qu'ils ont opérée. Ils nous les représentent volontiers comme des novateurs et des révolutionnaires qui auraient commencé par découvrir le droit romain, et qui se seraient ensuite armés de ce droit pour attaquer le régime féodal et pour faire triompher leur classe bourgeoise et la royauté à la fois. Rien de tout cela n'est conforme à ce que nous montrent

les documens du moyen âge. Ces légistes n'ont pas eu à découvrir le droit romain, par la raison que les codes de Rome n'avaient jamais cessé d'être connus en France, d'être étudiés et traduits, d'être cités et invoqués; on en retrouve des articles jusque dans les capitulaires des Carlovingiens. Ces mêmes légistes, loin d'attaquer comme on le dit le droit féodal, en ont au contraire soutenu énergiquement les principales règles, et, plutôt que de battre en brèche le régime social de leur temps, ils se sont attachés d'ordinaire à le régulariser et à l'affermir. Quelqu'un qui leur eût dit qu'ils étaient des novateurs les aurait assurément fort étonnés.

La naissance de cette classe des légistes et ses progrès sont des faits bien plus simples et plus naturels qu'on ne le croit généralement. A mesure que la plupart des hommes s'affranchissaient du devoir de juger, s'éloignaient des plaids et des cours féodales, et laissaient transformer le service de justice en une amende et en un impôt, il se trouva quelques hommes qui, par goût ou par intérêt, firent exception à l'insouciance générale, et prirent à cœur de juger les procès et d'appliquer les lois. Ils furent assidus aux plaids et aux assises; ils gravèrent dans leur mémoire les coutumes du pays et les arrêts des cours; ils prirent la peine de lire et d'étudier les recueils de lois qui existaient alors, c'est-à-dire les lois romaines et les lois ecclésiastiques. On appela ces hommes des légistes. Le mot ne désignait nullement des fonctionnaires, et n'était pas synonyme de magistrat; il marquait seulement que l'homme à qui l'on donnait ce titre avait la connaissance des lois et se plaisait à les étudier. Être légiste n'était ni une dignité, ni même une profession; c'était un goût, une aptitude, un certain tour d'esprit joint à une certaine application. On était légiste à peu près comme on est docteur en droit. Quelquefois on méritait ce titre par un examen subi dans les écoles; quelquefois aussi on était réputé légiste par cela seul qu'on savait les coutumes, et qu'on remplissait le devoir de justice avec plus d'assiduité et plus de soin que la foule. Qu'on fût d'ailleurs laïque ou ecclésiastique, bourgeois ou gentilhomme, c'était de peu de conséquence; il n'était pas nécessaire non plus de porter une certaine robe. On pouvait être légiste et homme d'épée tout à la fois; le sire de Joinville était un légiste.

Les premiers légistes furent des prêtres. Durant tout le moyen âge, le clergé fut fort attentif à étudier les lois romaines, à rédiger ses propres lois, à observer même les lois féodales. Il appliquait tour à tour les unes et les autres dans ses « cours de chrétienté » et dans ses cours séculières. Il serait impossible de citer le plus ancien des légistes, car c'est une chaîne dont on ne peut saisir le premier anneau; mais il faut citer au moins parmi les plus anciens

l'archevêque de Reims Hincmar, le moine Abbon de Fleury, et ce Lanfranc, abbé du Bec en Normandie, dont un vieux chroniqueur dit : « Il était instruit dans les lois ecclésiastiques et séculières, et les juges des cités acceptaient ses décisions avec applaudissement. » Après lui, et parmi les plus fameux, il faut compter Yves, évêque de Chartres, auteur d'un traité de législation, puis un autre évêque de Chartres, Jean de Salisbury, puis un cardinal nommé Matthieu d'Angers, qui avait professé un cours de droit, et enfin le pape Innocent III lui-même, qui s'était fait d'abord une réputation comme légiste.

Les ecclésiastiques se livraient si volontiers à l'étude du droit que plusieurs conciles crurent nécessaire de tempérer leur zèle. Un concile de Reims, en 1131, se plaignait « de la mauvaise et détestable habitude qui s'était établie parmi les moines et les chanoines d'apprendre les lois pour gagner de l'argent. » Déjà un concile plus ancien avait reproché aux ecclésiastiques « de se plaire au milieu des procès, d'être trop assidus aux assises, d'y disputer avec trop de chaleur, et de se faire les avocats de toutes les causes. » Plusieurs conciles interdirent aux clercs de se faire avocats ou procureurs, *à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission de leur évêque*. Un concile de Tours, en 1163, excommunia les moines qui s'échappaient de leur monastère pour aller étudier le droit. Quelques historiens, étonnés de ces prohibitions sans cesse renouvelées, en ont conclu que le clergé avait de la répulsion pour l'étude du droit. Le contraire nous paraît plus vrai. Ces mesures de précaution que le clergé se croyait obligé de prendre contre un zèle excessif prouvent précisément l'ardeur de ce zèle. Il suffit d'ailleurs d'observer attentivement tous les articles des conciles sur ce sujet pour voir qu'ils n'interdirent jamais d'une manière absolue aux ecclésiastiques l'étude des lois ni la profession d'avocat. Légistes, avocats, procureurs, tout cela a eu sa source première dans le clergé. Les écoles de droit furent fondées par le clergé ou tout au moins sous sa protection. L'école d'Orléans était l'une des plus fameuses; beaucoup de ses maîtres étaient ou devinrent des évêques. Un assez grand nombre de cardinaux et plus d'un pape avaient commencé par être des professeurs de droit ou des « maîtres en parlement, » comme Clément IV. Être légiste fut longtemps le plus sûr moyen d'avancement dans le clergé. Quelques-uns de ces ecclésiastiques restaient dans les tribunaux d'église; la plupart remplissaient les tribunaux seigneuriaux ou royaux. On peut voir par les vieux registres des *Olim* comment le parlement de saint Louis était composé; les clercs y formaient la majorité, et parmi eux il y avait quelques évêques, quelques archidiacres, et, en plus grand nombre,

des moines de l'ordre des frères prêcheurs ou de l'ordre des frères mineurs.

Beaucoup de gentilshommes aussi se firent légistes. On ne voit pas qu'à cette époque la noblesse ait marqué de la répugnance ou du mépris pour l'étude du droit. Son premier devoir n'était-il pas de rendre la justice, soit dans ses cours féodales, soit dans la cour du roi? Dès lors n'était-il pas naturel qu'un gentilhomme fût soucieux de connaître les lois et les coutumes? Si tous les seigneurs avaient eu le sens politique et l'intelligence des intérêts de leur classe, ils se seraient livrés tous à cette étude. Tenons du moins pour certain que ceux d'entre eux qui comprenaient leur intérêt en même temps que leur devoir devaient donner autant de soin à l'étude des lois qu'à l'étude des armes. Il n'en a été autrement qu'à l'époque où la noblesse est tombée en décadence. Au moyen âge, les chroniques mentionnent fréquemment tel homme noble « qui était savant en droit; » on lit plus d'une fois dans les chartes ces mots appliqués au même personnage : « chevalier et docteur en lois. » Froissart parle « d'un vaillant homme et de grande prud'homie, chevalier en lois et en armes. » Et la manière dont il en parle montre que cette union de deux genres de mérite lui paraissait toute naturelle et n'avait rien qui étonnât; ce n'était ni une exception ni une rareté. On trouve au XIe siècle un fils d'un comte d'Évreux qui écrivit un livre de droit canonique, comme on trouve au XIVe siècle un Talleyrand-Périgord qui se fit connaître par des études sur la jurisprudence. Philippe de Beaumanoir et Pierre de Fontaines, dont nous avons les livres, étaient des gentilshommes, et ce dernier nous fait savoir qu'il écrit pour un gentilhomme « qui veut que son fils s'estudie ès lois et ès coustumes, si que, quand il héritera, il sache faire droit à ses sujets, et retenir sa terre, et ses amis conseiller. »

Après les ecclésiastiques et les gentilshommes, les bourgeois à leur tour étudièrent le droit. N'étaient-ils pas appelés à juger, eux aussi, soit dans les plaids d'échevinage, soit dans les assises? Si la plupart des hommes de cette classe aimaient mieux s'occuper de leur commerce ou de leur industrie, quelques-uns au contraire prirent goût à siéger comme juges ou à parler comme avocats. La société du moyen âge témoignait un très grand respect à ces légistes; la pratique des lois, en ce temps-là, honorait autant que celle des armes. Aussitôt qu'un bourgeois s'était fait connaître et apprécier comme légiste, on le regardait comme au-dessus de la classe ordinaire, et l'on trouvait juste et naturel d'en faire un noble. Non-seulement les rois anoblirent par lettres spéciales quelques légistes, mais il arriva même que ces anoblissemens individuels ne semblè-

rent plus nécessaires, et il devint de règle qu'un légiste fût noble de plein droit. « Or sachez, dit un jurisconsulte du moyen âge, que le fait d'avocasserie est tenu et compté pour chevalerie, car tout ainsi comme les chevaliers sont tenus de combattre à l'espée pour le droict, ainsi sont tenus les avocats de combattre et soutenir le droict par leur pratique et science, et pour ce ils sont appelés chevaliers ès lois, et ils peuvent porter d'or comme les chevaliers (1). » Ce n'était pas la faveur ou la politique des rois qui les anoblissait, c'était l'opinion publique. Toutes les classes, même la noblesse, consentaient à leur élévation, et l'on ne voit pas qu'à cette époque il fût de mode de protester contre ce qu'on appela plus tard la noblesse de robe. Nul n'avait encore pour cette classe ce superbe mépris qu'exprime Saint-Simon. Les légistes marchaient de pair avec les seigneurs, et on leur donnait même volontiers le titre de « seigneurs ès lois. »

C'est ainsi que se formèrent les légistes. Ils n'étaient pas une caste particulière, ils appartenaient à toutes les classes. Ils ne prétendaient nullement transformer la société; s'ils s'étaient présentés comme des novateurs, tous les tribunaux, ecclésiastiques ou laïques, seigneuriaux ou royaux, féodaux ou bourgeois, les auraient repoussés. Ils s'annonçaient simplement comme des hommes d'étude et de conscience. Ils n'avaient que la prétention de juger les procès ou d'aider les plaideurs. On leur fit bon accueil, et on les honora. Si l'on en croyait quelques historiens, ce seraient les rois qui auraient introduit les légistes dans les tribunaux, afin de renverser plus aisément le régime féodal. Il y a là une erreur. Ces légistes figurèrent dans les cours féodales et dans les cours ecclésiastiques aussi bien que dans les tribunaux royaux. L'échiquier de Normandie comptait dans son sein des légistes avant la réunion de cette province à la couronne. Il en était de même des assises des comtes de Champagne. Les ducs, les comtes et les évêques appelaient à eux les légistes avec autant d'empressement que pouvaient le faire les rois. On savait qu'ils étaient utiles et nécessaires, parce que seuls ils savaient juger. Aucune classe de la population ne se plaignait de leur présence dans les tribunaux. Ils plaisaient à tous : aux plaideurs, qui aimaient à les avoir pour juges; aux seigneurs, qui grâce à eux pouvaient aisément « garnir leur cour » et vider les procès; à la population enfin, qui ne demandait qu'à être dispensée du service judiciaire et à voir les légistes s'en charger. Ce qui était le vœu de tous se réalisa. Les pairs, gentilshommes ou bourgeois, les jurés de toutes classes furent de moins en moins nombreux aux assises;

(1) Bouteiller, *Somme rurale*, livre II, titre II.

le nombre des légistes y augmenta en proportion. Les ignorans et les négligens se retirèrent des tribunaux; les légistes, c'est-à-dire les juges instruits et scrupuleux, prirent leur place.

Cela se fit insensiblement. Les jurys de paysans et les plaids colongers disparurent les premiers, soit parce qu'ils étaient les moins considérés et les plus faibles, soit parce que c'étaient les paysans et les pauvres qui se plaignaient le plus de cette charge. Les jurys bourgeois disparurent ensuite; dans les cours de prévôté, les jurés cédèrent peu à peu la place à des « praticiens et avocats, » c'est-à-dire à des légistes. Beaucoup de villes adoptèrent l'usage d'avoir à leur service quelques hommes de loi que l'on appelait « conseillers-pensionnaires. » Quand les baillis royaux tenaient leurs assises, ils devaient s'entourer de quelques hommes et, suivant la vieille formule, « faire le jugement par leur conseil; » mais ils choisissaient eux-mêmes ces hommes « parmi les plus sages, » c'est-à-dire parmi les plus instruits, parmi les légistes. C'est seulement au XVe siècle, si nous ne nous trompons, que les ordonnances enjoignirent formellement de composer les assises « d'officiers praticiens et conseillers; » mais avant d'être écrit dans les ordonnances, cela était depuis longtemps dans la pratique. Les légistes avaient peu à peu remplacé partout les jurés.

La noblesse, à la vérité, eut longtemps à cœur d'être jugée par ses pairs. On la satisfit en ce sens que les tribunaux devant lesquels comparaissait un gentilhomme continuèrent longtemps à renfermer quelques juges de sa classe et de son rang; mais les légistes n'en furent pas pour cela exclus. Ce que dit Saint-Simon de ces praticiens qui s'asseyaient sur des escabeaux aux pieds des seigneurs pour leur souffler leur sentence est un pur roman. Ce qui est vrai, c'est que ces légistes siégeaient à côté des seigneurs, sur les mêmes bancs, sans qu'il y eût protestation de la part de ces seigneurs. Dès qu'une cour comptait parmi ses juges deux ou trois gentilshommes du rang de l'accusé, celui-ci n'était pas admis à se plaindre, et la cour passait pour suffisamment féodale. Les légistes pouvaient y former la majorité. Ils avaient voix délibérative à l'égal des seigneurs, et aussi bien qu'eux ils mettaient leurs signatures au bas des arrêts. Au temps de saint Louis, dans ce qu'on appelait la cour du roi ou le parlement, nous lisons en tête des signatures les noms de quelques barons et de quelques évêques; puis viennent plus nombreux les noms de simples clercs, de moines et de « maîtres ès lois. » On peut faire encore cette remarque : les noms des barons et des évêques changent fréquemment; ceux des clercs et des maîtres se reproduisent dans de longues séries d'arrêts. C'est que les seigneurs et les prélats ne faisaient que passer,

les clercs et les maîtres siégeaient toujours. Les premiers n'étaient guère que la décoration changeante du tribunal, les seconds étaient le tribunal lui-même. Les premiers ne venaient guère à la cour que dans leurs momens de loisir ou pour des procès qui avaient pour eux un intérêt particulier; les seconds faisaient de la justice l'occupation de toute leur vie.

On ne pensait pas encore, à cette époque, à avoir une magistrature permanente. Cela était à tel point contraire aux vieilles habitudes que peu d'esprits sans doute en concevaient l'idée. La cour du roi n'avait donc pas une composition fixe et arrêtée. Le roi en nommait les membres pour chaque affaire ou tout au plus pour chaque session; mais s'il changeait fréquemment ses juges barons ou évêques, il n'avait garde de changer de même ses légistes. Ces hommes nécessaires étaient appelés chaque année. Par une nomination annuellement renouvelée, ils se perpétuaient sur leurs siéges. Il arriva ainsi que, presque sans y penser, on créa une magistrature permanente.

Tous ces changemens s'opérèrent à la longue, graduellement, et d'une manière si insensible que les contemporains ne paraissent pas les avoir remarqués. Aucun écrivain du temps, aucun chroniqueur, à notre connaissance, n'en fait mention. Si nous n'avions les chartes et les arrêts des juges, nous ne saurions rien de cette grande réforme judiciaire. Cela prouve qu'elle s'opéra sans résistance, car la foule ne s'aperçoit d'un changement que quand ce changement a provoqué des luttes. C'est la lutte seule qui lui fait comprendre les événemens, et elle les mesure à la vivacité des combats ou des souffrances qu'ils ont coûtés. Aussi les plus grandes révolutions, c'est-à-dire celles qui s'opèrent du consentement de tous, par un progrès lent et par une nécessité naturelle, passent-elles inaperçues des contemporains. C'est ce qui arriva pour cette révolution de l'ordre judiciaire. On ne la vit pour ainsi dire pas s'accomplir, et l'on ne put par conséquent ni en mesurer la gravité ni en deviner les conséquences. Il nous reste à montrer que, par ce seul changement dans les procédés et les allures de la justice, tout l'ordre politique et social du moyen âge allait être bouleversé.

FUSTEL DE COULANGES.

(*La quatrième partie à un prochain n°.*)

RÉCITS D'UN SOLDAT [1]

UNE CAMPAGNE DEVANT PARIS.

L'aspect de la grande ville était changé. Ce n'était déjà plus le Paris que j'avais quitté. Il y avait un air d'effarement partout; les ménagères couraient aux provisions; on chantait encore *la Marseillaise*, mais d'une voix moins haute; on savait à quel ennemi on avait affaire. Cependant l'orgueil national, l'orgueil parisien, pourrais-je dire, se tendait. On avait été battu, c'est vrai, mais sous les murs de la grande ville on pouvait, on devait vaincre. La population tout entière était debout, elle avait des armes. La bourgeoisie et le peuple semblaient ne faire qu'un. Les remparts et les forts se hérissaient de canons. Le tambour battait, le clairon sonnait; on faisait l'exercice sur toutes les places. Et puis la république n'avait-elle pas été proclamée? C'était la panacée; quelques-uns même, les enthousiastes, s'étonnaient que l'armée du prince royal ne se fût pas dispersée aux quatre vents à cette nouvelle. Ce miracle ne pouvait tarder. D'autres, il est vrai, mais n'osant pas exprimer leur sentiment, estimaient que c'était un désastre, et que ce mot seul paralyserait la défense en province. Que d'orages d'ailleurs dans ces quatre syllabes qui portaient la marque de 93! mais cela était en dessous et ne se faisait jour que dans les conversations intimes. Le peuple, qui ne travaillait plus et jouait au soldat, agitait ses fusils à tabatière. Il y avait une grande effervescence. Le gouvernement du 4 septembre n'avait qu'à commander; il était obéi. On attendait avec anxiété, avec une impatience fiévreuse où il y avait de la joie, le retentissement du premier coup de canon. On l'entendit, et la

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

population qui courait au Trocadéro sut enfin que le cercle de fer de l'armée prussienne se fermait autour de Paris.

J'appartenais alors à la 1re compagnie du 3e bataillon du 4e zouaves. Le capitaine R..., qui en avait le commandement, avait été à Sedan, et j'avais fait sa connaissance à l'île de Glaires. C'était entre les évadés qui en avaient partagé les misères comme une franc-maçonnerie. Ce nouveau régiment de zouaves dans lequel je venais d'être incorporé se composait de trois bataillons formés avec les débris des 1er, 2e et 3e régimens d'Afrique. Il portait le n° 4; mais il n'avait pas de drapeau. Il fut question de lui délivrer celui que les zouaves du 3e avaient sauvé de Sedan. Ce qui restait de ce régiment s'y opposa si énergiquement que le drapeau troué de balles fut « versé » au musée d'artillerie.

Bientôt après le régiment fut envoyé à Courbevoie, où les trois bataillons furent cantonnés, et le 3e reçut ordre de répartir son monde dans les petites maisons qui sont groupées entre le village et le remblai du chemin de fer. Des pioches nous avaient été distribuées, et sous la surveillance des officiers une centaine de bras se mirent à l'œuvre pour créneler les pauvres habitations où restaient encore quelques meubles. Quelques coups vigoureux suffisaient pour percer les murailles et faire jouer le vent de chambre en chambre. En un tour de main, le village fut mis en état de défense; briques et moellons tombaient de ci, de là, et des lucarnes s'ouvraient partout, propres à recevoir le bout des chassepots. C'était comme si l'on se fût attendu à l'arrivée subite des Prussiens.

On ne peut pas percer des murs continuellement, même quand c'est inutile; la besogne de créneler la partie du village que nous occupions avait été faite en un jour. Nous ne savions rien de ce qui se passait à Paris. Les journées s'écoulaient lentement, pesamment; nous n'avions pour distraction que les grand'gardes qu'on nous envoyait monter sur les bords de la Seine. On avait l'émotion de la surveillance. On nous employait aussi aux travaux de la redoute de Charleville; mais les zouaves qui manient le mieux le fusil manient très mal la pelle et la pioche. On faisait grand bruit autour des brouettes, et la besogne n'avançait pas. Une chanson, un récit, une calembredaine, faisaient abandonner les outils, et, quand on les avait abandonnés, on ne les reprenait plus. Après quelques jours d'essai, on nous remplaça par des soldats de la ligne et des mobiles. L'ennui devenait endémique et quotidien. Un exercice de deux heures en coupait la longue monotonie.

Un jour vint cependant, le 16 octobre, où le bataillon crut qu'on allait avoir quelque chose à faire; quelque chose à faire, en langage de zouave, signifiait qu'on avait l'espérance d'un combat. On

prit les armes avec un frémissement de joie, et l'on nous dirigea vers le rond-point de Courbevoie, où des batteries de campagne nous avaient précédés. Là on mit l'arme au pied, et on attendit. Aucun bruit ne venait de la plaine. Si on ne nous attaquait pas, c'est que nous allions attaquer. On attendit encore; un contre-ordre arriva, et on nous ramena la tête basse dans nos cantonnemens.

Le lendemain, l'ennui reprit de plus belle. Il y avait déjà plus d'un mois que l'investissement avait commencé, et je n'avais pas encore tiré un coup de fusil. On vidait les gamelles deux fois par jour, on jouait au bouchon, on se promenait les mains dans les poches, on pêchait à la ligne, on bourrait sa pipe, on la fumait, on la bourrait de nouveau, on regardait les petits nuages blancs qui s'élevaient au-dessus du Mont-Valérien après chaque coup de canon, on s'intéressait au vol des obus, on cherchait une place où dormir au soleil dans l'herbe.

Cependant le 21 octobre on nous fit prendre les armes de grand matin. Le bataillon s'ébranla; il avait le pas léger. Pour ma part, je n'étais point fâché de voir ce que c'était qu'une affaire en ligne. Tout m'intéressait dans cette marche au clair soleil d'automne. Le remblai du chemin de fer franchi, on nous fit faire halte. Pourquoi? L'esprit frondeur qui, sous le premier empire, avait rempli la vieille garde de grognards, s'exhalait déjà dans nos rangs en quolibets et en réflexions ironiques, et comme mon serre-file demandait à voix basse la cause de ce temps d'arrêt : — Ah! tu veux savoir, toi qui es curieux, pourquoi on nous fait attendre les pieds dans la rosée, au risque de nous faire attraper des rhumes de cerveau? dit un caporal; je vais te le dire en confidence, mais à la condition que tu garderas ce secret pour toi. — Et, sans attendre la réponse du camarade, le caporal, se faisant de ses deux mains un porte-voix, reprit d'une voix sourde : — Vois-tu, petit, on attend pour donner aux Prussiens, qui sont à flâner sur une longue ligne, le loisir de se rassembler en tas... C'est une ruse de guerre. — Les soldats se mirent à rire, les officiers firent semblant de n'avoir rien entendu. J'ai pu remarquer depuis lors que cet esprit gouailleur, pour me servir du terme parisien, est une des habitudes, je pourrais dire des traditions de l'armée. Elle n'a point d'influence sur le courage personnel du soldat, ni même sur la discipline. Le soldat entretient sa gaîté aux dépens de ses chefs; mais, bien commandé, il marche bravement, et, s'il réussit, il se moque au bivouac de sa propre raillerie. Vers onze heures, le bataillon reprit sa marche. Le contre-ordre qu'on redoutait n'était pas venu. Nanterre fut traversé. Il n'y avait personne sur le pas des maisons. Le village des rosières avait un aspect désolé. Les magasins étaient fermés, les fenêtres closes, le

silence partout. Le bruit de notre marche cadencée sonnait entre la double rangée des maisons vides. Parfois cependant les têtes de quelques habitans obstinés apparaissaient derrière un pan de rideau. Nous avancions le long de la levée du chemin de fer de Saint-Germain dans la direction de Chatou, laissant derrière nos files la station de Rueil-Bougival.

Il me serait impossible d'exprimer ce qui se passait en moi, tandis que je parcourais, le chassepot sur l'épaule, en compagnie de quelques milliers de soldats, ce pays charmant dont je connaissais les moindres coins. Mes yeux regardaient en avant, et ma pensée regardait en arrière. Une partie du 3e bataillon servait de soutien à l'artillerie, qui tirait à volées sur la Malmaison et la Celle-Saint-Cloud, d'où les batteries prussiennes répondaient faiblement. Les obus qu'elles nous envoyaient dépassaient nos canons et tombaient près de nous; mais, reçus par une terre humide et meuble, ces projectiles n'éclataient pas tous et nous faisaient peu de mal. J'avais oublié Bougival et les promenades faites en canot en d'autres temps pour ne plus m'occuper que des obus : ils sifflaient l'un après l'autre et continuaient à tomber tantôt plus loin, tantôt plus près. Cette immobilité à laquelle nous étions tous condamnés est l'une des choses les plus insupportables qui se puissent imaginer. Elle constitue, je le sais, l'une des vertus essentielles de toute armée, la constance et le sang-froid dans le péril; mais quelle anxiété et surtout quelle irritation! Les nerfs se prennent, et l'on a sous la peau des frissons qui ne s'effacent que pour revenir. J'avais passé par Sedan, où les balles et les projectiles pleuvaient et faisaient voler la pierre et les briques des murailles, l'eau des fossés, la poussière du chemin; mais là j'étais dans l'action, je faisais le coup de feu, j'avais le mouvement avec le danger. J'affectai cependant une tranquillité qui n'était pas dans mon cœur. C'était comme un nouveau baptême que je recevais, et je voulais m'en montrer digne. Nos yeux cherchaient à découvrir la batterie d'où nous venaient ces obus; ils n'apercevaient rien qu'un peu de fumée blanche s'élevant en flocons derrière un bouquet d'arbres.

L'ordre de pousser plus avant arriva enfin, et bientôt après le bataillon était déployé en tirailleurs dans la plaine qui s'étend entre le chemin de fer américain et la Seine. Nous étions tous couchés à plat ventre, l'un derrière un buisson, l'autre dans un fossé, celui-là à l'abri d'un arbre, celui-ci dans le creux d'un sillon. Chacun cherchait un abri, chargeait et tirait. J'avais devant moi, au bord du chemin de halage, la guinguette du père Maurice, si chère aux peintres, et sur ma droite, dans l'île de Croissy, cette grenouillère d'où partent tant de rires en été. Les magnifiques trembles de l'île

s'étaient revêtus de teintes superbes, on distinguait à travers les arbrisseaux de la rive les cabanes si bruyantes encore au mois d'août, et maintenant le roulement du canon et le crépitement de la fusillade remplaçaient la gaîté d'autrefois. On tirait sur nous des maisons de Bougival; nous nous mîmes à tirer sur Bougival. Le mal que nous faisions n'était pas grand. Quelquefois nous avancions, quelquefois nous reculions; l'intensité plus ou moins vive du feu y était pour quelque chose, les ordres qu'on nous donnait pour le reste. Un pauvre zouave de seconde classe, qui n'avait vu qu'une défaite et une capitulation, n'a pas d'avis à émettre sur des opérations de guerre; il me semblait cependant que cette affaire était menée sans vigueur et surtout sans ensemble. Cependant on se battait ferme autour de la Malmaison. Le parc était en feu; les pierres et le plâtre du mur d'enceinte sautaient en éclats. Je tiraillais toujours. Je regardais tomber les branches des arbrisseaux coupées par les balles comme avec une serpe. C'est là que pour la première fois j'ai remarqué cet air de stupéfaction que prend le visage d'un homme frappé à mort. C'est de l'effarement. Il y en a qui restent foudroyés. J'avais près de moi un zouave qui chargeait et déchargeait son chassepot accroupi derrière un saule. Il en appuyait le bout sur la fourche de deux branches, et ne lâchait son coup qu'après avoir visé. De temps à autre, je le regardais. Un instant vint où, ne l'entendant plus tirer, je me retournai de son côté. Il était immobile, la tête penchée sur la crosse de son fusil, le doigt à la gâchette, dans l'attitude d'un soldat qui va faire feu. Un filet de sang coulait sur son visage d'un trou qu'il avait au front. Il était mort. Aucun de ses membres n'avait remué. Une sonnerie de clairon nous fit commencer un mouvement de retraite. On reculait, puis sur un nouveau signal on s'arrêtait. Des obus passaient sur nos têtes; mais, chemin faisant, nos baïonnettes trouvaient à s'occuper. Elles nous servaient à fouiller les champs et à en arracher de bonnes pommes de terre que nous glissions dans nos poches. L'ordinaire se faisait incertain, et quelques légumes venaient à propos pour en varier la maigreur. Un temps se passa mêlé de haltes et de marches, après lequel un ordre définitif nous fit rentrer dans nos cantonnemens.

Le village de Nanterre, que nous avions traversé une première fois en tenue de campagne, devint un lieu de promenade. Ce village avait une physionomie particulière qui brillait par l'originalité. On ne pouvait pas dire qu'il fût peuplé; on ne pouvait pas dire non plus qu'il fût désert. Il y avait des habitans; quelques-uns étaient de Nanterre certainement, mais d'autres avaient été conduits là par les hasards de la guerre; Nanterre me rappelait ces pays frontières

dont il est question dans les romans de Walter Scott, et que les gens de la plaine et de la montagne pillaient alternativement. Un certain commerce interlope s'était établi dans le village, situé à égale distance de Courbevoie et de Rueil. Patrouilles françaises et reconnaissances prussiennes s'y promenaient avec la même ardeur. On y échangeait des coups de fusil, mais dans l'intervalle les habitans vendaient du tabac aux uns et aux autres sur le pied de la plus parfaite égalité. Si les coups de feu partaient, les habitans rentraient chez eux et se tenaient cois. La bourrasque éteinte, ils ouvraient la fenêtre, risquaient un œil dans la rue, et, sûrs que tout danger avait momentanément disparu, quittaient leurs maisons comme des lapins leurs terriers après le départ des chasseurs.

On nous envoyait de grand'garde aux bords de la Seine. Nous passions là ordinairement vingt-quatre heures, quelquefois quarante-huit. C'étaient pour les zouaves du 3e bataillon des jours de fête. A peine arrivés autour de la redoute qui nous servait de quartier-général, chacun de nous se faufilait du côté d'une sorte de tranchée creusée au bord de l'eau, en ayant soin de se défiler des balles, et on ne perdait plus de vue la rive opposée. C'était la chasse à l'homme. J'avais trop lu les romans de Fenimore Cooper pour ne pas me rappeler les pages palpitantes où il raconte les prouesses du Cerf-Agile, du Renard-Subtil et de la Longue-Carabine; mais qui m'eût dit à cette époque qu'un jour viendrait où, embusqué moi-même dans un trou fait en plein champ, j'attendrais le passage d'un ennemi pour lui envoyer une balle, et cela à une lieue d'Asnières?

La nuit venue, des distractions nouvelles nous étaient offertes. La presqu'île de Gennevilliers, qui s'ouvrait devant nous entre les replis de la Seine, était un champ ouvert à de longues promenades. Quelquefois ces reconnaissances partaient sous la conduite d'un sergent; quelquefois un caporal réunissait quatre hommes et se mettait en marche à la tête de son petit corps d'armée. La consigne était courte et sévère : tout regarder et se taire. On parcourait l'île en tout sens, silencieusement, comme des Peaux-Rouges. Quand nous suivions le bord de la rivière, où les Prussiens pouvaient avoir l'idée de jeter un pont de bateaux, on se glissait à plat ventre; de temps en temps on s'arrêtait et on écoutait; puis on rentrait et on dormait comme des souches. Au réveil, nous nous arrachions les journaux pour savoir ce qui se passait à Paris. Je commençais à m'expliquer comment il se fait qu'on peut être mêlé à tous les hasards d'une bataille sans en rien savoir. Un soldat ne voit jamais que le point précis où il charge et décharge son fusil, le capitaine peut raconter l'histoire de sa compagnie, un colonel celle de son régiment; l'un a combattu le long d'un ruisseau, l'autre auprès d'un bouquet

de bois. Il y a des bataillons entiers qui, tenus en réserve dans un pli de terrain, n'ont vu que de la fumée et entendu que du bruit. C'est pourquoi un caporal a pu me dire en toute vérité et avec l'accent de la conviction : — La bataille de Wissembourg, où j'étais, c'est un champ de betteraves autour duquel on s'est beaucoup battu... A six heures, il a fallu l'abandonner... Un de mes hommes y a perdu son sac. — Il n'y a que le général en chef qui puisse dire comment les choses se sont passées, et encore seulement après que les rapports des chefs de corps lui sont arrivés.

J'obtenais quelquefois, mais rarement et non sans peine, une permission pour venir voir mes parens. Paris avait un aspect tranquille. Si on n'avait pas entendu une furieuse canonnade, on aurait pu croire que rien d'extraordinaire ne s'y passait. Il fallait parfois faire un effort de mémoire pour se rappeler que trois ou quatre cent mille Prussiens campaient aux environs. On croyait à la victoire. Je ne pouvais pas m'empêcher d'avoir moins de confiance : j'avais vu Sedan. Je ne faisais part de mes appréhensions qu'à un petit nombre d'amis particuliers. En dehors de leur cercle intime, on m'eût pris pour un fou ou pour un agent de M. de Bismarck. On était encore dans la période de l'enthousiasme joyeux. Paris, avec sa ceinture de forts, paraissait une ville inexpugnable. Le moyen qu'une armée de quatre cent mille hommes fût forcée dans ses retranchemens, et la Prusse, malgré la landwehr et le landsturm, empêcherait-elle la province soulevée de donner la main à Paris? Les orateurs ne manquaient pas pour développer ce thème, qui renfermait en germe l'espoir d'un triomphe éclatant. Chaque restaurant possédait un groupe de ces stratégistes qui prenaient des redoutes et brisaient des lignes entre un beefsteak de cheval et une mince tranche de fromage. Les Prussiens repoussés et le café pris, on était fort gai.

Après la malheureuse affaire du Bourget, vers le 15 ou 20 novembre, le 4e zouaves reçut dans ses cadres un certain nombre de zouaves et de chasseurs de l'ex-garde qui étaient en dépôt à Saint-Denis : ils furent répartis dans les 1er et 2e bataillons; quant au 3e, on en compléta l'effectif par une compagnie de turcos, dont la plupart étaient nés en France et plus spécialement à Paris. Cependant, parmi ces recrues, on comptait à peu près une cinquantaine de véritables Africains, Arabes ou Kabyles, rompus au métier des armes, et qui avaient vu les batailles de l'est. Désormais il n'y eut plus dans la ville assiégée d'autres zouaves que ceux du 4e régiment.

Dans les derniers jours du mois de novembre, un frémissement parcourut nos bataillons. Des bruits circulaient qui nous faisaient croire qu'on allait se battre. D'où venaient-ils? On n'avait aucun renseignement officiel, et on sentait qu'ils ne mentaient pas. Ceux qui comptaient le plus sur la bataille faisaient semblant de n'y pas

croire. — Ce sont des mots en l'air pour nous amuser! disaient les uns. — On a déjà perdu trop de temps pour n'en pas perdre encore, reprenaient les autres. Mais tous, ceux qui grondaient et ceux qui raillaient, astiquaient leurs armes et passaient la revue de leurs chaussures, cette grande préoccupation du fantassin. On ne s'ennuyait plus; on allait voir des Prussiens. Ce ne serait pas comme dans la plaine de Gennevilliers, où pas un ne se montrait jamais. Enfin, au plus fort de cette agitation et de cette impatience, le 28 novembre on reçut l'ordre de partir. Le matin, au point du jour, on forma le cercle, et la fameuse proclamation du général Ducrot fut lue aux compagnies. Quel silence partout! Arrivé au passage célèbre : « je ne rentrerai à Paris que mort ou victorieux! » un étranglement subit coupa la voix de mon capitaine. Il porta la main à ses yeux, qui ne voyaient plus. J'étais auprès de lui. — Fourrier, me dit-il en me passant la proclamation, lisez pour moi. — J'achevai cette lecture d'une voix nerveuse que l'émotion faisait trembler un peu. Il y eut un frisson dans les rangs. J'avais chaud dans la poitrine.

Le général Ducrot n'est pas mort et n'a pas été victorieux; mais faut-il lui faire un crime de quelques paroles inutiles écrites avec trop de précipitation? C'était un peu la mode alors, une sorte de manie qui s'était emparée des généraux aussi bien que des orateurs de carrefour et des gardes nationaux. Tous parlaient et prenaient à la hâte de ces engagemens superbes que les événemens ne permettent pas toujours de tenir. Souvent la mort ne répond pas à ceux qui l'appellent. Dix fois le général Ducrot a chargé bravement à la tête de ses troupes, et dix fois les balles et les obus ont tourné autour de lui sans l'atteindre. Quoi qu'il en soit, l'effet produit par les paroles du général Ducrot fut très grand; elles électrisaient tout le monde, elles flattaient l'orgueil national. C'est un peu la faute de la France si on lui en prodigue en toute occasion; elle les aime, elle se paie de mots, et croit tout sauvé quand des phrases éclatantes sonnent à ses oreilles; mais ensuite, quand les Français se réveillent en face de la réalité triste et nue, ils crient à la trahison.

Le régiment se rendit de Courbevoie à la porte Maillot; il marchait d'un pas ferme et léger malgré le poids des sacs. Là le chemin de fer de ceinture nous prit, et nous descendit à Charonne. Il était six heures et demie du soir au départ; la nuit était donc tout à fait noire quand nous atteignîmes, rangés en colonne de marche, le bois de Vincennes, que nous devions traverser. On apercevait dans les profondeurs du bois et le long des avenues les feux de bivouac allumés. Il faisait un froid âpre et dur. Le vent qui secouait les rameaux dépouillés des arbres faisait osciller les flammes et projetait dans l'ombre des lueurs bizarres et flottantes. Des massifs étaient

soudainement éclairés, d'autres plongés dans les ténèbres. Les armes en faisceau brillaient et semblaient lancer des éclairs subits. Tout autour des brasiers, des groupes de soldats étaient couchés. Les uns dormaient roulés dans leur couverture; on les voyait comme des boules, la tête cachée sous un pli de laine; d'autres, assis, les coudes sur les genoux, le visage à la flamme, qui les couvrait de clartés rouges, semblaient réfléchir, le menton pris dans les mains. D'autres encore, accroupis, tisonnaient et faisaient jaillir du foyer des gerbes d'étincelles qui les couvraient de reflets pourpres : c'était un spectacle à la fois triste et doux. Il devenait terrible par la pensée quand l'esprit se représentait cette masse d'hommes se levant et se jetant sur d'autres hommes pour les tuer. Le bruit de notre marche cadencée qui se prolongeait sous les futaies réveillait à demi les soldats, ou attirait l'attention de ceux qui veillaient. Ils tournaient la tête, nous contemplaient un instant en silence, puis retombaient dans leur sommeil ou leur immobilité.

Le bois de Vincennes traversé, je ne vis plus derrière moi qu'un rideau noir baigné d'une lueur rouge qui s'éteignait dans la nuit, et que piquaient des points lumineux; nous marchions toujours. C'est ainsi que nous traversâmes Nogent, le village après le bois; mais alors des ordres transmis à la hâte nous faisaient faire de courtes haltes. Les zouaves en profitaient pour soulager leurs épaules par cette secousse rapide qui relève le sac, et dont leurs muscles ont l'habitude. Les deux mains sur le canon de leur fusil, ils attendaient, et après quelques minutes ils reprenaient leur marche. Un moment vint cependant où toute la colonne s'arrêta. Je déposai mon sac avec une sorte de volupté; mes reins pliaient sous le poids.

Les officiers passèrent sur le front des compagnies, et firent former les faisceaux en assignant leur lieu de campement à chacune d'elles. — Inutile de dresser les tentes, et surtout pas de feu, nous dit-on. — L'action devait donc s'engager de bonne heure? l'ennemi était donc bien près? Des chuchotemens légers coururent dans les rangs, puis chacun commença ses préparatifs. Savait-on combien de nuits on avait encore à dormir? Le froid piquait ferme, je pris ma couverture et mon capuchon avec lesquels je m'enveloppai, et bien serrés l'un contre l'autre pour nous tenir chauds, mon sergent-major et moi, nous nous étendîmes sur l'herbe trempée de rosée. Presque aussitôt nous dormions.

Ce sentiment de froid qui précède le matin nous réveilla. Le régiment fut sur pied en quelques minutes. A genoux dans la rosée, chacun roula sa couverture encore humide et la boucla sur le sac. Il faisait presque nuit; nos regards interrogeaient l'horizon. Les compagnies se rangeaient dans l'ombre, on en voyait confusé-

ment les lignes noires; des murmures de voix en sortaient. Une anxiété sourde nous dévorait; des soldats essuyaient le canon de leur fusil avec les pans de leur capuchon, ou cherchaient des chiffons gras pour en nettoyer la culasse; d'autres serraient leurs guêtres. Il se faisait de place en place des mouvemens pleins de sourdes rumeurs; des officiers toussaient en se promenant; l'obscurité s'en allait; deux heures se passèrent ainsi. La route par laquelle nous étions venus et qui s'étendait derrière nous était encombrée de convois de vivres, de régimens en marche et de trains d'artillerie. On entendait le cahot des roues dans les ornières et les jurons des conducteurs; les soldats filaient par les bas côtés.

Les crêtes voisines s'éclairèrent, tout le paysage m'apparut; nous avions campé entre les forts de Nogent et de Rosny. Une forêt de baïonnettes étincelait, et des files de canons passaient. A huit heures, l'ordre vint de mettre sac au dos. La colonne s'ébranla, on se regarda; chaque regard semblait dire : Ça va chauffer! Nous écoutions toujours; le canon allait gronder certainement. Les minutes, les quarts d'heure s'écoulaient; quelques sons rares fendaient l'air; nous marchions alors sur une sorte de petit plateau qui descendait en pente douce jusqu'au remblai du chemin de fer de l'est. Là tout à coup le régiment s'arrêta, nous avions parcouru 800 mètres. — Ce sera pour tout à l'heure, se dit-on.

Quelques minutes après, nous avions mis bas nos sacs, et nos officiers, prévenus par l'état-major, nous invitaient à faire la soupe. Cette invitation est toujours une chose à laquelle le soldat se rend avec plaisir : ces cuisines en plein vent si tôt creusées au pied d'un mur et sur les talus d'une haie l'égaient et le réconfortent; mais en ce moment elle fut reçue avec de sourds murmures. Était-ce donc pour manger la soupe qu'on nous avait fait venir de Courbevoie à Nogent! A quoi pensaient nos généraux? Leur mollesse deviendrait-elle de la paralysie? Tout en grondant et grognant, on ramassait du bois et on allumait le feu. Les marmites bouillaient, les gamelles se remplissaient; mais on avait l'œil et l'oreille au guet, prêt à les renverser au moindre signal. Les officiers fumaient, allant et venant d'un air ennuyé. La soupe avalée, chacun de nous grimpa sur un tertre ou sur le remblai du chemin de fer pour regarder au loin. Quelques coups de fusil éclataient par intervalles. Était-ce le commencement de l'action? A deux heures, on nous donna l'ordre de camper. Ce fut comme un coup de massue. Plus de bataille à espérer. Ceux-ci se plaignaient, ceux-là juraient. Pourquoi ne pas nous faire planter des pommes de terre? Les philosophes, il y en a même parmi les zouaves, se couchaient au soleil sur le revers d'un fossé. Les curieux s'en allaient en quête de renseignemens. J'appris enfin que le coup était manqué. On remettait la bataille au lendemain. La Marne, disait-

on, avait subi une crue dans la nuit, et le pont de chevalets s'était trouvé trop court. Le tablier même en avait été emporté. C'était encore un tour de cette malechance qui nous poursuivait depuis Wissembourg. Ce pont trop court m'était suspect. Il me sembla qu'on mettait au compte de la Marne une mésaventure dont la responsabilité retombait sur nos ingénieurs. Les chuchotemens de bivouac me firent supposer bientôt que, dans leurs calculs, les constructeurs du pont s'étaient trompés d'une douzaine de mètres à peu près. — En somme, ce n'est qu'un retard de quelques heures, disaient les optimistes.

Il est vrai que ce retard profitait aux Prussiens en raison directe du tort qu'il nous portait. — A présent ils sont avertis; nous en aurons demain des bandes sur le dos, répétaient les vieux. Le jour tomba; à six heures, l'avis passa de rang en rang qu'une distribution serait faite à Montreuil.—Ici les hommes de corvée! cria mon sergent. C'était une promenade de trois kilomètres qu'on nous proposait, et il ne dépendait pas de moi de la refuser. Un camarade me fit observer que trois kilomètres pour aller et trois kilomètres pour revenir, cela faisait six kilomètres. Il m'était impossible de discuter l'évidence de ce calcul, mais ce n'était pas une raison pour rester. Il faisait un froid vif qui rendait la marche facile. Qui sait? on aurait peut-être la chance de rencontrer un cheval mort sur lequel on taillerait un bon morceau.

Tout en causant, on avance; point de cheval mort. Des corbeaux qui volent, et autour d'une ferme en ruine pas une poule. Nous arrivons enfin et préparons nos sacs. Rien, ni pain ni viande. Dans ces occasions, le soldat ne ménage pas l'intendance; les épithètes pleuvent. Cependant on apprend tout à coup qu'il y a quelque chose. Quoi? Les sourires reviennent. On retourne aux sacs, et l'on nous distribue quelques morceaux de sucre et quelques grains de café. Tristement il fallut reprendre le chemin que nous avions parcouru. Bientôt la magnificence du spectacle qui se déroulait sous mes yeux me fit oublier ma fatigue. Je ne regrettai plus d'être venu. Tout l'horizon était constellé de feux. On en voyait dans la nuit obscure les lueurs vacillantes, qui se profilaient en longues lignes et disparaissaient dans l'éloignement. Ici c'étaient des brasiers; là des étincelles. Un vent léger secouait ces feux de bivouac qui couvraient la nuit de clartés rouges. Dans l'ombre passaient les silhouettes des sentinelles. On entrevoyait des squelettes d'arbres et vaguement les cônes blancs des tentes. J'étais seul. Derrière moi, j'entendais le pas traînant et les chuchotemens irrités de mes camarades. Du côté des Prussiens, rien; la nuit noire et profonde. Je rentrai sous la tente avec un sentiment de bien-être indéfinissable; encore ébloui par l'étrangeté de ce spectacle, où les jeux de la lumière donnaient

à l'ombre des apparences fantastiques, je me roulais dans ma couverture; nous devions nous lever le lendemain à quatre heures. Aucune idée de mort ne me préoccupait : j'avais cette idée bizarre, mais enracinée, que rien jamais ne m'arriverait.

A quatre heures, nous étions tous debout; c'était la fameuse journée du 30 novembre qui allait commencer. Un mouvement silencieux animait notre campement. Accroupi comme les autres dans la rosée, je défaisais ma tente et en ajustais les piquets sur le sac. On n'y voyait presque pas. Quelques tisons fumaient encore; des zouaves présentaient leurs mains à la chaleur qui s'en dégageait. Quelques-uns parlaient bas. Il y avait comme de la gravité dans l'air. Nos officiers, la cigarette aux lèvres, allaient autour de nous comme des chiens de berger. Quelques soldats se promenaient lentement à l'écart; ils ne savaient pas pourquoi; des tristesses leur passaient par l'esprit. Vers cinq heures, on défit les faisceaux et chaque compagnie prit son rang. Une demi-heure après, nous étions en route; nos pas sonnaient sur la terre dure.

Le chemin était encombré de voitures et de fourgons. Il fallait descendre dans les champs. La clarté se faisait; nous voyions des colonnes passer, à demi perdues dans la brume du matin. Il s'élevait de partout comme un bourdonnement. Les crêtes voisines se couronnaient de troupes; des pièces d'artillerie prenaient position Notre régiment s'arrêta sur un petit plateau, à 200 mètres sur la gauche de Neuilly-sur-Marne. Nous étions entre le village et la ligne du chemin du fer. Un soleil radieux se leva; il faisait un temps splendide. Un sentiment de joie parcourut le régiment. Quelques-uns d'entre nous pensèrent au soleil légendaire d'Austerlitz. Était-ce le même soleil qui brillait? Deux heures se passèrent pour nous dans l'immobilité, à cette même place, sous Neuilly. Tantôt on déposait les sacs, tantôt on les reprenait. Les alertes suivaient les alertes. On avait des accès de fièvre. Un premier coup de canon partit, le régiment tressaillit; la bataille s'engageait. Bientôt les coups se suivirent avec rapidité. On regardait les flocons de fumée blanche. Du côté des Prussiens, rien ne répondait. Ce silence inquiétait plus que le vacarme de l'artillerie. Il était clair que nous devions traverser la Marne. De la place où je me dressais sur la pointe des pieds pour mieux saisir l'ensemble des mouvemens, je voyais parfaitement le pont jeté sur la rivière. On en calculait la longueur. — C'est là qu'on va danser! me dit un voisin. Quelle cible pour des paquets de mitraille! pas un obstacle, pas un pli de terrain, un plancher nu!

Le 1[er] et le 2[e] bataillon s'ébranlèrent; on les dirigea du côté de Villiers. J'avais des amis dans ces deux bataillons. Le 3[e] ne les accompagnait pas. On les suivit des yeux aussi longtemps qu'on put

les distinguer. Des ondulations du terrain, puis des traînées de fumée nous les cachaient. Le soir, au bivouac, j'appris qu'on les avait menés devant le mur crénelé d'un parc qu'on n'eut jamais la pensée d'abattre à coups de canon. L'attaque de ce mur avait, me dit-on, coûté 670 hommes au régiment, tant tués que blessés. Un officier que j'avais rencontré à la frontière y avait eu le ventre emporté par un obus. Je n'en étais pas encore aux réflexions mélancoliques, je ne pensais qu'à la bataille; le canon faisait rage. L'action la plus violente était engagée sur notre droite. Nous ne perdions pas un des mouvemens qui se passaient sur les crêtes qui couronnent la Marne. Un grand nombre de soldats disposés en tirailleurs rampaient çà et là. Un rideau de fumée les précédait; mais au-delà tout se confondait. Qu'avions-nous au loin devant nous, des Français ou des Prussiens? Les uns et les autres peut-être; mais où étaient les pantalons rouges et les capotes noires? A cette distance, les couleurs s'effaçaient, et nos officiers, qui n'avaient pas de lorgnettes, ne pouvaient faire que des conjectures. Ne savais-je pas déjà que les officiers de l'armée de Sedan n'avaient pas plus de cartes que n'en avaient eu ceux de l'armée de Metz?

Cette indécision, les artilleurs du fort de Nogent la partageaient. Ils ne savaient pas de quel côté faire jouer leurs pièces, et il arriva même qu'un obus lancé un peu au hasard vint tomber au milieu d'une colonne de mobiles qui s'efforçaient de débusquer des tirailleurs prussiens répandus sur le coteau. Il y avait dans le bataillon des trépignemens d'impatience. La batterie qui tirait sur notre front appuyait le travail des pontonniers qu'on voyait sur les deux rives et dans l'eau, ajustant les barques et les cordes; nous avions repris nos sacs. Trois mitrailleuses furent amenées sur le bord de la Marne et fouillèrent les taillis qui nous faisaient face sur la rive opposée. On voyait sauter les branches et des paquets de terre; rien n'en sortit. On nous avait dissimulés derrière des maisons. Les ponts étaient prêts. — En avant! crièrent nos officiers.

C'était à la 1re compagnie qu'appartenait le périlleux honneur de prendre la tête de la colonne. Le général Carré de Bellemare et son état-major nous précédaient. Le pont plia sous notre marche. Je ne sais pourquoi, mais en ce moment je me mis à penser au pont d'Arcole, dont j'avais vu tant de gravures, avec le grenadier qui tombe les bras en avant. Mon cœur se mit à battre. Je serrai nerveusement la crosse de mon fusil. J'avais un peu peur. Par combien d'obus et par quels milliers de balles n'allions-nous pas être accueillis sur ce tablier ouvert à tous les vents! Je me voyais déjà faisant la culbute comme le soldat de la gravure et plongeant dans la rivière. J'ai toujours admiré ceux qui parlent de leur indifférence en pareille occasion; mais est-elle aussi magnifique qu'ils le racontent? Quant

à moi, ma vertu n'avait point le tempérament aussi solide, et si j'étais résolu à faire mon devoir, ma force n'allait point jusqu'à cet oubli de la crainte. Cependant nous avancions toujours; ni boulets, ni mitraille, rien. Quelle surprise diabolique nous réservait-on? Le fer et le plomb allaient certainement tomber tout à coup dru comme grêle. Point. Le général, qui avait pris la tête, marchait au pas de son cheval, le poing sur la hanche. J'avais les yeux sur son képi aux galons d'or. N'allait-il pas voler dans l'espace? Toujours même silence. Décidément les Prussiens ont le caractère mieux fait que je ne le supposais. Est-ce négligence ou mansuétude? Le pont est franchi; le cheval du général pose ses sabots sur la terre. Nous respirons. Il nous semble que le plus gros de la besogne est fait. Tous à terre et le cœur soulagé, on nous disperse en tirailleurs, et je me porte en avant parmi ces buissons que les mitrailleuses ont fouillés. C'est à présent que les chassepots vont jouer! Les zouaves se jettent de droite à gauche à travers les taillis comme un troupeau de chèvres. Les branches violemment fendues nous couvrent le visage d'éclats de givre. Je vois briller l'épée nue de nos officiers, qui donnent l'exemple. — C'est comme en Afrique! me dit un vieux zouave tout chargé de chevrons et de médailles qui s'est évadé comme moi de la presqu'île de Glaires.

Un coup de clairon sonne; nous nous arrêtons net. Pourquoi ce coup de clairon? Immédiatement nous battons en retraite, et ordre nous vient de repasser le pont. Je marche tout en regardant mon voisin, qui regarde le sien. Que se passe-t-il donc? Le canon tonnait toujours. Allait-on nous engager d'un autre côté? Le pont traversé en sens inverse, cinq minutes après on nous le fait repasser en grande hâte; mais alors pourquoi ce premier mouvement de retraite?

Nous étions de nouveau lancés en tirailleurs, et cette fois nous marchions bon train. On ne paraissait pas disposé à nous rappeler; nous avions cette idée, qu'en poussant loin en avant on nous laisserait faire. Le taillis que nous traversions était assez grand et assez épais. Les balles commencèrent à siffler, brisant les branches et faisant pleuvoir les feuilles mortes. Les tirailleurs prussiens nous attendaient. Aussitôt qu'on distinguait un casque à pointe ou une casquette plate, les nôtres répondaient. J'étais trop vieux chasseur, quoique jeune, pour tirer ainsi ma poudre aux moineaux. J'attendais l'occasion de faire un beau coup; il s'en présentait rarement. Il y avait devant nous un vaste parc dont l'artillerie avait renversé les murs; les Prussiens s'y étaient logés. Un capitaine qui courait nous le montra du bout de son épée. En avant! On s'élance après lui par-dessus les pierres éboulées, on entre par les brèches; on se précipite au milieu des massifs et des avenues. Le parc est vide, l'ennemi a décampé, laissant quelques morts le nez dans l'herbe. Il

y avait de l'autre côté du parc une route où le passage de l'artillerie et des fourgons avait creusé des ornières. A l'appel du clairon, les zouaves s'y rallient. Le beau soleil nous animait et nous égayait, nous avions chaud ; nous pensions que rien ne nous était impossible. Afin de ne pas perdre une minute, on se mit à fouiller des maisons qui bordaient la route. Pauvres maisons! les portes en étaient ouvertes, les fenêtres enfoncées. On n'y trouva point d'habitans, et cependant il était clair que les Prussiens s'y étaient installés il n'y avait pas longtemps encore. Une pipe chaude reposait sur une table, une belle pipe en porcelaine blanche avec un portrait de la Marguerite de Faust; j'allais étendre la main sur ce souvenir, il était déjà aux lèvres d'un caporal. Des bouts de cigare encore allumés s'éteignaient partout. Sur le coin d'une table, une omelette entamée refroidissait à côté d'un saucisson dont il ne restait qu'une moitié. Dans la maison voisine, où il y avait encore une persienne qui achevait de brûler dans la cheminée avec les débris d'une commode, un ronflement qui partait d'un coin attira mon attention. Je tirai à moi, avec le sabre-baïonnette de mon chassepot, une couverture qui s'arrondissait sur une boule. Un grognement en sortit. J'avais eu le mouvement un peu brusque : la boule remua, et j'aperçus sur son séant un grand grenadier saxon qui se frottait les yeux; il était ivre-mort, et riait à désarticuler sa mâchoire. — C'est un farceur! cria un zouave de Paris qui ne croyait à rien, pas même à l'ivrognerie. Il le piqua légèrement de sa baïonnette. — *Ya! ya!* murmura le Saxon, et, roulant sur le côté, il s'endormit derechef. Cependant quelques balles tirées des crêtes, dont nous n'étions plus séparés que par quelques centaines de mètres, cassaient les tuiles et frappaient les murs. Il fallut quitter les maisons et se déployer de nouveau en tirailleurs. Tout en cheminant, nous débusquions quelques vedettes prussiennes qui se repliaient sur les hauteurs en faisant feu. Nous ripostions, et chaque fois que ces vedettes s'en allaient, il tombait quelques-uns des leurs. Les forts tiraient pour appuyer notre mouvement, et les obus qui passaient en sifflant éclataient dans le parc de Villiers. C'était superbe.

Une partie de l'action, vigoureusement engagée, se passait sous nos yeux. C'était plus vif qu'à la Malmaison. Toute ma compagnie était déployée dans les vignes; les compagnies de soutien nous rejoignirent, et la marche en avant se dessina. Il m'était difficile de tirer à coup sûr; je tirai au jugé et en m'efforçant de calculer mes distances. Les Prussiens tenaient ferme et renvoyaient balles pour balles. Elles faisaient sauter les échalas, et souvent rencontraient des jambes et des bras. Quelques zouaves atteints descendaient la côte en traînant le pied ; d'autres se couchaient dans les sillons. Des camarades allaient quelquefois les chercher pour les mener aux am-

bulances, mais pas toujours. Ça me fendait le cœur d'en voir qui remuaient sous les ceps avec un reste de vie, et qu'un pansement aurait pu sauver; mais j'avais du feu dans le sang, et ne songeais qu'à pousser mes cartouches dans le canon de mon fusil. De l'artillerie qui avait passé le pont après nous envoyait des volées d'obus sur Villiers. C'était un beau tapage, on devient fou dans ces momens-là.

Nous étions lentement revenus sur la route; des canons s'y étaient mis en batterie; la nuit commençait à tomber. La batterie tirait par volées. On voyait sortir de la gueule des canons de longues gerbes de feu rouge. Ils étaient placés derrière nous, à 30 mètres à peine de nos épaules. Les éclairs larges et flamboyans passaient sur nos têtes, illuminant tout. Quand la rafale partait, nous éprouvions une secousse terrible; mon dos pliait; il me semblait que j'avais la colonne vertébrale cassée par la décharge. A la nuit noire, on nous fit entrer dans un grand parc où nous devions prendre gîte. Les postes furent désignés, et on plaça les sentinelles. Le sac nous pesait horriblement; les jambes étaient un peu lasses; nous avions marché depuis le matin dans les terres labourées, et le sac au dos, c'est dur. Les tentes montées, il fallut songer au dîner. Je n'avais pas fait mon stage sur les bords de la Meuse pour m'endormir dans le gémissement. Il y avait des champs autour du parc. J'y courus et ramassai des pommes de terre en assez grande quantité pour remplir mon capuchon. Ce n'était pas un magnifique souper, mais enfin c'était quelque chose, et ces pommes de terre cuites sous la cendre, avec un peu de café par-dessus, m'aidèrent à trouver le sommeil.

Le lendemain matin, une vigoureuse fusillade nous réveilla en sursaut. On sortit des tentes, et on courut aux armes. C'étaient les Prussiens qui étaient tombés sur les grand'gardes d'un régiment de ligne, et les avaient surprises. Les soldats qui dormaient, les fusils en faisceau, avaient été tués ou faits prisonniers. Vingt expériences ne les avaient pas corrigés. Personne n'avait appris l'art d'éclairer une armée. Tout ce bruit venait du côté de Petit-Bry. J'y connaissais une petite maison sous les arbres. Un pan de la façade était crevé. Les fenêtres, sans volets et grandes ouvertes, semblaient me regarder. L'ordre nous fut donné de partir immédiatement. Le bataillon passa sous le fort de Nogent, tourna sur la gauche et gagna en grande hâte Joinville-le-Pont en longeant la redoute de Gravelle, qui lançait des obus. — Tiens! des gardes nationaux, me dit un jeune soldat qui s'appelait Michel et qui m'avait pris en affection pour quelques paquets de tabac.

Il y en avait en effet plusieurs bataillons réunis autour du village. C'était la première fois que j'en voyais en ligne. Ils paraissaient fort agités, parlaient, gesticulaient, quittaient les rangs.

Leurs officiers couraient de tous côtés pour les ramener. Les cantinières ne savaient auquel entendre. Quelques-uns déjeunaient, assis sur des tas de pierres. A la vue des zouaves, les gardes nationaux poussèrent de grandes exclamations. Le petit vin blanc matinal y était pour quelque chose. Ces acclamations enthousiastes redoublèrent de vivacité quand ils nous virent traverser la Marne, après quoi ils se remirent à déjeuner et à causer.

La rivière passée, on nous fit prendre une route qui traverse un bois et gagner les hauteurs de Petit-Bry. Les clameurs des gardes nationaux ne nous arrivaient plus, mais les traces du combat se voyaient partout; des arbres brisés pendaient sur les fossés; des débris de toute sorte jonchaient la terre; une roue de caisson auprès d'un képi; un pan de mur crénelé, noirci par les feux du bivouac, s'appuyait à une maison crevassée. Sur la route, nous nous croisions avec les brancardiers qui revenaient des champs voisins. Ces pauvres frères de la doctrine chrétienne donnaient l'exemple du devoir rempli modestement et sans relâche. Ils l'avaient fait dès le commencement du siége, ils le firent jusqu'à la fin. Ils passaient lentement dans leurs robes noires, portant les morts et les blessés. Leur vue nous rendait graves; nous nous rangions pour leur laisser le bon côté du chemin.

La route était dure et sèche et s'allongeait devant nous. Nous la foulions d'un pas rapide, lorsqu'un général parut, suivi d'un nombreux état-major. C'était le général Trochu. En nous voyant, il s'arrêta, et, nous saluant, d'une voix où perçait un accent de satisfaction : — Ah! voilà les zouaves, dit-il; mais le régiment était si pressé d'en venir aux mains que personne ne cria. Il y eut dans les rangs comme un froissement d'armes, et notre marche, déjà rapide, prit une allure plus leste. Presque aussitôt, et le général en chef toujours en selle, immobile sur le bas côté de la route, un brancard passa portant un soldat blessé. C'était un garçon qui paraissait avoir une vingtaine d'années, un blond presque sans barbe. Il se souleva sur le coude, et la main sur le canon de son fusil : — *En avant!* cria-t-il, *en avant!* — L'effort l'avait épuisé, il retomba.

A un kilomètre à peu près au-dessus de Petit-Bry, on nous arrêta. Il fallut, sur l'ordre des officiers, se coucher à plat ventre et attendre. Nous étions en quelque sorte sur la lisière de la bataille, mais à portée des balles. Il en sifflait par douzaines autour de nous qui nous étaient envoyées par des ennemis invisibles. Quelques-unes écorchaient nos sacs en passant; il ne fallait pas trop souvent lever la tête. Quand on distinguait derrière l'abri d'une haie de petits flocons de fumée blanche, nous tirions au jugé; c'était un amusement qui faisait prendre patience. Il y en avait parmi nous qui fumaient des cigarettes accoudés sur les deux bras; c'est la pose que

prennent les chasseurs quand ils sont à l'affût du canard. J'ai bien vu alors que la curiosité était une passion. On joue sa vie pour mieux voir. Un grand bruit me fit regarder de côté. C'étaient deux ou trois bataillons de mobiles qu'on dirigeait sur notre gauche. Ils arrivaient tumultueusement, sans ordre, et couraient parmi nous. Je crois bien que dans leur effarement ils ne se doutaient même pas de notre présence. Ils nous marchaient bravement sur le corps. Ce fut alors une explosion; chacun de nous avait un pied de mobile sur la jambe ou sur le bras. On criait, on jurait; les mobiles sautaient de tous côtés. Le rire nous prit; eux couraient toujours. Malheureusement ce mouvement qui faisait prévoir une attaque avait été vu par les Prussiens; leurs batteries commencèrent à tirer. Bientôt les obus arrivèrent par paquets, ceux-là sifflant, ceux-ci éclatant. Ce fut alors au-dessus de nous une évolution de chutes et de soubresauts qui alternaient avec une sorte de régularité. Ces jeunes mobiles, qui n'avaient certainement jamais vu le feu, se jetaient à plat ventre, tous en bloc, officiers et soldats, puis se relevaient quand la volée de fer avait passé. — En avant! cria une voix forte. — En avant! répétèrent nos officiers. En un clin d'œil nous fûmes sur pied comme enlevés par une secousse électrique, et un vif élan nous porta du côté de l'ennemi. En quelques bonds, ceux qui couraient le plus vite touchèrent aux tranchées où la veille nos grand'gardes avaient été surprises; quelques-uns n'y parvinrent pas. Au moment où j'y arrivais, un grand zouave qui me précédait s'effaça subitement. Je n'eus que le temps, emporté par ma course, de sauter par-dessus son corps qu'un dernier spasme agitait. Aucun Prussien dans les tranchées; mais quel spectacle nous y attendait! Partout des sacs, des képis, des bidons, des ustensiles de campement, des cartouchières, et parmi tous ces objets des hommes étendus pêle-mêle! Tous les sacs étaient éventrés, laissant éparses sur le sol des lettres par douzaines. Je me baissai et en pris une au hasard. Elle commençait par ces mots : « Mon cher fils, comme c'est ta fête dans quatre jours, je t'envoie dix francs..., ta petite sœur y est pour vingt sous. Quand tu écriras, n'en dis rien à ton père... » Je laissai tomber la lettre. Il y avait par terre devant moi un pauvre grenadier dont la tête était brisée.

Une halte nous réunit près d'une espèce de remblai où chacun se tint sur le qui-vive, le doigt sur la gâchette, prêt à faire feu et le faisant quelquefois. Nous avions devant nous des lignes de fumée blanche d'où sortaient des projectiles. J'étais fait à ce bruit, qui n'avait plus le don de m'émouvoir; je savais que la mort qui vole dans ce tapage ne s'en dégage pas aussi souvent qu'on le croit. Tout siffle, tout éclate, et on se retrouve vivant debout après la bataille comme le matin au sortir de la tente; mais ce qui m'étonnait

encore, c'était le temps qu'on passait à chercher un ennemi qu'on ne découvrait jamais. On ne se doutait de sa présence que par les obus qu'il nous envoyait. Il en venait du fond des bois, des coteaux, des vallons, des villages, et par rafales, et personne ne savait au juste où manœuvraient les régimens que ces feux violens protégeaient. J'avais présens à la mémoire ces tableaux et ces images où l'on voit des soldats qui combattent à l'arme blanche et se chargent avec furie; au lieu de ces luttes héroïques, j'avais le spectacle de longs duels d'artillerie auxquels l'infanterie servait de témoin ou de complice, selon les heures et la disposition du terrain. L'inquiétude des premiers momens éteinte, ce que j'éprouvais, c'était l'impatience. Ces temps d'arrêt toujours renouvelés, ces courses qui n'aboutissaient à aucune rencontre, me causaient une sorte d'exaspération morale dont j'avais peine à me défendre. Je commençai à comprendre le sens profond d'un mot qui m'avait été dit par un vieux compagnon à qui je demandais à quoi sert une baïonnette. — Cela sert à faire peur, — m'avait-il répondu. Au plus fort de mes réflexions, une balle égratigna la terre à cinq pouces de ma tête, sur ma gauche, et un éclat d'obus rebondit sur un caillou qu'il brisa à ma droite. — Toi, tu peux être tranquille, me dit un camarade, jamais rien ne t'écorchera la peau.

La nuit se faisait. Un capitaine prit avec lui une section et la plaça en grand'garde. J'étais de ceux qui restaient sur le remblai. On nous permit de nous étendre par terre, à la condition de ne rien déboucler ni du sac ni de l'équipement, et d'avoir toujours le fusil à portée de la main. J'eus bientôt fait de mettre bas mon sac et de me coucher dans un creux, le chassepot entre les jambes. J'avais les paupières lourdes, et mes yeux se fermaient malgré moi. Il fallait que la fatigue fût terrible pour nous permettre de dormir par le froid qu'il faisait depuis deux ou trois jours. La terre avait la dureté du caillou; le thermomètre, à ce qu'on me dit après, marquait 14 degrés. Au bout d'un certain temps, j'ouvris les yeux; un ciel brillant resplendissait au-dessus de ma tête; les étoiles étaient comme des pointes de feu. Rien ne remuait autour de moi; je me sentais glacé. Je me levai pour marcher un peu et ramener la circulation par l'exercice; mes mains avaient la raideur du bois, elles ne m'obéissaient plus. Comment aurais-je fait s'il m'avait fallu prendre mon chassepot? Quelques coups de canon retentissaient au loin, un grand silence m'entourait. Je m'écartai du remblai. Mes pieds tout à coup heurtèrent un obstacle qui avait la rigidité d'un tronc d'arbre. Je trébuchai; c'était un cadavre raide et froid, parfaitement gelé. Le corps que je soulevai retomba lourdement tout d'une pièce sur le sol, avec un bruit dur; d'autres cadavres étaient répandus çà et là dans toutes les attitudes. La vue d'un mur crénelé

dont la ligne blanche apparaissait vaguement dans la nuit me fit reconnaître l'endroit où l'avant-veille on avait déchaîné la moitié du régiment contre le parc de Villiers. Que de morts! Ils portaient presque tous l'uniforme des zouaves. On reconnaissait à la torsion de leurs membres ceux qui avaient fait quelques pas avant d'expirer; d'autres tenaient encore leur fusil avec le geste menaçant du combat. Plusieurs, étendus sur le dos, tournaient leur visage blanc vers le ciel; leurs lèvres ouvertes avaient laissé échapper un dernier cri. Toutes les sensations de la dernière minute se reflétaient comme figées par la mort sur leurs traits immobilisés. Il y avait de la stupeur, du désespoir, de la surprise, de l'effroi, puis les contractions de l'agonie. Le sentiment d'une tristesse sans bornes s'empara de moi, tandis que j'errais parmi ces cadavres dans la transparente obscurité de la nuit. J'allai de l'un à l'autre, cherchant à reconnaître ceux de mes amis que j'avais perdus; il en était deux que je tenais à revoir. Il me fallut retourner un certain nombre de ces morts couchés sur le ventre, le nez en terre. Quelques-uns, frappés à la tête, étaient méconnaissables; ils avaient comme un masque rouge sur un visage défiguré. Je me penchai pour les mieux voir; un frisson me prit quand l'un des deux amis que je cherchais m'apparut tordu et replié sur lui-même dans un creux. Il avait trois blessures faites par trois balles: l'une à la jambe, l'autre au bas-ventre; la troisième balle, entrée par la tempe, avait traversé la cervelle. Je m'agenouillai auprès de ce corps durci par la gelée; je n'y voyais plus bien. En passant mes mains sur sa veste, je sentis sous l'épaisseur du drap un objet qui avait échappé aux maraudeurs; c'était le portefeuille du pauvre mort. Je le pris et le serrai dans ma poche; je pleurais et me laissais pleurer. Un jour vint où je pus rapporter ce souvenir à sa famille; elle ne devait avoir pour consolation que de savoir que celui qu'elle regrettait était mort devant l'ennemi.

Quand je me relevai, j'avais froid jusqu'à la moelle des os. J'arrivai à un endroit où les cadavres des nôtres avaient été ramassés et couchés sur deux rangs. J'en comptai quarante-sept, parmi lesquels vingt-deux zouaves; le reste appartenait à la ligne et à la mobile, qui avaient solidement donné; je ne savais ce que je faisais en les comptant. Parmi ces morts étendus dans les poses les plus terribles, il y avait un lieutenant-colonel de la mobile éventré par un obus; il paraissait dans la force de l'âge; l'une de ses mains était gantée, l'autre portait la trace d'une abominable mutilation : le quatrième doigt, le doigt annulaire, manquait; la trace de l'amputation était fraîche encore, on le lui avait coupé pour avoir la bague. Je jetai un dernier coup d'œil sur ce champ funèbre tout rempli de misères, et retournai vers ma compagnie, l'esprit noir, le cœur malade. Je marchai comme un homme ivre, voyant toujours ces

faces livides, ces mains violettes, ces yeux éteints, et tous ces morts qui devaient attendre pendant huit jours leur sépulture. Je tombai sur mon sac comme une masse. Il n'y avait pas une demi-heure que je dormais d'un sommeil lourd lorsqu'un soldat vint me réveiller, et me prévint de la part de l'adjudant qu'une distribution de vivres allait avoir lieu à Petit-Bry, place de l'église, à une heure du matin. Je me frottai les yeux. Il était onze heures. Si je me rendormais, étais-je bien sûr de me réveiller à temps? La prudence me conseillait de marcher. C'étaient deux heures de cigarettes à fumer; mais l'idée de m'éloigner du bivouac ne me vint plus. Un peu avant une heure, grelottant sous ma couverture, je commençai à faire la revue des hommes qui devaient m'accompagner. Je n'y mettais pas moins de rudesse que d'activité; mais ceux que je secouais par les épaules se rendormaient tandis que je tirais leurs camarades par les jambes. L'un grognait, l'autre ronflait, aucun ne bougeait. Je me mis à jouer des pieds et des mains au hasard, marchant dans le tas. Le premier qui se leva voulut crier, je le fis taire d'un coup de poing; en une minute, la corvée était debout, presque éveillée. Marcher en tête de mes hommes, c'était m'exposer à en perdre la moitié chemin faisant. Je pris la queue du cortége et arrivai au lieu du rendez-vous. Il n'y avait personne sur la place de l'église; j'en fis le tour une fois, deux fois, trois fois : — rien, pas un soldat, pas un comptable; le village semblait mort. La corvée maugréait, battait la semelle, courait, frappait du pied. Deux heures sonnèrent, rien encore. Mes hommes allaient et venaient, cognant aux portes. Quelques-uns tombaient dans les coins et s'y rendormaient; j'aurais voulu faire comme eux. Le froid était abominable. J'envoyai dans toutes les directions, et, bien sûr enfin qu'il n'y aurait point de distribution à Petit-Bry, je m'en retournai au campement.

Vers six heures du matin, le pétillement de quelques coups de fusil me réveilla; ils partaient de la tranchée, où une section de ma compagnie était de grand'garde et nous couvrait. Chacun de nous prit son rang, sac au dos. La fusillade devint bientôt rapide et vive; les balles prussiennes passaient au-dessus de nos têtes par volées avec de longs sifflemens. Tout à coup notre capitaine donna le signal de l'attaque, et criant à gorge déployée : *Attaou! attaou!* ce mot terrible qui avait retenti à Wissembourg et dont les syllabes arabes signifient *tue! tue!* il se précipita en avant. Nous le suivîmes. Il y eut un instant terrible où les balles s'éparpillaient au milieu de nous dru comme la grêle. Comment passe-t-on à travers cette pluie? mais nous étions lâchés comme une meute de chiens courans, et, bondissant à côté de ceux qui tombaient, toujours guidés par le farouche *attaou* du capitaine, nous atteignîmes en un instant la

tranchée où les fusils à aiguille et les chassepots échangeaient leurs coups. Allais-je enfin avoir la joie d'un combat corps à corps? Les Prussiens, qui avaient joué le même jeu que la veille, mais avec moins de succès, pousseraient-ils en avant jusqu'à nos postes, ou resteraient-ils à portée de notre élan? J'espérais qu'un mouvement impétueux les amènerait jusqu'à la tranchée ou nous jetterait sur eux; mais il fallut enfin me rendre à l'évidence : ils ne tiraient presque plus, bientôt ils ne tirèrent plus du tout, et ordre nous fut donné de cesser le feu. C'était encore une occasion perdue. Ceux d'entre nous qui avaient de bons yeux se levaient sur la pointe du pied pour regarder au loin dans la plaine; nous étions à demi consolés quand nous avions deviné plus que découvert des points noirs épars dans l'ombre vague qui en estompait l'étendue. Des discussions s'engageaient alors pour savoir si chacun de ces points représentait un ennemi mort. Les plus fougueux voulaient s'en assurer par eux-mêmes; mais on avait ordre de ne point quitter la tranchée.

On la quitta cependant vers neuf heures pour aller tremper quelques débris de biscuit dans du café à cette même place où la veille tant d'obus avaient plu sur nous, et à quatre heures les régimens, les brigades, les divisions, toute l'armée s'ébranla. Je demandai à mon capitaine ce que cela signifiait. — Cela signifie, me dit-il, que nous abandonnons les positions conquises, et que les hommes tués sont morts. — Le bataillon n'était pas content; il avait compté sur une victoire, et c'était une retraite qu'on lui offrait. On lui fit repasser la Marne sur le même pont de bateaux qu'il connaissait et rentrer à Nogent; on allait retomber dans l'ennui et l'immobilité comme à Courbevoie, à cette différence près qu'au lieu de monter les grand'-gardes sur les bords de la Seine, on les monterait dans l'île des Loups, à côté du grand viaduc du chemin de fer.

Sur ce fond d'ennui et de découragement courait une trame légère de mauvaises nouvelles qui nous arrivaient de la province. Comment? Je ne sais pas; c'étaient des rumeurs qui disaient la vérité. Nos conversations le soir, autour d'un morceau de cheval étique, dans les malheureuses maisons où nous avions abrité nos fournimens, n'étaient pas gaies. On riait encore quelquefois, mais pas beaucoup; on sentait que l'état-major ne croyait pas à la possibilité ni même à l'utilité de la défense. Son scepticisme le paralysait en même temps que la jactance du gouvernement endormait Paris. Aucun de nous ne faisait plus attention à l'échange continuel d'obus qui se faisait entre les lignes prussiennes et la ligne des forts.

Ces jours noirs de décembre, mêlés de coups de vent et de rafales de neige, me semblaient interminables. A des matins brumeux succédaient des soirées froides et des nuits glaciales. Le regard se fatiguait à suivre les lignes sombres des arbres courant aux deux

côtés des routes blanches : partout la neige, on songeait à la Russie. La pensée n'avait plus ni ressort, ni chaleur. Sur ces entrefaites, j'appris qu'on formait un bataillon de francs-tireurs au moyen de quatre compagnies prises dans chacun des quatre régimens de la division, qui se composait alors du 4e régiment de zouaves et du régiment des mobiles de Seine-et-Marne réunis sous le commandement du général Fournès, et du 135e de ligne avec les mobiles du Morbihan embrigadés sous les ordres du colonel Colonieu, faisant fonction de général. J'avais été nommé caporal-fourrier à l'affaire de Champigny; mais, pour entrer dans le corps des francs-tireurs, je n'hésitai pas à déposer un galon et à redevenir simplement caporal. Je voyais dans ces quatre mots : bataillon des francs-tireurs, toute une perspective de combats et d'aventures où les coups de fusil ne manqueraient pas. Je ne voulais pas d'ailleurs me séparer de mon capitaine.

Le hasard donna raison à mes prévisions, et rompit la monotonie de notre existence. La nouvelle se répandit un soir que le lendemain 20 décembre nous entrerions en expédition. Comment le savait-on? quelle bouche indiscrète faisait ainsi descendre à l'avance du général en chef au soldat le jour et l'heure des prises d'armes? C'est ce qu'il nous était impossible de deviner; mais quelqu'un, fée ou femme, se chargeait toujours d'avertir l'armée, et le secret, qui avait toute liberté d'aller et de venir, ne tardait pas à franchir les avant-postes. Que de choses ne racontait-on pas entre camarades, le soir, en fumant une pauvre pipe! La confiance était partie. La nouvelle de cette prochaine sortie fut donc accueillie avec une ardeur hésitante; on n'y voyait que l'occasion de remuer un peu. Un sergent qui tisonnait le feu dans une chambre sans fenêtre, où il ne restait qu'un vase de fleurs artificielles sous son globe de verre, se tourna du côté du narrateur, et d'une voix sèche : — Où doit-on reculer demain? dit-il. — Ce mot sanglant traduisait les sentimens du soldat. Il ne croyait plus à la victoire, parce qu'il ne croyait plus aux chefs. Dans de telles conditions, les régimens marchent avec la déroute suspendue à la semelle de leurs souliers.

Un mouvement rapprocha mon bataillon du village de Rosny, où les maraudeurs n'avaient laissé ni une porte, ni une persienne, ni un volet. Les maisons avec leurs fenêtres béantes ne cachaient plus un habitant, si ce n'est çà et là quelques misérables fugitifs qui remuaient dans les caves. Le lendemain, à quatre heures du matin, le régiment s'ébranla, et à la faveur de la nuit noire, traversant le canal de l'Ourcq, il vint camper à 2 kilomètres de la ferme de Groslay, à l'abri de quelques maisons. On savait à peu près que l'affaire du Bourget allait recommencer.

Il y avait dans le corps de logis derrière lequel ma compagnie se

massait des éclaireurs d'un corps franc; on ne manqua pas de les questionner. Un officier, qui avait de grandes bottes molles et des moustaches farouches avec deux revolvers pendus à la ceinture, hocha la tête d'un air d'importance. — Les Prussiens ont là des retranchemens et une pièce de canon, dit-il. — Nous devions nous en emparer coûte que coûte et nous y maintenir. L'ordre vint subitement de nous déployer en tirailleurs. C'était une besogne qui revenait de droit à la compagnie des francs-tireurs. Mon lieutenant prit la gauche; j'étais en serre-file à la droite, et nous marchions fort vite. La rapidité dans ces occasions diminue le péril. A peine avais-je fait une centaine de pas qu'une patrouille de cavalerie vint faire le tour de la ferme. On envoya quelques balles dans le tas, et la patrouille disparut au galop. Il ne fallait plus perdre une minute. Nos officiers néanmoins, qui avaient la responsabilité du mouvement, agissaient avec une certaine circonspection, et nous engageaient, tout en avançant, à nous défiler de la mitraille. — Gare au canon! disions-nous, et nous marchions toujours. Rien ne remuait dans la ferme. On en distinguait parfaitement les bâtimens et les enclos. Je vis alors un homme qui était en sentinelle sur un toit; mais à peine l'avais-je aperçu qu'il disparut par une lucarne avec la promptitude d'une grenouille qui saute dans une mare. On se mit à courir; l'imprudence devenait de la prudence. Il ne fallait pas laisser au fameux canon le loisir de nous viser. Chacun de nous jouait des jambes à qui mieux mieux. Je tenais la tête de l'attaque avec cinq ou six camarades. Les balles allaient partir sans doute. Rien encore; nous redoublons d'élan, nous touchons aux murs, nous entrons et nous apercevons un cheval mort auprès d'un bon feu. De canon point, et d'ennemis pas davantage. Nous étions exaspérés. Il fallait cependant mettre la ferme en état de défense au cas d'un retour offensif; chacun s'y employa. Je roulais force tonneaux le long des murs sur lesquels j'ajustai force planches, ce qui formait un assemblage de tréteaux bons pour la fusillade. Quand j'avais les mains engourdies par le froid, j'allais les réchauffer à un grand feu qui brûlait dans la cour et qu'on alimentait avec mille débris. Le génie arriva et pratiqua des meurtrières avec des tranchées auprès desquelles on plaça des sentinelles. Au plus fort de cette besogne, et Dieu sait si on la menait bon train, le colonel Colonieu vint nous rendre visite. On apprit ainsi qu'on se battait du côté du Bourget. A son tour, un officier d'état-major arriva au grand galop et nous demanda où était le général de Bellemare. Nous n'en savions rien. Un autre survint, puis un autre encore, puis un quatrième, puis un cinquième. Toujours même réponse. Il y en avait parmi nous qui trouvaient singulier qu'un officier ne sût pas où trouver le général qui commandait la division.

Avec le cinquième officier arriva un premier obus. Il éclata en arrière de la ferme. — Trop long! dit Michel. Un second éclata en avant. — Trop court, reprit-il. Un troisième tomba sur un toit qu'il effondra; les Prussiens avaient rectifié leur tir. Un peu d'infanterie se montra au loin; on courut aux meurtrières. Là je fis connaissance avec un nouveau genre de supplice qui avait son âpreté. Un courant d'air terrible s'établit dans ces ouvertures pratiquées en pleins moellons, et, quand le thermomètre descend à 12 degrés, il acquiert une violence qui coupe le visage et le rend bleu. Les yeux s'enflamment et n'y voient plus. Cette infanterie que nous avions aperçue n'arrivait pas, mais les obus ne cessaient pas de pleuvoir avec une précision qui ne se démentait plus. Un projectile abattait un pan de mur qui s'écroulait sur ses défenseurs; un autre éclatait dans une tranchée d'où il faisait voler des lambeaux de chair avec des paquets de terre. Un seul obus nous vint en aide en tuant un cheval qui servit au ravitaillement de la compagnie. Nous tenions bon cependant, et depuis quelques heures, de cinq minutes en cinq minutes, on relayait les camarades aux meurtrières, lorsque à six heures du soir ordre vint d'évacuer la ferme. Une main frappa mon épaule. — Te l'avais-je dit! s'écria Michel. — Je n'avais rien à répondre, et à mon rang, le fusil sur l'épaule, je suivis ma compagnie, qui avait pour mission de couvrir la retraite de la division de Bellemare. Vers neuf heures, nous arrivions à Bondy, où, en attendant les ordres, quelques-uns de nos hommes, harassés de fatigue, dormaient debout, le sac au dos, les mains sur le fusil.

Deux ou trois jours se passèrent là en pleine misère; parfois on avait l'abri de quelque maison à laquelle on arrachait une poutre ou un reste de parquet pour faire du feu; parfois on campait sur la route et dans la neige. Le froid nous rongeait. Il semblait s'immobiliser dans son intensité. On attendait le matin, on attendait le soir; les heures se passaient dans ces longues attentes, l'arme au pied ou les fusils en faisceaux. On s'engourdissait dans l'épuisement. Ce fut le moment que mon capitaine choisit pour tomber malade. Il traînait depuis quelque temps malgré sa jeunesse et son énergie. Un soir, la fièvre le prit; il eut froid, il eut chaud; il se laissa tomber sur quelques brins de paille et y resta à demi mort. Un médecin qui passait par là s'arrêta et me déclara qu'il avait la petite vérole. — S'il en revient, ce sera drôle. — Il faisait un froid de 14 degrés. Pour remède rien que de l'eau-de-vie et de la neige fondue que je lui faisais boire alternativement. Quand il avait faim, il mâchait un morceau de cheval cru; je lui donnais ce que j'avais sous la main. Je lui demandai s'il voulait être porté à l'ambulance. — Jamais! cria-t-il. — La fièvre le secouait toujours, et ses dents

claquaient. Son visage était d'un rouge sombre; mais, comme je n'y voyais pas de boutons, je croyais que le docteur s'était trompé. Le bataillon cependant campait de ci, de là, un jour au bord du canal de l'Ourcq, en plein air, un jour à Noisy-le-Sec, dans une salle de bal. Je ne quittais pas mon capitaine, qui de son côté m'offrait toujours la moitié de sa botte de paille, quand il en avait une; nous dormions sous la même couverture. Le cinquième jour, il était à peu près rétabli. Le docteur revint et le trouva déchirant à coups de dents un beefsteak de cheval cuit sur un lit de braise et buvant dans une tasse de fer-blanc un mélange de glace et d'eau-de-vie. Il n'en voulait pas croire ses yeux. — Ma foi, dit-il, vous avez tué la petite vérole, c'est un miracle!

Nous étions alors en cantonnement à la ferme de Londeau, à mi-chemin entre le fort de Rosny et le fort de Noisy-le-Sec. Chacune des compagnies du bataillon des francs-tireurs devait être de grand'-garde à tour de rôle le long du chemin de fer, entre les stations de Rosny et de Noisy. Il se passait quelquefois d'étranges choses autour de ces cantonnemens lointains. Si les Prussiens ne se gênaient pas pour frapper de réquisitions les villages qu'ils occupaient, ceux qui groupaient leurs maisons à l'ombre de nos forts avaient d'autres ennemis à redouter. Les soldats se chauffaient comme ils pouvaient, et il est bien difficile de se montrer d'une sévérité absolue envers des malheureux qui cherchaient çà et là, aux dépens des propriétaires, quelques pièces de bois pour rendre un peu de vie à leurs membres engourdis. Certes ils ne respectaient pas toujours les portes et les fenêtres des habitations abandonnées; mais le thermomètre marquait 14 et 15 degrés, nous étions souvent sans abri, et, par les nuits glaciales que nous subissions, les cas de congélation étaient fréquens. Que ceux qui n'ont jamais péché nous jettent la première pierre! Mais que dire des spéculateurs que nous envoyait Paris? Un matin j'ai vu, de mes yeux vu, un officier de la garde nationale arriver en tapissière, et, accompagné d'un ami, exécuter une véritable razzia aux dépens des portes et des persiennes du voisinage. Il choissait son butin, ne dédaignait pas d'y comprendre quelques volets mêlés de jalousies, et, sa tapissière bien chargée, il s'en retournait faisant claquer son fouet, le képi sur l'oreille. C'était probablement un entrepreneur qui faisait provision pour la saison prochaine, et ne voulait pas que sa clientèle eût à souffrir d'aucun retard. D'autres industriels venaient à la suite, que les scrupules n'embarrassaient pas davantage.

Notre situation à cette extrémité de nos lignes et les promenades qu'elle entraînait donnaient à notre vie un caractère en quelque sorte monacal. Si Paris ne savait rien de ce qui se passait en province, nous ne savions rien de ce qui se passait à Paris; nous sen-

tions cependant que cela ne pouvait pas durer toujours, faute de cheval. — Que peut-on faire là dedans? disions-nous quelquefois, tout en rendant visite aux postes avancés échelonnés le long de la ligne, à cinq cents mètres les uns des autres, et gardés eux-mêmes par des sentinelles fixes et des sentinelles volantes qui n'étaient pas à plus de cent mètres des vedettes prussiennes. Ces sentinelles, tapies dans un trou ou dissimulées derrière un bouquet d'arbres, avaient ordre de ne jamais allumer de feu pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi. Si le froid les engourdissait, les obus les réveillaient. Il en tombait toujours quelqu'un en-deçà ou au-delà du remblai du chemin de fer. C'était l'aubaine accoutumée quand on allait relever les sentinelles ou porter les vivres aux postes avancés. Les précautions diminuaient le péril, mais ne le faisaient pas disparaître; trop de lunettes nous observaient. Un matin, au moment où ma corvée débouchait d'un chemin creux, sept ou huit obus éclatèrent. Chacun de nous se crut mort. La corvée n'y perdit qu'un bidon enlevé des mains d'un zouave. En revanche, combien de nos pauvres camarades qu'on ramenait les pieds gelés des tranchées où ils passaient la nuit!

La ferme de Londeau avait eu le sort de la ferme de Groslay. Prise pour point de mire, elle était effondrée en dix endroits. Le bataillon des francs-tireurs, qui en avait fait son quartier-général, dut l'abandonner pour se cantonner à Malassise, tandis que la division tout entière se retirait à Noisy-le-Sec, et de Noisy-le-Sec à Montreuil et à Bagnolet. Il ne fallait pas être un stratégiste de premier ordre pour comprendre que le cercle dans lequel l'armée prussienne étreignait Paris allait se rétrécissant.

J'avais profité d'un jour de répit pour demander à mon commandant l'autorisation de me rendre à Paris, que je n'avais pas vu depuis plus d'un mois. Il me l'accorda volontiers, et je pris le chemin de la porte de Romainville, où un hasard propice me fit rencontrer un de mes amis qui, en sa nouvelle qualité d'officier d'état-major du secteur, me fit passer tout de suite. Il me sembla que je tombais d'une fournaise dans une baignoire. On n'avait de la guerre que le bruit éloigné de la canonnade. Les omnibus roulaient; il y avait du monde sur les boulevards, les cafés étaient pleins; partout les mêmes habitudes et les mêmes conversations; dans les rues seulement, une débauche de gardes nationaux. — Trop de képis! trop de képis! me disais-je.

Quand je retournai à Malassise, le bataillon des francs-tireurs, exempté du service des tranchées et des grand'gardes, allait entreprendre un service plus actif. Il s'agissait d'expéditions nocturnes où les qualités individuelles trouveraient des occasions de se manifester. Mon capitaine me prit à part pour m'apprendre qu'un de

nos trois sergens ayant été blessé j'étais appelé à l'honneur de le remplacer, et que je remplirais en même temps les fonctions de sergent-major. — Et soyez tranquille, ajouta-t-il, vous aurez votre part des expéditions de nuit. — Un soir en effet, le bataillon prit les armes tout à coup. Il pouvait être dix heures. Il faisait une nuit claire. C'était le temps où l'on avait abandonné un peu lestement le plateau d'Avron en y laissant des masses de munitions, ce même plateau dont la possession devait porter un coup funeste à l'armée prussienne, — après avoir rempli de joie le cœur des Parisiens, si prompt aux espérances. Tout en marchant, on cherchait à deviner quel motif nous avait fait mettre sac au dos; mais un flair particulier anime le soldat dans ces sortes d'occasions et lui fait tout comprendre sans qu'on lui ait rien dit. Certains obus arrivaient depuis quelque temps qui nous gênaient et nous inquiétaient. D'où venaient-ils? On eut bientôt dans la compagnie le sentiment qu'on nous envoyait à la découverte de la batterie mystérieuse qui les tirait; on savait en outre que toute la brigade devait sortir.

Malassise abandonné, on piqua droit vers le fort de Rosny, sur lequel pleuvaient les obus; on en voyait passer par douzaines comme d'énormes étoiles filantes. C'était la plus jolie des illuminations: c'était parmi nous une affaire d'amour-propre de ne plus y prendre garde; mais tous n'y réussissaient pas malgré une bravoure incontestée. Nous étions alors sur la gauche du fort suivant la route qui conduit au village. Des obus mal pointés négligeaient le fort et tombaient de ci de là sur les deux côtés de la route; il s'agissait de ne pas baisser la tête. Chacun de nous observait son voisin; des paris s'engageaient. Ce n'était rien, et c'était beaucoup. Qui réussissait une première fois échouait un moment après. C'étaient soudain de grands éclats de rire et des huées. Mon vieux médaillé de Crimée y trouvait moyen de faire ample provision de petits verres. Il avait des nerfs d'acier; je crois qu'il eût allumé sa pipe à la mèche d'une bombe.

Ainsi pariant et riant, la compagnie arrive à Rosny. Le village était mort; le vent se jouait à travers les maisons. Nous commencions à nous engager dans les tranchées qui creusaient le plateau d'Avron; la brigade nous suivait et les occupait tour à tour après nous. Il ne fallait plus ni rire, ni crier. Bientôt, nous étions à côté de Villemonble, devant le parc de Beauséjour. Deux douzaines de petites maisons, séparées les unes des autres par des enclos fermés de murs, s'élevaient çà et là. Le moment était venu de reconnaître le terrain, lorsqu'un *ver da* vigoureusement accentué nous arrêta net. Chaque soldat resta immobile à sa place, attendant le signal; un coup de sifflet lancé par notre lieutenant le donna. Quels bonds alors! Huit ou dix coups de feu partirent sans nous atteindre,

mais nos baïonnettes ne trouvèrent rien devant elles. La vedette ennemie avait décampé; un sac cependant resta en notre pouvoir, un sac seulement, mais quel sac! Il est devenu légendaire dans l'histoire de la campagne. Un zouave en fit l'inventaire à haute voix comme un commissaire-priseur, devant un cercle de curieux qui riaient aux éclats. Ah! le bon père de famille et l'aimable époux! Il y avait là dedans, mêlés à une petite provision de tabac et à un gros morceau de lard, une paire de souliers vernis, trois paires de bas de soie, deux jupons de femme, un autre en laine, un encore en fine toile garni de valencienne, deux cravates de satin, une robe de petite fille ornée d'effilés, de bonnes pantoufles bien chaudes, que sais-je encore? une camisole, deux bonnets, quatre mouchoirs de batiste, une garde-robe complète enfin, et de plus un portefeuille contenant les photographies de la famille entière. Le sac vidé, il fut impossible de le remplir de nouveau, tant ces objets étaient empilés avec art.

La capture d'un Saxon qui s'était blotti dans le grenier d'une maison où brûlait un bon petit feu acheva de nous mettre en gaîté. Je m'aperçus en cet instant que le capitaine de la compagnie était en conférence avec le commandant du bataillon. — Tu vas voir, me dit tout bas le médaillé, on attend quelque chose, et on va nous inviter à nous reposer. — Il ne se trompait pas, on attendait une compagnie de francs-tireurs de la division Butter qui devait flanquer notre droite, et on nous donna l'ordre de nous coucher à plat ventre dans la neige. Il faisait un clair de lune magnifique; le plateau d'Avron était tout blanc; nous regardions devant nous, ne soufflant mot, si ce n'est à l'oreille d'un camarade. Une voix m'appela; le commandant avait demandé à mon capitaine de lui désigner un sous-officier pour aller à la recherche de cette compagnie qui n'arrivait pas et l'amener. Le capitaine m'avait nommé. Je reçus ordre de battre le plateau dans tous les sens. — Allez, et bonne chance! me dit mon capitaine, qui ne semblait pas tranquille. Je mis le sabre-baïonnette au bout de mon chassepot, et m'éloignai à grandes enjambées. — J'étais certainement flatté du choix que le ressuscité, — c'était ainsi que dans nos heures d'intimité j'appelais le capitaine R..., — avait fait de ma personne; mais je n'étais que médiocrement rassuré. Au bout de quelques minutes, je me trouvai seul dans l'immensité du plateau, errant sur un linceul de neige épaisse qui étouffait le bruit de mes pas. Je me faisais l'effet d'un fantôme. Rien autour moi; j'avais perdu de vue mes compagnons. Un silence sans bornes, intense, profond, m'entourait; j'entendais les battemens de mon cœur. Un coup de fusil dont j'aurais à peine le temps de voir l'éclair n'allait-il pas tout à l'heure me jeter par terre, ou bien n'aurais-je pas la malechance de tomber brusquement dans une

embuscade qui me ferait prisonnier? Ces réflexions ne m'empêchaient pas de marcher au hasard, tantôt le long d'une muraille, et profitant de la zone d'ombre qu'elle répandait, tantôt à travers champs. Des rires silencieux me prenaient au souvenir de Deerslayer cherchant la piste des Sioux dans les prairies du continent américain, des rires un peu nerveux. J'avançais toujours, le regard inquiet, l'oreille tendue. Quelquefois je m'arrêtais; j'écoutais, je prenais le vent; rien, toujours rien, et je continuais, bien résolu à ne rentrer qu'après avoir parcouru l'étendue entière du plateau. Il y avait déjà plus d'une demi-heure que j'errais ainsi, et cette demi-heure m'avait paru plus longue qu'une longue nuit, lorsqu'à une distance de 600 mètres à peu près j'aperçus aux vifs reflets de la neige le scintillement de quelques baïonnettes qui semblaient se mouvoir. Elles brillaient et s'éteignaient tour à tour, rapidement, au clair de lune. Je m'étais accroupi à l'abri d'une broussaille; ce ne pouvait être des Prussiens. En gens pratiques qui évitent l'éclat et le bruit, ils n'arment leurs fantassins que de baïonnettes en acier bruni qui ne lancent point d'éclairs, et les glissent dans des fourreaux de cuir qui ne dégagent aucun son, quelle que soit la vivacité de la marche. Tout à fait raffermi par cette courte réflexion, je m'avançai jusqu'à 300 mètres, et la main sur la gâchette, le fusil armé, d'une voix de Stentor, je criai : *Qui vive!* Une voix répondit : France! Mais je ne voulais pas être la victime d'une ruse de guerre. Savais-je si je n'avais pas affaire à une patrouille ennemie imitant nos allures et parlant notre langue? Je criai donc à la patrouille de venir me reconnaître; une ombre se détacha du groupe indécis qui faisait tache sur la neige devant moi, et s'avança : c'était le capitaine de la compagnie que je cherchais. Si j'étais content de l'avoir découvert, il ne l'était pas moins de m'avoir rencontré. J'avais été éclaireur, je devins guide, et la compagnie des francs-tireurs que nous attendions opéra son mouvement.

Pendant que je marchais à côté du capitaine, un échange de coups de fusil m'annonça que nos avant-postes causaient avec les avant-postes ennemis. On avait commencé le long des murailles du parc de Beauséjour le travail de la mine. Le génie et les pioches étaient à l'œuvre; les pierres tombaient; on allait faire l'essai de la dynamite sur un gros pan de mur. J'arrivai à temps pour assister à cette expérience. Je ne veux pas dire du mal de ce nouvel agent chimique, ni nuire à sa réputation; mais ses débuts dans la carrière de la destruction ne me semblèrent pas heureux : deux détonations pareilles à deux coups de canon nous apprirent que la dynamite venait de faire explosion. On courut au mur qu'elle avait pour mission de mettre en poudre; on y découvrit deux trous de 50 centimètres carrés chacun : c'était un médiocre résultat, après deux heures de

travail surtout. Il marqua cette nuit la fin de notre expédition.

Ces promenades aventureuses se renouvelaient trois fois par semaine à peu près. On n'était prévenu du départ qu'au moment de prendre les armes. Le péril était l'assaisonnement de ces expéditions; il n'était déplaisant que lorsqu'une négligence en était la cause, et je dois ajouter tristement que les balles prussiennes n'étaient pas toujours les seules qu'on eût à craindre. Il arrivait quelquefois que l'officier de grand'garde, enveloppé de sa couverture, confiait la surveillance de ses hommes au sergent-major; celui-ci, qu'un tel exemple encourageait, passait la consigne au caporal, qui s'en déchargeait sur un soldat, et de chute en chute la garde du campement incombait à une sentinelle qui s'endormait. Quant à nos ennemis, ils ne se laissaient jamais prendre en flagrant délit de négligence. Point de lacune dans leur discipline; ils reculaient souvent devant nos attaques, mais jamais ils n'étaient surpris.

On pouvait constater chaque jour le rétrécissement du cercle meurtrier tracé par leurs obus. Le campement où l'on était presque à l'abri la veille recevait de telles visites le lendemain, qu'il fallait prendre gîte ailleurs. C'était le métier du soldat, et aucun de nous ne songeait à s'en plaindre; mais les pauvres habitans qui gardaient leurs toits jusqu'à la dernière heure gémissaient et ne se décidaient à déménager que lorsque quelques-uns d'entre eux avaient arrosé de leur sang leurs foyers menacés. Quel tumulte un matin et quel désespoir à Montreuil! Pendant la nuit, les obus prussiens, passant par-dessus les forts, étaient tombés jusque sur la place du village. Le jour ne sembla que donner plus de certitude et plus de rapidité à leur vol. Il fallut en toute hâte enlever les meubles les plus précieux, atteler les charrettes, fermer les portes et abandonner ces espaliers cultivés avec tant d'amour. Les malheureux émigrans ne se crurent en sûreté qu'à l'ombre du donjon de Vincennes.

Quelque temps après, au moment où le sommeil engourdissait les francs-tireurs de la compagnie, à dix heures du soir, un appel me fit sauter sur mes jambes. Ordre était donné de prendre les armes. Le chassepot sur l'épaule, la cartouchière au flanc, le sabre-baïonnette passé dans la ceinture pour éviter le cliquetis métallique du fourreau, sans sacs, nous marchions lestement. Je me glissai du côté du capitaine, et j'appris que la compagnie avait pour mission de pousser jusqu'à Villemonble par la droite du plateau d'Avron et de rabattre par le versant gauche. Tout en filant vers Rosny en belle humeur, nous regardions les obus qui coupaient la route à intervalles inégaux, tantôt en avant, tantôt en arrière. Les grand'gardes traversées, la compagnie, soutenue par des francs-tireurs du Morbihan, si brillamment conduits par M. G. de C..., aborda le plateau. Le capitaine alors me confia huit hommes avec ordre de les épar-

piller en tirailleurs. Dans ces sortes de reconnaissances, on avait pour coutume de choisir des Alsaciens et des Lorrains, dont le langage pouvait tromper l'ennemi; j'avais moi-même attrapé quelques mots d'allemand dont je me servais dans les occasions délicates. L'un des tirailleurs vint me dire tout bas qu'il avait aperçu des ombres errant parmi les maisons et les enclos dont le damier s'étendait autour de nous. Je n'hésitai pas, et puisant dans mon vocabulaire : *for wart, schnell, sacrament!* m'écriai-je. Mes huit Alsaciens s'élancent et fouillent les maisons. Rien dans les appartemens, rien dans les cours; mais des empreintes de pas se voyaient dans la neige fraîchement creusées. C'était une indication suffisante pour nous engager à continuer notre marche, et j'allai toujours répétant *schnell! schnell!* Je venais d'obliquer à gauche sur le commandement du capitaine, lorsqu'après avoir franchi 200 mètres à peu près quelques balles nous sifflèrent dans le dos. Il fallait qu'il y eût par là des fusils Dreyse. Mes tirailleurs pirouettèrent sur leurs talons, allongeant le pas. Quelque chose alors attira mon attention. J'avais devant moi, dans la douteuse clarté du plateau, sept ou huit ombres qui avaient l'apparence immobile de troncs d'arbre. Je m'étais arrêté, les regardant. — *Ya, ya,* me dit un Alsacien. A peine avait-il parlé, que deux de ces arbres morts se mirent à courir à toutes jambes. Je m'élançai sur leurs traces, et, pris malgré moi d'un rire fou, j'entremêlai ma course de tous les mots germains que me fournissait ma mémoire. Les Alsaciens s'en mêlant, la fuite des troncs d'arbre se ralentit; quand je ne me vis plus qu'à 15 mètres de leur ombre, criant à tue-tête : *A la baïonnette!* je sautai sur eux.

Ce cri français fut pour les fugitifs un coup de foudre. Ils se virent perdus, et, tombant à genoux, tremblant de peur et tendant leurs fusils : Halte, camarades, halte, pas Prussiens, Saxons! Saxons! Ils étaient plus morts que vifs, et croyaient toujours qu'on allait les fusiller. Le plus petit d'entre eux, — ils étaient cinq, — me dépassait de toute la tête. Leur surprise égalait leur suffocation. Ils parlaient par monosyllabes et tressaillaient au moindre mouvement que faisaient les zouaves de leur escorte. Ce ne fut qu'après avoir avalé quelques gorgées de café et fumé la pipe dans notre cantonnement qu'ils reprirent leurs sens et se mirent à causer. En entendant prononcer le nom du général Ducrot, le sergent de la bande poussa un cri : *Tugrot! ya, ya, Tugrot! Ich kenne ihn!* dit-il. — C'était lui, à ce qu'il prétendait, qui avait monté la garde à la porte du général à Sedan; c'était peut-être vrai.

On était au mois de janvier, et une attaque contre les lignes prussiennes, du côté de Montretout, avait été décidée dans les conseils de la défense. On racontait vaguement que la garde nationale serait de la fête. Il était impossible qu'en pareille circonstance le

4e zouaves fût oublié. Dès le lendemain, un billet d'invitation nous arriva, et, à la tête de la division, le régiment tout entier rentra par la barrière du Trône, traversa le faubourg et la rue Saint-Antoine, la rue de Rivoli, les Champs-Élysées, et ne s'arrêta qu'à Courbevoie. Nous avions ce pressentiment que nous allions tirer nos derniers coups de fusil, et que nous les tirerions inutilement.

Il était quatre heures et demie, — c'était le 17, — quand on forma les faisceaux auprès du rond-point de Courbevoie. Ah! j'en connaissais toutes les maisons! Pendant la nuit et la journée du lendemain, de grandes colonnes d'infanterie et d'artillerie passèrent auprès de nous. Des bataillons de marche pris dans la garde nationale parurent enfin. C'était la première fois qu'on les menait au feu. Ils marchaient en bon ordre et d'un pas ferme. A minuit, mon capitaine reçut ordre de se rendre chez le commandant du bataillon; je l'accompagnai. Quand il sortit : — C'est pour demain, me dit-il. La compagnie fut avertie de se tenir prête à quatre heures du matin.

A quatre heures du matin, elle était rangée en bataille. Il faisait une nuit épaisse. On entendait partout dans la plaine que commandait la batterie du Gibet le bruissement sourd des régimens en marche. Le 4e zouaves avait été le premier à s'ébranler; il s'avançait lentement dans les champs détrempés, où le poids énorme de notre équipement nous faisait enfoncer à chaque pas; parfois, mais pour quelques minutes, on s'arrêtait, et les hommes, appuyant le sac sur le canon de leur fusil, se reposaient. Des lueurs pâles commençaient à blanchir l'horizon; les squelettes des arbres se dessinaient en noir dans cette clarté. La masse obscure du Mont-Valérien s'arrondissait à notre gauche comme une bosse gigantesque. Le pépiement des moineaux sortait des haies, des corbeaux voletaient lourdement çà et là, et s'abattaient dans les champs, remplis encore de ce silence qui donne à la nuit sa majesté. Qui le croirait? dans cette ombre incertaine, nous cherchions La Fouilleuse, que les troupes françaises occupaient depuis un mois, et aucun officier d'état-major ne savait où cette fameuse ferme pouvait se trouver. Des marches mêlées de contre-marches nous la firent enfin découvrir. Il faisait encore sombre. Des brouillards rampaient dans la plaine, des paquets de boue s'attachaient à mes bottes, car j'avais de grandes bottes comme les officiers : on n'était plus au temps où l'on se renfermait dans la stricte observation des ordonnances; mais cette Fouilleuse tant cherchée et trouée par tant de projectiles ne devait pas nous retenir. Un mouvement rapide nous fit pousser plus avant, et, la laissant sur notre gauche, nous vînmes prendre position en face du parc de Buzenval. Michel me serra la main; il avait l'air triste. — Qui sait? me dit-il.

Le spectacle que j'avais sous les yeux était grandiose. La clarté commençait à se dégager de l'ombre; les lignes du paysage s'accusaient déjà; derrière le mur crénelé du parc, les cimes des futaies faisaient des masses noires estompées sur le ciel gris; les façades blanches des villas s'éclairaient. Je voyais à une petite distance une compagnie de la ligne qui, vaguement voilée par un léger rideau de brume et l'arme au pied, me rappelait le fameux tableau de Pils; c'était la même attente, la même attitude. Au loin, sur les flancs du Mont-Valérien, des colonnes d'infanterie s'allongeaient et descendaient dans la plaine; elles étaient épaisses et noires. On en distinguait les lentes ondulations. Il me semblait impossible que de telles masses énergiquement lancées ne fissent pas une trouée jusqu'à Versailles.

Une fusée partit du Mont-Valérien. A ce signal, les zouaves s'élancèrent en tirailleurs. A peine avaient-ils fait cinquante pas, que le mur du parc s'éclaira de points rouges. Les Prussiens étaient à leur poste. Des soldats tombèrent dans les vignes. On n'avait pas oublié l'affaire du parc de Villiers, l'une des plus meurtrières de la campagne. Allait-elle se renouveler devant le parc de Buzenval, d'où partait une grêle de balles? Le régiment savait par une douloureuse expérience qu'une charge à la baïonnette ne ferait qu'augmenter le nombre des morts, et déjà bien des pantalons rouges restaient immobiles, couchés dans les échalas. Dispersés parmi les abris que présentait le terrain, nous tirions contre les ouvertures d'où l'incessante fusillade nous décimait. Des bataillons de gardes nationaux partirent pour tourner le parc. A leur mine, à leur allure, au visage des hommes qui les composaient, on comprenait que ces bataillons appartenaient aux quartiers aristocratiques de Paris. Ils firent bravement leur devoir, comme s'ils avaient voulu effacer le souvenir de ce qu'avaient fait ceux de Belleville à l'autre extrémité de nos lignes.

Ce mouvement prononcé, l'affaire devint plus chaude. Un rideau de fumée s'étendait au loin sur notre gauche; le mur du parc en était voilé. Il en sortait un pétillement infernal. Je cherchais toujours à envoyer des balles dans les trous d'où s'élançaient des langues de feu. Mon capitaine, qui allait des uns aux autres, me cria de prendre avec moi quelques hommes et d'enfoncer une porte qu'on voyait dans le mur, coûte que coûte. Je criai comme lui : En avant! à une poignée de camarades qui m'entouraient. Ils sautèrent comme des chacals, le vieux Criméen en tête. Une poutrelle se trouva par terre à dix pas des murs : des mains furieuses s'en emparèrent, et d'un commun effort, à coups redoublés, on battit la porte. Les coups sonnaient dans le bois, qui pliait, se fendait et n'éclatait pas. On y allait bon jeu, bon argent, avec une rage sourde, la fièvre dans les

yeux, des cris rauques à la bouche; mais les Prussiens tiraient toujours, et nos bras frappaient à découvert. — Je ne pensais qu'à briser la porte et à passer. Les balles sautaient sur le bois et en détachaient des éclats; les ais craquaient sans se rompre. L'un de nous tombait, puis un autre; un autre encore s'éloignait le bras cassé ou traînant la jambe. La poutre ne frappait plus avec la même force. Un instant vint où elle pesa trop lourdement à nos mains épuisées, elle tomba dans l'herbe rouge; nous n'étions plus que deux restés debout, le Criméen et moi. Des larmes de fureur jaillirent de mes yeux; lui, reprit froidement son chassepot, et passant la main sur son front baigné de sueur : — En route! dit-il.

Quelques zouaves tiraillaient à 100 mètres de nous. Pour les rejoindre, il fallait passer le long d'une route qui filait parallèlement au mur derrière lequel les Prussiens tiraient. Un sergent de zouaves qui bat en retraite ne court pas; l'amour-propre et la tradition le veulent. Vingt paires d'yeux me regardaient; je leur devais l'exemple. Le Criméen me suivait, se retournait de dix pas en dix pas, brûlant des cartouches. Je portais un surtout de peau de mouton blanc qui me donnait l'apparence d'un officier et me désignait aux balles. A mi-chemin, je compris qu'on me visait. Une balle passa à 2 pouces de mon visage, suivie presque aussitôt d'une seconde qui s'aplatit contre un arbre dont je frôlais l'écorce. Une troisième effleura ma poitrine, enlevant quelques touffes de laine frisée. Décidément un ennemi invisible m'en voulait. — Je venais de rejoindre mes zouaves toujours accompagné du Criméen. — Par ici, me cria Michel, qui chargeait et déchargeait son fusil. Je me retournai. Une balle qui me cherchait, la quatrième, passa au ras de mes épaules et siffla; un grand soupir lui répondit. Michel venait de tomber sur les genoux et les mains. Il essaya de se relever; le poids du sac le fit retomber, et il resta immobile, le nez en terre. Je courus vers lui. Une mare de sang coulait autour de sa veste. Le pauvre garçon fit un effort pour retourner sa tête à demi et me dire adieu. Je vis la clarté s'éteindre dans ses yeux. Sa tête posée sur mes genoux, je le regardais. Une clameur de joie me tira de ma stupeur. Un groupe de zouaves plus heureux que nous avait réussi à renverser une porte mal barricadée; ils entraient pêle-mêle par cette brèche. Je m'élançai de ce côté, la rage au cœur. Déjà mes camarades couraient au plus épais des taillis, d'où les Prussiens débusqués s'échappaient à toutes jambes. Des balles en faisaient rouler dans l'herbe. Je sautai par-dessus leurs corps avec l'élan d'un animal sauvage; j'aurais voulu en tenir un au bout de ma baïonnette. Les projectiles cassaient les branches autour de moi ou labouraient le sol; des hommes s'abattaient lourdement, d'autres,

blessés, s'accroupissaient dans les creux. On criait, on s'appelait. Au milieu de ma course, un chevreuil affolé par tout ce bruit se jeta presque dans mes jambes. L'instinct du chasseur l'emporta, et je le mis en joue. Un peu plus loin, un cri bien connu frappa mon oreille, et deux coqs faisans qui venaient de partir d'une cépée s'envolèrent à tire-d'aile. Cette fois on chassait à l'homme; la battue était plus sanglante.

Quelques bonds nous amenèrent à l'autre extrémité du parc, au pied du mur que les Prussiens dans leur fuite venaient d'escalader. Aussitôt on employa les sabres-baïonnettes à desceller les pierres pour pratiquer contre eux les créneaux qu'ils nous avaient opposés sur le front d'attaque. Chaque trou recevait un fusil. Il pouvait être alors onze heures à peu près. Devant nous, La Bergerie soutenait un feu terrible; des balles par centaines volaient par-dessus notre tête et tombaient dans le parc. La Bergerie enlevée, la route de Versailles était ouverte; il n'y avait plus qu'à descendre. Un fouillis d'hommes animés par l'ardeur de la lutte grouillait dans le parc, — de la ligne, de la mobile, de la garde nationale, — tous prêts à s'élancer où l'on voudrait. On m'a raconté que le corps du général Ducrot était arrivé en retard, et que ce retard avait compromis, en l'enrayant, le succès du mouvement, que l'on avait perdu plusieurs heures devant une tranchée qu'il aurait été facile de tourner, puisque nous étions à 500 mètres au-dessus de cet obstacle, préservés nous-mêmes par le mur du parc; mais que de choses ne dit-on pas pour expliquer un échec! Les zouaves attendaient toujours. Cette position qu'on nous avait dit de prendre, elle était prise. N'avait-on pas à nous faire donner encore un coup de collier? Le jour et une moitié de la nuit se passèrent sans ordre nouveau. Des accès de colère nous empêchaient de dormir. Le bruit de la bataille était mort. Vers une heure du matin, un ordre arriva qui nous fit abandonner la position conquise au prix de tant de sang. Quelle fureur alors parmi nous! Sur la route qui nous ramenait à La Fouilleuse, nous marchions fiévreusement au travers des mobiles roulés dans leurs couvertures. Il y avait près de vingt-quatre heures que nous étions sur pied, le ventre creux, et la folie de l'attaque ne nous soutenait plus. Je mourais de soif. Le Criméen me passa un bidon pris je ne sais où, et qui par miracle se trouva plein. Je bus à longs traits. — Sais-tu ce que tu as bu, dis? me demanda-t-il en riant dans sa barbe.

— De l'eau, je crois.

— C'est de l'eau-de-vie, camarade! flaire un peu!

Et c'était vrai. Je ne m'en étais pas aperçu. Le froid produit de ces phénomènes. Une heure après, il fallut de nouveau quitter La

Fouilleuse et regagner Courbevoie en suivant la levée du chemin de fer. L'affaire était manquée, et cependant, à l'heure même où l'on prenait possession du parc de Buzenval, — des habitans du pays me l'ont affirmé plus tard, — on attelait les chevaux aux fourgons du roi, et Versailles allait être évacué. — C'est toujours au moment où il ne fallait plus qu'une attaque à fond pour nous forcer à reculer, disait un officier prussien après l'armistice, que le mouvement de retraite commençait dans votre armée. Pourquoi? — Chacun sentait que la campagne était finie. Paris ne mangeait plus. Les illusions s'étaient envolées. On ne croyait plus à la délivrance par la proviuce. Les zouaves, un instant campés à Belleville-Villette, où l'on craignait une manifestation, avaient repris leurs cantonnemens à Malassise.

L'armistice venait d'être signé. Il fallut ramener le 4e zouaves dans Paris, où il devait être désarmé. Un effroyable accablement nous avait saisis. Quoi! tant de morts et perdre jusqu'à ses fusils! Notre dernière heure militaire se passa à Belleville, où notre patience fut mise à une rude épreuve. Ces mêmes hommes qui devaient plus tard élever tant de barricades contre l'armée de Versailles après avoir respecté l'armée prussienne rôdaient autour des baraques, et nous raillaient grossièrement. — Tiens! encore des chassepots!... Va les cacher... On va te les prendre! disaient-ils aux soldats isolés. Sans l'intervention des officiers, combien de ces misérables que les zouaves exaspérés auraient châtiés d'importance! Déjà l'abominable esprit qui a fait explosion le 18 mars fermentait dans ce coin gangrené de Paris.

Je ne m'étais engagé que pour le temps de la guerre. La guerre était finie. La fièvre me prit. Je payai le froid, la fatigue, les dures privations, les longues insomnies, les émotions surtout, les tristesses, les colères de cette désastreuse campagne de six mois. J'avais vu la catastrophe de Sedan, je voyais la chute de Paris. C'était trop. J'entrai à l'ambulance de l'École centrale. J'y allais chercher le repos après le travail; mes forces en partie revenues, un invincible besoin de quitter la ville à laquelle une dernière humiliation allait être infligée s'empara de moi. Voir, les mains liées et sans armes, ceux que j'avais combattus dans la mesure de mes forces m'était impossible; je pris un déguisement et traversai les lignes prussiennes sans retourner la tête pour ne pas voir le Mont-Valérien, où ne flottaient plus les couleurs françaises.

AMÉDÉE ACHARD.

LES LABORATOIRES

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I. *Les hautes Études pratiques dans les universités allemandes*, rapport au ministre de l'instruction publique, par M. Wurtz, membre de l'Institut, 1870. — II. *L'Administration de M. Duruy* (1863-69), 1870. — III. *De l'Observation et de l'Expérience en physiologie*, par M. Coste, membre de l'Institut, 1869. — IV. *De la Réforme des études médicales par les laboratoires*, par le Dr Lorain, 1869.

L'existence des laboratoires comme établissemens plus ou moins publics, destinés à la démonstration expérimentale des lois naturelles et à l'exploration méthodique des phénomènes, ne date que d'hier; ils n'en ont pas moins déjà exercé une grande influence. Depuis qu'on a enrichi les institutions diverses d'enseignement supérieur des outils nécessaires pour répéter régulièrement les anciennes expériences, depuis qu'on a octroyé aux savans les moyens d'en entreprendre de nouvelles, l'activité des hautes études s'est accrue, et les sciences ont pu faire en peu d'années des progrès autrefois impossibles. C'est une vérité banale que l'essor si considérable de la physique, de la chimie et de la physiologie dans ce siècle est dû aux travaux accomplis dans les laboratoires. Il faut considérer aussi que les démonstrations pratiques qu'on y donne sont la source des connaissances les plus solides et la meilleure discipline pour l'esprit comme pour les sens. D'autre part, les laboratoires n'ont pas pour but unique de faciliter la découverte des lois spéculatives; ils sont le champ où germent les inventions fécondes et les applications brillantes qui engendrent la richesse des nations : ils ont substitué à l'empirisme de l'ancienne industrie des procédés rationnels, une

certitude réglée aux tâtonnemens séculaires des arts. Malgré les services qu'ils rendent, l'importance de ces établissemens n'est pas encore appréciée comme elle devrait l'être, surtout en France; du moins il n'en existe pas assez, ni d'assez convenablement organisés. L'histoire des anciens laboratoires et des diverses institutions consacrées à la science pratique, la description des laboratoires actuels telle qu'on peut l'écrire avec les documens fournis par plusieurs missions récentes, font mieux comprendre les développemens de la méthode expérimentale. Il y a là aussi une perspective curieuse du passé des travaux scientifiques. Peut-être est-il opportun d'y insister aujourd'hui qu'il s'agit de réorganiser sérieusement les hautes études en France et d'y fonder des laboratoires nouveaux.

L'expérimentation régulière et méthodique, introduite définitivement par Galilée dans les sciences de la nature, fut pratiquée avec ardeur dès le XVIIe siècle, grâce à l'exemple d'un certain nombre de compagnies savantes qui se donnèrent pour mission de faire des expériences. L'Académie des Lyncées, fondée en 1603 par Galilée, l'Académie *del Cimento*, établie à Florence en 1651 par les élèves de Galilée, la Société royale de Londres, instituée par Boyle, Willis et leurs amis en 1645, l'Académie des Curieux de la nature, que Bausch fonda en 1652 à Schweinfurt, enfin l'Académie des Sciences de Paris, qui date de 1666, voilà les premières écoles de science expérimentale. La physique proprement dite y était plus particulièrement cultivée, et c'est à cette époque que furent inventés presque tous les appareils classiques employés encore aujourd'hui. La physique expérimentale est une science de gens du monde. On ne se salit pas les mains en la cultivant, on manie de jolis instrumens, il y a de l'éclat et des surprises dans les spectacles qu'elle donne. Ces motifs avaient séduit beaucoup d'amateurs dans les deux derniers siècles. Des princes, des seigneurs, des abbés, cherchaient un divertissement dans la physique, et avaient des salons affectés aux démonstrations. Voltaire s'était donné ce luxe. L'introduction de la physique dans l'enseignement public se fit peu à peu; mais ce n'est qu'au commencement de notre siècle que des instrumens furent mis à la disposition des professeurs, et que les cours furent accompagnés de démonstrations expérimentales.

Nos cabinets de physique ont conservé quelque chose de l'aspect des anciens salons de physiciens. Ce sont de vastes salles tout autour desquelles on remarque des vitrines où sont renfermés les instrumens. Au milieu de la salle, on laisse à découvert les appareils trop grands pour être placés avec les autres, comme la machine pneumatique, la machine électrique à plateau, etc. Le parquet ciré brille toujours, tout est d'une propreté irréprochable. Aux murs,

on voit des dessins, des modèles d'appareils, des reproductions coloriées de divers phénomènes et surtout du spectre solaire et des spectres des différentes flammes. Une petite pièce voisine sert d'atelier pour la réparation des instrumens. Une chambre noire est destinée aux expériences d'optique. — Nous avons en France, à l'École polytechnique, au Conservatoire des arts et métiers, à la Sorbonne, au Collége de France, de fort belles collections d'instrumens de physique; mais nous manquions jusqu'à ces derniers temps de laboratoires de physique. L'enseignement de cette science est resté chez nous théorique, et les professeurs ne se sont point occupés d'initier directement leurs élèves à la pratique de l'expérimentation. Gay-Lussac à l'École polytechnique, Biot et M. Regnault au Collége de France, MM. Becquerel père et fils au Muséum, ont exécuté de célèbres travaux, mais n'ont point fondé d'école de physique. Les appareils de cabinet ont été presque exclusivement consacrés par eux aux démonstrations qui doivent accompagner les leçons orales. Nous devons dire cependant que M. Regnault a toujours eu à son laboratoire du Collége de France quelques élèves. C'est là que M. Mascart a fait en dernier lieu ses expériences remarquables sur les ondulations lumineuses. C'est là qu'on voit aussi les grands appareils mémorables qui ont servi aux recherches classiques de M. Regnault sur la force élastique des gaz et des vapeurs. Tous les savans de l'étranger sont venus visiter à Paris le laboratoire d'un de nos physiciens les plus originaux et les plus ingénieux, enlevé prématurément à la science il y a quelques années. Le laboratoire de Foucault était installé dans le pavillon qu'il habitait, rue d'Assas. Foucault construisait lui-même, avec une habile et fine industrie, les appareils destinés à ses expériences, et les installait à demeure chez lui. Tout y était disposé de la façon la plus élégante et la plus confortable, afin d'assurer le calme et le bien-être si nécessaires aux expérimentations précises et délicates. Un large balcon était pourvu d'un sidérostat qui permettait à l'inventeur du gyroscope de faire de l'astronomie physique au coin de son feu. Récemment, en vue d'élever le niveau des études de physique en France, M. Duruy a fait créer un laboratoire à la Sorbonne et l'a placé sous la direction de deux savans de mérite, MM. Jamin et Desains. Un certain nombre de jeunes élèves y apprennent à se servir des instrumens, quelques-uns même sont autorisés à poursuivre des recherches pour leur compte. Ce laboratoire, assez grand, pourvu des appareils nécessaires, aura une heureuse influence sur la physique française, à la condition toutefois qu'on ne s'arrête pas dans la voie des dépenses, car ici le constructeur est l'auxiliaire indispensable du chercheur, et les appareils sont coûteux.

L'Allemagne a d'importantes collections d'instrumens de phy-

sique installées dans des laboratoires commodes. Quelques-uns de ces derniers sont auss richesi que les nôtres et plus accessibles aux élèves; plusieurs sont voisins des laboratoires de physiologie, et ce rapprochement est fort utile. A Heidelberg, le cabinet de physique de M. Kirchhoff et l'Institut physiologique de M. Helmholtz (1) sont dans le même bâtiment, qu'on appelle *Palais de la nature* (*Naturpalast*). A Gœttingue, le professeur Weber est installé à côté du professeur Meissner, et là, comme à Heidelberg, la biologie tire le plus grand profit du voisinage de la physique.

Les laboratoires de chimie d'aujourd'hui diffèrent autant des anciens laboratoires d'alchimistes que la science des Lavoisier, des Berzélius et des Gerhardt diffère elle-même de celle des Paracelse, des Raymond Lulle et des Basile Valentin. Rien de plus étrange qu'un laboratoire d'alchimiste. La salle est voûtée, sombre, humide, à peine éclairée par un rayon de soleil qui y produit l'effet magique qu'on admire dans les toiles de Rembrandt. Un reptile empaillé est accroché au plafond, couvert de toiles d'araignée. Sur des tablettes fixées au mur, on voit des fioles vertes, rouges, bleues. Dans un gros fourneau qui occupe un des coins de la pièce, le feu brille à travers les briques disjointes et chauffe un alambic aux formes bizarres. Le vieux maître, assis dans son fauteuil, consulte un énorme in-folio rongé par les rats, et un aide essaie de broyer une dure matière dans un mortier. Voilà où se poursuivent les longues et patientes investigations du grand œuvre, dans le silence et le secret, loin d'une ombrageuse inquisition et des impatiences vulgaires. L'alchimie, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, est une science réservée à de rares adeptes. Au XVIIIe siècle, les laboratoires, moins fantastiques, conservent cependant une physionomie encore sombre et mystérieuse. L'attirail, ainsi que le montrent les pittoresques gravures du temps, en est toujours rudimentaire. Cependant les expériences se font quelquefois en public. Des auditeurs, au nombre desquels il y a des princes, sont admis aux démonstrations de Lémery, de Rouelle; on explique d'une manière naturelle les arcanes de l'antique science. Néanmoins le matériel se perfectionne lentement. Scheele, le grand chimiste suédois, fit ses travaux mémorables dans son étroite officine de pharmacien avec quelques fioles et quelques tubes de verre. Ces mesquins appareils lui suffirent pour découvrir le chlore et l'acide fluorhydrique. Lavoisier et ses successeurs, surtout Berzélius, en renouvelant les méthodes d'investigation chimique, inaugurèrent l'emploi d'instrumens nombreux et de nouveaux procédés qui devaient multiplier les laboratoires et les amener bientôt à l'aspect qu'ils ont aujourd'hui. C'est dans les premières années de ce

(1) M. Helmholtz a été récemment appelé comme professeur à l'université de Berlin.

siècle que furent construits les laboratoires de l'École polytechnique et de la Sorbonne, qui devinrent le modèle et l'exemple de ceux du reste de l'Europe.

Les laboratoires actuels de chimie sont ceux dont l'extension et l'organisation laissent le moins à désirer, à l'étranger surtout. La chimie, étant la science qui rend le plus de services à l'industrie, qui a le plus d'influence sur la richesse publique, est plus que les autres encouragée par les gouvernemens. De fait, les laboratoires de chimie qui ont été récemment construits en Allemagne sont de véritables palais, et ceux que l'on a l'intention d'édifier à Paris seront aussi, dit-on, de beaux monumens. A la vérité, si ces établissemens n'exigent ni les décorations, ni l'architecture imposante d'un palais, ils en exigent du moins les dimensions. Nous sommes loin aujourd'hui des vieilles officines d'apothicaire. Rien n'est compliqué comme l'outillage du chimiste, ses besoins sont dispendieux; il lui faut de la place, de l'air, de la lumière, et beaucoup d'appareils.

Entrons dans un laboratoire de chimie. C'est d'abord une salle spacieuse, bien éclairée, où de grandes tables s'étendent en face des fenêtres de manière à recevoir le jour directement. Ces tables sont divisées en deux moitiés par un corps de tablettes superposées qui reçoit une collection de flacons à réactifs, à portée de toutes les mains. On y exécute les petites opérations courantes au moyen d'ustensiles et de vases aux formes légères. Ici c'est un filtre placé sur un entonnoir qui laisse passer goutte à goutte un liquide clarifié, là c'est une capsule de porcelaine d'où s'échappent les vapeurs d'une solution qui doit être condensée, ailleurs un liquide qui bout à grosses bulles et dont les émanations sont dirigées dans un tube de verre baigné dans un courant d'eau froide. Le gaz, employé comme moyen de chauffage, l'eau qui sert comme dissolvant ou comme réfrigérant, sont amenés par des tuyaux de plomb qui circulent le long des murs et sous le plancher. L'eau et le feu sont ainsi dirigés sur la table à la portée de tous les travailleurs. Une niche à évaporation est creusée dans l'un des murs. C'est un âtre recouvert de dalles en pierre ou de carreaux en faïence et surmonté d'une cheminée dont le manteau vient s'élargir à la partie inférieure et donner appui à des fenêtres à coulisse pouvant servir à fermer l'espace compris entre la surface de l'âtre et la base de la cheminée. Cette niche sert aux opérations qui provoquent un dégagement de gaz ou de vapeurs nuisibles. Une autre pièce est le théâtre des expériences par le feu, des grandes calcinations qui s'effectuent dans des fourneaux chauffés au coke et dans des appareils où la combustion du gaz d'éclairage, alimentée par un courant d'air impétueux, produit une chaleur infernale. Plus loin, une cour sert aux opérations dangereuses. Elle comprend le « coin aux explo-

sions, » où on chauffe dans des tubes de verre, sous une pression énorme, des liquides à une température très supérieure à leur point d'ébullition. Voici maintenant des endroits où s'exécutent des travaux plus délicats. C'est en premier lieu la chambre des balances de précision, puis la salle des instrumens de physique, tels que machines pneumatiques, thermomètres, baromètres, microscopes, vases gradués, appareils à densité. Un cabinet noir est affecté aux expériences d'optique qui nécessitent l'emploi du polarimètre ou du spectroscope. Une autre chambre renferme un outillage spécial pour l'analyse des gaz. Dans une galerie paisible, on voit rangées des collections de produits, d'échantillons, de modèles, qui servent aux démonstrations de l'enseignement oral. Les provisions de toute nature, drogues, charbon, verrerie, sont logées dans un vaste sous-sol éclairé, où se trouve aussi un générateur chargé de distribuer la vapeur dans les étuves et les divers appareils distillatoires.

Cette description du laboratoire idéal s'applique de tout point aux établissemens que possèdent aujourd'hui les plus célèbres universités allemandes : Berlin, Bonn et Leipzig. A un quart d'heure de Bonn, sur une colline qui commande la vue du Rhin et des montagnes du Siebengebirge, sont situés le village et le château de Poppelsdorf, ce dernier autrefois la résidence d'été de l'électeur, maintenant le siége de l'observatoire astronomique et du musée d'histoire naturelle. C'est dans le voisinage de ce château qu'ont été jetées au commencement de 1865 les fondations du laboratoire monumental qui fait aujourd'hui la gloire de l'université de Bonn, et à la tête duquel se trouve un chimiste éminent, M. Kekulé. Le bâtiment offre la forme d'un rectangle dont les longs côtés sont les façades latérales. L'espace circonscrit par ce corps de bâtiment est divisé en quatre cours intérieures par une construction en croix dont les ailes viennent tomber perpendiculairement sur les côtés du rectangle. Il y a trois grandes salles destinées aux recherches de chimie, les deux premières pour les élèves, répartis en deux divisions, et la troisième pour les jeunes chimistes qui désirent entreprendre des travaux originaux. Le laboratoire de physique, sous la direction de M. Landolt, est annexé aux précédens. Toutefois l'éclat de ce laboratoire est effacé par le lustre tout récent de celui de l'université de Berlin. En 1863, on y était encore fort arriéré sous ce rapport. A cette époque, M. Hoffmann fut appelé à Berlin pour occuper la chaire de chimie que laissait vacante la mort de Mitscherlich. Il accepta, mais à la condition qu'un nouveau laboratoire richement doté serait mis à sa disposition. Le ministre le lui promit, et trois ans après, dans un des plus beaux quartiers

de la ville, près de la promenade dite *Unter-den-Linden*, s'élevait le monument, qui n'avait pas coûté moins de 1 million et 1/2 (1). C'est un édifice de deux étages, de 14 mètres de hauteur, dans le vieux style vénitien de la renaissance, et couronné par une attique avec balustrade. La façade est en briques rouges avec ornemens en terre cuite. Plus de soixante élèves peuvent y travailler simultanément. Le laboratoire de chimie de Vienne, qu'on édifie en ce moment, aura des proportions à peu près pareilles.

L'université de Leipzig possédait depuis 1843 un laboratoire construit sur les indications d'Erdmann, et qui passait à cette époque pour le plus beau qu'on pût trouver en Allemagne. Depuis vingt-cinq ans, il en est sorti beaucoup de chimistes distingués qui ont concouru aux progrès de l'industrie saxonne. Le gouvernement n'en a pas moins songé à construire dans la même ville un second laboratoire. Les chambres, réunies au printemps de 1867, n'ont pas hésité à voter les fonds nécessaires dans un moment où le pays venait déjà de faire de durs sacrifices. Depuis trois ans, le nouveau laboratoire réunit, sous la direction du professeur Kolbe, un grand nombre d'élèves. Cet établissement couvre une superficie de 5,047 mètres carrés.

Voyons maintenant ce que les laboratoires de chimie sont chez nous. En fait, presque tous nos établissemens d'enseignement supérieur qui comportent une chaire de chimie sont pourvus de laboratoires. Très petits et très mal installés dans les facultés de province, ils n'y servent guère qu'à la préparation des expériences qui doivent être exécutées devant les auditeurs du cours; les exceptions du moins sont rares. A Paris, les laboratoires servent encore aux recherches originales des maîtres et à l'instruction pratique des élèves. Hélas! ils ne sont pour cela guère plus riches, ni mieux pourvus. Beaucoup même sont humides, obscurs et mal aérés. Deux membres de l'Académie des Sciences s'entretenaient, il y a quelques années, d'un de nos premiers chimistes retenu au lit par une fluxion de poitrine. « Que voulez-vous? dit M. Claude Bernard, les laboratoires sont les tombeaux des savans! » Cette parole donne une idée de l'installation misérable de presque tous les laboratoires de la capitale.

Le plus important est celui de M. Wurtz à l'École de médecine. Situé à gauche du grand amphithéâtre de la faculté, il se compose de deux pièces assez petites servant aux opérations chimiques proprement dites, d'une salle réservée aux analyses organiques, d'un

(1) Les plans en ont été dressés par M. Hoffmann lui-même et un architecte célèbre, M. Cremer.

magasin, d'un lavoir et d'une petite cour, le tout très irrégulièrement distribué au rez-de-chaussée. Au premier se trouve un cabinet renfermant les balances et autres instrumens de précision. Huit ou dix personnes au plus peuvent travailler ensemble dans ce laboratoire, qui depuis vingt ans, sous la direction de M. Wurtz, a été le foyer des plus importantes recherches. Les deux tiers des mémoires de chimie organique publiés en France sortent de cette officine étroite. C'est là que M. Wurtz et M. Friedel ont accompli toutes leurs découvertes, qu'un grand nombre de savans français et étrangers ont été initiés à l'art de chercher. Aussi bien le maître s'y est fait une loi de donner chaque jour l'exemple du travail, et d'encourager par une libérale et familière assistance l'émulation et l'ardeur des élèves. De temps à autre, tantôt debout, tantôt assis sur un vieux tabouret rembourré dont le crin sort par cinquante déchirures, il assemble son monde dans un colloque amical, et là il prodigue à tous les conseils utiles, les avis féconds. Les étrangers n'y perdent rien, car M. Wurtz joint à ses autres mérites celui de parler les principales langues de l'Europe. C'est un beau spectacle de voir en ce sanctuaire le maître discutant avec abandon, donnant à la vérité son sympathique assentiment ou relevant l'erreur avec une ingénieuse et piquante finesse.

Le principal laboratoire de chimie de la Sorbonne, qu'on appelle laboratoire de perfectionnement et de recherches, est une pièce humide et sombre, de plus de 1 mètre en contre-bas de la rue Saint-Jacques. La faculté des sciences n'a été enrichie qu'il y a très peu de temps d'un laboratoire plus spacieux, à l'usage des débutans. L'école de pharmacie n'a que des laboratoires insignifians, où M. Berthelot a fait la plus grande partie de ses beaux travaux. L'École normale supérieure de Paris possédait depuis 1845, époque à laquelle elle fut transférée rue d'Ulm, des laboratoires assez spacieux, tant pour les professeurs que pour les élèves. M. Henri Sainte-Claire Deville y a fait ses études sur l'aluminium, la dissociation et l'emploi des hautes températures. M. Debray, M. Troost et d'autres de ses élèves y ont poursuivi des recherches du même ordre. En 1866, M. Deville obtint d'importantes allocations pour agrandir son laboratoire personnel et l'approprier au genre spécial d'investigations qu'il poursuit. Des fourneaux énormes, de beaux appareils de fer et de platine pour l'emploi de chaleurs très élevées et de pressions très fortes, bref tout ce qui est nécessaire aux études de chimie minérale est réuni là, non sans profusion. Les laboratoires d'enseignement à l'usage des élèves ont été aussi notablement améliorés. Comme disposition, comme ressources, comme matériel, l'établissement chimique de l'École normale est le seul de France

qui se rapproche un peu des laboratoires allemands. Ajoutons qu'un laboratoire de chimie physiologique, destiné à M. Pasteur et à ses élèves, encore en voie d'achèvement, est annexé aux précédens. Ce sera une transformation de l'ancien laboratoire particulier où M. Pasteur a exécuté ses expériences sur les fermentations et les maladies des vins.

L'École polytechnique a des laboratoires auxquels se rattachent de grands souvenirs. C'est là que Gay-Lussac a exécuté ses expériences capitales, c'est là qu'après une trouvaille heureuse il disait à ses jeunes collaborateurs : « Eh bien ! maintenant nous allons danser ! » Et alors maîtres et élèves se livraient gaîment à la *bourrée*. Ces laboratoires sont restés à peu près ce qu'ils étaient alors, et servent surtout aux manipulations obligatoires pour les polytechniciens. A l'École centrale et au Conservatoire des arts et métiers, les travaux de chimie pratique ont lieu dans des locaux appropriés spécialement aux études et aux applications industrielles.

L'utilité des laboratoires de physiologie n'a été reconnue que de nos jours. On l'a contestée pendant longtemps au nom de ce principe, qu'ici l'expérimentation est inutile, sinon trompeuse, puisqu'il n'y a, disait-on, aucune fixité ni régularité dans les phénomènes vitaux. Les médecins, d'une part, soutenant que l'étude de la maladie ne peut être entreprise qu'au lit du malade par l'observation clinique, les zoologistes, d'autre part, affirmant que la connaissance des fonctions résulte de celle des organes disséqués, ont contribué à discréditer l'application de la méthode expérimentale à l'étude des phénomènes de la vie. D'autres ont proscrit les vivisections au nom du droit naturel, qui nous défendrait de disposer de la vie des animaux. Pour toutes ces raisons et malgré les grands exemples de Harvey, de Perrault, de Regnier de Graaf, d'Aselli, de Buffon, de Spallanzani, de Haller, de Lavoisier, l'expérimentation physiologique est restée jusqu'à notre siècle à l'état de méthode d'exception. Lavoisier surtout, par ses belles expériences sur la respiration et la chaleur animale, avait montré la fécondité de l'expérimentation exacte appliquée aux phénomènes de la vie; mais il ne pratiqua point de vivisections. Bichat et Legallois avaient fait également quelques expériences sur les animaux, mais c'est Flourens et surtout Magendie qui ont démontré que l'expérimentation et principalement la vivisection doivent être la méthode ordinaire des recherches sur les êtres organisés. Ils créèrent en France les premiers laboratoires de physiologie; mais quels laboratoires, et avec quelles difficultés ! Celui de Flourens était un cabanon du Jardin des Plantes, celui de Magendie un petit réduit de quelques mètres carrés dans un coin du

Collége de France. C'est dans ce dernier que M. Claude Bernard a trouvé le moyen de faire toutes ses découvertes. Ces laboratoires ont été à peine agrandis depuis lors.

Deux faits montreront jusqu'à quel point, il y a trente ans, l'expérimentation physiologique était contrariée. En 1842, au milieu d'une leçon de Magendie au Collége de France, et alors que M. Claude Bernard assistait le maître dans une expérience, on vit entrer dans la salle un homme âgé, vêtu de noir, gardant sur la tête un chapeau à larges bords, portant un habit à collet droit et des culottes courtes. « Je demande à parler à Magendie, » dit brusquement l'inconnu, qui était un quaker. Magendie se nomma. Alors le quaker s'exprima ainsi : « J'avais entendu parler de toi, et je vois qu'on ne m'avait pas trompé, car on m'avait dit que tu faisais des expériences sur les animaux vivans. Je viens te voir pour te demander de quel droit tu en agis ainsi, et pour te dire que tu dois cesser ces sortes d'expériences, parce que tu n'as pas le droit de faire mourir les animaux ni de les faire souffrir; tu donnes un mauvais exemple et tu habitues tes semblables à la cruauté. » Les *sujets* furent immédiatement enlevés, et Magendie, avec autant de calme que de convenance, répondit qu'il fallait se placer à un tout autre point de vue pour juger ces sortes d'expériences. Le physiologiste agit dans une pensée d'humanité; il étudie les lois de la vie pour apprendre à connaître celles des maladies. « Et Harvey, votre compatriote, dit-il encore au quaker, n'aurait jamais découvert la circulation, s'il n'avait fait des expériences sur les biches du parc du roi Charles Ier. » Ces argumens ne convertirent pas plus le quaker que le quaker n'avait converti Magendie, et si l'opinion de l'un a prévalu parmi les savans, celle de l'autre trouve beaucoup de partisans parmi les gens du monde.

Magendie avait d'ailleurs d'autres ennemis dans l'administration de son propre pays. M. Claude Bernard a raconté avec douleur les tracasseries de toute sorte dont son maître fut l'objet de la part de l'autorité, qui surveillait son laboratoire comme un lieu suspect. M. Claude Bernard lui-même eut un jour avec la police un démêlé assez curieux. Un célèbre chirurgien allemand, Dieffenbach, étant de séjour à Paris, désira voir comment on pratique sur un animal une fistule gastrique avec application de canule. Le jeune physiologiste français, sous les yeux du praticien de Berlin, fit l'opération sur un chien dans un laboratoire de la rue Dauphine, puis on renferma la bête dans la cour. Le lendemain, le chien s'était sauvé, emportant au ventre la canule accusatrice du savant. Quelques jours après, de grand matin, M. Claude Bernard fut mandé chez le commissaire de police de la rue du Jardinet. Le magistrat, un

petit homme sec et froid, montra le chien à M. Bernard, et lui demanda s'il le reconnaissait pour l'avoir mis dans un pareil état. L'accusé ne nia point, il ajouta même qu'il était très content de retrouver sa canule, qu'il croyait perdue. Cet aveu provoqua la colère du commissaire, qui fit entendre des paroles d'autant plus sévères et menaçantes que le chien lui appartenait. M. Bernard s'excusa de son mieux, disant que le chien lui avait été fourni par une tierce personne, et que d'ailleurs il ne mourrait pas de l'opération, si la canule lui était enlevée. Ces mots calmèrent le commissaire et surtout sa femme et sa fille. M. Claude Bernard enleva l'appareil et promit de revenir. Le chien fut bientôt guéri, et le jeune opérateur avait gagné l'amitié du fonctionnaire, qui lui promit sa protection.

Depuis cette époque, l'autorité est devenue plus tolérante, les physiologistes sont moins persécutés. Un nouveau laboratoire a été mis, il y a deux ans, à la disposition de M. Paul Bert, à la Sorbonne. Cependant là où les études de cet ordre devraient être le plus encouragées, elles sont à peine possibles. Il n'y a pas dix ans que des laboratoires de biologie ont été construits à l'École de médecine de Paris sur la demande de Rayer; en d'autres termes, il n'y a pas dix ans que l'expérimentation biologique est introduite dans notre premier établissement médical. Ces laboratoires, situés à l'École pratique, derrière les amphithéâtres de dissection, sont au nombre de cinq (anatomie générale, — physiologie, — anatomie pathologique, — thérapeutique, — médecine comparée), mais si petits qu'ils ne peuvent servir qu'aux travaux personnels des professeurs et de leurs aides, et d'ailleurs, comme l'a dit le doyen, « installés dans des conditions déplorables. » Ce sont de simples cabinets qui font mal à voir quand on a visité les instituts biologiques de l'étranger; et cependant des hommes aussi distingués et laborieux que MM. Robin, Vulpian, Gubler, Brown-Séquard, auraient droit, ce semble, à être mieux pourvus de moyens de recherche et de démonstration. Le laboratoire de M. Robin, malgré tant de difficultés et de pénurie, est devenu un centre d'actives et importantes études. L'Institut a couronné presque tous les travaux qui y ont été entrepris, parmi lesquels on cite en première ligne ceux de MM. Legros, Gimbert, Rabuteau, Grandry, Goujon, et autres savans connus.

Quelques-unes des plus belles découvertes de ce temps ont été faites par un physiologiste français, M. Marey, dans un laboratoire privé qu'il a établi en 1864, à ses frais, dans une salle qui forme la partie supérieure de la scène de l'ancienne Comédie, en face du café Procope. On monte par un escalier étroit et sombre à cette vaste

salle, carrée, de 40 pieds de long sur 20 pieds de haut, où la lumière pénètre à flots par de larges châssis. Un des murs du laboratoire sert d'appui à une riche bibliothèque. Partout des tableaux offrent au regard des tracés graphiques qui dessinent la loi de quelque phénomène de la vie; on y voit les différentes formes du pouls, des battemens du cœur, des mouvemens respiratoires, etc. De grandes vitrines renferment des appareils de précision : régulateurs de Foucault, cardiographes, sphygmographes, thermographes, cylindres tournans sur lesquels se produisent les tracés, appareils pour l'étude de l'électricité animale, etc. Dans le fond du laboratoire, on aperçoit les grandes cloches où l'on peut enfermer les animaux pour leur faire respirer des gaz de diverse nature. Bref, ce laboratoire, dû à l'initiative privée, est le seul de France où l'on puisse entreprendre des recherches sur les questions délicates de la vie animale.

L'Allemagne, qui ne nous a jamais devancés sur le terrain des découvertes ou des idées, qui n'avait encore aucun physiologiste célèbre quand nous avions Bichat, Legallois, Flourens, Magendie, Breschet, l'Allemagne a été plus empressée et plus généreuse que nous dans la fondation des laboratoires de biologie. Tandis que nous n'en avons que très peu et d'insuffisans, elle en a depuis longtemps de très remarquables. Les plus importans sont ceux de Berlin, Heidelberg, Vienne, Leipzig, Tubingen, Munich, Gœttingue, où les Helmholtz, les Brucke, les Ludwig, ont accompli leurs travaux. Saint-Pétersbourg possède un *institut* physiologique immense qui a coûté 3 millions. Celui d'Utrecht, dirigé par M. Donders, est cité comme un modèle. Au musée royal de Florence, M. Schiff est placé à la tête d'un laboratoire que nous pourrions envier à l'Italie; celui de M. Moleschott, à Turin, est aussi très bien monté. Enfin tout récemment, M. Kuhne ayant été appelé comme professeur de physiologie à Amsterdam, cette ville a mis très libéralement à la disposition du jeune savant de grands moyens matériels et un laboratoire magnifique dont la construction est à peine terminée.

Nous ne décrirons que l'un de ces établissemens, celui de M. Ludwig, à Leipzig, qui est, de l'avis de M. Claude Bernard, le mieux installé de tous. Le laboratoire de M. Ludwig se compose de trois corps de bâtiment disposés l'un sur l'autre à angles droits, de manière à former trois des côtés d'un carré dont le quatrième côté reste vide, et qui renferme une grande cour. Dans les caves se trouve une machine à vapeur qui distribue la force nécessaire à un grand nombre d'opérations. On y a placé aussi des ateliers pour des mécaniciens et autres ouvriers chargés de la confection des instrumens. Au rez-de-chaussée sont les salles destinées aux vivisec-

tions et aux autopsies, puis les chenils et les étables des divers animaux. Dans la cour, on a construit des écuries pour les chevaux et autres grands *sujets* sur lesquels on expérimente. On y voit aussi un aquarium pour les poissons et les grenouilles. Au premier étage, les salles du bâtiment central sont réservées aux expériences de physiologie proprement dite. Il y a d'abord une vaste salle pour les vivisections, une salle pour les travaux personnels du professeur, puis un certain nombre de pièces pour les recherches d'un ordre spécial, comme les études d'électro-physiologie, d'optique, etc. Des deux bâtimens latéraux, l'un a son premier étage occupé par les laboratoires de microscopie, l'autre renferme dans sa portion correspondante les laboratoires de chimie. L'étage supérieur comprend les appartemens privés des professeurs, des aides et des employés. Au milieu de la cour s'élève un grand amphithéâtre éclairé par le haut, et où se font les cours de M. Ludwig; il communique avec chacun des trois grands corps de bâtiment par de petits chemins de fer qui apportent sur la table du professeur les divers objets d'expérimentation et de démonstration. Tous les laboratoires de physiologie en Allemagne sont construits sur ce patron. Tous sont en quelque sorte divisés en trois parties respectivement affectées aux vivisections, aux travaux microscopiques et aux recherches physico-chimiques. La physique et la chimie y sont ainsi mises au service de la biologie, qui ne saurait se passer de leur concours, puisqu'elle leur emprunte les procédés les plus puissans pour l'analyse des phénomènes.

Il nous reste à parler, pour compléter cette revue, d'un établissement français qui n'a point d'analogue en Allemagne ni en Angleterre, et qui fait le plus grand honneur à un célèbre physiologiste, M. Coste. Nous voulons parler du laboratoire de Concarneau, si bien disposé pour toutes les études relatives à la faune immense et infinie de la mer. Soixante-dix aquariums ou bacs, alimentés par un courant continu qu'entretient une pompe mue par un moulin à vent, fonctionnent en permanence au rez-de-chaussée d'un vaste bâtiment dont le premier étage a été converti en cabinet de travail. Attenant à ce bâtiment et se développant à ciel ouvert dans toute sa largeur du côté de l'Océan, qui vient battre leurs murailles insubmersibles, six réservoirs de 1,000 mètres de superficie, de 3 à 4 mètres de profondeur, bordés de grands trottoirs d'où l'on voit aisément tout ce qui s'y passe, forment sur un fond de granit une petite mer en miniature dont l'eau peut se renouveler entièrement deux fois par jour au moyen d'un jeu de vannes grillées imitant le flux et le reflux. Les espèces qu'on y retient captives trouvent là toutes les conditions du large; elles y vivent, s'y engraissent et s'y

reproduisent comme en pleine liberté, et, quand l'une d'elles est réclamée pour des expériences, on transporte les sujets dans les aquariums, où on les a toujours sous la main. — C'est dans cet établissement, fondé par M. Coste et offert par lui avec une grande bienveillance à l'activité des chercheurs, qu'ont été accomplis quelques-uns des travaux de MM. Robin, Legros, Moreau, Gerbe, George Pouchet, Legouis, van Beneden. Beaucoup de savans s'y rendent constamment pour expérimenter sur le monde de la mer, avec autant d'aisance et de précision que sur les espèces domestiques de nos basses-cours. Le laboratoire de Concarneau n'a que l'inconvénient d'être situé loin de Paris.

Nous venons de voir combien la France est en retard pour ce qui touche les laboratoires et l'organisation des études pratiques; plus d'une fois des savans éminens ont dû se charger d'atténuer eux-mêmes les effets de cette déplorable pénurie. C'est dans un laboratoire construit et entretenu à ses frais que M. Dumas et ses élèves ont accompli leurs travaux; les laboratoires de M. Fizeau, de M. Boussingault, de M. Marey, leur appartiennent également. On conçoit cependant que tout le monde ne puisse suivre ces exemples, que l'initiative individuelle soit impuissante à donner à tous ceux qu'anime l'amour ardent de la science les moyens de travailler et de chercher. Des voix nombreuses et compétentes se sont élevées et s'élèvent encore pour conjurer le gouvernement de prendre quelque souci de cette regrettable situation de nos établissemens scientifiques. MM. Wurtz, Coste, Pasteur, Frémy, Claude Bernard, ont fait entendre à ce sujet d'éloquentes paroles. M. Duruy se donna beaucoup de mal pour obtenir quelques milliers de francs avec lesquels on construisit trois laboratoires à la Sorbonne, un de physique, un de chimie et un de physiologie; mais tout cela est bien insuffisant. Ce sont des millions et non des milliers de francs qu'il aurait fallu. Ils n'existent pas, tant s'en faut, au budget de l'instruction publique, et pourtant voilà un des plus nobles besoins du pays. « Ce sont, dit M. Wurtz, des dépenses productives que ces sommes consacrées au perfectionnement des études scientifiques : c'est un capital placé à gros intérêts, et le sacrifice comparativement léger qu'il aura imposé à une génération vaudra aux générations suivantes un surcroît de bien-être et de lumières (1). »

M. Duruy, qui comprenait la nécessité de relever les hautes études en France et d'utiliser les meilleures forces du pays, trop longtemps délaissées, essaya de former avec l'ensemble des anciens laboratoires et de ceux qu'il avait établis une sorte d'école à laquelle il donna

(1) *Rapport sur les hautes études pratiques*, etc., p. 82.

le nom d'*École pratique des hautes études*. On y accueillit assez libéralement les jeunes gens désireux de cultiver la physique, la chimie, la botanique, la physiologie; on leur donna les moyens d'observer, de manipuler, d'expérimenter et même de chercher. On divisa les laboratoires en la boratoires d'enseignement et laboratoires de recherches, et on y installa toute une hiérarchie de directeurs, sous-directeurs et préparateurs. L'École des hautes études a fonctionné et fonctionne encore, il en est sorti quelques travaux estimables; seulement on se demande où était la nécessité de faire une école idéale, une école qui n'a pas de siége déterminé, en réunissant par abstraction ces laboratoires qui n'ont rien de commun les uns avec les autres. En fait, l'École des hautes études n'a qu'une existence fictive, et on travaille dans les laboratoires comme par le passé. L'essentiel est toujours de les agrandir, de les enrichir, et de trouver le moyen de concilier l'intérêt de l'état avec celui de la science et des travailleurs. La question est délicate.

Deux catégories d'hommes se livrent aux travaux de laboratoire. Les premiers sont ceux pour qui l'investigation expérimentale n'est qu'une besogne secondaire entreprise conformément à une méthode sûre pour l'instauration ou la vérification des doctrines. Ces savans, qui conçoivent dans la logique toujours présente et toujours agissante de leur raison l'ordre des choses, sont comme d'habiles pilotes dans la propulsion du savoir. Les autres chercheurs, plus nombreux, travaillent sans direction méditée, sans inspiration philosophique : ils sont utiles à la science, grâce aux matériaux qu'ils accumulent; mais qu'ils sont inférieurs aux hommes de pensée! Ils mettent l'eau et le charbon dans la machine du navire, tandis que les autres en dirigent les mouvemens et prennent en main le gouvernail. Une école d'investigation pourra produire des chercheurs de la seconde catégorie, mais elle est impuissante à encourager les vocations supérieures et à faire éclore les esprits hardiment originaux. Le travail n'y est pas assez libre, et puis, disons-le, de tels esprits y seraient par eux-mêmes impossibles. Se figure-t-on des initiateurs, des hommes comme Bichat, Ampère, Faraday, Magendie, Laurent, Gerhardt, Foucault, élèves de l'École des hautes études? Dans un semblable milieu, l'étrange nouveauté de leurs idées et l'originalité de leurs allures les eussent presque fait passer pour de jeunes extravagans. La première condition de l'existence d'une école, c'est la discipline, la régularité, le respect des traditions et des maîtres. Or il y a des intelligences qui se posent d'emblée au-dessus de toute autorité. Dans nos écoles, on ouvre volontiers les laboratoires aux jeunes gens dociles, qui ne demandent qu'à suivre un maître et à mériter des diplômes; mais on se garde en général de

favoriser les savans primesautiers qui ne sauraient tolérer un joug quelconque, et à qui souvent les ressources matérielles font complétement défaut. Aussi parmi ces hommes qui voudraient vérifier par l'expérience les idées que leur suggère une incessante méditation, beaucoup doivent y renoncer faute de moyens d'action.

Il semble donc qu'indépendamment des jeunes savans guidés, conseillés et contrôlés dans les écoles pratiques, il conviendrait de songer à ces hommes d'une trempe spéciale, impatiens de l'autorité, qui sont à eux-mêmes leur propre lumière, à qui la liberté plénière est indispensable. Il faut leur donner les moyens d'exercer leur activité; l'état devrait leur assurer le matériel de l'investigation. Pour faire de ce rêve une réalité, pour inaugurer ce système libéral de protection, la première condition à remplir est d'augmenter le budget de l'enseignement supérieur. C'est le seul moyen de donner de l'extension aux laboratoires, d'encourager largement les recherches scientifiques et d'assister ceux qui se distinguent par une originalité exceptionnelle. Toutefois l'expérience ne joue pas un rôle exclusif dans l'avancement des sciences. C'est pour cette raison que la France a pu, malgré son infériorité sous le rapport des moyens matériels, tenir constamment la tête du mouvement scientifique. Primesautier et clairvoyant, le génie de notre nation a plus fait dans les sciences que le génie des autres races n'obtenait de l'emploi de précieuses qualités, telles que la patience et l'obstination aidées d'un outillage supérieur. Faisant jaillir non pas plus d'idées peut-être, mais plus d'idées justes et lucides, l'esprit français a toujours initié et conduit les intelligences étrangères dans les voies nouvelles. Il a été l'universel initiateur. Un prompt sentiment de l'ordre et du vrai, une merveilleuse intuition de la réalité et en même temps un grand art d'abstraire, voilà ce qui le dispense souvent de l'effort d'une expérimentation longue et dispendieuse, voilà aussi le secret de la prééminence dont, malgré son caprice et son humeur mobile, il a gardé le sceptre. — « J'honorais vos travaux, ils me paraissaient grands, disait naguère un savant étranger en sortant d'un laboratoire de Paris; maintenant que je connais les ressources matérielles dont vous disposez, je les admire. » — Ce savant a raison. S'il faut réaliser des économies, que du moins les intérêts de la science n'en souffrent pas. Le mot sacrifice ne doit point être prononcé ici. Lorsqu'il s'agit de dépenses nécessaires pour relever le niveau des hautes études et répandre l'esprit scientifique, toute économie serait mal entendue.

FERNAND PAPILLON.

L'USINE D'ESSEN

ET

LES CANONS KRUPP

I. *Lettre sur l'enseignement technique* de M. Bernard Samuelson, membre du parlement, au très honorable lord Robert Montagu, vice-président du conseil d'éducation. — II. *Rapports* de M. le baron Stoffel au ministre de la guerre en France sur les institutions militaires de la Prusse.

A quoi tient la fortune des armes? Voici deux guerres toutes récentes, celle de Bohême et celle de France, dont le succès a dépendu en partie de découvertes techniques, le fusil à tir rapide en 1866, le canon se chargeant par la culasse en 1870, l'un et l'autre inséparables des noms de leurs inventeurs, Dreyse et Krupp. Or, quel que soit le lot qu'on laisse à ceux-ci dans les résultats obtenus, il est constant que, sans eux, ces résultats n'eussent été ni aussi prompts ni aussi décisifs. Si donc ils ont été les premiers à la peine, ils ne doivent point être des derniers à l'honneur, et c'est justice, quand on parle de ces graves événemens, de leur y ménager une mention. Pour Dreyse, c'est déjà fait : son arme de guerre a brillamment franchi la période d'épreuves, elle a eu ses récits et même ses légendes : en Europe et en Amérique, les imitations se sont tellement multipliées qu'à peine en dresserait-on la liste; on l'a non-seulement copiée, mais dépassée. Le canon Krupp n'en est pas là; c'est d'hier seulement qu'il a donné sa mesure ; il a été pour nos armées et pour Paris surtout une douloureuse surprise; il a réussi du premier jet, et jusqu'ici il a tenu au moins en échec les imitations qu'on en a faites. A ces titres, il y a un certain intérêt à en

rechercher les origines, à suivre le patient effort qui l'a conduit au degré de puissance dont nous avons été témoins. L'histoire de ce canon sera en même temps celle de l'usine d'où il est sorti et de l'homme ingénieux qui a fondé cette usine; nous y apprendrons une fois de plus à moins croire en nous-mêmes et à faire plus de cas de ce qui se passe hors de chez nous.

I.

Sur la rive droite du Rhin, non loin de Dusseldorf et au confluent de la Ruhr, existe une ville, propriété d'abbesses au siècle dernier, aujourd'hui domaine de forgerons, et qui a changé de maîtres sans que sa fortune en souffrît. C'est Essen, qui de quelques milliers d'âmes est arrivée à cinquante mille dans le cours d'un quart de siècle. Tout l'a servie pour cela, le sol sur lequel elle est assise, les bras que ce sol nourrit. Essen est en effet en pleine Westphalie, sur l'un des bassins houillers les plus récemment explorés de l'Europe continentale et où les couches de houille, comme dans les grandes formations, reposant sur le grès à meule, sont à stratification parallèle. Pour l'aire exploitable, on n'a que des sondages incomplets; tout au plus sait-on que sur le pied de l'extraction actuelle (10 millions de tonnes par an) quarante siècles de travail n'épuiseraient pas les gîtes. La houille est d'ailleurs facile à rencontrer et à exploiter : on l'atteint entre 100 et 200 mètres par couches de 2 à 3 mètres, en qualité excellente et dans toutes les variétés d'emploi, riche, grasse ou sèche, à flamme longue ou courte. Par surcroît, elle est accompagnée de minerais de fer qui fourniraient au besoin des fontes marchandes, si dans le voisinage, à Nassau, à Siegen, à Sayn près de Neuwied, on n'avait, pour produire des fontes supérieures, d'abondans minerais spéculaires. Voilà donc un site de tout point favorisé et où l'industrie a tout sous sa main : combustible, fondans, terres et roches métallifères, comme aussi une légion de clientes et de tributaires dans des villes comme Elberfeld, Barmen, Duisbourg, Mulheim, Solingen, Oberhausen, qui comptent de quarante à cinquante mille âmes dans les meilleures conditions d'activité.

Ce n'est pas tout. Si bien pourvue en produits naturels, Essen ne l'est pas moins en moyens de circulation. A cheval sur la route royale de Coblentz à Minden, elle est en outre traversée par un réseau de chemins de fer qui approvisionnent la vaste usine dans laquelle le vieux bourg abbatial s'est pour ainsi dire absorbé. Or l'importance de ces approvisionnemens est telle que sur une seule de ces voies de fer passent chaque jour cent trains de vingt-cinq wagons en moyenne, presque tous chargés de houille. D'autres

voies enveloppent l'établissement dans des parcours circulaires, d'où se détachent des rails de service qui pénètrent jusqu'au cœur des ateliers. Peu de spectacles s'emparent plus vivement du regard et le tiennent plus longtemps captivé. Ici, de la bouche des fours sortent des lingots en fusion, livrés dans l'espace à des évolutions mécaniques, et qui suivent la courbe décrite par les grues d'où ils descendent sous les marteaux. Dans les cours, sur les préaux, partout gisent d'autres lingots, les uns refroidis, les autres encore brûlans malgré leur teinte grise, et dont il est prudent d'éviter le contact. Plus loin, ce sont les courses effrénées des locomotives, non-seulement sur les lignes principales, mais encore dans les petits embranchemens qui, des puits de mine, rejoignent tous la grande voie. Çà et là, sur les 40 hectares de terrain que couvrent les ateliers, se dessinent enfin les silhouettes monumentales des hauts-fourneaux et les façades décoratives des halles de travail, pleines de feu et de fumée, de bruit et de mouvement.

Il y a quarante ans, ces lieux n'avaient ni cette vie, ni cet aspect. A l'entrée principale de l'établissement d'Essen se trouvent deux maisons accolées, bien modestes, d'un étage seulement et dont on a fait un bureau pour la paie des ouvriers. C'était le logement de Krupp le père, et, un peu plus loin, la forge où, avec un seul aide, il fabriquait quelques articles d'acier qu'il allait à cheval vendre aux environs. Dans cette maison et dans cette forge, Frédéric Krupp, dès l'âge de quinze ans, devint le compagnon de travail de son père et s'associait à ses recherches, la fonte de l'acier. Le père en avait eu l'instinct, le fils en eut le génie; mais que de tâtonnemens et d'essais infructueux! Pas à pas, en pénétrant dans l'usine, on en suit les traces. A peu de distance de la maison de famille, d'anciens ateliers renferment les instrumens, aujourd'hui frappés de désuétude, qui ont commencé la fortune industrielle d'Essen. Ce sont des jeux de martinets; non pas que les martinets ne fussent depuis longtemps familiers aux forges catalanes, répandues dans les chaînes des Pyrénées; mais, encouragé par quelques exemples, M. Krupp y apportait deux changemens : il forçait le volume de l'outil et y appliquait la vapeur. Ici les marteaux ne frappent plus à bras d'hommes dans les dimensions et avec la force ordinaires; d'autres organes mènent à d'autres effets. Le manche en bois est un tronc d'arbre de 8 mètres de long sur 1 mètre de diamètre et cerclé de bagues de fer : soutenu par deux massifs, ce manche s'enfonce dans des têtes de marteau dont le poids varie de 6,000 à 10,000 kilogrammes, qu'un piston à vapeur soulève et laisse retomber dans un mouvement alternatif. C'était, à tout prendre, le premier rudiment du marteau-pilon qui plus tard devait donner à l'industrie du fer de bien autres moyens de puissance.

Tout imparfaite qu'elle fût, cette invention mit M. Krupp dans son vrai chemin. Il en sentait le prix, et dans les opérations essentielles il était le premier au poste d'action. Les vieux ouvriers montrent, auprès du plus gros de ces marteaux, l'endroit où M. Krupp avait coutume de dormir quand ses aides faisaient réchauffer dans le four la pièce à marteler. Était-elle à point, on le réveillait. Il savait ce que valent le temps et l'œil du maître, surtout ce que vaut l'observation patiente, qui dans les arts chimiques est le meilleur gage du succès. L'atelier était à la fois pour lui un cabinet d'études et un laboratoire. A le voir mener à bien tout ce qu'il entreprenait, personne parmi ses hommes d'équipe qui ne crût à une cause surnaturelle; les uns parlaient de recettes particulières, d'un tour de main, les autres d'un véritable secret transmis de père en fils. M. Krupp, il faut le dire, n'avait pas l'air de s'en défendre, il laissait croire au sortilége; dans tous les cas, il ne se laissait ni épier ni pénétrer. Près de sa principale porte d'entrée, des affiches en trois langues interdisaient l'accès des ateliers, si bien que devant cette consigne les curieux et même les indifférens étaient tentés de se demander : Qu'ont-ils donc tant à cacher ici?

Au fond, le secret de M. Krupp était des plus simples. Il consistait à viser en toute chose et pour chaque détail au plus de perfection possible, et à continuer l'effort jusqu'à ce que cette perfection fût atteinte. Voilà son secret, il n'en a jamais eu d'autre. Au début, s'exerçant sur une œuvre limitée, il ne s'en remettait à personne pour l'exécution ; plus tard, quand l'œuvre eut grandi, il s'attacha surtout à choisir des remplaçans qui le valussent, en les adaptant bien à leurs fonctions, en les fortifiant par une constante surveillance. C'était encore la perfection de l'œuvre qu'il avait en vue en s'associant d'autres bras, et il en fut de tout ainsi. Si quelque part, dans les travaux de son ressort, travaux de tête ou de main, M. Krupp savait un bon sujet disponible, rarement il le laissait échapper. Par ce recrutement insensible, il eut bientôt les meilleurs contre-maîtres, les meilleurs comptables, les meilleurs employés d'administration. Aujourd'hui les écritures d'Essen sont celles d'un petit état, et pourraient servir de modèles à de plus grands. Dans les départemens techniques, même sollicitude à se pourvoir de bons chefs, choisis dans la fleur des écoles polytechniques d'Allemagne, et auxquels est adjoint un docteur en droit pour les questions litigieuses et les contrats d'adjudication. Dans les instrumens de travail, même choix; le moindre outil, comme la plus grosse machine, était d'un modèle achevé et d'un excellent service. Essen les fabriquait elle-même, et ne s'y épargnait pas; sur aucun point, on ne l'eût prise en défaut. Vainement eût-on cherché ailleurs des matières plus pures, des façons plus soignées; elle devançait les autres et ne s'en lais-

sait pas devancer. Je le répète, tout le secret de M. Krupp était là.

Où l'on s'en assure mieux, c'est quand on le suit dans ses travaux sur la fonte de l'acier. Qu'il y ait eu, dans le cours des essais, quelques amalgames de son invention, on doit le croire; mais à coup sûr ce qui domine, c'est une suite de préparations bien faites, obstinément reprises et studieusement observées. Aussi cet acier a-t-il gardé son nom. Ce n'est plus ni l'acier de Sheffield, ni l'acier Bessemer; c'est l'acier Krupp, dont le point de départ est un bon choix et un bon coupage dans les minerais qui fournissent la fonte. Soumise dans le four à puddler à une décarburation méthodique, cette fonte passe à diverses fois sous les marteaux et les laminoirs qui en expriment le laitier et en rapprochent les molécules. C'est alors de l'acier puddlé sous la forme de grosses barres rondes découpées à chaud par des cisailles, ou de longues verges carrées, découpées à froid en très petits morceaux. Pour créer l'acier fondu, il suffit d'ajouter à ces morceaux d'acier puddlé dans les creusets où on les dépose des morceaux d'un fer spécial, qui prend à l'acier puddlé un excès de carbone et se carbure lui-même par conséquent. Le fer, infusible quand il est seul, se fond dans l'acier et s'y mêle intimement. Une fois remplis d'acier et de fer à fondre, les creusets sont rangés sur les grilles de fours maçonnés en briques réfractaires, où la fusion a lieu. Ce qui en sort est l'acier fondu, qui désormais a sa place marquée dans l'industrie et dans la guerre. L'objet en vaut la peine, insistons sur quelques détails.

Il n'en est aucun qui n'ait été le produit de longues recherches. Les fours, par exemple, où s'opère la fusion des creusets ont été plusieurs fois reconstruits avant d'atteindre un degré de chaleur compatible avec la nature de leurs matériaux; même aujourd'hui les meilleures briques d'Écosse sont vitrifiées et attaquées par les températures qu'exige la fonte de l'acier. Quant à la fabrication des creusets, elle compose tout un art et des plus méticuleux; il y entre une proportion réglée de débris d'anciens creusets, de morceaux de briques, diverses terres réfractaires et de la plombagine. Tous ces débris, pierres ou terres, passés entre des cylindres, sont broyés ensuite sous des roues qui les réduisent en farine, puis, mélangés dans des bacs avec de la plombagine, deviennent une pâte, et dans des moules mécaniques calculés avec soin se changent en creusets d'une précision constante. Cette condition est de rigueur : elle prévient ou réduit la casse, cause de préjudices et d'accidens, procure un arrimage commode, obvie aux encombremens. Pour M. Krupp, cet approvisionnement de creusets n'est pas en effet une petite affaire. Ses séchoirs en logent 100,000 en moyenne, qui ne serviront qu'une fois, et qui, endommagés ou non dans une première coulée, sont brisés pour servir à en reconstruire de nou-

veaux. La capacité de ces creusets varie de 20 à 30 ou 40 kilogrammes, suivant la ténacité ou la dureté de l'acier qu'on veut obtenir.

Nous voici maintenant hors des opérations préliminaires; les fours ont rempli leur œuvre, les creusets aussi; la coulée est prête. La halle où se font les grandes coulées peut contenir jusqu'à 1,200 creusets placés dans des fours par 4, 8 ou 12 suivant leurs dimensions. Il s'agit de conduire cet acier liquide, réparti dans une foule de petits récipiens, vers des moules plus vastes, non plus en terre, mais en fonte épaisse, toujours cylindriques et variant de grandeur, de 60 kilogrammes à 37,000 dans leur plus grand écart. Ces moules qui vont recevoir la coulée sont rangés dans une tranchée médiane desservie par une grue mobile qui, se portant çà et là, suffit à tous les besoins. Le signal est donné; la manœuvre commence. Les hommes, armés de pinces et divisés par équipes, ont leur poste et leur consigne militairement réglés. L'analogie est frappante. Les temps et les mouvemens sont tantôt simultanés, tantôt successifs; mais, venant d'un seul homme ou de plusieurs, rien n'y est arbitraire, tout y est calculé, et arrive à point pour un effet voulu. En réalité, chacun sait son rôle, simple ou combiné. Le contre-maître aura bien déterminé la place du moule pour qu'il soit à la portée de tous les fours en fusion; il aura calculé les pentes des rampes descendant vers la tranchée; sur ces pentes règnent des canaux convergens à une cuvette qui domine le moule. C'est dans ces canaux que les ouvriers verseront l'acier, portant leur creuset sur une pince, deux par deux, au moyen de relais, réglant leur pas l'un sur l'autre, de manière que leur charge en reçoive le moins d'ébranlement possible, et perde également le moins possible de son degré de déliquescence; faisant en sorte qu'il ne règne au milieu de tout cela point de désordre, que personne ne s'enchevêtre, qu'aucune éclaboussure du métal en fusion ne jette dans le travail sinon le deuil, du moins des émotions douloureuses.

Dieu merci, l'opération s'est passée cette fois sans accident. Le moule est rempli en quelques minutes : deux heures plus tard, le bloc est figé et dégagé de son enveloppe. A quoi servira-t-il? Qui le sait? Comme dans la fable, sera-t-il dieu, table ou cuvette? Les circonstances en décideront. En attendant, il s'agit de le mettre à l'abri. Il y a à Essen une curieuse halle, celle des blocs de métal qui attendent une destination, un ordre, une commande. Le bloc restera dans cette halle jusqu'à ce qu'on ait besoin de lui, et cela sans se refroidir entièrement. Construire des fours pour y entretenir dans cet état provisoire des masses énormes et difficiles à manier eût été trop coûteux; on y a pourvu autrement. On couvre chaque pièce avec du fraisil soutenu par des petits murs en briques

sèches; la combustion lente de ce déchet sans valeur empêche le métal de se refroidir au-dessous de quelques 100 degrés, et il cuit sous cette enveloppe comme dans un bain-marie de charbon. La halle est remplie de ces lingots surnuméraires, tous d'une grande valeur. En y comprenant les pièces déjà martelées et qui, elles aussi, doivent passer par cette sorte de recuit, on compte là pour plusieurs millions de francs d'objets plus ou moins travaillés, dont M. Krupp seul peut tirer parti, car nul autre que lui ne pourrait ni les forger, ni les ciseler, ni les casser, ni les fondre, ni les transporter.

Pour M. Krupp même, forger de si grosses pièces n'avait pas été l'affaire d'un jour; il lui avait fallu faire plus d'un effort, courir plus d'une aventure. Ses premiers martinets qui venaient à bout des lingots ordinaires restaient sans puissance sur une masse de métal de 37 tonnes, on avait renoncé à s'en servir; mais comment y suppléer? Les grandes forges en étaient aux essais. Au Creusot, on citait un marteau à vapeur, dû à son ingénieur en chef, et d'une précision telle qu'il pouvait casser la coque d'un œuf et en même temps agir sur d'énormes blocs. Le poids du marteau était de 12,000 kilogrammes; le jeu en était mécanique et se réglait sur la force à obtenir. La vapeur soulevait le marteau à la hauteur d'où en retombant il frappait dans les conditions voulues la pièce posée sur l'enclume. Cet instrument, aujourd'hui l'âme des ateliers de premier ordre, était le marteau-pilon. Outre celui du Creusot, on citait ceux des forges de la marine, à La Chaussade, et de MM. Petin et Gaudet à Rive-de-Gier, l'un et l'autre de 15,000 kilogrammes. D'autre part, l'Angleterre en montait plusieurs d'une force supérieure, et dans le nombre un de 25,000 kilogrammes. C'était en 1859; la révolution gagnait toutes les forges, point d'homme du métier qui n'y songeât. Le cri public disait que, dans toute industrie régulière, les moyens de traitement doivent se mettre en rapport avec le poids et le volume des matières à traiter, et que poser le problème sans le résoudre, c'est rester au-dessous de sa tâche. M. Krupp n'accepta pas cette mise en demeure; il fit ses calculs, évalua la limite de ses besoins, et se dit que pour y suffire dans tous les cas il aurait un marteau-pilon de 50,000 kilogrammes.

Le projet était hardi et n'eut guère que des censeurs. Les maîtres de forges n'y virent que l'œuvre d'un fou qui a du temps et de l'argent à perdre; parmi les savans, peu le crurent possible : la plupart de ceux à qui il fut soumis estimèrent qu'on ne réussirait pas à faire le marteau, que, si on le construisait, on ne parviendrait pas à le mettre en marche, et que, si on le mettait en marche, il se briserait, lui et tout son appareil. M. Krupp se trouvait donc, en préludant à son œuvre, en face de trois défis : il ne s'en émut pas.

Évidemment l'issue de l'entreprise allait dépendre de la solidité des premières installations; il y avisa en homme qui sait réussir. Pour donner à son marteau-pilon une assiette capable de résister à tous les ébranlemens, il l'appuya sur trois fondations qui se succédaient tout en se combinant, l'une en maçonnerie très profonde, l'autre en chêne provenant des forêts de l'Allemagne du nord, la troisième en fonte, formée de segmens de cylindre, solidement reliés entre eux et fortement établis sur les solives de chêne; enfin au-dessus se trouvait la chabotte, puis l'enclume qui demeure mobile, en tant que sujette à de fréquens changemens. Sur ce massif allaient porter non-seulement les chocs du marteau, pesant 50,000 kilogrammes et tombant d'une hauteur de 5 mètres, mais tout un système de colonnes en fonte creuse, formant autour du pilon une sorte d'arcade qui, en l'ornant, maintenait l'armature du faîte et servait à régler le jeu du marteau.

C'est par cet appareil à la fois simple et solide que M. Krupp a répondu au triple défi qui lui était jeté. Pour que son massif demeurât à l'abri de toute autre secousse, il l'a complétement isolé des travaux sur lesquels porte l'effort du cylindre à vapeur qui fait mouvoir le piston, divisant ainsi l'ébranlement et donnant une double base à la résistance. Toujours est-il que dans cet essai, comme dans tous les autres, M. Krupp a été heureux. Les enclumes se sont assez souvent cassées, ce qui était prévu; la tête du marteau ne s'est jusqu'ici brisée qu'une seule fois, et encore est-ce [illegible] dans la partie qui donne le choc, mais au sommet, dans un angle et près de la tige. Si le cas ne s'est pas plus fréquemment produit, ce n'est pas faute de s'y être exposé. Depuis qu'il a été inauguré, le gros marteau n'a eu d'arrêt que celui causé par de rares accidens, quelques semaines tout au plus : c'est qu'il a coûté cher à son maître, 2,800,000 fr., sans compter les soucis et les insomnies. Il faut qu'il paie les intérêts de tout cela, sans compter un large amortissement. La gageure a d'ailleurs si bien réussi qu'avant d'en être détourné par les fournitures de la guerre M. Krupp était prêt à la recommencer. Au prix de 5 millions, il paraissait disposé à mettre sur le chantier un nouveau marteau-pilon, modifié en beaucoup de points et portant au double la puissance du premier, un poids de 100 tonnes ou de 100,000 kilogrammes; tout est possible à un homme qui a jusqu'à présent si bien calculé.

II.

Ce que nous venons de voir et de décrire donne une idée suffisante de l'inventaire industriel d'Essen : l'usine s'est montée; des plus petites machines elle est arrivée aux plus grandes; elle a trouvé

la matière qu'elle cherchait, les procédés qui l'épurent, les moules qui la reçoivent, les puissans engins qui la façonnent. En même temps l'espace s'est couvert de constructions appropriées à ces divers travaux et remplies d'une population rompue à ce labeur. Elle réunit les deux qualités qui distinguent la race allemande, et qu'on retrouve dans tous ses actes : l'esprit réfléchi et le goût de la discipline. Ce qu'il y a d'un peu lent dans ses allures se compense par un soin plus grand à bien discerner. Dans le maniement de matières presque toujours incandescentes, ce qui importe surtout, c'est le sang-froid et le degré d'attention; sous peine d'accidens, il faut des ouvriers prompts et habiles de la main, calmes de la tête et des yeux; même à Essen, tous n'y sont pas propres, et d'eux-mêmes beaucoup renoncent après un court apprentissage. Ce qui reste est une véritable élite, alerte, vigoureuse et si bien exercée qu'il lui suffit d'un mot, d'un signe pour comprendre ce qu'on attend d'elle, l'exécuter sans bruit et avec un ensemble qui étonne ceux qui en sont témoins. Aussi ces services sont-ils bien payés, autant du moins qu'ils pouvaient l'être en Allemagne, où tout était pauvre avant que l'on s'y enrichît par la conquête et le butin.

A ces salaires d'exception se joignent, de la part de M. Krupp, des habitudes de patronat qui en rehaussent le prix. Le maître, on le voit, se souvient du temps où, dans l'humble forge de l'entrée, il aidait son père à des travaux manuels. Dans l'usine d'Essen, tout ouvrier est en quelque sorte un coopérateur. Le salaire, outre l'indemnité fixe, comprend une sorte de prime qui coïncide avec la croissance de production de l'usine, et intéresse le moindre ouvrier à la prospérité commune. Tous également sont associés à une caisse d'assurance dans laquelle l'administration verse une somme égale à celle qui est retenue à la masse. Cette caisse a pour objet d'assister l'ouvrier dans les circonstances critiques; elle paie le médecin et les médicamens en cas de maladie, sert des pensions aux veuves et aux orphelins; elle agit aussi graduellement par des annuités de retraite. Après onze ans de travail effectif, l'ouvrier commence à recevoir de la caisse une allocation qui va en croissant, de telle sorte qu'au bout de seize ans de service actif dans la fabrique il touche en se reposant une somme égale à la solde qu'il recevrait, s'il travaillait encore. Toutes ces œuvres sont à noter; elles sont les témoignages d'une sollicitude constante pour la vie et la santé des hommes, d'un juste souci de leur bien-être quand l'âge les supprime des cadres d'activité, enfin des obligations volontaires que tout chef de grand établissement doit s'imposer, pour l'acquit de sa conscience, vis-à-vis de ceux qui ont été les instrumens de sa fortune.

Cette colonie de 8,000 ouvriers est en somme paternellement et judicieusement gouvernée. Le pays nourrit un bétail abondant, et la

vie n'y est pas chère. Le pain, de seigle pur presque toujours, est fourni par une boulangerie qu'a fondée et qu'entretient la compagnie d'Essen. Les fours ont leur sole en lave et sont chauffés à la houille par deux alandiers dont on retire le combustible avant l'enfournement; chaque four contient deux cent dix pains, et la cuisson dure trois heures. Ces pains, compactes et carrés, pèsent 3 kilogr. et coûtent en temps ordinaire 49 centimes. L'aliment est à la fois très sain et très économique. Les ouvriers le paient en jetons, qui plus tard se compensent avec des journées de travail inscrites aux feuilles de service. Un ménage de puddleurs, de fondeurs ou de lamineurs se trouve donc à l'aise avec des salaires de 5 à 6 francs par jour, et peut mettre de côté une petite épargne. Les mécaniciens sont même plus favorisés, et dans quelques cas gagnent jusqu'à 8 francs. Le travail ne se règle pas d'ailleurs à Essen par délégation comme dans beaucoup d'autres forges : point de tâche ni de sous-entreprise, mais un compte ouvert à chaque ouvrier avec les directeurs, qui lui règlent sa part individuellement sur le prix du tarif et d'après l'évaluation du tonnage. Les rapports sont ainsi simplifiés et suppriment les petites exploitations qui accompagnent presque toujours l'emploi des intermédiaires. Le caractère allemand, à tout prendre, s'y prêterait peu : l'ouvrier ici aime mieux avoir affaire au patron qu'aux camarades; il croit que l'argent ne gagne rien à passer par plusieurs mains. L'esprit de subordination exclut d'ailleurs les arrangemens qui impliquent un calcul ou ressemblent à une menace. Le véritable Prussien ne donne pas dans de tels écarts : enfant, il a connu la discipline de l'école, adulte celle de l'armée active, homme celle des cadres successifs de la réserve. A aucune période de sa vie, il ne s'est réellement appartenu; comment serait-il dans l'industrie autre qu'il n'a été dans l'école et dans l'armée? Il y change de férule et de consigne, voilà tout : c'est le régime familier.

La tradition militaire est en tout cas amplement représentée à Essen. L'usine a une caserne, — on n'a pas reculé devant le mot, — qui loge 1,500 ouvriers, et naturellement ceux dont la prompte disponibilité importe le plus au travail. Le logement dans la caserne donne droit au réfectoire, ce qui complète l'assimilation. Moyennant 1 franc par jour, l'ouvrier est logé et nourri. On en a seulement excepté le café, dont les forgerons d'Essen sont grands consommateurs; c'est, à ce qu'il paraîtrait, la boisson qui répare le mieux leurs forces et les soutient avec le plus de fruit devant les feux énervans de la forge. Aussi la voit-on circuler par brocs en fer-blanc à toutes les heures et dans tous les ateliers, toujours fumante et prête à être consommée. On a même disposé au pied de la plus grande cheminée de l'usine des foyers spéciaux et des salles

où elle se prépare dans les meilleures conditions. Impunément on peut encourager de pareils goûts; l'excès n'en est point à craindre. D'excès ici, on n'en voit guère; tout y est modeste, la tenue, les habitudes, les distractions. Quand chaque matin, aux lueurs de l'aube, ces 8,000 ouvriers quittent la petite ville ou les hameaux environnans pour venir reprendre leur place dans les ateliers, on n'entend au dehors d'autre bruit que celui de la chaussée qui résonne sous leurs pieds. Point de cris, point d'entretien qui s'engage : chacun va de son côté comme des gens qui n'ont rien à se dire, et qui songent seulement à être rendus à point nommé où ils ont affaire. Leur pas est cadencé comme celui d'une troupe en marche; au retour, quand le jour tombe ou quand les hommes de corvée rentrent, c'est le même mouvement. Pays exceptionnel que celui où l'ouvrier ne donne pas d'autres émotions aux entrepreneurs qui l'emploient!

Parmi les hommes qui, matin et soir, prennent et quittent à Essen les vêtemens de la forge, il en est encore un certain nombre qui ont pu assister au commencement de l'œuvre. Le maître, M. Krupp, n'en était alors qu'à ses premiers travaux, cherchant une issue pour les grandes facultés dont il est doué, ambitieux comme l'est tout homme qui sent sa force, et ne manquant pas une occasion de se produire. Dans chacune de ces occasions, on le voit grandir. Dès 1851, il figure à l'exposition de Londres, et le produit qui porte son étiquette est un canon sorti de ses forges. Voici la mention qu'on en trouve dans le compte-rendu français :

« La Prusse expose un canon de campagne du calibre de 6, ayant 5 pieds et demi de longueur, monté sur un affût large de 3 pieds. La pièce est en acier, coulée, forgée au marteau dans l'usine que possède M. Krupp à Essen, près de Dusseldorf. Le mérite de M. Krupp, sa rare habileté dans le travail du fer et de l'acier, sont parfaitement connus; i recevra sa récompense non-seulement pour cette fabrication, mais pour celle des cuirasses en acier. »

Rien de plus. Ce canon était peut-être alors un exemplaire unique, et le fonds de l'assortiment consistait plutôt dans les cuirasses en acier. En 1855, dans la première exposition de Paris, l'effet fut plus grand. On sut à quoi s'en tenir sur cet acier fondu qui était la vraie découverte de M. Krupp, et allait assurer sa fortune. Dans l'annexe du Palais de l'Industrie se trouvait bien en relief et disposé avec un certain art un bloc de cet acier fondu. Pour qu'il frappât les yeux, M. Krupp l'avait mis pour ainsi dire en action. Chaque jour, au moyen de forts burins, un ouvrier y pratiquait des entailles profondes et devant un public curieux en détachait des copeaux. Il était aisé, même pour les hommes étrangers au métier, de voir que c'était là un métal très pur, sans pailles ni cassures, d'une homo-

généité parfaite, ce qui ne se rencontre pas même dans l'acier de cémentation. Le grain, partout où le métal était mis à découvert, ne laissait rien à désirer aux connaisseurs; il était uni, serré, régulier, brillant, sans imperfection en un mot. Le succès de ce bloc fut un des événemens de l'exposition; à le montrer et à le faire valoir, M. Krupp avait eu la main heureuse. Il devint évident dès lors que ce métal trouverait de l'emploi, surtout dans les pièces qui, faites d'un seul bloc, comportent sous un gros volume une grande force de résistance, et ont besoin, pour donner toute sécurité, d'une autre matière que le fer.

La veine était donc venue, M. Krupp se garda de la brusquer. Pour exécuter son travail en toute liberté d'esprit, il lui manquait deux points d'appui, des finances aisées et des débouchés sûrs, en d'autres termes les moyens de produire et les moyens d'écouler. On a vu quelles sommes représentent à Essen les blocs déposés dans les halles d'attente; il s'agissait de supporter sans gêne l'avance de ces sommes, il s'agissait en outre d'y rentrer avec profit par la voie la plus naturelle, le débit. Quant au premier point, M. Krupp n'avait que l'embarras du choix. Essen était connue et déjà en crédit : rien de plus aisé que de la constituer sous la forme la plus familière aux entrepreneurs d'industries, une commandite avec un capital d'actions et au besoin d'obligations; même il eût pu, ce qui arrive souvent, en amortir une partie à son profit personnel, tout en gardant la gérance avec des droits et une quotité d'intérêts déterminés. M. Krupp ne fit pas de ces calculs; il voulut rester maître chez lui, n'avoir de comptes à rendre qu'à lui-même; il ne se sentait vraiment fort qu'à la condition d'être libre. En cela comme en tout, il obéit à son esprit réfléchi. Ce cortége d'actionnaires lui paraissait être une charge et un embarras sans compensation. Comme rouage consultatif, il n'y avait que de médiocres effets à en attendre; comme expédient financier, il y découvrait de graves inconvéniens. Ce temps d'arrêt annuel, imposé à une usine, avec obligation d'en distribuer les bénéfices, lui semblait surtout contraire au régime qu'il avait introduit dans sa comptabilité. Essen capitalisait en réalité ses profits, et, après avoir payé ses dettes, employait le reste à des travaux neufs. Ainsi rien de ce qui se gagnait dans l'établissement ne s'en détournait, qui ne concourût à en développer les proportions et à en accroître les ressources.

Sur cette donnée, M. Krupp prit un parti auquel il n'a plus dérogé : il se promit de ne point recevoir de fonds qui donneraient contre lui d'autres droits que le service des intérêts et le remboursement du principal à l'échéance. Le mode de comptabilité consistait dans l'ouverture de comptes courans. Dans ces termes, jamais les fonds ne lui ont manqué; ils affluaient dès le début, et plus tard

les offres devinrent telles qu'il fallut s'inscrire pour être admis. Vingt bailleurs pour un se présentaient au fur et à mesure des remboursemens, comme cela se voit pour les dépôts en usage dans la fabrique lyonnaise. Essen échappait ainsi aux servitudes inséparables d'une association de capitaux dont le moindre écueil est, à raison de la dispersion des titres, de n'intéresser personne à force d'intéresser tout le monde, et de n'être pour les porteurs qu'une propriété de passage. M. Krupp n'eût pas vu sans rougir Essen en butte à ces spéculations et livrée au marché des valeurs. C'était son œuvre, il voulait qu'elle restât forte, à l'abri de tout contact énervant, et ressentait pour elle les délicatesses de la paternité; il entendait surtout la conduire à sa guise, et pour cela en éloigna la pire espèce d'embaucheurs, les manieurs d'argent. En dehors d'eux, malgré eux, il eut tous les millions dont il avait besoin, sans qu'il lui en coûtât un seul de ses droits, et ce ne fut pas son moindre tour de force.

Il eut autant de bonheur pour l'autre point d'appui qu'il cherchait : les débouchés. Ce n'était pas non plus une petite besogne. Malgré la bonté de ses produits, l'usine d'Essen a contre elle l'éloignement où elle se trouve de plusieurs grands marchés de l'Europe. Cantonnée dans un coin de l'Allemagne du nord, elle n'est sur le chemin d'aucune des grandes puissances centrales ou méridionales. Sauf la Prusse, elle n'a point de cliens à ses portes, et bon gré mal gré force lui est de les aller trouver au loin. En outre la recherche du débouché n'est pas des plus simples : il y a là, même pour des objets qui ne le comportent guère, des vogues, des engouemens qu'il faut prévoir, saisir à temps pour ne pas faire fausse route; il y a aussi des besoins d'urgence qui veulent être satisfaits avant tous les autres, et qui donneront de l'emploi à tous les ateliers montés à leur intention. Ce sera tantôt les chemins de fer, tantôt les bâtimens à cuirasses, plus souvent les grosses œuvres des machines marines ou les grands appareils hydrauliques. Est-on enfin fixé sur l'objet, viennent les détails. Que de plans, que d'épures il y aura à échanger avant d'être d'accord sur les organes définitifs d'une machine, surtout quand le modèle en est mis au chantier pour la première fois!

Essen n'est restée au-dessous d'aucune de ces difficultés. Il est peu de grosses pièces, on peut dire dans tous les genres, qui n'y aient été exécutées : autant d'essais, autant de succès. L'acier fondu n'a failli à aucune des destinations qu'on lui a données. Cher, il l'a été quelquefois, il l'est encore souvent, jamais il n'a été défectueux. On ne peut pas toujours l'employer faute de convenance dans les prix; quand on l'emploie, on trouve presque toujours des compensations à la cherté dans les services qu'on en tire. Dans bien

des cas, il est impossible de s'en passer, notamment pour les machines ou pièces de machines sujettes à une grande fatigue. Essen est alors la forge par excellence. Nulle part les bandages de roues de locomotives ne sont mieux traités, et, mis à l'épreuve, n'offrent plus de résistance à l'écrasement. Essen n'a pas moins réussi dans les roues pleines en acier fondu; on les y coule d'un seul coup et d'une façon tellement sûre qu'il n'est besoin ni de les tourner, ni de les aléser. Telles qu'elles sortent du moule, elles sont prêtes à être employées, ce qui supprime toute soudure, tout lien, et diminue par conséquent les chances d'accident et de rupture. L'acier fondu a suppléé également le fer pour les essieux droits et coudés, pour les arbres de couche des machines à vapeur, les cylindres des laminoirs, les cuirasses des bâtimens de guerre, les rails à poser dans le croisement des voies. Toutes ces applications nouvelles, chaque jour mieux vérifiées et se consolidant par les résultats, ont amené aux forges d'Essen des cliens obligés, et ainsi s'est créé le plus naturellement du monde ce que M. Krupp cherchait dès le commencement, le débouché. La recette a été simple, quelques efforts servis par la supériorité des produits.

La plupart des travaux qu'on vient de citer, et surtout les arbres de couche, portent sur des lingots de 37,000 kilogrammes et de 2 mètres de diamètre. Le traitement de telles masses est un spectacle plein d'émotions. Avec les anciens appareils, il eût fallu, pour les ébranler, une centaine d'hommes agissant sur une grande pince à barres transversales servant de levier, et à chaque effort c'eût été du bruit et des cris comme accompagnement obligé de la manœuvre. Avec le marteau-pilon, plus de ces cohues; l'équipe n'est que de douze ouvriers, l'effort est à peine visible, le silence et le sang-froid font place à l'agitation. A l'ouverture du four, devant cette masse incandescente, la poignée d'hommes semble même en disproportion avec la tâche à remplir. Involontairement on se prend à douter qu'elle en vienne à bout. Cependant, par une impulsion à peine perceptible, les mouvemens se succèdent. Au moyen de chaînes fixées à un treuil ou descendant d'une grue qui domine le champ de manœuvre, le chariot et le lingot sont tirés du four; on met à ce dernier un collier et des liens en fer qui l'assujettissent, on le balance dans l'espace, et par un dernier tour de grue on le couche sur l'enclume comme un vaincu. Mécaniquement encore, on le retourne pour bien juger où et comment on le frappera; alors seulement le traitement commence. Les coups, en se succédant, font vibrer et trembler le sol, les murs, les toitures, tandis que la petite équipe, reculant ou avançant ses chaînes, faisant agir ses poulies, tourne et retourne la pièce sans une grande dépense de force; les évolutions mécaniques y ont largement suppléé.

Peu d'usines, on le voit, sont en position de mener les grands travaux de forge aussi vite et aussi bien qu'Essen, et il n'en est aucune qui ait poussé aussi loin le luxe des instrumens de précision, c'est presque de la prodigalité. Ces marteaux-pilons, d'une construction si coûteuse et qu'ailleurs on ne voit que par unités ou à un petit nombre d'exemplaires, à Essen sont le meuble presque banal de tout atelier. On en compte plus de cinquante de toutes les grosseurs, depuis 10 tonnes jusqu'à vingt, tous destinés à un service de martelage. Il en est de même des laminoirs, des presses hydrauliques, des machines à dresser, percer, tailler, aléser, tourner, façonner l'acier. Point de détail qui n'ait ses machines, toutes exécutées, quelques-unes inventées dans l'usine. On conçoit l'orgueil du maître quand il passe en revue ce magnifique assortiment et en donne le spectacle à quelques curieux. Parmi ces instrumens, il en est un qui est pour ainsi dire le juge du travail des autres : c'est une machine d'origine anglaise qui sert à essayer les qualités de l'acier quant à la cohésion ; chaque fabrication lui livre un fragment dont on fait un boulon qui est soumis à l'action de la machine. L'épreuve a lieu. La machine mesure la résistance du boulon à l'arrachement, à l'écrasement et à la torsion ; ces différentes résistances sont notées, et M. Krupp connaît ainsi, pièce à pièce, la force du métal qu'il emploie. Il en est de même de la composition chimique et des propriétés des aciers. A chaque fourniture, presque à chaque lingot, on enlève un échantillon qui est attaqué par toute sorte d'agens appropriés, à chaud, à froid, seuls ou en présence d'autres agens neutres ou actifs. On regarde attentivement si les molécules sont assez denses pour résister à l'action des acides, et si quelque fissure ne se trahit pas sous l'influence des réactifs. Point de pièce importante qui ne passe par ce contrôle du laboratoire.

On conçoit qu'un établissement de cet ordre ne marche pas sans que beaucoup d'intelligences y concourent. L'armée dont M. Krupp est le général en chef a des cadres, et des cadres d'élite. Ces fondeurs, forgerons, mécaniciens, potiers, sont sous les ordres d'une cinquantaine d'ingénieurs, de chimistes et d'officiers choisis parmi les plus renommés de l'Allemagne. La division commerciale comprend un même nombre d'employés, sans compter les représentans que la maison Krupp a établis dans les principales villes de l'Europe. Le choix de ces représentans a été pour elle une grande affaire, l'instrument de la notoriété, le nerf de la vente. Avant la période de vogue, elle leur a dû beaucoup : ils poussaient aux essais, répandaient les échantillons, avaient à faire sur un métal peu connu l'éducation d'un public rebelle aux nouveautés. On a calculé que depuis 1827, date des débuts d'Essen, débuts modestes dont à peine

on ose citer le chiffre, l'accroissement de production de la fabrique d'acier fondu a été régulièrement d'un tiers tous les ans, excepté en 1848 : en 1865, la production a doublé; il est à croire que dans ces dernières années la proportion a été plus considérable encore. Pour l'ensemble du travail, M. Samuelson citait en 1868 60,000 tonnes d'acier fondu, M. Turgan en 1865 28 millions de kilogrammes (28,000 tonnes), représentant une valeur de 35 millions de francs; en bâtimens et en machines l'usine a déjà absorbé plus de 50 millions de francs. Quant à la valeur effective, M. Krupp n'a pas à s'en occuper; on a vu qu'il en est seul propriétaire.

Dans les prix de vente, il y a beaucoup d'arbitraire. Les articles les plus réguliers, comme les rails, ne coûtent que 50 centimes par kilogramme ou cinq cents francs par tonne; mais ici l'acier fondu rencontre la concurrence d'une autre découverte, l'acier Bessemer, qui fournit des produits moins sûrs, mais de moitié moins chers. Les bandages de roues, qui exigent un plus grand degré de résistance et auxquels l'acier Bessemer ne peut pas régulièrement suffire, coûtent à Essen 1,150 francs la tonne. Au-dessus, il n'y a guère que quelques cylindres pour les lamineurs d'or et d'argent, les estampeurs de maillechort, dont le prix est illimité, et aussi toutes les pièces qui concernent l'artillerie; des boulets qui valent 400 francs les 100 kilos, et enfin le canon, dont le prix s'élève jusqu'à 9 francs le kilogramme ou 9,000 francs la tonne. C'est que la perte est considérable : deux tiers du poids du lingot primitif, quelquefois plus; en outre le travail mécanique demande des outils, des hommes, des moyens de manœuvre, une installation fort chère et, pour les gros calibres, une stagnation de capital qui souvent dépasse une année. Ce sera l'objet d'un examen à part. Tout ce qui précède a eu pour sujet principal les services civils. On a vu Essen y prendre résolûment sa place, y marquer son empreinte dans tout ce qui touche les grands appareils de locomotion; il nous reste à fixer, dans un examen rapide, ce que cette usine a fait pour les agens de destruction et pour les services de guerre.

III.

Le canon Krupp, comme on le nomme, aura laissé dans la population de Paris une impression qu'Essen ne parviendra pas à effacer. De longtemps on n'y voudra voir qu'une fabrique d'instrumens de dévastation sous la main et aux ordres du roi de Prusse. Rien n'est moins fondé que ce jugement. Essen est demeurée dans les arts de la guerre ce qu'elle est dans les arts de la paix, un terrain neutre ouvert à tous les cliens, recevant les commandes de toute main sans

acception de personnes ni distinction d'origine, une propriété privée en un mot, sans titre ni attache officiels. Devant ses forges, toutes les puissances sont traitées sur le même pied. Ces mêmes canons que l'usine vend à la Prusse, elle les a offerts et vendus aux autres nations en qualité identique, dans les mêmes formes et avec les mêmes effets. La compagnie fait commerce de canons d'acier comme de roues d'acier, de bandages, d'essieux droits ou coudés et d'arbres d'hélice; des modèles sont sous les yeux des acquéreurs, libres de les mettre à l'essai et de choisir. Le canon est un article d'assortiment, et, on peut ajouter, le dernier venu.

Le matériel d'artillerie n'a figuré en effet sur les catalogues d'Essen qu'à une date assez récente. La pièce de campagne exposée à Londres en 1851 était et resta ce qu'on nomme en termes du métier une montre. On ne fait pas de pièces de canon pour le plaisir d'en faire, ceux même qui en commandent espèrent en tirer quelque parti ou pour leur grandeur ou pour leurs intérêts. C'est là un jeu terrible, et personne n'était alors en mesure d'en courir la chance. Comment prévoir qu'à peu d'années de là deux grands pays seraient successivement, de la part d'un état moindre, l'objet d'une surprise, et que, coup sur coup, le reste de l'Europe y assisterait l'arme au bras? La fabrique de canons d'Essen ne prit d'activité que lorsque cette éventualité devint de plus en plus manifeste, et qu'il y eut convenance à multiplier les instrumens de conquête pour les chefs d'armées qui allaient ravager le monde à leur profit. En 1858, le mouvement ne s'était pas encore prononcé; à peine avait-on fabriqué une centaine de pièces pour des destinations de fantaisie, la Turquie, l'Égypte, le Japon, les républiques américaines, rien de sérieux avant la guerre du Holstein et l'attaque des lignes de Duppel. Il y eut seulement alors comme un essai à huis clos de quelques batteries qui, dans le tir et la charge, offrirent des perfectionnemens inattendus. On n'en fit pas de bruit, quoique au fond elles eussent réussi. En Bohême, mêmes incidens, après Sadowa, dans la poursuite sur l'Elbe : là aussi des pièces d'essai servirent à vérifier les portées, les modes de construction, le degré de résistance des matières, tout cela discrètement; on ne voulait rendre sensibles les effets de ces nouveautés qu'avec un armement complet.

Essen, il faut le dire, ne s'est jamais prêtée à ces mystères; sa fabrique de canons a toujours travaillé à ciel ouvert. Il ne peut plus y avoir de secrets dès qu'il faut vendre, et beaucoup vendre. Ces secrets se gardent dans une usine officielle, dans les cartons d'un état-major, d'un comité spécial. Dans une usine libre, tout ce qui s'invente, tout ce qui s'exécute est de deux choses l'une, ou

sous la garde d'un brevet, ou dans le domaine public; les produits d'Essen sont dans ce dernier cas, les copie qui veut à ses risques et périls. M. Krupp n'a pas même les vanités de l'inventeur; il fait volontiers de ses forges le siége d'expériences où il agit sur d'autres plans, sur d'autres calculs que les siens. S'il a des préférences, il ne les montre qu'à bon escient; il s'efface devant les gens qui savent, comme aussi devant les gens qui s'entêtent. Dans ces conditions, les responsabilités ne sont que relatives. Il y a là des officiers d'artillerie, des ingénieurs en chef qui ont dressé les épures; la tâche de M. Krupp est de donner à ces épures un corps, une forme, une façon, qui rendent la pièce propre au service. Le canon se chargera par la bouche ou par la culasse, il sera à âme lisse ou rayée, peu importe, c'est l'affaire de ceux qui ont fait la commande; mais M. Krupp n'en suit pas moins jusqu'au bout la pièce qui sera sortie de ses forges, et quand elle ira où nécessairement il faut toujours qu'elle aille, au polygone, il la jugera. Il saura ce qu'elle a de bon, ce qu'elle a de défectueux, et son éducation se fera par ces observations comparées. C'est ainsi, un peu aux dépens d'autrui, un peu à ses propres dépens, qu'il a pu avoir des modèles à lui et portant son nom.

Parmi ces modèles, il est impossible d'oublier le canon qui fit quelque bruit en 1867 à l'exposition de Paris. Ce n'était qu'un tour de force qui ne semble pas, même pour les batteries du dernier siége, avoir été renouvelé. Ce canon lançait un boulet plein de 500 kilogrammes; le public a vu ce colosse, on se souvient de ses proportions : il avait fallu le renforcer avec des frettes et prendre les tourillons non dans le gros de la pièce, mais à une forte bague qui l'entourait. Tout y était donc pour ainsi dire hors de nature. Le canon ordinaire du siége, le vrai canon, était plus maniable, et c'est sur lui que, pour les gros calibres, on pouvait mieux voir le jeu du chargement par la culasse. Le procédé est des plus simples. La culasse de la pièce est entaillée d'un canal dans lequel un verrou qui forme châssis se meut transversalement à l'axe du canon. Ce verrou est d'une manœuvre facile, et lorsqu'il est tiré au dehors, on peut introduire le boulet dans l'âme par la partie postérieure de la culasse; une fois le boulet posé, on repousse le châssis, un système de fermeture trop compliqué pour être décrit empêche l'échappement des gaz. De ces pièces ainsi chargées s'échappent des boulets massifs ou creux de forme cylindrique, et munis extérieurement de saillies annulaires destinées à retenir une enveloppe ou chemise de plomb qui fait corps avec le projectile : on donne par ce moyen une grande tension à la course ou trajectoire que parcourt le boulet à la sortie du canon ; en d'autres termes, on vise plus loin et plus juste, et la force de pénétration du projectile est

plus grande. Sauf un petit nombre d'accidens, ce système a rempli son objet et justifié ce que M. Krupp attendait de ses effets.

Mais ces gros canons de siége n'ont été, dans les succès de notre ennemi, qu'un instrument secondaire, et il n'y aurait pas lieu d'y insister, si, sur les quatre mille canons conjurés pour notre ruine, la Prusse avait dû se contenter de ceux-là. A l'œuvre, ils se sont montrés plus bruyans que redoutables. Sous leurs coups, tous les siéges ont langui, et, sauf à Héricourt, où le corps badois du général Werder fit quelques emprunts de gros calibres aux tranchées de Belfort, ils n'ont figuré dans aucun engagement décisif. On ne les a vus ni aux journées de Forbach et de Wissembourg, ni dans les combats autour de Metz, ni dans le cercle de feu qui, à Sedan, enveloppa une armée entière. Devant Paris, ces gros canons n'ont pu ni réduire un fort, ni ouvrir une brèche dans le mur d'enceinte; ils ont troué, mutilé les habitations sans faire fléchir les habitans, ils ont fait en pure perte et sans profit pour ceux qui les déchaînaient contre des populations inoffensives une lamentable besogne. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher ni un grand effet produit, ni une vraie cause de supériorité; c'est dans les pièces de campagne de 6, de 8 et de 12, se chargeant également par la culasse. Voilà le type par excellence, simple et puissant à la fois, et dont les bons services ne se sont démentis ni un jour ni une heure. Tout le monde a pu les voir, les juger, ces batteries si promptes, si simples à la manœuvre, dont la portée est si grande, dont les coups sont si sûrs. Elles dominent toute cette guerre; partout on les voit arriver à temps pour décider ou pour rétablir le combat, elles ont presque toujours le dernier mot.

Que de batailles se sont en effet succédé, dans ces calamiteuses campagnes, sans que les circonstances et l'issue en aient sensiblement varié! On eût dit un programme inflexible. Des armées cernées mettaient bas les armes, d'autres capitulaient faute de vivres ou de munitions. Dans les engagemens partiels, même fatalité : le premier élan nous servait presque toujours, nos fusils frappaient l'ennemi à des distances qui ne lui permettaient pas la riposte, nos mitrailleuses balayaient l'espace, l'avantage nous restait donc pour les feux de mousqueterie, et l'arme blanche ne nous trahissait guère dans les luttes corps à corps. En avant! disait-on, et une certaine ivresse circulait dans les rangs, comme cela arrive quand on croit la partie gagnée. Hélas! c'était le moment d'un retour de fortune. Dans une sorte de changement à vue, le rideau de fusiliers qu'on avait devant soi s'effaçait et cédait la place à d'autres champions. L'artillerie de campagne entrait en jeu; elle détachait batterie sur batterie et enveloppait nos soldats dans une tempête de mitraille. Pas de trêve, la consigne n'en permettait point, et elle partait d'un

maître qui s'y entendait : opposer les boulets aux balles, boulets creux ou pleins, et cela en tel nombre et avec un tel redoublement, que la place ne fût plus tenable. C'était en effet ce qui arrivait. Graduellement le feu enragé de ces canons éteignait les feux moins rapides ou moins puissans que nous avions à notre service, et le découragement gagnait les cœurs les plus fermes dans nos régimens mis en coupes réglées. Que faire? La partie a été vingt fois reprise dans les mêmes conditions, vingt fois elle a été perdue.

Les explications n'ont manqué à aucun de ces échecs; elles venaient surtout des hommes spéciaux, qui ne consentent jamais à ce qu'il y ait de meilleures armes que les leurs. A les croire, on les bat toujours contre les règles. Pour des hommes sans prévention, il y a pourtant ici ce fait significatif, que l'un des combattans peut employer le boulet à éclats quand l'autre combattant n'emploie que la balle, et que la faculté dont jouit le premier tient à la supériorité de son arme, qui frappe plus loin et part plus vite. Ce sont là en effet les avantages du chargement par la culasse sur le chargement par la bouche : l'augmentation de la portée, la justesse du tir, la force de pénétration. Ajoutons que la manœuvre du chargement en est facilitée et accélérée, que l'emploi de l'écouvillon n'y est pas nécessaire, que dans le tir par embrasures les servans sont mieux couverts pendant le chargement, que l'âme de la pièce est visitée et réparée plus aisément, que la fabrication offre des commodités plus grandes, que les rayures sont plus faciles à obtenir, enfin qu'en cas de surprise le canon est mis hors de service sans qu'il soit besoin de l'enclouer; il suffit d'emporter le levier ou le coin qui ferme l'obturateur de la culasse. Voilà des motifs pour que ces canons, traités avec soin dans des ateliers de choix, aient raison des canons ordinaires et gardent sur le terrain un rôle prépondérant. C'est ainsi qu'en jugeaient avant la guerre les hommes les plus autorisés, et leur opinion, en quelques points du moins, est bonne à recueillir.

Parmi les cliens d'Essen, l'un des plus anciens et aussi des plus fidèles a été la Russie; même avant la Prusse elle s'était installée chez M. Krupp comme à demeure, et y avait commandé plusieurs centaines de canons. Elle ne lésinait pas sur le prix, 50, 60 et jusqu'à 120,000 francs la pièce; elle ne tenait qu'à la qualité. Aussi avait-on choisi pour les recevoir le plus grand connaisseur de l'empire, le général Todleben. On cite un rapport curieux qu'il fit comme président d'une commission d'enquête. Il s'agissait de quatre pièces de canon en acier fondu destinées à un service de mer; les deux systèmes de chargement par la culasse ou par la bouche y étaient comparés, et voici à quelles conclusions aboutirent la commission et son savant rapporteur. Après le détail des faits, le récit des épreuves, les incidens qui les avaient accompagnées,

les calculs et les chiffres qu'il fallait en dégager, il était dit : « Les expériences faites ont prouvé que les canons se chargeant par la culasse, fabriqués en acier fondu par M. Krupp, possèdent une très grande justesse de tir, — qu'ils agissent d'une manière suffisante contre les armures, qu'ils résistent à 425 coups, après quoi ils restent parfaitement intacts. En raison de ces expériences faites, la commission par ordre suprême pour l'exécution de la fabrication des canons applicables aux forteresses et à la marine a reconnu le canon de 218 millimètres se chargeant par la culasse parfaitement propre à l'armement des batteries de côtes; elle a résolu de l'introduire dès à présent et de transformer à cet effet tous les canons de 218 millimètres, non-seulement ceux qui existent ici, mais encore ceux que M. Krupp n'a pas encore envoyés, en canons se chargeant par la culasse. » Naturellement ces conclusions, soumises à l'empereur en 1867, prirent la forme de prescriptions administratives qui régissent encore la matière.

Essen, vers le même temps, ralliait à ses procédés de fabrication des cliens encore plus difficiles, des constructeurs comme Whitworth et Blakely, surtout Armstrong. Ce dernier lui commanda même d'un seul trait de plume cent douze pièces de canon. De la part d'un des maîtres de l'art, c'était presque de la condescendance, ç'aurait dû être en outre un exemple à imiter. Il ne dépendit pas de M. Krupp que la France ne s'y laissât entraîner, et c'est un chapitre de plus à l'histoire de nos déceptions administratives. On était en 1867, l'exposition universelle avait attiré à Paris, avec la foule des curieux, des chefs ou des représentans des grandes maisons de construction, décidés à y nouer quelques affaires. — L'occasion était bonne, on avait sous les yeux des échantillons, des modèles, des petits ateliers d'essai où l'on pouvait à volonté composer ou décomposer les organes des machines. Le chargé de pouvoirs de M. Krupp s'adressa au ministre de la guerre, et lui fit une offre pour un certain nombre de canons, en donnant tous les renseignemens nécessaires sur la nature des pièces et les conditions de vente. Son offre faite, il attendit une réponse, elle ne vint pas; il insista, on lui répondit que le ministre l'avait renvoyée au comité spécial de qui l'affaire dépendait. En homme d'esprit, il comprit ce qu'administrativement signifiait ce langage, il n'insista plus.

Il eut tort, l'affaire suivit son cours; seulement elle n'aboutit pas autrement. Tout dossier, dût-il retomber au néant, suit en France une marche régulière. On nomme un rapporteur qui l'étudie très consciencieusement, et à un jour donné, six mois, un an après le dépôt, fournit des conclusions. Dans des cas semblables, ces conclusions sont invariablement les mêmes. Ces canons proposés, va-t-on dire, sont complétement défectueux, ils ne rempliraient en

aucune manière l'objet auquel on les destine. Ils pèchent par tels détails, seraient dangereux à l'emploi, éclateraient sous la pression des gaz. Comment y songer d'ailleurs quand on a des modèles aussi parfaits que les nôtres, des modèles que l'Europe nous envie? — C'est un compliment qu'on ne se refuse jamais. Ainsi parle un rapporteur pour l'acquit de sa conscience, après quoi, enterré dans toutes les formes, le dossier tombe dans des cartons d'où jamais dossier n'est revenu. De bonne foi, n'est-ce pas ainsi que les choses se passent? Pourtant quel intérêt il y aurait eu à se montrer plus avisé et moins inattentif! Ce qu'on nous proposait là en 1867, c'était une portion du secret de la Prusse en 1870. Quand nous n'aurions pris des mains qui nous les offraient que quelques-uns des types qu'on allait armer contre nous, qui devaient un jour nous écraser à Sedan, nous foudroyer à Paris, n'était-ce pas de bonne guerre et un véritable coup de partie? Au moins nous aurions été sur nos gardes comme la Prusse l'a toujours été pour nos prétendus secrets.

Mais achevons ce récit. En renvoyant l'affaire à son comité, le ministre de la guerre, c'était alors le maréchal Niel, croyait l'avoir bel et bien étouffée; elle eut pourtant un dernier incident. Le chargé de pouvoirs de M. Krupp avait adressé à l'empereur le double de ses propositions avec deux brochures à l'appui (1). Ces deux brochures rendaient compte d'un tir avec un canon de 9 pouces anglais, se chargeant par la culasse, et d'un autre tir à outrance avec un canon de 4. La première de ces expériences avait eu lieu par ordre de l'empereur de Russie, la seconde par ordre du ministre de la guerre de Prusse. Le pli suivit son cours; du cabinet de l'empereur, il passa chez le maréchal, et le plus naturellement du monde revint au comité d'artillerie, c'est-à-dire aux mêmes oubliettes. Cette fois pourtant il fallait répondre sinon à l'impétrant, du moins au maître; ce fut le général Lebœuf qui en fut chargé, cette réponse en date du 27 février 1868 est un modèle d'équivoque. « Parmi les pièces en acier, dit-il, plusieurs ont résisté à un grand nombre de coups; mais il s'est produit, pour d'autres, après un nombre de coups restreint, des éclatements qu'on n'a pu attribuer qu'*au défaut de l'homogénéité de l'acier*... En attendant, on pousse l'industrie française, qui semble en retard sous ce rapport, à se mettre à la hauteur de la fabrication de Krupp, qui jusqu'à présent semble avoir la supériorité. » Voilà ce que le général trouve à dire à propos d'expériences concluantes, et il ajoute, en termes non moins évasifs, que d'une part il n'y aurait plus lieu

(1) *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, 20e livraison.

de se préoccuper de la question de l'acier, si les expériences commencées à Versailles *sur deux canons de bronze* se chargeant par la culasse avaient un résultat définitif favorable, que d'autre part au rapport du lieutenant-colonel Stoffel, le défaut de confiance dans l'acier faisait de grands progrès dans l'armée prussienne, et qu'une commission d'officiers d'artillerie, réunie à Berlin en janvier 1868, avait paru se prononcer *en faveur du bronze*. C'est pourtant sur de pareils documens qu'on envoyait des défis à des gens armés de pied en cap et passés maîtres dans toutes les perfidies. Sur la chemise du dossier figure ce résumé significatif : Demande : *suite donnée?* Réponse : *rien à faire* (11 mars 1868). Toute la négociation est dans ce commentaire. En seconde comme en première instance, la cause était sinon jugée, du moins perdue.

Dussent les comités spéciaux en gémir, c'est une leçon qui ne doit pas être stérile; elle nous coûte assez cher. La vie du huis clos est une mauvaise école; il nous faut porter désormais ces questions d'armement, de puissance militaire, devant des hommes moins formalistes, moins pleins de leur infaillibilité. Il faut agir comme M. Frédéric Krupp, en disant bien haut ce qu'on sait et ce qu'on fait, en se mettant autant que possible en communion avec le public. Quelle œuvre que la sienne, et comme il en porte modestement et résolûment le poids! Cette responsabilité, dont tout autre serait écrasé, le soutient et l'anime; au fond il n'a qu'un aiguillon, c'est la conscience du rôle qui lui est échu, c'est surtout le sort de cet essaim d'ouvriers qui l'a suivi aux bords de la Ruhr, qui s'est grossi sous ses yeux en tirant de lui ses moyens d'existence, et dont il a su faire autant de compagnons de sa fortune et de ses inventions. Tous ou presque tous ont à un certain degré la notion, l'instinct du moins des recherches auxquelles ils concourent et des services qu'ils rendent; M. Krupp le sait, et il compte sur eux comme sur un autre lui-même. Aussi le voit-on mener à bien, comme en se jouant et presque sans s'en douter, ces révolutions dans les arts militaires qui décident de la chance des batailles et changent en quelques mois la destinée des empires. La fonction qu'il se réserve, c'est de garder le champ libre, le dernier mot du commandement, la faculté et la volonté d'agir.

Singulier contraste, et sur lequel il n'est pas inutile de s'appesantir : en Allemagne, c'est l'industrie privée qui dans ces derniers temps a fourni à l'état les instrumens de ses conquêtes, et, on peut le dire, un arsenal renouvelé. L'état n'a eu à se préoccuper ni de l'achat des usines dans lesquelles ces travaux s'accomplissaient, ni du choix des matières, ni des dépenses causées par l'installation de machines et d'outils sans équivalens. Ce sont des particuliers qui

ont entrepris cette besogne, et ont fait les avances nécessaires pour la conduire jusqu'au bout. L'état a reçu d'eux des canons et des fusils, et il a ensuite mis à rançon les puissances auxquelles il a cherché querelle. Voilà une spéculation, sinon loyale, du moins bien avisée. Est-ce ainsi qu'on a procédé chez nous? Bien loin de là. L'état a d'abord pour principe que les œuvres de la guerre le regardent seul, que seul il sait où, comment, dans quel mode, dans quelles proportions, avec quels matériaux il convient de les faire. Dès lors et naturellement il lui faut avoir pour cela des manufactures d'armes, des fonderies de canons, des ateliers de câbles en fer, d'ancres, de machines à vapeur, qui absorbent des capitaux énormes pour un travail qui n'y est pas proportionné. C'est une première condition d'infériorité; il en est une autre plus grave, et qui explique bien des désastres inattendus. Ces manufactures, fonderies, ateliers à la main de l'état, conduits par des agens de l'état, ne s'appliquent-ils pas trop à refaire le même canon, le même fusil, le même câble, la même ancre, la même machine à vapeur? Non pas que ces objets ne soient, comme on dit administrativement, de recette, composés de bonnes matières et soigneusement exécutés, mais ce sont des types déjà anciens, dont l'effet est connu et qui n'ajoutent rien à la défense du pays.

En temps ordinaire, cela peut suffire. Oui, quand le droit des gens n'est pas une lettre morte et qu'il a pour sanction le respect de la vie humaine, il est permis de regarder de moins près à un matériel de guerre, de n'en pas forcer les élémens, de n'y pas épuiser les ressources du pays. L'opinion exerce alors sur les passions des souverains une sorte de contrôle, tempère leur ardeur, contient leurs ambitions, calme leurs rancunes. Que dans ces termes l'état garde le travail exclusif de l'armement et y apporte son flegme habituel, le danger n'est pas grave; mais quand la guerre n'est plus qu'un calcul, quand elle devient pour les forts un moyen de battre monnaie aux dépens des faibles, et montre en perspective, après d'implacables exactions, une mutilation de territoire, il y a lieu d'adopter d'autres règles de conduite. La nation entière doit alors chercher les moyens de défendre son bien, de disputer sa dépouille. C'est l'affaire de l'activité privée comme de la puissance publique; les plus humbles comme les plus fiers y sont conviés, et les mieux venus seront ceux qui auront trouvé les meilleures armes contre les spoliateurs.

LOUIS REYBAUD.

DES

FORMES DE GOUVERNEMENT

DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

II[1].

I. *Die Lehre von der vollziehenden Gewalt*, von Lorenz Stein. — II. *République ou Monarchie?* par Dupont-White. — III. *Allgemeines Staatsrecht*, von Bluntschli. — IV. *La Démocratie*, par Vacherot.

Rappelons d'abord ce que nous avons essayé d'établir dans la première partie de ce travail. Les sociétés modernes deviennent de plus en plus démocratiques; toute distinction de classe tend à disparaître. Les hommes partout arrivent à être très semblables : ils s'habillent de même, lisent les mêmes écrits, se créent les mêmes besoins, nourrissent les mêmes désirs, les mêmes espérances. Partout aussi on donne à tous les citoyens les mêmes droits politiques. Néanmoins l'inégalité des conditions, qui a perdu les démocraties antiques, continue à subsister, et il s'y joint certains caractères nouveaux qui la rendent plus difficile à supporter. Ainsi donc c'est au moment où la plupart des hommes sont mécontens de la condition que la société leur fait qu'on accorde à tous le droit de modifier, par leur vote, les lois sur lesquelles la société repose : situation nouvelle dont nous ne pouvons encore entrevoir les conséquences. Qu'en sortira-t-il? Les uns, croyant, avec M. de Parieu, que l'égalité et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

la liberté sont inséparables, répondent avec assurance : des institutions libres et la république. D'autres, et malheureusement ce sont les plus clairvoyans, comme Tocqueville, Quinet, Passy, Renan, craignent que nous n'aboutissions au despotisme démocratique. « L'avenir de l'Europe, dit M. Quinet, sera-t-il donc de produire d'immenses démocraties serviles, qui graviteront incessamment vers l'arbitraire d'où elles sortent et où elles rentrent ? » Mais le despotisme ne pourrait s'établir d'une façon stable, — et quelle stabilité ! — que par l'avilissement des caractères et par la perte de tout sentiment d'indépendance, c'est-à-dire par la dégradation de notre espèce. Afin d'échapper à ce désolant avenir, il faut voir à quelles conditions on peut maintenir des institutions libres et ne reculer devant rien pour réaliser ces conditions.

Mais un peuple peut-il adopter et surtout conserver les institutions qu'il juge les meilleures? L'école historique le nie. D'après elle, les institutions politiques sont le résultat nécessaire des instincts, des traditions, de toute l'histoire d'un peuple, et c'est en vain qu'il tenterait de se soustraire à cette fatalité. S'il la méconnaît et s'il veut se donner des institutions que son tempérament ne comporte pas, il ne fera qu'accumuler des ruines. Cette opinion a longtemps dominé en Allemagne et en Angleterre. En France, une manière de penser tout opposée a toujours régné. Les systèmes politiques s'y sont formés par l'étude de l'antiquité. Or on voit dans presque toutes les cités antiques des instituteurs de peuple changer complétement les lois, interrompre brusquement la tradition et donner à l'état une organisation entièrement nouvelle. C'est le souvenir de ces exemples qui poussait la Virginie à demander une constitution toute faite à Locke, la Corse et la Pologne à en demander une à Rousseau.

Ces brusques changemens de l'organisation politique et même sociale étaient possibles dans l'antiquité, parce qu'ils ne s'appliquaient qu'au petit groupe des hommes libres, et que par l'esclavage toutes les difficultés économiques, les plus graves de toutes, étaient écartées; mais c'est une profonde et dangereuse erreur de croire que dans nos sociétés modernes, où toute question politique se complique d'une question économique, on puisse procéder comme dans les sociétés antiques. Cette erreur revient à chaque page dans *l'Esprit des lois*. Partagée même par un esprit aussi sensé que Montesquieu, répandue par Rousseau, par les écrivains du XVIII[e] siècle et par les orateurs de la révolution française, elle a pénétré profondément dans les esprits en France, et elle a conduit aux lamentables échecs que l'on sait. On croyait et on croit encore que pour faire des lois il ne faut interroger que la raison sans tenir compte

de la tradition. Turgot a exprimé admirablement cette idée quand il dit : « Les droits des hommes réunis en société ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. » On était convaincu qu'il suffisait de découvrir la meilleure organisation politique et de la proclamer. Jamais on ne se demandait si les conditions qu'exige cette organisation idéale existaient. Rencontrait-elle des obstacles, on s'en prenait aux hommes, aux aristocrates, on criait à la trahison et on égorgeait les traîtres. Ces violences provoquaient une réaction qui emportait les conquêtes récentes de la liberté. Déjà dans la Grèce antique certains législateurs étaient meilleurs politiques. C'est avec un admirable bon sens que Solon disait : « J'ai donné aux Athéniens, non les meilleures lois qu'on puisse concevoir, mais les meilleures qu'ils puissent supporter. »

Il ne suffit pas de proclamer une loi parce qu'on la juge bonne; il faut qu'elle soit comprise et qu'elle ne soulève pas une résistance qui en détruit les avantages. C'est inutilement que vous aurez institué la république, si le peuple n'est pas disposé à faire et capable de faire ce que le maintien de la république exige; elle ne tardera pas à disparaître. C'est ainsi qu'après les guerres civiles de Marius et de Sylla Rome était mûre pour le despotisme : les conditions qui peuvent faire subsister la liberté avaient cessé d'exister. Brutus tue César; mais il désespère de la liberté. Cicéron approuve la mort du tyran, mais il voit qu'ils ne peuvent échapper à la tyrannie; *interfecto rege, liberi non sumus*. C'est en vain que dans l'Orient vous tenteriez d'établir le régime représentatif; le degré d'indépendance que ce régime réclame fait défaut (1). Le contrôle, l'opposition aux volontés du souverain étant impossibles, le pouvoir ne peut être qu'absolu. Une nation n'est donc pas libre d'adopter la forme de gouvernement la plus conforme à la raison, comme le croyait le XVIIIe siècle. Il faut tenir compte des mœurs, des idées, des lumières, des intérêts, c'est-à-dire de la situation créée par l'histoire. C'est en interrogeant la raison qu'on découvre ce qui est le meilleur; c'est en tenant compte de la tradition qu'on voit ce qui est possible.

Toutefois aucun peuple n'est absolument lié par son passé. La volonté est une force qui peut accomplir des merveilles, quand elle est persévérante, et qu'elle profite des lumières de l'expérience. Vouloir la liberté même avec passion et la proclamer comme un

(1) Quand le vice-roi d'Égypte eut établi une chambre des notables il y a peu d'années, on expliqua, paraît-il, à ceux qui en faisaient partie le mécanisme parlementaire. On leur dit que les partisans du gouvernement prenaient place à droite, et les membres de l'opposition à gauche. Tous aussitôt se précipitèrent à l'extrême droite, et nul ne voulut occuper les bancs de la gauche.

dogme ne suffit pas, il est vrai; mais si on accepte les devoirs, si on se soumet aux charges, si on réalise en un mot toutes les conditions qu'elle réclame, on parvient à la fonder. Ainsi réconcilier l'opinion publique avec une certaine forme de gouvernement, c'est supprimer l'un des principaux obstacles qui s'opposent à son établissement. « Quand la plupart des gens instruits, dit Stuart Mill, peuvent être amenés à reconnaître un arrangement social ou une institution politique comme salutaire, et une autre comme mauvaise, l'une comme désirable, l'autre comme condamnable, on a fait beaucoup pour donner à l'une et retirer à l'autre cette prépondérance de force sociale qui la fait vivre. » En somme, le législateur ne parviendra pas à établir la constitution qu'il juge la meilleure, si les conditions qui peuvent la rendre viable n'existent pas; mais ces conditions, il n'est pas impossible de les faire naître. Il est donc plus nécessaire de déterminer quelles sont ces conditions que d'apprécier le mérite relatif des différentes formes de gouvernement. Cependant, comme les peuples de nos jours sont fréquemment obligés à faire un choix entre ces diverses formes, il faut bien étudier les avantages ou les inconvéniens que chacune d'elles présente. Nous verrons ensuite ce qu'il faut pour les faire durer.

I.

Le despotisme, comme la mort, se subit, on ne le choisit pas; nous n'avons donc à nous occuper que des gouvernemens libres, qui sont la monarchie représentative et la république. Les meilleurs auteurs récens qui ont écrit sur la politique ne se sont pas arrêtés à examiner la valeur relative de ces deux formes de gouvernement, tant ils y voyaient peu de différence. Comme on l'a dit, la monarchie constitutionnelle n'est qu'une république avec un président héréditaire; cependant cette seule différence n'est pas sans avoir certaines conséquences que nous essaierons de démêler.

Cette question a été peu élucidée, parce qu'elle a été traitée ordinairement avec plus de passion que de réflexion, et plus de parti-pris que de véritable esprit scientifique. La science politique est la moins avancée de toutes. Cela vient de ce qu'en cette matière il est très difficile de tirer des conséquences de l'observation des faits, les faits politiques pouvant être le résultat de plusieurs causes diverses, race, climat, religion ou situation géographique. En outre il est presque impossible que l'observateur politique se trouve dans cet état d'impartialité absolue, j'allais presque dire d'indifférence supérieure, qu'exige l'étude scientifique. Les convictions, les espérances, les préjugés nationaux, les habitudes, le régime dominant,

l'intérêt, ne peuvent manquer d'exercer une certaine influence; très souvent même l'écrivain n'a pris la plume que pour défendre le régime qu'il croit le meilleur et pour discréditer celui qu'il juge mauvais. Monarchiste, il ne verra que les vices de la république; républicain, que ceux de la monarchie : c'est son droit et même son devoir, quand il s'agit, non de discuter une question de théorie politique, mais de déterminer une résolution d'où peut dépendre l'avenir du pays; seulement de ce genre d'écrits la science ne retire pas beaucoup de lumières. Une grande obscurité règne donc encore dans la plupart des recherches concernant les formes de gouvernement. Il s'ensuit que beaucoup d'idées fausses jouissent d'un crédit presque incontesté.

Ainsi l'un des avantages qu'on attribue à la république est d'être une forme de gouvernement extrêmement simple. « Toute société homogène veut un gouvernement simple, » dit M. Vacherot dans son livre *la Démocratie*, et ce gouvernement, c'est la république avec une chambre unique. M. Vacherot ne fait qu'exprimer l'opinion de la plupart des républicains français, qui est également partagée par ceux qui ne veulent pas de la république. Une assemblée souveraine, émanation du suffrage universel direct, armée d'une puissance irrésistible et commandant à une hiérarchie de fonctionnaires disciplinés et répandus sur tout le pays, afin que les décisions de la majorité puissent être mises à exécution promptement, complétement, sans rencontrer de résistance, voilà bien le régime républicain dont la révolution a légué l'idée à la France. Or cette idée est en contradiction avec tous les faits observés jusqu'à ce jour.

Le régime de toutes les républiques qui ont eu quelque durée a présenté les plus extrêmes complications; on pourrait même formuler ce principe, que plus un régime politique est simple, plus il se rapproche de l'absolutisme : au contraire plus il donne de garanties à la liberté, plus il est compliqué. Rien n'est aussi simple que le despotisme oriental, rien n'est plus compliqué que les institutions des États-Unis. On a écrit de très bons livres pour en exposer le mécanisme; qui cependant peut se vanter de les connaître dans tous leurs détails? C'est qu'en effet il ne suffit pas d'avoir étudié la constitution de l'Union, ni même celles des trente-trois états qui la composent : il faudrait dans chacun de ces états pénétrer au sein des comtés, des communes, suivre la marche de ces corps de fonctionnaires indépendans les uns des autres, tous élus d'après des règles particulières pour veiller aux travaux publics, à l'enseignement, à la milice, à la justice, aux prisons, aux finances; il faudrait saisir les procédés administratifs, complétement différens des nôtres, de ces milliers de corps politiques, tous animés d'une

vie propre, etqu'aucun lien hiérarchique n'enchaîne les uns aux autres. Pour ne citer qu'un exemple, plusieurs pages suffiraient à peine pour donner une idée de la façon dont sont organisées la surveillance et la direction de l'enseignement primaire dans la ville de New-York. Partout on trouve le même système de contrôles et de contre-poids. La division des pouvoirs est poussée à un point qu'on ne peut se figurer. Nulle part, à aucun degré, la volonté d'un homme, fût-il même revêtu de l'autorité suprême, ne peut mettre en mouvement une série de corps ou de fonctionnaires administratifs.

La république des Provinces-Unies, qui, après avoir conquis la liberté pour elle et pour les sociétés modernes, a joué le rôle d'une puissance de premier ordre malgré la petitesse de son territoire, avait une organisation politique tout aussi compliquée que celle des États-Unis. Quoique je l'aie étudiée avec la plus grande attention, je n'oserais dire que je la connais. Quand on voit combien les pouvoirs étaient disséminés et à quel point toute uniformité, toute unité même, faisaient défaut dans le gouvernement, on s'étonne que cet état ait pu résister aux attaques des plus puissans royaumes du continent, l'Espagne, la France et l'Angleterre, et devenir le centre des grandes coalitions européennes. Quoi de moins simple que les constitutions de Rome ou de Venise? Et l'organisation politique de la Suisse actuelle, qui peut se vanter de la connaître avec ces vingt-deux cantons ayant chacun ses traditions, ses coutumes locales, sa législation particulière et sa constitution toujours en voie de transformation? Rien que le système scolaire du canton de Zurich mériterait une étude sérieuse, tant on est parvenu, par d'ingénieuses combinaisons, à y donner à chaque influence la place qui lui revient. Ainsi donc nulle part la république n'a eu cette forme simple que ses partisans ont toujours voulu lui imposer en France. Si, obéissant à une logique superficielle et à une manie de simplification irréfléchie, on tente de nouveau de la fonder sous cette forme, on ne parviendra pas à la faire durer, parce qu'elle ne sera qu'un despotisme hypocrite et insupportable.

Un autre caractère que l'on attribue généralement à la république, c'est de réduire le pouvoir exécutif presque à l'impuissance. C'est un des motifs pour lesquels le parti radical s'attache avec passion à cette forme de gouvernement. C'est encore une erreur. Un chef de république, quelque nom qu'on lui donne, de quelque façon qu'il soit élu, aura plus de pouvoir qu'un roi héréditaire dans une monarchie vraiment constitutionnelle. La raison en est simple. Le chef de la république n'arrive à ce poste élevé que par sa valeur personnelle. Il se sera distingué par son éloquence, par ses connaissances administratives, par son génie militaire. Pour s'élever,

il aura fait usage de sa volonté, et il est habitué à la faire prévaloir. Il a des idées politiques arrêtées, connues; c'est même en raison de ces idées qu'il aura été choisi. Arrivé au pouvoir, il se servira de ses talens, de son autorité personnelle pour faire triompher ces idées. Il ne craindra pas d'engager la lutte contre l'assemblée législative, ou il la pliera par d'autres moyens à sa volonté. Au lieu de n'avoir que le prestige presque évanoui de la couronne, il disposera de la force vive du parti qui l'a porté au fauteuil. S'il est armé du *veto*, il en fera usage. Presque tous les présidens des États-Unis l'ont fait, et l'avant-dernier, Johnson, jusque sous le coup d'une accusation de haute trahison. On aura beau faire élire le dépositaire du pouvoir exécutif par l'assemblée nationale et le déclarer toujours révocable; il n'en restera pas moins qu'un mérite exceptionnel l'aura porté à la place qu'il occupe, et que, disposant en outre de l'autorité énorme du pouvoir suprême, il exercera une influence prépondérante. Tant vaut l'homme, tant vaut le pouvoir dont il dispose; nous en avons un exemple concluant sous les yeux. Voyez M. Thiers : il est impossible de rendre le chef de l'état plus dépendant de la volonté d'une assemblée qu'il ne l'est en ce moment. Un vote, une marque de défiance, moins que cela, le moindre symptôme de refroidissement suffit pour le renverser. Et pourtant jamais roi constitutionnel n'a joui d'une autorité qui approchât de la sienne. Il n'est pas le dépositaire presque inerte du pouvoir exécutif, il a aussi le législatif dans ses mains; en réalité, il est tout-puissant, bien plus même que ne l'est le tsar.

Considérez maintenant, à côté de la personnalité active, vigoureuse, entreprenante du chef élu, le rôle effacé du souverain héréditaire dans une monarchie constitutionnelle. Son éducation, très soignée peut-être, sera en général très molle, parce qu'il sera constamment entouré de prévenances, de soins et d'adulations. Il n'a pas à se conquérir une place dans la vie : cette place est toute faite, et c'est la plus haute. L'apprentissage de ses fonctions de roi consistera, non à faire usage de sa volonté, mais à en faire le sacrifice, non à montrer ses préférences, mais à les dissimuler, non à produire ses idées et à en poursuivre la mise en pratique, mais à ne pas même les laisser deviner. Les souverains constitutionnels modèles, comme le roi Léopold Ier ou la reine Victoria, n'ont jamais fait voir vers quel parti ils penchaient. Comme ils ne peuvent retremper leur popularité dans l'élection, ils ont besoin de la conserver par les plus grands ménagemens. On ne voit plus jamais se produire en Angleterre ces conflits entre l'exécutif et le législatif, si fréquens en Amérique; il y a plus : on ne les croit même pas possibles. La raison en est, comme le dit M. Bagehot, que nul n'ad-

met plus que la couronne puisse tenir le parlement en échec; celui-ci est désormais le maître suprême. En 89, la France a fait une révolution pour ne pas accorder le *veto* au roi. Le *veto* remplissait d'épouvante tous les amis de la liberté, — craintes sans fondement. Les constitutions contemporaines accordent le *veto* au souverain; mais c'est une arme d'apparat, il ne peut plus en faire usage. Ainsi donc, adversaires du despotisme, voulez-vous que le pouvoir exécutif soit inerte et faible, remettez-le aux mains d'un monarque constitutionnel. Il aura une tout autre énergie entre celles d'un chef élu, parce que celui-ci, fût-il nommé pour peu de temps ou même révocable, jouit, pendant qu'il tient le pouvoir, de toute l'autorité que lui donnent une volonté ferme, l'habitude de la lutte et les passions du parti qu'il représente,— et cette autorité, il l'emploiera, tandis que le roi ne se servira même pas de toute celle qu'il tient de la constitution ou du prestige de la couronne. En un mot, dans nos sociétés actuelles, le pouvoir exécutif sera débile, s'il est héréditaire, — fort, s'il est électif.

Toutes choses égales d'ailleurs (1), les grandes affaires seront mieux conduites dans une monarchie constitutionnelle que dans une république avec un président directement élu par le peuple, comme aux États-Unis. En voici les raisons. Dans la monarchie constitutionnelle, celui qui conduit les affaires ce n'est pas le souverain, c'est le chef du cabinet. Or ce premier ministre est nécessairement un homme éminent : il émane d'une élection à deux degrés; il est le plus capable d'une majorité de représentans qui sont eux-mêmes choisis par la majorité des électeurs. Le chef du cabinet sort, pour ainsi dire, d'une double sublimation de capacité politique. Il a dû conquérir sa place à force de talent, de prévoyance, d'esprit de conduite et d'éloquence; il ne la garde que s'il réussit. Un échec sérieux le précipite du pouvoir. Il est donc obligé d'être à la fois sage dans ses conceptions et heureux dans ses entreprises. Les rois absolus mettent parfois la direction de l'état entre les mains de ministres supérieurs à ceux du régime parlementaire, parce que ces ministres ne sont pas tenus à être orateurs, et qu'on peut être un très grand homme d'état sans avoir le don de la parole; mais aussi le choix du souverain absolu est souvent dicté par

(1) Cette formule devrait précéder toute affirmation en politique et en économie politique, car sans cette réserve il n'est point de principe qui soit rigoureusement exact. Ainsi je crois que les États-Unis ont déployé plus de sagesse dans leur conduite que l'Angleterre. Ils ont montré plus de respect pour le droit, plus d'horreur pour la guerre, plus de modération dans leurs relations extérieures, beaucoup plus de lumières dans leur administration intérieure; mais cela vient de ce que les fondateurs de l'Union lui avaient donné des sentimens de moralité, de religion, d'égalité, de saine démocratie, que l'Angleterre ne possédait pas au même degré.

des considérations les plus mesquines ou les moins avouables, et alors il tombe sur des hommes dont l'incapacité perd les empires. Dans le régime constitutionnel, le choix du premier ministre peut ne pas s'élever si haut; mais jamais il ne tombe si bas, parce qu'il est toujours la conséquence d'une aptitude active, dominante et reconnue par le pays.

Dans une république, le président est élu parfois à cause des services qu'il a rendus ou de la gloire qu'il a acquise, mais parfois aussi parce qu'il a le mérite négatif de ne froisser vivement aucune opinion et de ne porter ombrage à personne : très souvent en Amérique c'est cette qualité qui a déterminé le choix du candidat à la présidence. Aussi peut-on dire, je crois, que les premiers ministres en Angleterre ont généralement été supérieurs aux présidens des États-Unis, en exceptant, bien entendu, les fondateurs de l'Union.

Le président est nommé pour agir, il est responsable. Il ne suffit pas qu'il règne, il faut qu'il gouverne; mais il n'a pas le congrès dans la main; il a même peu de moyens d'agir sur lui, car ses chefs de service ne peuvent se présenter dans les chambres. Ses capacités gouvernementales seront donc souvent paralysées, d'autres fois elles provoqueront des conflits; en tout cas, elles ne s'appliqueront que difficilement au gouvernement de l'état. C'est un inconvénient grave, et il n'a point passé inaperçu; mais il a fallu le subir pour échapper au danger des usurpations de pouvoir et des coups d'état. Entre deux maux, la sagesse consiste à toujours choisir le moindre. Il n'en est pas moins vrai que dans le même pays l'homme le plus capable de le bien gouverner arrivera plus probablement à la direction des affaires comme chef du cabinet que comme président, et dans cette première qualité il pourra mieux faire usage de son habileté gouvernementale que dans la seconde. Dans la monarchie, on peut tirer tout le profit possible de ses capacités, et il n'y a rien à en redouter, car il ne peut songer à une usurpation, le roi le tenant toujours en respect. Comme président, plus il serait doué de talens extraordinaires, plus il nourrirait de longs et vastes desseins, plus même en un certain sens il voudrait la grandeur de sa patrie, que seul il croirait pouvoir assurer, et plus il serait tenté d'employer la force dont il dispose pour s'éterniser au pouvoir. Ainsi donc, dans la monarchie constitutionnelle, la sagesse commande de porter aux affaires l'homme d'état le plus capable, le plus actif, le plus doué de volonté. Dans une république, la prudence conseille de l'éloigner, car mieux vaut un président médiocre qu'un homme de génie usurpateur. L'ostracisme y est souvent une regrettable nécessité.

Un autre désavantage d'un président élu par le peuple pour un terme fixé, c'est l'instabilité, le défaut d'esprit de suite. Au bout

d'un temps fort court, l'administration change, un nouvel esprit préside à la direction de l'état. Cet inconvénient est si grand qu'aux États-Unis on tend de plus en plus à réélire le président sortant, afin d'éviter cette brusque interruption. Dans ce pays, où l'indépendance des institutions locales et le caractère de la nation rendent une usurpation impossible, ce remède est sans danger, et il atténue le mal. En Europe, il conduirait presque inévitablement au consulat à vie, et de là à la souveraineté héréditaire. Le chef du cabinet au contraire continue à gouverner tant qu'il conserve l'appui du parlement et la confiance du pays; nul terme n'est fixé à la durée de sa fonction. S'il est habile, prévoyant, souple et énergique tour à tour, sa carrière peut se prolonger aussi longtemps que celle d'un ministre dans un régime absolu. Soit au pouvoir, soit dans l'opposition, il continuera à guider son pays jusqu'à la fin de ses jours, comme l'ont fait la plupart des grands ministres anglais. Le chef du cabinet exerce ainsi une sorte de royauté révocable, responsable, mais durable néanmoins, à qui ne manquent ni l'esprit de suite, ni les grands desseins poursuivis avec prévoyance et constance. De ce qui précède on peut conclure, je crois, qu'un même peuple aura plus de chances d'être bien gouverné avec un premier ministre parlementaire qu'avec un président élu directement par le peuple.

Le moyen d'assurer sous ce rapport à la république les avantages que présente la monarchie, c'est de la faire aussi gouverner simplement par un chef de cabinet. Reste à savoir si le peuple se contenterait d'une administration semblable à celle d'une société anonyme. Une république ainsi organisée serait un gouvernement de raison; or presque partout en Europe le peuple est encore bien peu raisonnable. Il s'attache à un nom; il attend son salut, non de lui-même, mais d'un grand homme. Dans un moment de crise surtout, il lui faut un guide à suivre, un sauveur à élever sur le pavois et à déifier; il veut que le pouvoir s'incarne dans un chef visible. Les partisans de la république comptent pour la soutenir sur l'appui du peuple. Ils ne considèrent qu'un petit groupe de peuple, groupe d'élite puisqu'il pense comme eux. Ils oublient le vrai peuple, qui a toujours aimé les faux dieux et les tyrans, qui jadis est resté païen parce qu'il ne pouvait s'habituer aux temples sans autels, sans sacrifices, sans pompe et sans divinités, du christianisme primitif, et qui n'y est entré que quand on lui a rendu des cérémonies, des pontifes et des idoles sous forme de saints, — le peuple qui à Naples, en Espagne, en France, en Hollande, comme autrefois à Rome et en Grèce, a toujours soutenu le pouvoir absolu. C'est dans l'aristocratie que la république a trouvé partout ses plus fermes et ses derniers défenseurs. La république en effet, comme le culte des iconoclastes, est un régime spiritualiste. Il faut que la

vie de l'esprit soit développée pour le comprendre et le pratiquer.

On croit aussi généralement que la république est plus favorable à la liberté que la monarchie constitutionnelle. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il n'en est rien. Dans nos sociétés modernes, la liberté politique consiste surtout dans le respect des minorités. Or, quand toutes les fonctions sont électives, la minorité risque bien plus d'être opprimée que quand elles ne le sont pas. Dans le premier cas, la majorité qui triomphe occupe toutes les places. Le chef de l'état monte au fauteuil en vainqueur. Il y est arrivé par l'appui d'un parti dont il doit exécuter le programme et satisfaire les ambitions. La minorité se trouve partout dans la situation d'un vaincu, et les dépositaires du pouvoir deviennent pour elle des ennemis. Il ne lui reste pas un abri, pas un rempart. Aux États-Unis, après l'élection d'un nouveau président, tous les fonctionnaires qu'il a le droit de nommer sont remplacés par ses adhérens. Une politique nouvelle demande, dit-on, des agens nouveaux. Pour qu'un peuple supporte un semblable régime, il faut que ses mœurs, ses institutions, ses traditions, lui aient donné une trempe particulière. Il ne faut pas songer à l'introduire en Europe. Dans une monarchie constitutionnelle, la majorité triomphante ne peut occuper toutes les places, ni traiter le pays en territoire conquis. Le souverain a un intérêt évident à l'empêcher d'abuser du pouvoir et à protéger la minorité, qui, battue aujourd'hui, peut triompher demain. Représentant lui-même les intérêts permanens du pays, ou tout au moins dévoué à sa propre conservation, il voudra que d'autres fonctionnaires survivent aux défaites alternatives des partis, et il n'accordera pas de destitutions en masse. Il s'opposera tant qu'il le pourra à ce que le parti victorieux use de sa force pour faire des lois de majorité qui écraseraient définitivement le parti vaincu, parce que ce serait jeter celui-ci dans une opposition désespérée et bientôt anarchique, qui menacerait de ruine les institutions établies. « Toute mesure, disait en 1857 le roi Léopold Ier, qui aurait pour effet de fixer la suprématie d'un parti sur un autre, constituerait un grand danger : » sage et profonde maxime d'un souverain qui mieux que nul autre aurait pu écrire la théorie du régime constitutionnel, qu'il avait si bien pratiqué (1). Les partis se modifient et disparaissent; mais, tant qu'un parti est encore plein de vie, fût-il même minorité, c'est une grave imprudence de lui ôter les moyens de reprendre l'ascendant par des voies légales. Or une telle façon d'agir rencontrera plus d'obstacle dans la monarchie que dans la république. C'est ici que le *veto* royal serait d'une grande utilité, s'il pouvait encore en être fait usage. Cette prérogative de la cou-

(1) Voyez *Un roi constitutionnel, Léopold Ier, roi des Belges,* — *Revue* du 15 janvier 1869.

ronne, que l'on combattait autrefois comme l'arme de la tyrannie, deviendrait en réalité le dernier refuge de la minorité et le bouclier de la liberté.

J'ai essayé de montrer ce qu'avaient de peu fondé certaines opinions qui ont cours au sujet de la république. Il en est d'autres au sujet de la monarchie qui sont également erronées. Ainsi l'on dit: la capacité de bien gouverner ne se transmet pas plus aux premiers-nés que toutes les autres aptitudes; il est donc absurde d'établir une royauté héréditaire. Voici comment de Tracy exprime cette idée dans ses commentaires sur Montesquieu. « Tel qui se croirait en démence, s'il déclarait héréditaires les fonctions de son cocher ou de son cuisinier, ou s'il s'avisait de substituer à perpétuité la confiance qu'il a dans son médecin en s'obligeant, lui et les siens, de n'employer jamais en ces qualités que ceux que lui désignerait l'ordre de primogéniture, encore qu'ils fussent enfans ou décrépits, fous ou imbéciles, maniaques ou déshonorés, trouve cependant tout simple d'obéir à un souverain choisi de cette manière. Il est si vraisemblable que les enfans de celui qui est revêtu d'un grand pouvoir seront mal élevés et deviendront les pires de leur espèce; il est si improbable que, si l'un d'eux échappe à cette maligne influence, il soit précisément l'aîné; et quand cela serait, son enfance, son inexpérience, ses passions, ses maladies, sa vieillesse, remplissent un si grand espace dans sa vie, pendant lequel il est dangereux de lui être soumis; tout cela forme un si prodigieux ensemble de chances défavorables, que l'on a peine à concevoir que l'idée de courir tous ces risques ait pu naître, qu'elle ait été si généralement adoptée et qu'elle n'ait pas toujours été complétement désastreuse.» On ne peut mieux dire; seulement l'objection n'atteint point la royauté constitutionnelle, que certaines nations conservent librement; elle ne s'élève que contre le despotisme que les hommes subissent, mais ne choisissent pas.

Pour que la monarchie constitutionnelle soit un bon gouvernement, il ne faut pas que les qualités d'un bon souverain se transmettent suivant l'ordre de la naissance. Le roi règne, il est vrai; mais il ne gouverne pas. S'il est sensé et habile, il rend au pays de très grands services; mais, fût-il méchant ou fou, il ne peut faire assez de mal pour perdre l'état. Le pouvoir réel étant aux mains du chef de cabinet, les vertus et les talens du roi ne seront pas inutiles, mais ses vices, ses folies mêmes, ne peuvent atteindre directement les citoyens protégés par les lois. La démence de George III a certainement fait commettre des fautes à l'Angleterre; elle ne l'a pas empêchée de déployer une grande énergie au dehors et de poursuivre à l'intérieur l'affermissement de ses libertés. Les mauvaises chances de l'hérédité royale n'étaient à redouter que quand le mo-

narque disposait à son gré du sort de ses sujets et de la destinée de son pays.

On a expliqué le règne remarquablement heureux des femmes qui ont porté la couronne en disant que sous les reines ce sont des hommes qui règnent, et sous les rois des femmes. Le mot est piquant, mais il n'est pas juste, car le genre de mérite qui désigne un favori au choix de sa souveraine n'est certes pas l'art de bien gouverner. Le succès du règne des femmes vient plutôt de ce que sous elles, comme aujourd'hui, le pouvoir suprême a été réellement exercé par les ministres. Lord Russell a dit un jour au parlement que les Anglais devaient plus de reconnaissance à la reine Victoria qu'à tous leurs autres souverains, parce que c'était sous son règne que la nation avait définitivement pris l'habitude de se gouverner elle-même. On le voit, l'objection de Tracy contre l'hérédité de la couronne n'atteint que la monarchie absolue, non la monarchie constitutionnelle, comme elle existe en Angleterre.

II.

Voyons maintenant les avantages réels que présente la république. M. Caro a développé ici cette opinion, que cette forme de gouvernement peut seule supporter le suffrage universel et la liberté absolue de la presse, dont il faut bien désormais s'accommoder. Je ne crois pas, comme M. Caro, que la monarchie constitutionnelle n'y puisse pas résister, si le monarque se renferme strictement dans son rôle, car les paysans voteront généralement pour l'ordre établi, et la presse n'aura réellement à surveiller que le chef de cabinet, qui seul agit; mais il est vrai cependant que le mécanisme de la monarchie constitutionnelle est extrêmement délicat à manier. De la part de la nation, elle demande de la modération, du discernement, un jugement équitable; de la part du souverain, au moins dans les commencemens, beaucoup de tact, d'abnégation, de déférence pour les vœux du pays, et le renoncement à toute politique personnelle. Elle exige un roi très intelligent et disposé à faire usage de son intelligence, non pour diriger la machine aux applaudissemens du public, mais pour en graisser modestement les rouages sans qu'on s'en aperçoive. L'échec de Louis-Philippe, qui avait tant d'expérience, tant de dévoûment au pays, et l'esprit si fin, si prévoyant, montre toute la difficulté de la tâche. Or si un roi échoue, il est renversé par la violence, et tout est en péril. Dans la république, le peuple ne réélit pas le président, ou la chambre lui retire le pouvoir, et on fait ainsi l'économie d'une révolution. Il demeure vrai tout au moins que la république supportera mieux que tout autre

régime une presse entièrement libre et le suffrage universel, — à la condition toutefois que le pays soit républicain.

On craint tant aujourd'hui les bouleversemens sociaux, que l'on considérerait volontiers comme la meilleure forme de gouvernement celle qui est la plus propre à combattre ce danger. Les nations épouvantées sont portées à croire que c'est le despotisme, et elles se livrent à un maître. Leur erreur est grande. Le despotisme, d'abord accueilli avec transport, ne tarde pas à soulever contre lui l'esprit de liberté, qu'on n'est pas encore parvenu à étouffer complètement dans notre Occident. La lutte s'engage; les amis de la liberté, pour attaquer le pouvoir, cherchent partout des alliés, et ils en trouvent précisément dans ces mécontentemens sourds et redoutables que provoque l'ordre social actuel. Ils accroissent ainsi démesurément la force d'un mouvement qu'ils auraient combattu, s'ils n'avaient songé avant tout à renverser la tyrannie. Au contraire, avec la république, il semble qu'il n'y ait plus de conquêtes à faire sur le terrain politique. L'attention peut donc se porter continuellement sur la défense de l'ordre social. D'ailleurs, comme le remarque fort bien M. Caro, la république, qui est la nation elle-même, peut déployer une vigueur de répression interdite à la monarchie, car celle-ci doit mesurer ses coups avec une extrême modération : on ne lui pardonne pas le sang versé pour sa défense. C'est au nom de quelques émeutiers tués en février 1848 que l'on a renversé la monarchie de juillet. La république de 1848 et celle de 1871 ont chacune vaincu des insurrections d'une puissance sans exemple, au prix de combats acharnés et d'exécution inexorables, dont aucun souverain n'aurait osé prendre la responsabilité. On attribue à Louis-Philippe ce mot profond à propos des journées de juin 1848 : « il n'y a qu'un gouvernement anonyme qui puisse exécuter impunément de telles répressions. » Louis-Philippe a quitté le pouvoir plutôt que de le défendre à coups de canon. La république ne peut abdiquer ainsi. Toute faiblesse, toute commisération de ce genre lui sont interdites, car après elle il ne resterait que le chaos. Les conservateurs sont donc singulièrement ingrats quand ils refusent de la reconnaissance à la république. Ils lui en doivent beaucoup, car elle a défendu l'ordre avec une vigueur qu'on n'aurait pu attendre d'aucun autre gouvernement. Dans nos temps troublés, où de nouvelles convulsions sociales sont à prévoir dans l'avenir, la force de résistance dont la république dispose devrait la recommander aux sympathies de tous ceux qui auraient le plus à perdre, si une insurrection socialiste venait à triompher. Les socialistes au contraire ne pourraient que gagner à l'établissement du despotisme. Sous son empire, ils feraient des progrès, et au jour de sa chute ils deviendraient probablement les maîtres; mais les apparences trou-

blent tellement la vue des hommes, qu'aucun des deux partis ne voit où est son intérêt.

Autre avantage de la république : elle favorise la simplicité des mœurs et les progrès de l'égalité. Les déclamations contre la corruption des cours et sur le brouet spartiate n'ont plus de sens aujourd'hui. Cependant il reste vrai que la royauté, donnant le ton à la haute société, pousse au déploiement du luxe; on pense même en général que cela fait partie de sa mission, et c'est dans cette pensée qu'on lui accorde une grosse liste civile. L'ignorance en économie politique est si grande et l'oubli des principes chrétiens si complet, qu'on prélève, au moyen de l'impôt, des millions sur le travail, afin que le personnage le plus en vue donne, avec l'autorité inséparable du trône, l'exemple de la prodigalité. C'est, dit-on niaisement, pour faire aller le commerce. Les dépenses de luxe ne sont autre chose qu'une destruction rapide et improductive de la richesse; le salaire ne peut s'élever cependant que par l'accroissement du capital; de sorte que du même coup on arrête l'amélioration du sort des ouvriers, et on leur donne le spectacle d'une excessive et irritante inégalité. Depuis l'antiquité, tous les moralistes païens et chrétiens ont répété que le luxe corrompt les mœurs. Nous avions récemment encore sous nos yeux la preuve de cette vérité. Le faste de la cour impériale, surexcitant dans toutes les classes le goût de la dépense, a fait pénétrer dans les familles le désordre, la gêne et souvent le déshonneur. La plupart des souverains de l'Europe sont plus raisonnables que leurs sujets; ils ne donnent pas le mauvais exemple qu'on attend d'eux et pour lequel on les rétribue. La reine Victoria vit dans la retraite; Victor-Emmanuel se plaît surtout à chasser le bouquetin, à pied comme un hardi montagnard. En Portugal, le roi adore la musique, et le roi don Fernand plante des eucalyptus, service immense qu'on appréciera plus tard. Le roi de Prusse se plaît à vivre comme un soldat. Les rois modernes vivent donc assez simplement; ils sont même portés à faire des économies. On leur en fait un reproche; c'est insensé. Il faudrait au contraire leur savoir le plus grand gré de ce qu'ils ne poussent point leurs peuples aux dépenses improductives, et pour leur en ôter la tentation il serait même sage de diminuer leur traitement. C'est certainement là un des bons côtés de la république; jamais on ne pourra reprocher au gouvernement anonyme de la Suisse de contribuer à répandre le luxe et à dépraver les mœurs. C'est précisément parce que la France est entraînée, par tradition ou par tempérament, à pécher de ce côté, qu'il faut inaugurer le règne de la simplicité au sommet des pouvoirs. Par une aveugle contradiction, ce sont les représentans des intérêts ruraux qui voudraient rétablir une cour fastueuse, eux qui devraient s'attacher à toutes les institutions qui favorisent la

simplicité des mœurs et repousser celles qui mènent à la dissipation.

Dans une époque démocratique, il ne faut pas que le pouvoir suprême soit comme le symbole éclatant de l'inégalité des conditions. C'est par les services rendus qu'il doit se faire respecter. La pompe royale, qui jadis éblouissait les peuples et ainsi fortifiait le pouvoir, ne fait plus aujourd'hui qu'irriter les masses et provoquer les passions anarchiques. Les valets aux livrées éclatantes, les équipages somptueux, le faste d'une cour, tout cet appareil qu'il faut payer chèrement n'est plus à sa place dans nos sociétés laborieuses. Ce qui convient plutôt, c'est le train de vie du chrétien et le vêtement noir du quaker.

Un chef de république sera moins porté à chercher querelle aux autres nations qu'un roi qui est un chef d'armée. Les souverains européens portent toujours l'habit militaire, et ne paraissent en public que revêtu d'un costume de général, même quand ils ne sont point capables de conduire une armée; le vêtement civil paraît indigne d'eux. Jamais le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ne se montrent qu'en uniforme. Ils s'occupent surtout de perfectionner les choses militaires et les engins de combat, fusils, obusiers, mitrailleuses, comme si l'art de détruire les hommes était le seul qui méritât leur attention. Ils sont en cela les continuateurs des rois anciens, qui étaient avant tout des guerriers; mais dans nos sociétés, fondées sur la paix, le travail et l'échange, ces rois guerriers forment un terrible contre-sens. Disposant de millions d'hommes, aspirant à s'illustrer ou à consolider leur trône par des victoires, jaloux les uns des autres, ils menacent constamment le repos du monde. Le désarmement dans les conditions actuelles est une chimère; mais si tous les peuples de l'Europe disposaient de leurs destinées, comme ils n'ont aucun intérêt à se nuire, à s'enlever des provinces ou à ruiner leur commerce, ils ne tarderaient pas à imiter la Suisse et les États-Unis : ils renverraient les soldats à la charrue. Ce serait trop de dire que la république est une garantie assurée de paix; mais, généralement adoptée et organisée comme aux États-Unis, elle diminuerait certainement les chances de guerre.

La république aurait pour la France en ce moment l'avantage de lui permettre une plus grande liberté d'action dans sa politique extérieure. La monarchie pourrait difficilement, sans compromettre sa popularité, comprimer les impatiences belliqueuses que le désir de la revanche ne manquera pas d'éveiller, tandis que la république sera toujours libre d'attendre son heure; car elle n'a pas d'intérêt dynastique à sauvegarder au prix d'une guerre intempestive. Étant le peuple constitué, elle n'a pas à faire de popularité.

Étranger et citoyen d'un pays neutre et pacifique de par le droit

européen, il ne m'appartient pas d'exprimer une opinion sur les revendications que la France peut tenter un jour; mais ce que l'on peut dire, c'est que ceux qui en ce moment allument dans les cœurs la soif de la revanche font le plus grand mal à leur pays, car ils rendent presque impossible la tâche du gouvernement, qui aura à reconstituer, par un travail sérieux et nécessairement très lent, les forces nationales, et ils le poussent à recommencer de nouveau la politique insensée de 1870. Pour reconquérir la suprématie militaire, il ne suffit pas, comme les esprits superficiels le supposent, de perfectionner des mitrailleuses, de substituer le canon d'acier au canon de bronze ou l'obus percutant à l'obus à mèche; il ne suffit même pas d'introduire le service obligatoire pour tous ou d'étudier les mouvemens tournans. C'est la discipline, le ressort moral, l'instruction dans tous les rangs, les secrets de la haute science militaire, qu'il s'agit d'introduire partout, et c'est là une œuvre qui demande de la réflexion et du temps. Or si, pendant que le gouvernement y consacre tous ses soins, le public s'impatiente de ces lenteurs; si l'opposition, flattant les ardeurs de vengeance du peuple, s'en fait une arme pour renverser le pouvoir, est-il un souverain qui puisse résister à des attaques de ce genre? On a reproché à Louis-Philippe, sous le nom de paix à tout prix, la politique sensée que la France suivait alors et qu'elle n'aurait jamais dû abandonner; l'opposition radicale, aveuglément ou méchamment belliqueuse, a miné le trône en réveillant ces instincts guerriers et ce besoin d'agir au dehors que l'empire avait inoculé à la nation. Or, si on a pu faire une arme de démolition de l'affaire Pritchard et du droit de visite, quand il s'agissait d'une querelle avec l'Angleterre, quel cri de guerre irrésistible l'opposition antidynastique ne pourrait-elle pas élever contre un roi qui, restant sourd aux appels d'une province arrachée à la France, semblerait oublier le devoir de relever l'honneur national! On a presque renversé le trône en invoquant le nom de la Pologne; comment arrêter une révolution qui prendrait pour mot d'ordre l'Alsace et la Lorraine? La république seule est assez forte pour imposer la patience et pour résister à une opposition semblable à celle qui a mis en péril l'établissement de juillet depuis sa fondation jusqu'au jour de sa chute.

La monarchie constitutionnelle, quand elle est pratiquée comme elle l'a été en Angleterre sous la reine Victoria, en Belgique sous le roi Léopold Ier et son successeur, donne au pays le gouvernement de lui-même, et garantit la liberté mieux que toute autre forme de gouvernement; mais ce régime excellent exige de la part du souverain ou une indifférence complète ou un tact supérieur. Si le roi est indifférent et ne s'occupe que de ses plaisirs, c'est le premier

ministre qui gouverne, et tout marche comme dans une république; mais si le souverain s'intéresse aux affaires et veut y intervenir, s'il a des visées, des plans, une politique qu'il veut imposer, alors il lui faut une habileté tout à fait exceptionnelle pour réussir comme Léopold Ier et ne pas tomber comme Louis-Philippe.

Le rôle d'un roi constitutionnel n'est point du tout cette sinécure grassement rétribuée, mais humiliante, que Napoléon refusait, on sait en quels termes, des mains de Sieyès. M. Bagehot, dans son livre sur la constitution anglaise, analyse avec une merveilleuse finesse tous les services que l'on peut attendre de cette haute fonction; il en fait aussi voir toutes les difficultés, bien plus grandes encore sur le continent qu'en Angleterre. Si le souverain a une politique personnelle, il s'efforcera de la faire prévaloir. Il n'osera peut-être pas se mettre en lutte ouverte avec la représentation nationale, mais, usant des énormes moyens d'influence dont le pouvoir exécutif dispose, il fera tout pour que cette représentation soit composée au gré de ses désirs et pour qu'elle y cède. Il essaiera d'étendre son pouvoir, et une lutte sourde, mais pleine de périls, s'établira entre le monarque et la partie la plus ardente du pays. Comme il pourra se débarrasser des chambres grâce à l'armée, le régime parlementaire n'existera que par tolérance : toujours il sera à la merci d'un coup d'état. En Angleterre, ce régime a de si profondes racines, la liberté est si bien défendue, la légalité si respectée, que l'armée ne marcherait pas contre le parlement. Sur le continent, la situation est en tout point l'inverse de celle-là, et elle l'est en France plus que partout ailleurs. Un écrivain qui a vraiment approfondi tous les problèmes de la science politique signale ainsi ce danger dans une brochure récente. « Un petit prince allemand, dit M. Dupont-White, échappé du Hanovre, s'il passe roi en Angleterre, y deviendra à la longue un simple spectateur du gouvernement, un compteur des partis, bref un roi constitutionnel : cette fortune est échue à nos voisins; mais demandez donc cela en France au prince qui restaure une dynastie, quand il porte un nom lié à toutes les grandeurs de notre histoire, quand il peut, outre les tombeaux de Saint-Denis, nommer quarante de ses aïeux tombés à la bataille, enfin quand avec tout cela il vient d'être adopté et acclamé par la nation! Comment cette dynastie renaissante abdiquerait-elle la force du peuple dont elle procède, et la force, le sacrement de ses traditions? Comment n'aurait-elle pas le sentiment très vif de ces origines, avec abus prochain et imminent? Être un tel élu et un tel prince, c'est trop de la moitié pour l'avenir de la liberté française. » La monarchie constitutionnelle est peut-être le meilleur des gouvernemens; mais dans certains pays elle offre de telles tentations aux envahissemens du pouvoir per-

sonnel, de si nombreuses occasions de conflit entre le pouvoir et le peuple, que c'en est aussi le plus fragile; elle aboutit presque inévitablement à un coup d'état ou à une révolution. Si Louis-Philippe, l'un des meilleurs rois et des plus éclairés qui aient jamais régné, n'a pu acclimater en France cette forme de gouvernement, qui peut espérer être plus habile ou plus heureux que lui?

Autre avantage encore de la république, c'est qu'elle peut devenir un gouvernement accepté par tous. Que les conservateurs s'y rallient, elle aura pour elle l'unanimité, chose difficile, mais possible, et déjà à moitié faite. Toute monarchie aura au contraire contre elle les républicains, et l'on ne pourra jamais faire que les républicains ne soient pas en France un parti puissant et redoutable, agissant tandis que les conservateurs dorment, et suppléant au nombre qui leur manque par l'audace de leurs entreprises et la persévérance de leur propagande. Bien des motifs font qu'il y aura toujours beaucoup de républicains en France. D'abord on élève la jeunesse dans l'admiration des républiques de Rome et d'Athènes et de la révolution française. En outre la royauté rappelle l'ancien régime avec tous ses abus, détestés jusqu'au fond des campagnes. Ailleurs, en Prusse par exemple, la royauté a parfaitement administré le pays : elle lui a fait des écoles, des universités, ouvert des routes, fondé des haras, drainé des marais, perfectionné l'agriculture; elle a formé la nation, puis elle l'a civilisée. En France, quoi qu'en dise le comte de Chambord, la royauté a ruiné le trésor, dépeuplé les campagnes, corrompu les mœurs, sacrifié les intérêts ruraux aux splendeurs empestées de la cour, détruit les libertés provinciales et communales, tué la vie locale, brisé toute initiative individuelle et toute indépendance de caractère; en un mot, elle a préparé le pays au despotisme sanglant de la terreur, au despotisme militaire de l'empire et à tous ses malheurs subséquens, parce qu'elle l'a rendu impropre à se gouverner lui-même. La monarchie s'est écroulée si souvent depuis la fin du siècle dernier, qu'elle a perdu son prestige. Ce qui est plus grave, nul ne croit plus à sa durée. Elle ne semble donc plus offrir, même aux yeux de ses partisans, cette garantie de stabilité qui est son principal mérite. Enfin on pense généralement que les progrès de la démocratie doivent amener partout la république, et la prospérité inouie de l'Union américaine fait espérer que l'Europe aurait le même sort, si elle adoptait les mêmes institutions. Il se trouve ainsi que la monarchie en France a des partisans tièdes, divisés, découragés, et des adversaires ardens, convaincus et entreprenans. Comment pourrait-elle durer dans de telles conditions?

Il est une vérité démontrée par des faits récens, qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, c'est qu'une nation déchirée par de profondes

dissensions politiques ne peut lutter avec succès contre un état de force égale, où les mêmes divisions n'existent pas. D'abord cette nation ne dispose jamais de toutes ses ressources, car le gouvernement doit en employer une partie à comprimer ses adversaires. En second lieu, elle ne peut perdre une bataille sans risquer une révolution en face de l'ennemi, ce qui, jetant partout le trouble, désorganise nécessairement la défense. Napoléon III vaincu ne pouvait rentrer à Paris : c'était la fin de la dynastie. De là cette expédition de Sedan, si étonnamment inepte qu'en Europe on ne pouvait y croire. Supposons au contraire une victoire de la France en avant du Rhin. Dans les premiers huit jours, la Prusse s'y attendait, car il lui fallait quinze jours pour mobiliser son armée. Y aurait-il eu une révolution en Allemagne? Loin de là, la nation entière se serait serrée autour de son chef. Ce n'est pas à Berlin, c'est à Kœnigsberg qu'il aurait fallu conquérir la paix, et le roi aurait pu la signer sans perdre la couronne. Entre deux souverains dont l'un ne peut subir un revers sans compromettre sa dynastie et dont l'autre peut compter sur l'appui de ses sujets dans le plus extrême malheur, les chances ne sont pas égales. A génie militaire de même force, le second fera mieux la guerre que le premier. Voyez Frédéric II pendant la guerre de sept ans. Vers la fin, il perd bataille sur bataille, son royaume est envahi, sa capitale prise; néanmoins il fait une paix honorable et garde la Silésie : il n'avait rien à craindre des factions. En 1813, Napoléon sacrifie ses armées et ne sait point accepter la paix avantageuse qu'on lui offre : il ne pouvait rentrer dans Paris avec un prestige diminué. Un pays dont la forme de gouvernement a pour adversaire un parti puissant, ou dont l'ordre social est troublé par des luttes de classe, n'est pas en mesure de mener à bien une grande guerre. La révolution française n'a vaincu que grâce à l'extrême mollesse et aux divisions des souverains étrangers. Si la France rétablit la monarchie, elle sera toujours en ce point inférieure à la Prusse, car la Prusse est un pays monarchique, où la maison royale, populaire par les services rendus, peut longtemps encore compter sur l'appui de tous. La France au contraire a tellement perdu le sentiment monarchique, — la « loyauté, » comme disent les Anglais, — que les légitimistes même ne le connaissent plus. La république peut lui rendre la force en rétablissant l'accord de tous.

C'est pour un pays un avantage très grand d'avoir conservé une dynastie ancienne que le respect environne, mais à qui on a enlevé toute puissance de nuire, comme en Angleterre. C'est un avantage principalement pour l'avancement des classes populaires, but final que poursuivent les républicains. Voici comment. République et monarchie constitutionnelle se valent à peu près, et tout homme

réfléchi avouera que ce n'est pas la peine de se battre pour avoir l'une plutôt que l'autre. Cependant, si cette question est soulevée par la chute du trône, toute l'attention s'y portera. Les partis lutteront sur ce point. Des efforts énormes seront consacrés pour amener le triomphe de l'une ou de l'autre de ces formes de gouvernement, et cette lutte est stérile, car l'enjeu ne vaut pas les sacrifices qu'il nécessite. Pendant ce temps, rien ne sera fait pour les questions économiques, pour l'enseignement, pour la diffusion des lumières et du bien-être, ce qui est pourtant la chose principale. Organisez l'instruction primaire comme aux États-Unis, consacrez-y des centaines de millions, et vous aurez fait mille fois plus pour le triomphe définitif de la liberté démocratique qu'en proclamant la république. Quand la forme du gouvernement est hors de cause, ce sont des réformes sociales que l'on accomplit, et ainsi le peuple s'avance peu à peu, mais sûrement, vers une plus grande égalité.

Le renversement du trône de Louis XVI a été un immense malheur pour la France. Si les Français avaient conservé leur antique royauté, ils l'auraient dépouillée sans peine de toutes ses prérogatives nuisibles, car elle manquait de tout point d'appui solide. La nation se serait bientôt gouvernée complétement elle-même; elle aurait établi ses libertés provinciales, elle aurait réalisé le magnifique programme humanitaire formulé par le XVIIIe siècle, et qui déjà dans toute l'Europe était en voie d'exécution. Elle aurait échappé ainsi à cette triste période de l'empire qui lui a fait oublier la liberté pour la gloire des armes, et qui a provoqué l'inimitié de l'Europe contre un pays que le genre humain adorait en 1789. Aujourd'hui probablement la France serait aussi en république, mais elle y aurait abordé, mûrie par une longue préparation, au lieu d'y être jetée par la tempête, comme sur un radeau que chaque lame menace d'engloutir. Les pays qui, comme l'Italie, ont une dynastie nationale respectée, aimée par tous, feront sagement de la conserver et d'appliquer leurs forces au développement de la richesse et de l'instruction, ce qui est la chose essentielle; mais la France ne pourrait rétablir la dynastie ancienne sans se déchirer de ses propres mains et sans se vouer à une irrémédiable infériorité vis-à-vis des autres peuples. La légitimité est comme l'honneur, « on n'y rentre plus quand on en est dehors. »

Si les conservateurs acceptaient la république, elle pourrait accorder une liberté plus grande que la monarchie. En voici la raison. Plus un gouvernement est attaqué, plus il aura recours aux moyens de compression. La forme, le nom, n'y font rien : violemment contesté, il sera despotique, ou du moins il emploiera les armes du despotisme; la convention l'a bien prouvé. Si au contraire son existence n'est pas mise en péril, il pourra permettre

impunément à toutes les doctrines d'élever leurs tribunes et de fonder leurs journaux. Aux États-Unis, la forme républicaine est voulue par tous; la liberté est absolument illimitée. Dans les états du sud autrefois, l'esclavage, l'institution fondamentale, étant menacé, la liberté touchant ce sujet était complétement supprimée. Il en sera toujours ainsi. Le seul gouvernement qui puisse donner pleine carrière à toutes les manifestations est celui qui s'appuie sur la grande majorité des citoyens. Or la république, si on le veut, sera ce gouvernement. Aristote en dit la raison dans une de ces maximes lumineuses qui résument la sagesse de l'antiquité : « la démocratie est le plus solide des gouvernemens, parce que c'est la majorité qui y domine, et que l'égalité dont on y jouit fait chérir la constitution qui la donne. »

En somme, la république et la monarchie constitutionnelle pratiquée sincèrement ont tant de caractères communs, et leurs avantages respectifs se compensent à tel point, qu'il ne peut jamais être avantageux de faire une révolution pour substituer l'une à l'autre. Les nations qui possèdent une dynastie généralement acceptée font bien de la garder et d'appliquer leurs efforts aux réformes sociales; mais la France, dont le sol n'est plus assez ferme, semble-t-il, pour porter une monarchie, devrait s'efforcer de constituer une république stable par le concours de tous. Il n'est pire situation pour un peuple que d'aspirer avec ardeur à une forme de gouvernement qu'il ne parvient pas à faire vivre, et de renverser toujours, en un moment de fureur, celle qu'il s'est donnée en un jour de lassitude ou d'effroi. Seulement pour fonder la république il ne suffit pas de le vouloir; il faut encore faire tout ce qui est indispensable à son existence.

III.

La première difficulté est qu'il faut, comme on l'a dit, fonder la république sans les républicains. Cela peut paraître injuste, et pourtant on ne peut faire autrement, car les républicains n'admettent presque aucune des maximes qui peuvent assurer la durée des institutions républicaines, et ils ont beaucoup de penchans qui leur seraient mortels. Je n'ai jamais compris qu'en France les républicains, au lieu de s'inspirer de ce qu'avaient fait les fondateurs de la république en Suisse, aux Pays-Bas, dans les États-Unis, qui ont réussi, prennent obstinément pour modèles les hommes de 1793, qui ont lamentablement échoué. Qu'on attribue à ceux-ci toutes les qualités, l'amour de la patrie et de l'humanité, l'éloquence, la vertu, le courage, la fermeté : plus on exaltera leur mérite, plus il faudra avouer que leurs idées étaient fausses, puisqu'avec de telles

qualités ils sont cependant arrivés à ce résultat, que pour leur échapper la France s'est jetée dans les bras d'un tyran.

Voici quelques-unes de ces idées fausses incompatibles avec l'existence de la république. Les républicains français de la fin du siècle dernier et ceux de notre temps n'ont jamais compris ce que c'est que la liberté politique. Demandons à un publiciste américain en quoi consiste cette liberté. « La liberté régnera, dit M. Francis Lieber, quand on aura accordé les plus sûres garanties à tout acte légitime et posé les obstacles les plus efficaces contre toute intervention non indispensable du pouvoir. » Ainsi créer partout des obstacles à l'action de l'état et au contraire des moyens de défense pour l'activité individuelle, non-seulement respecter les minorités, mais dresser pour elles des refuges et des remparts, afin qu'elles puissent résister légalement à la majorité, n'admettre nulle part d'autorité omnipotente, telle est l'idée que les Américains se font de la liberté. S'emparer de l'autorité par un coup de main, proclamer la république de droit divin, organiser les pouvoirs de façon que la volonté de ceux qui dirigent la république ne rencontre nulle part de résistance, imposer par décret tout ce que l'on croit utile, mettre à néant ou réduire à l'impuissance toutes les autorités locales qui pourraient désobéir, écraser au besoin dans le sang tous ceux qui résistent à l'établissement de ce que l'on appelle la justice, supprimer les journaux hostiles, dissiper les réunions malintentionnées, fermer la bouche aux dissidens, emprisonner les traîtres et les partisans de l'ancien régime, voilà comment on a toujours voulu fonder en France les institutions républicaines!

Les anciens n'avaient pas l'idée de la liberté individuelle telle que les Anglo-Saxons l'ont reçue de leurs ancêtres, et telle qu'ils l'ont consacrée dans leurs lois. En Grèce, comme à Rome, le citoyen était tout entier aux mains de l'état, mais la liberté existait, croyait-on, quand tous prenaient part au gouvernement. La science politique ne consistait pas à garantir les droits des individus, mais au contraire à les plier au service de la cité. L'Anglo-Saxon veut ne pas être gouverné, le Grec voulait gouverner à outrance pour atteindre le but posé à l'état. Laissez faire chacun, dit le premier, et tous seront aussi heureux qu'ils peuvent l'être, ce qui est la fin pour laquelle la société est établie. Emparez-vous de chacun, dit l'autre, ou l'ordre véritable ne s'établira jamais. En ce point, les républicains français pensent et agissent comme les Grecs, et c'est ainsi qu'ils ont tué et qu'ils tueraient encore la république.

L'homme moderne, quelque brisé qu'il soit par le despotisme et par la lassitude de ses vaines tentatives d'émancipation, ne peut se soumettre à ce régime antique : il résiste, des mécontentemens se font jour, des minorités lèvent la tête. Le pouvoir ne peut le to-

lérer, il veut anéantir toutes les résistances; sa sévérité même en provoque de nouvelles, la lutte s'engage, et, après qu'elle a abouti à la guerre civile, la république s'écroule sous le poids des désordres qu'elle a enfantés.

Une condition essentielle du gouvernement républicain, c'est que les partis respectent les lois et sachent se résigner à demeurer minorités jusqu'à ce qu'ils reconquièrent la suprématie par les moyens légaux. Aux États-Unis, rien n'égale l'âpreté, la violence même des luttes électorales, si ce n'est la soumission avec laquelle les partis acceptent le verdict du scrutin. En France, les républicains ont hérité de la première révolution la tradition des journées. Un groupe de citoyens de Paris, qui de bonne foi s'appelle le peuple et se croit l'incarnation du droit, marche sur le siége du gouvernement et s'empare du pouvoir. C'est à coups de journées populaires qu'on a renversé successivement tous les gouvernemens; c'est à coups de journées militaires qu'on a aussi établi deux fois le despotisme. L'emploi de la force pour changer les institutions paraît donc si naturel que le parti radical n'hésite jamais longtemps à en faire usage. L'assemblée nationale, même élue par le suffrage universel, ne lui inspire aucun respect. Il trouve toujours quelque raison pour attaquer son autorité; elle représente tantôt la corruption et l'intimidation, tantôt la stupidité des campagnes et les préjugés ruraux. Balayer le foyer de réaction est le premier devoir de tout bon patriote.

L'esprit d'obéissance peut être le propre des âmes serviles sous le despotisme; mais sans cet esprit la république ne subsistera pas, puisqu'elle doit s'appuyer sur le concours spontané de tous. Contre un tyran, l'insurrection sera parfois un devoir; contre un gouvernement libre, elle est toujours un crime. Malheureusement la France ayant eu presque toujours à sa tête des pouvoirs soit usurpateurs, soit combattus par un parti puissant, éclairé et influent, l'hostilité contre le pouvoir est devenue un mal chronique. Aucun gouvernement n'ayant jamais admis la liberté, toutes les insurrections ont pu être considérées comme de glorieuses revendications d'un droit méconnu, et ainsi l'esprit de rébellion est entré dans le sang. En Angleterre, on fomente pendant des années une « agitation » qui soulève le pays jusque dans ses fondemens, des *meetings* surexcitent les passions populaires, des orateurs enflamment les foules dans les parcs, enfin des centaines de mille hommes roulent leurs flots menaçans jusqu'aux abords du parlement; mais il n'est point fait usage des armes, la légalité est respectée. A Paris, on enterre le général Lamarque, on promène un drapeau en faveur de la Pologne, on veut avoir le droit de se réunir à des banquets ou d'élire

un conseil communal; aussitôt les coups de fusil partent, le sang coule : c'est une journée ou avortée ou triomphante, un déplorable avortement ou une glorieuse révolution. Ce n'est pas avec de semblables traditions qu'on fondera la république.

Les républicains sont en général hostiles à tout sentiment religieux. De Tracy a parfaitement résumé leur opinion à ce sujet quand il dit : « Moins les idées religieuses ont de force dans un pays, plus on y est vertueux, heureux, libre et paisible. » Les faits démontrent que c'est une manifeste et dangereuse erreur. La force des États-Unis vient de l'esprit profondément religieux des puritains. Cet esprit a présidé à la naissance de la grande république, et il la conserve dans son développement actuel. C'est la foi des *gueux* qui a fondé la glorieuse république des Provinces-Unies. La Suisse est un des pays de l'Europe où le sentiment religieux est le plus répandu, le plus fort et le plus éclairé. On prétend que la morale est indépendante de la religion; en pratique du moins elles sont inséparables, car ce n'est que par les ministres du culte que le peuple reçoit des idées de morale. Chassez-les, qui restera dans les villages pour enseigner le devoir avec cette autorité qui donne quelque efficace à la parole? Sans mœurs point de liberté et sans religion point de mœurs, voilà ce que prouve l'histoire. L'église romaine ayant jeté l'anathème aux libertés modernes par l'organe de son chef infaillible, les peuples qui veulent conserver des institutions libres sont conduits, malgré eux, à lutter contre cette église, et c'est là pour les nations catholiques une cause de désordre et de faiblesse dont nous ne pouvons encore apprécier toutes les désastreuses conséquences. Cette lutte inévitable est un grand malheur, mais du moins faudrait-il s'efforcer de sauver le sentiment religieux, soit par le secours de la philosophie, soit en lui cherchant un refuge dans un culte ami de la liberté.

Les républicains ne veulent ni des libertés provinciales, ni des influences rurales. C'est encore une erreur. Elle vient aussi de la révolution qui a proscrit avec une rage sanguinaire le fédéralisme et les fédéralistes, la seule forme de gouvernement et les seuls hommes qui auraient pu sauver la république. Les républiques qui durent et qui prospèrent sont des fédérations : la Suisse et les États-Unis. La raison en est simple : du moment que le pouvoir perd sa prépondérance autocratique, l'indépendance des provinces doit s'accroître; il n'y a de liberté véritable qu'à cette condition. Une république unitaire et absolutiste comme celle que l'on a toujours voulu fonder en France est un monstre, c'est le donjon du despotisme devant lequel on a élevé un fronton républicain avec les mots sacramentels : *égalité, liberté, fraternité;* mais le pays n'y étouffe

pas moins, faute d'air et d'espace pour se mouvoir. La France est en république maintenant, mais il n'y a rien de changé, sauf que la presse, les réunions, les transactions commerciales, les communications postales, les échanges internationaux, seront soumis à des entraves nouvelles.

L'une des plus grandes fautes de la révolution a été la destruction des assemblées provinciales, et je doute que la France arrive jamais à posséder la vraie liberté, si elle ne les rétablit pas. M. de Lavergne a raconté ici même, en traits qu'on n'oublie point, le réveil de ces corps politiques si lontemps engourdis. Quel magnifique spectacle! Partout des réunions d'hommes éclairés, sensés, dévoués à leur pays, enflammés d'une sainte ardeur pour la justice, pour l'amélioration du sort de tous les peuples, pour le progrès sous toutes ses formes, occupés à la fois des intérêts de l'humanité entière et de ceux de leur localité! Quand toute résistance était déjà brisée, les assemblées provinciales n'avaient point cessé de lutter contre l'arbitraire de la royauté. Elles avaient parfois combattu pour conserver des privilèges peu justifiables; mais l'esprit du VIIIe siècle les pénétrait, et, si elles avaient continué à vivre, elles l'auraient appliqué en des réformes durables. Le parti radical rêve toujours, comme moyen de progrès, un pouvoir illimité mis aux mains des représentans de la bonne cause. Malheureusement, l'expérience l'a prouvé, le progrès ne peut s'accomplir ainsi, et ce pouvoir illimité finit toujours par tomber aux mains d'un usurpateur. Ce qu'il faut au contraire, c'est multiplier les corps indépendans capables de résistance, et ensuite convertir ces corps aux idées nouvelles. C'est ce que les républicains espagnols, dont M. Castelar est l'éloquent organe, ont bien compris; ils repoussent la république unitaire, et demandent la république fédérale. En Hongrie, le parti radical défend l'autonomie des comitats. C'est en effet grâce à l'indépendance des comitats que la Hongrie est parvenue à défendre ses libertés contre tous les assauts du despotisme dans une lutte héroïque de deux siècles. Les républicains allemands sont aussi « particularistes, » c'est-à-dire que, tout en voulant unifier l'Allemagne en une seule république, ils demandent que les états particuliers conservent une indépendance aussi grande que celle dont jouissent les états de l'Union américaine. Les républicains français, avec leur fanatisme d'unité et leur opposition au système des autonomies locales, sont seuls, parmi leurs coreligionnaires, à marcher dans cette voie, et ils sont en contradiction avec leurs propres principes; c'est un triste legs de leurs aïeux de la révolution.

C'est à tort aussi qu'ils se défient des campagnes et attendent tout des villes. Les populations urbaines ne sont que révolution-

naires, ce qui est un tempérament incompatible avec des institutions libres; excellent pour renverser la monarchie, il ne vaut rien pour fonder la république. Les paysans au contraire sont conservateurs d'instinct, mais républicains de mœurs. Si vous pouvez les convertir à la république, celle-ci sera définitivement assise. Voyez la Suisse et les États-Unis. Leur base solide, c'est la masse des propriétaires ruraux; le point menaçant, ce sont les grandes villes : ici Genève, là-bas New-York. Cette vérité avait été clairement aperçue par Aristote. D'après lui, aucun peuple n'est plus propre à fonder la démocratie qu'un peuple de laboureurs. Ils vivent simplement des fruits de leur travail, ils sont attachés à l'ordre; leurs besoins sont bornés, leur condition très semblable; ils ne connaissent ni l'oisiveté ni le luxe, ces détestables fruits de l'inégalité, source inévitable des dissensions sociales. Vouloir fonder une démocratie libre avec l'unique appui des grandes villes et contre le gré des campagnes est la plus vaine des tentatives. Tant que l'état romain a été rempli de propriétaires libres, cultivant leur champ, il a pu constituer une république forte et glorieuse. Dès que Rome s'est peuplée d'une masse de prolétaires et d'oisifs opulens, elle est tombée dans l'empire, et, qu'on le remarque bien, elle ne pouvait y échapper. Ce n'est pas César, c'est la corruption des mœurs qui a tué la république.

J'ajouterai une dernière considération. Si l'on continue d'accorder trop d'empire à l'esprit littéraire, les institutions républicaines prendront difficilement racine. Tocqueville a montré à l'évidence comment l'esprit littéraire, devenu tout-puissant à la fin du siècle dernier, avait engagé la révolution dans une voie où elle devait périr. M. Caro vient de nous faire connaître la détestable influence que certaine littérature a exercée sur les tristes événemens dont Paris a été le théâtre. La France a toujours adoré l'esprit; elle aime les beaux discours, les livres bien écrits, les idées générales brillamment formulées, les mots vifs, les traits piquans. Mirabeau, en grand artiste qui connaît son public, avait toujours soin d'aiguiser une pensée forte en un trait piquant qu'il plaçait à la fin de ses périodes. Les Français n'ont pas tort en ceci, car c'est par les lettres qu'ils ont acquis la meilleure partie de leur renom, et qu'ils ont contribué à répandre dans le monde certains principes de justice sociale; mais parce qu'on admire les littérateurs, ce n'est pas une raison pour en faire des législateurs. Lisez les poètes et les bons écrivains, dressez-leur des statues, vous ne pouvez leur faire trop d'honneur; mais ne leur confiez pas la direction des affaires publiques, car d'ordinaire ils n'entendent même rien à gérer les leurs. Il ne faut point s'en étonner. La principale qualité d'un poète

et de tout littérateur est l'imagination; or, en affaires, rien de plus funeste que l'imagination. Elle efface les obstacles ou accroît les périls, teint tout en rose ou en noir, en un mot empêche de voir les choses telles qu'elles sont. Les imbéciles font fortune, dit-on, tandis que les hommes de génie se ruinent. C'est que les premiers, rampant à terre, aperçoivent les obstacles et les évitent, tandis que les seconds, la tête dans les nues, se heurtent à toutes les pierres et se jettent dans les abîmes. La première qualité de l'homme d'état est une vue claire de la réalité, car on ne peut tabler sur des espérances, et il importe de ne tenir compte que des faits. En politique, il ne faut donc pas se laisser guider par des hommes de lettres, ni emporter par l'esprit littéraire. Si je voulais ruiner une province, disait Frédéric II, j'en confierais le gouvernement à un philosophe.

Il est même très dangereux de transporter la langue littéraire dans l'administration des intérêts de l'état. Le littérateur vise à l'effet plutôt qu'à rendre la vérité. Il ne se soucie point d'un nombre exact : pour dire beaucoup, il dira mille ou un million. Il écrira qu'à l'ennemi la France opposera 40 millions de poitrines; il le croira peut-être et du moins le fera croire. L'antithèse, la métaphore, l'hyperbole, sont des figures de rhétorique qui, dans un livre, feront peut-être le meilleur effet; mais, dans la bouche de ceux qui gouvernent, elles peuvent amener d'irréparables malheurs. Que de mal n'a pas fait en 93 la fausse rhétorique du temps! Que de sang versé au nom des grandes phrases empruntées à Rousseau ou à Plutarque! Quel danger de donner à la politique d'un grand pays une expression assez tranchante pour qu'elle tienne dans les deux membres d'une antithèse! Que de mécomptes quand on veut formuler un programme en métaphores brillantes, ou quand on transforme une situation au gré d'une imagination trop ardente!

Le mal que je signale est grave, surtout quand il s'agit, comme en France, de refaire toutes les institutions sans le secours de la tradition, celles qui existaient ayant conduit le pays à sa perte. L'esprit littéraire tiendra lieu de science politique, car celle-ci est généralement ignorée. Elle n'est enseignée nulle part. Elle est bien cultivée par quelques écrivains d'élite, mais leurs livres sont peu lus, et eux-mêmes ne sont pas nommés aux assemblées constituantes. La France devrait avoir partout des professeurs chargés de découvrir les meilleures formes de gouvernement et de communiquer au public le résultat de leurs études, attendu que tous les vingt ans elle renverse son gouvernement et en cherche un meilleur. Et cependant on n'a pas songé, que je sache, à élever des

chaires de droit constitutionnel (1). C'est l'esprit littéraire, ce n'est pas la science politique qui a dicté la constitution de 1848 : aussi celle-ci n'a-t-elle pas duré longtemps. Consultera-t-on davantage la science en 1871? A suivre la discussion récente sur la réorganisation de l'administration des départemens, on serait porté à en douter. Il faudrait se livrer patiemment à l'étude comparée des constitutions étrangères et recueillir les enseignemens de l'histoire, sans se laisser entraîner par le charme de l'éloquence et par la magie de la rhétorique. Partout où les procédés scientifiques ont été appliqués, de merveilleux progrès ont été accomplis; mais, chose tout à fait inconcevable, on n'a rien fait pour favoriser la science qui s'occupe des institutions politiques. Et pourtant c'est du choix de ces institutions que dépend le bonheur, la grandeur, disons plus, l'existence même de la nation. Aux États-Unis, il n'est pas une école où l'on ne fasse connaître les lois constitutionnelles de l'état et de l'Union. En Allemagne, dans toutes les universités, il y a plusieurs chaires de droit public et de science sociale. Il en est de même en Hollande et en Italie. En Belgique, on explique la constitution belge dans les universités, dans tous les établissemens d'enseignement moyen et dans beaucoup d'écoles primaires. Dans l'assemblée appelée à donner une nouvelle constitution à la France, combien se trouvera-t-il de personnes qui auront suivi un cours ou fait des études spéciales sur cette importante matière? Il y a là une immense et inquiétante lacune qu'il faudra s'efforcer de combler. C'est surtout en fait d'institutions politiques qu'il est nécessaire de faire appel à l'esprit scientifique et de se défier de l'esprit littéraire.

J'ai essayé d'indiquer quelques penchans mauvais et certaines idées fausses qui rendraient impossible l'établissement de la république en France; je voudrais examiner maintenant quelles seraient les institutions qui pourraient en assurer la durée.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Il y a à l'École des chartes un cours sur les institutions politiques, administratives et judiciaires de la France, et au Collège de France une chaire de législation comparée; mais je ne crois pas que ces cours répondent au besoin que je signale. Cette lacune est si apparente, surtout maintenant, qu'un comité vient de se former à Paris pour organiser une faculté libre de sciences politiques. Les secrétaires du comité, MM. C. Boutmy et E. Vinet, ont même publié un programme des cours très bien conçu. L'idée est excellente, elle mérite l'appui de tous; mais elle ne portera des fruits que si l'état institue, comme en Belgique, un diplôme scientifique pour les sciences politiques, qui deviendrait un titre de préférence pour les fonctions administratives. C'est le seul moyen d'avoir un contingent suffisant d'élèves assidus et de répandre la connaissance sérieuse des sciences politiques dans le pays.

FLEURS DE SANG

Pendant que nous faisions la guerre,
Le soleil a fait le printemps;
Des fleurs s'élèvent où naguère
S'entre-tuaient les combattans.

Malgré les morts qu'elles recouvrent,
Malgré cet effroyable engrais,
Voici leurs calices qui s'ouvrent,
Comme l'an dernier, purs et frais.

Comment a bleui la pervenche?
Comment le lis renaît-il blanc,
Et la marguerite encor blanche,
Quand la terre a bu tant de sang?

Quand la séve qui les colore
N'est faite que de sang humain,
Comment peuvent-elles éclore
Sans une tache de carmin?

Leur semble-t-il pas que la honte
Des vieux parterres envahis
Jusques à leurs corolles monte
Des entrailles de leur pays?

Sous nos yeux l'étranger les cueille,
Pas une ne lui tient rigueur,
Et, quand il passe, ne s'effeuille
Pour ne point sourire au vainqueur;

Pas une ne dit à l'abeille :
« Je suis cette fois sans parfum; »
Au papillon qui la réveille :
« Cette fois tu m'es importun. »

Pas une, en ces plaines fatales
Où tomba plus d'un pauvre enfant,
N'a, par pudeur, de ses pétales
Assombri l'éclat triomphant.

De notre deuil tissant leur gloire,
Elles ne nous témoignent rien,
Car les fleurs n'ont pas de mémoire,
Nouvelles dans un monde ancien.

O fleurs, de vos tuniques neuves
Refermez tristement les plis,
Ne vous sentez-vous pas les veuves
Des jeunes cœurs ensevelis?

A nos malheurs indifférentes
Vous vous étalez sans remords :
Fleurs de France, un peu nos parentes,
Vous devriez pleurer nos morts.

SULLY-PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1871.

Il est encore bien des esprits qui ne peuvent se faire au régime sous lequel nous vivons, et qui à la première occasion éclatent en impatiences. La réflexion les retient, l'instinct les emporte parfois. Ils passent leur temps à mettre d'accord leurs idées, qui vont au-delà de l'ordre de choses actuel, et leur patriotisme, qui s'incline devant la nécessité. C'est ainsi que s'expliquent peut-être ces légères recrudescences, de plus en plus rares d'ailleurs, où se réveillent comme dans un éclair ces questions de république et de monarchie qu'on est convenu de laisser dormir, et qui se déchaînent de temps à autre à l'improviste, ne fût-ce que dans une discussion sur la validité d'une élection. Un instant tous ces mots de guerre retentissent, la querelle a l'air de s'enflammer, c'est l'effet de l'impatience; aussitôt on court se remettre à l'abri sous la protection du pacte qu'on s'est fait une loi de maintenir, c'est la réflexion qui reprend son droit. Le pacte de Bordeaux, c'est notre constitution. Assurément, on ne peut dire le contraire, ce régime qui pèse aux impatiens et à tous les partisans de la logique à outrance, ce régime est une nouveauté un peu étrange dans l'histoire des gouvernemens; il n'a pu naître que dans des circonstances extraordinaires, et parce qu'il a trouvé tout à propos pour le personnifier un homme offrant les garanties d'un esprit supérieur et d'une grande expérience, d'un patriotisme dévoué et d'un libéralisme conservateur. Il a quelque peine à se définir lui-même, et il aurait tout au plus un nom, s'il ne s'appelait avant tout la France. Il ne faut pas cependant l'oublier, ce régime a pour lui, aujourd'hui comme hier, la force de la nécessité: il est la défense du pays devant l'étranger, la sauvegarde de ce qui nous reste d'ordre intérieur, et, tel qu'il est depuis qu'il existe, il a suffi pour créer ces conditions visibles d'apaisement où la vie commence à renaître, où de vieilles proscriptions ont pu être abrogées sans

péril, où assemblée et gouvernement sont à coup sûr moins préoccupés de multiplier les causes de division que de s'unir, de se ménager, même quand ils ne sont pas d'accord.

C'est un régime provisoire, soit; connaît-on beaucoup de régimes définitifs qui auraient pu faire en si peu de temps ce qu'a fait ce régime provisoire par la seule autorité du bon sens, du patriotisme et de la persuasion? Il y a quelques mois à peine, la France était accablée sous le poids des plus horribles infortunes, au point qu'on en était à se demander comment elle pourrait se relever, d'où elle pourrait tirer l'effroyable rançon qu'on lui imposait le couteau sur la gorge. Elle n'est point encore relevée à sa juste hauteur sans doute; elle a du moins trouvé des ressources, elle a vu renaître son crédit par cet emprunt dont le prodigieux succès avait été si habilement ménagé, qui a été une victoire pour celui qui l'avait préparé comme pour le pays. Il n'y a pas si longtemps encore, les passions de parti se jetaient avec une ardeur jalouse sur certaines questions dont elles exagéraient la gravité. Il semblait que, si l'on ouvrait la porte aux princes des anciennes familles royales, si on touchait aux lois d'exil, tout devait être en combustion le lendemain. Les lois d'exil ont disparu, les princes sont revenus, ils ont pu respirer l'air de la France et vivre de la vie de tout le monde; il n'y a point eu, que nous sachions, la moindre révolution. Ce qui était une question n'en est plus une, et la république ne s'en trouve pas plus mal. Il y a mieux, M. le comte de Chambord lui-même a pu en pleine France, dans son château de la Loire, publier son manifeste sur le drapeau blanc; il est venu en France sans apparat, sans faste d'aucune sorte : il s'est retiré simplement. Qu'en est-il résulté? Pas même l'ombre d'une agitation, — preuve infaillible de cet état d'apaisement mêlé, si l'on veut, de lassitude, où peuvent se passer le plus tranquillement du monde des faits qui eussent été considérés autrefois comme des dangers publics, qui auraient mis toutes les polices en campagne. Ce n'est point sans doute que dans la situation de la France tout soit également inoffensif et rassurant. Quand on voit les incendies se succéder dans certaines villes, à Nancy, à Bourges, ailleurs encore, à la suite des incendies de Paris, on est porté à se demander si ces sinistres sont l'œuvre du hasard, ou s'ils ne sont pas l'implacable réalisation de quelque plan mystérieux et diabolique destiné à entretenir l'agitation. Quand on observe certains symptômes, on se dit involontairement qu'il y a des passions qui ont été vaincues sans être découragées, et que le gouvernement entendrait singulièrement son devoir, s'il montrait quelque faiblesse après avoir été obligé de livrer la plus sanglante bataille. Oui, sans doute, on ne peut s'y tromper, il y a des passions qui vivent encore dans certaines sphères; mais dans la masse du pays ce qui domine, c'est le désir ardent du repos, c'est le besoin de voir se régulariser

et se consolider cette paix relative qui a fait d'incontestables progrès depuis deux mois, qui est l'œuvre d'un régime de patriotique et libérale prudence, et à laquelle tout le monde a contribué, le chef du pouvoir exécutif par ses directions, son initiative et son habileté, l'assemblée nationale par son esprit d'abnégation et sa bonne volonté.

Cette assemblée en effet, cette asemblée elle-même est assurément des plus modérées. Elle a un mérite qui a singulièrement servi à la paix publique dans les circonstances actuelles : en tout ce qui est politique, elle sait se contenir et même oublier presque, quand il le faut, qu'elle est le pouvoir prépondérant, l'image vivante de la souveraineté nationale. Elle sait prudemment résister aux tentations de la toute-puissance, et, jusque dans ses relations journalières avec le gouvernement, elle n'abuse point de ses droits les plus incontestés, elle n'en use même pas toujours; elle s'abstient avec un soin scrupuleux de tout ce qui pourrait avoir l'air de provoquer des crises ou des conflits inutiles, et véritablement jamais assemblée politique n'a vu s'agiter dans son sein moins d'ambitions et de compétitions de pouvoir. Voyez effectivement ce qui se passe : à coup sûr, l'assemblée nationale n'a aucun enthousiasme pour le ministère, oh! pour cela non, elle n'aime pas le ministère; elle fait des exceptions pour quelques-uns des membres du cabinet, comme M. Lambrecht; pour d'autres, elle n'a que le goût le plus médiocre, cela est certain, cela saute aux yeux, et, pour tout dire, elle n'a pas absolument tort, car enfin, parmi ces ministres que l'assemblée n'aime guère, il en est qui après une expérience suffisante pourraient désormais quitter le pouvoir sans laisser un vide sensible dans la direction des affaires publiques. Le malheur de quelques-uns des ministres d'aujourd'hui, c'est de plier sous le poids des événemens auxquels ils ont participé, ou de paraître ne pas comprendre la gravité de la mission que la plus impérieuse nécessité leur impose. Ils sont des ministres ordinaires et très ordinaires dans des circonstances extraordinaires, voilà leur faute. Ils n'ont visiblement aucune étincelle de l'inspiration virile et passionnée qui devrait aujourd'hui diriger des hommes dans l'œuvre de la régénération morale et de la reconstitution du pays.

Quoi donc! direz-vous, M. Jules Simon n'est-il pas un ministre plein de feu et de zèle? Il vient de faire une tournée à Brest et à Cherbourg; il est allé visiter les insurgés de Paris retenus sur les pontons, il a étudié leurs dossiers, il s'est attendri peut-être. Nous sommes charmés d'apprendre que M. Jules Simon a trouvé le temps d'aller à Cherbourg et à Brest inspecter les pontons, et puisqu'il est en si bonne humeur d'activité pour les choses qui ne le regardent pas, il ne serait pas inutile qu'il déployât cette même activité dans l'administration de l'instruction publique, qui le regarde un peu plus. Quand M. Jules Simon s'occuperait de l'enseignement, où tout est à faire, au lieu de

s'occuper des pontons, il n'y aurait que moitié mal, et il serait sans doute alors un ministre un peu plus accrédité. Tout ceci veut dire que l'assemblée n'a certes pas toujours tort dans ses défiances, et cependant elle n'a cessé d'observer la plus grande réserve, elle n'a eu recours à aucun de ces procédés par lesquels les parlemens font la vie difficile à un cabinet, elle n'a laissé échapper aucun vote d'impatience ou d'ennui. Que quelques-uns des ministres songent à se retirer et aient remis leur démission au chef du pouvoir exécutif, cela même se passe en dehors des sphères parlementaires. L'assemblée n'y est directement pour rien, et si elle avait à dire son mot, ce n'est pas M. Jules Favre seul, ce n'est même pas peut-être M. Jules Favre le premier qu'elle rendrait à une retraite qu'il a si bien méritée, et que d'autres ont méritée autant que lui. Les ministres qui ont toute sorte de titres à se retirer peuvent se faire illusion, ils peuvent se figurer qu'on les poursuit pour leurs opinions, pour leur passé, pour le rôle qu'ils ont joué au 4 septembre; non, ils tomberaient, s'ils tombaient, parce qu'ils ne répondent plus aux nécessités d'une situation nouvelle. L'assemblée n'a rien fait pour hâter leur chute, elle a montré à leur égard le désintéressement le plus complet, et elle serait bien plus désintéressée encore, si la petite crise qui se déroule à petit bruit depuis quelques jours à Versailles devait se borner à la retraite de M. Jules Favre.

Il est vrai, et c'est là précisément un des traits curieux du régime actuel, il est vrai, soit dit sans offenser personne, que les ministres ne comptent guère, et que tout ce qui se fait en politique depuis six mois se noue par-dessus leur tête entre M. Thiers et l'assemblée. Quand M. Thiers veut faire sentir son action, il ne se sert pas d'intermédiaire, il va droit à l'assemblée, et il lui parle ce langage éloquent, sensé, habile, persuasif, qui la laisse toujours charmée. Quand l'assemblée elle-même a une opinion décidée, elle sait bien que c'est au chef du pouvoir exécutif qu'elle doit s'adresser. M. Thiers et l'assemblée, ce sont là les deux vraies forces de la situation faite à la France, et ce qui achève de caractériser le régime actuel, c'est que les relations de ces deux forces, de ces deux pouvoirs si l'on veut, n'ont d'autre règle, d'autre mesure qu'une sagesse commune. On a eu déjà plus d'une fois la pensée de régulariser ou de préciser ces relations en leur assurant du moins une certaine durée, en les mettant à l'abri des instabilités quotidiennes. On semble y revenir aujourd'hui par l'idée d'une proposition qui conférerait à M. Thiers un pouvoir plus permanent, proportionné sans doute à l'existence de l'assemblée elle-même. Ira-t-on jusqu'au bout de ce projet, remis à jour tout à coup? cette combinaison se lie-t-elle à une modification ministérielle? a-t-elle été conçue en prévision des vacances prochaines que l'assemblée veut se donner? Rien n'est assurément plus naturel que de vouloir donner une certaine stabilité à des conditions de gouvernement

nécessaires, rien n'est plus politique que de chercher à maintenir au pouvoir la sagesse et l'habileté, quand on a eu la bonne fortune de les trouver réunies dans un homme qui est l'honneur de son pays.

On peut essayer de résoudre ce problème; il ne faut pas cependant se faire illusion : ce ne sera pas aussi facile qu'on le croit, par cette raison bien simple qu'en l'absence de toute constitution définitive c'est toujours l'esprit de bonne conduite et de bonne volonté qui règne et gouverne en dehors de toutes les combinaisons momentanées qu'on s'impose. Le nom pourra changer, la situation restera à peu près la même, en ce sens que demain comme hier elle reposera sur le concours permanent, nécessaire, toujours renouvelé des deux forces que les circonstances ont rapprochées pour le bien du pays. Au point où nous en sommes, on conçoit aussi peu l'assemblée sans M. Thiers que M. Thiers sans l'assemblée. C'est l'alliance de ces deux forces qui nous a rendu ce que nous avons de paix publique, qui a ramené la sécurité, la confiance, l'illusion de quelque chose de définitif dans le provisoire. C'est par l'alliance de ces deux forces que la France peut reprendre une attitude devant l'étranger, renouer des relations et se remettre à suivre avec fruit pour elle-même, peut-être aussi avec utilité pour d'autres, tous ces mouvemens qui s'accomplissent en Europe, en Allemagne comme ailleurs. C'est par l'alliance de ces forces enfin et seulement par cette alliance qu'elle peut arriver à résoudre tous ces problèmes qui deviennent chaque jour plus pressans, qui sont la condition première de sa renaissance parmi les peuples, la réorganisation de son armée, la réorganisation de ses finances, la réorganisation de tout ce qui peut renouveler sa puissance intérieure en rouvrant les sources de sa vitalité politique et morale.

Que M. Thiers et l'assemblée ne soient pas toujours d'accord dans la recherche des moyens les plus propres à réaliser cette œuvre de réformation nationale, ce n'est point certainement impossible, et il faudrait bien de la naïveté pour n'avoir point prévu d'inévitables conflits d'opinions. Non, M. Thiers et l'assemblée ne sont pas toujours d'accord, ils ne s'entendront pas toujours, et ils ne doivent pas moins rester unis. On fera ce qu'on a fait ces jours derniers, lorsque l'assemblée, paraissant disposée à faire peser sur le pays tout entier l'indemnité des dommages causés aux départemens envahis, s'est trouvée en présence du chef du pouvoir exécutif défendant les intérêts du trésor. On a pris quelques jours, et on trouvera sans doute une transaction. Ce qui est bien clair, c'est qu'il y a un certain nombre de questions dont la solution est désormais urgente, impérieuse; il n'y a plus de temps à perdre.

La réorganisation de nos forces militaires est surtout une de ces questions qui s'imposent d'elles-mêmes. Depuis quelques mois, toutes les opinions ont pu se produire, toutes les polémiques sont ouvertes, tous les systèmes ont plaidé leur cause, sans parler des faits qui ont de leur

côté un langage assez éloquent. Une commission parlementaire s'est livrée au travail le plus consciencieux et le plus approfondi. Aujourd'hui la décision ne peut plus être ajournée, d'autant plus qu'on semble s'être mis d'accord sur le principe même du service obligatoire. Le principe admis, tout n'est point fini certainement, mais du moins on a fait un grand pas, on a un point de départ fixe, et on peut s'engager dans cette œuvre laborieuse, difficile, patriotique, de la réorganisation de l'armée. Une discussion prompte, suivie d'une solution définitive, aurait l'avantage de dissiper toutes les incertitudes, de mettre fin à une foule de polémiques très vives, très bien intentionnées, nous n'en doutons pas, mais qui ne sont peut-être pas toujours profitables à l'esprit militaire. Certes, dans l'étude de ce grand problème de l'organisation de notre armée nouvelle, les *rapports* que M. le colonel de Stoffel adressait autrefois de Berlin au gouvernement impérial, et qu'il rassemble aujourd'hui, sont un des documens les plus utiles et les plus saisissans. Ces rapports, où éclate le pressentiment attristé de nos désastres, montrent d'avance ce qui manquait à la France, ce qui faisait la supériorité de la Prusse; ils sont l'analyse passionnée et lumineuse de l'inégalité de ces forces qui allaient s'entre-choquer, et ils sont inséparables de l'histoire de cette guerre, conduite avec une impéritie que M. de Persigny avoue aujourd'hui, après avoir été entreprise par l'imprévoyance. Nous nous demandons seulement par quelle étrange inspiration M. le colonel Stoffel a cru devoir ajouter à ces *rapports* une préface amère et désespérée qui incrimine tout, le présent, l'avenir comme le passé. Si M. le colonel Stoffel dit vrai, que reste-t-il debout en France, et que peut-on espérer encore? Rien en vérité. Qu'on soit sans illusion et sans faiblesse pour les infatuations populaires comme pour les fautes des hommes, rien de mieux; mais enfin ce n'est point sous cette inspiration désespérée qu'on peut se mettre utilement à réorganiser notre armée, et ce n'est point dans cet esprit que l'assemblée abordera la grande discussion qui s'approche.

Les affaires financières ne sont pas moins pressantes pour le moment que la réorganisation militaire. Il faut combler les déficits créés par la guerre, assurer le service des intérêts des emprunts devenus nécessaires, proportionner en un mot nos ressources à nos charges nouvelles. Le gouvernement, on le sait, a proposé un certain nombre d'impôts dont le plus grave est un droit de 20 pour 100 sur l'entrée des matières premières. Si M. Pouyer-Quertier était seul à proposer cette taxe, ce ne serait rien encore; mais ici M. Thiers apparaît comme la terrible arrière-garde de son ministre des finances. Or la commission du budget résiste jusqu'ici à cette proposition, dans laquelle elle voit, non sans raison, une menace pour le commerce français. Il faut cependant combler ce déficit béant. Les uns proposent une taxe sur les produits fabriqués, d'autres

reviennent plus que jamais à l'impôt sur le revenu; mais l'impôt sur le revenu implique à son tour un remaniement presque complet de notre système tributaire, et c'est ainsi que les problèmes s'agrandissent. La commission du budget est encore à l'œuvre, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle porte dans l'étude de ces épineuses affaires de finances un esprit qui, pour être indépendant, ne se prêtera pas moins aux transactions nécessaires.

Une des questions les plus graves, les plus délicates peut-être, et où éclate avec le plus d'ingénuité l'esprit à la fois conservateur et novateur de cette assemblée versaillaise chargée de remettre la France sur le chemin du salut, c'est cette question de l'organisation des conseils-généraux ou de la décentralisation, qui vient d'être agitée pendant quelques jours. La loi de décentralisation, due à l'initiative parlementaire, a été votée à une seconde lecture, — une réforme dont on parlait depuis si longtemps se trouve presque accomplie. Y aura-t-il à la dernière heure, à l'épreuve suprême et définitive de la troisième lecture, quelque revirement provoqué par une intervention plus ou moins directe du chef du pouvoir exécutif? Ce qui est clair, c'est que l'assemblée tient à son œuvre, c'est que la majorité, formée d'ailleurs en dehors de tout esprit de parti, a enlevé la victoire au pas de charge, sans se laisser détourner par les oppositions ou les malveillances qui cherchaient à lui faire peur de ses témérités novatrices. On peut dire en effet que la loi nouvelle est bien l'expression des tendances les plus intimes de cette masse parlementaire, de cette armée qu'on ne sait trop comment définir, puisqu'elle compte des soldats dans tous les camps, dans la jeune gauche comme dans la droite, mais qui porte certainement dans les affaires publiques un grand fonds de bon vouloir, du libéralisme, de la sincérité, une sorte de hardiesse involontaire et pas du tout de préjugés. Le vote qui tranche une si grosse question est presque audacieux, nous en convenons, la discussion a été des plus intéressantes, bien plus intéressante que beaucoup d'autres discussions qui font plus de bruit; elle a révélé des talens réels, de vrais orateurs, jeunes ou anciens, partisans ou adversaires de la réforme nouvelle, M. Ernoul, M. Achille Delorme, M. Émile Lenoel, M. Raoul Duval, M. Ernest Duvergier de Hauranne, sans parler du spirituel et impétueux patriarche de la décentralisation, M. Raudot, et sans oublier M. Léonce de Lavergne, qui n'a pas peu contribué à décider le succès de la loi par deux courtes allocutions d'une netteté familière et incisive. Tout le monde a donné dans la bataille, et en fin de compte la décentralisation a triomphé de toutes les résistances, des honnêtes scrupules du ministre de l'intérieur, M. Lambrecht, de l'hostilité très vive de M. Ernest Picard, qui se croyait peut-être encore ministre, ou qui espère le redevenir, des velléités autoritaires d'une fraction de la gauche, de ce que nous appellerons la vieille garde de

la gauche, car la vieille gauche, on le sait bien, n'a plus aucune répugnance pour la centralisation et pour l'autorité plus ou moins illimitée des préfets dès qu'elle compte pouvoir s'en servir.

Au fond, de quoi s'agit-il? La lutte est engagée entre ceux qui veulent le maintien de ce qui a existé jusqu'ici, de cette fameuse institution préfectorale de l'an VIII, assez légèrement modifiée par les circonstances, et ceux qui croient le moment venu d'introduire dans le vieil organisme administratif un esprit nouveau par l'extension des droits des assemblées départementales, par la réalisation progressive de tout ce qui peut conduire au gouvernement du pays par le pays. Il se peut sans doute que, malgré tous les soins de la commission et de son zélé rapporteur, M. Waddington, la loi nouvelle ne soit point des plus parfaites. Il se peut qu'il y ait de l'inconnu dans cette expérience qui va se faire, qu'on ne voie pas au juste encore ce qui sortira de ce déplacement de pouvoirs, de cet agrandissement de la sphère d'action des assemblées départementales, de ce droit d'émettre des vœux sur des questions qui, sans se confondre avec la politique, y touchent de très près, de cette institution nouvelle d'une délégation semi-permanente du conseil-général, placée auprès du préfet pour le contrôler, pour concourir avec lui à l'administration des intérêts locaux. Ce sont là des nouveautés, plus modestes qu'on ne le dit, assez sérieuses encore, nous n'en disconvenons pas; mais quoi! valait-il mieux ne rien faire, et pouvait-on même ne rien faire? Suffisait-il de revenir à la vieille routine et de reprendre le vieil instrument en se promettant d'en jouer mieux? C'est tout simplement une illusion.

Le fait est que dans ces désastres qui ont éclaté sous nos pas, que nous n'avons pas su voir venir, la France a subi ce qu'on peut appeler d'un mot aussi cruel que juste une faillite, une faillite administrative autant que militaire et diplomatique, et qu'il ne s'agit plus de réformes plus ou moins séduisantes selon l'expression qui a été employée; il s'agit de tout refaire, parce que tout nous a manqué : voilà la vérité. La centralisation administrative, lorsqu'elle a été, non pas précisément créée, mais reconstituée et adaptée à un ordre nouveau au commencement du siècle, la centralisation a été sans nul doute un bienfait; elle a été l'instrument le plus énergique et le plus efficace pour cimenter l'unité nouvelle de la France. En réalité, la centralisation a péri à la longue par son excès même, parce que l'esprit qui l'avait produite et qui l'a fait vivre s'est épuisé, et il n'est plus resté qu'un mécanisme dénué d'une fécondité réelle. Au jour du péril, on l'a bien vu, cette centralisation démesurée s'est trouvée n'avoir produit que la désorganisation, c'est-à-dire qu'au moment où le système devait manifester avec le plus d'énergie son efficacité, il a laissé éclater son impuissance. Les préfets de l'empire s'en sont allés, les préfets de M. Gambetta sont ve-

nus : qu'ont-ils fait de plus ? Ils se sont servis du même instrument ; ils ont été un peu plus despotes que les autres, ils le seraient encore à l'occasion, et il faudrait en passer par là. Le mot le plus terrible qui ait été dit est certainement celui qu'un jeune orateur, M. Ernoul, laissait échapper l'autre jour en pleine assemblée : « ne sentez-vous pas qu'en France les extrémités sont froides? » L'omnipotence stérile des administrateurs amenant la décadence de toute initiative dans le pays, le « froid aux extrémités, » voilà le dernier et redoutable résultat. Est-ce que vous croyez qu'en présence d'un tel mal il suffise de remettre la main sur la vieille machine et de recommencer une si cruelle histoire administrative? Une réforme, prudente si l'on veut, mais dans tous les cas assez sérieuse pour devenir un stimulant énergique, s'imposait de toute nécessité, et la loi nouvelle ne fait en définitive rien de plus que d'essayer cette réforme en tempérant la prépondérance administrative par la coopération des assemblées locales, des délégations des conseils-généraux. C'est là sa raison d'être et sa légitimité.

Après cela il est bien entendu qu'on ne peut, qu'on ne doit rien faire qui puisse porter atteinte à l'unité nationale. Ce n'est point certes le moment d'affaiblir la France, de diminuer ses moyens d'action. M. Ernest Picard nous permettra de lui dire qu'il a défendu une cause gagnée d'avance dans tous les esprits, et qu'il s'est donné à peu de frais un air d'homme d'état revendiquant les conditions essentielles de tout gouvernement. De tous ceux qui acceptent les réformes nouvelles, pas un ne les eût votées, s'il avait entrevu ces anarchiques et désastreuses confusions de pouvoirs que l'ancien ministre de l'intérieur s'est plu à évoquer comme un spectre dont nous ne saisissons pas bien la couleur, s'il avait pu avoir la crainte sérieuse de toucher à l'unité de la France, à cette « robe sans couture » dont on a parlé. L'anarchie, hélas! elle est toujours possible, et pour bien d'autres causes, sans que la modeste mesure d'indépendance laissée à des assemblées départementales y soit pour rien. Franchement il ne faut point exagérer ainsi. En quoi l'unité nationale est-elle menacée, parce que les conseils-généraux auront quelques droits et quelques pouvoirs mieux définis, parce que, de concert avec le préfet, ils disposeront de quelques subventions ou de quelques fonctions exclusivement rétribuées par le département, parce qu'il y aura auprès des préfets des commissions élues qui régleront l'ordre dans lequel s'exécuteront certains travaux de voirie, qui surveilleront l'emploi de certaines sommes affectées aux départemens? Après comme avant la loi, les conseils-généraux ne sont pas moins enfermés dans des attributions d'où ils ne peuvent sortir sans s'exposer à voir leurs délibérations annulées par un simple décret. Ils ne peuvent nullement gaspiller et épuiser la fortune publique, comme on l'a dit, puisque la loi annuelle des finances fixe la limite dans laquelle ils ont la faculté

de s'imposer, et qu'ils ne peuvent emprunter sans une autorisation législative. Après comme avant la loi, les préfets ne restent pas moins les représentans du pouvoir central, les exécuteurs des lois, les gardiens de l'ordre public, les chefs politiques des départemens. Rien ne peut se faire sans eux et autrement que par eux. Ils sont l'exécutif des départemens, comme le chef du gouvernement est l'exécutif de l'assemblée et de la France.

Oui, dit-on, mais il y aura des conflits entre les préfets et les conseils-généraux ou les délégations départementales. C'est fort possible, il y aura des conflits comme il y en a toujours là où règne une certaine liberté; ces conflits s'apaiseront, comme ils s'apaisent presque toujours, sous l'influence d'une nécessité de concorde, ils deviendront de plus en plus rares à mesure que les mœurs publiques se formeront, et à la dernière extrémité le gouvernement garde toujours comme garantie à l'égard des conseils-généraux le droit de suspension temporaire par décret ou de dissolution par voie législative. Que faut-il de plus?

L'intérêt essentiel de la puissance publique peut et doit rester intact, rien n'est plus évident. Le jour où le gouvernement parle au nom de la France et de l'assemblée qui représente la nation, il faut qu'il soit partout obéi, c'est encore moins douteux. La loi nouvelle ne change rien à cela. Avouons-le cependant, il est bien vrai qu'elle peut avoir certaines conséquences. Il peut en résulter par exemple que les préfets ne puissent plus être absolument ce qu'ils étaient trop souvent. Par cela même qu'ils cesseront d'être de petits dictateurs, qu'ils n'auront plus à leur service tous ces moyens d'action, faveurs, subventions, emplois, à l'aide desquels ils se flattaient de faire marcher leur département comme un régiment, surtout un jour d'élections, il faudra qu'ils suppléent à ce qu'ils n'auront plus par l'ascendant moral, par l'autorité personnelle. Ils auront à compter avec la représentation indépendante de l'esprit et des intérêts d'un département. Il faudra qu'ils se créent en quelque sorte leur situation, qu'ils gagnent l'influence par leur aptitude, par la considération qu'ils devront mériter, s'ils veulent rester à la hauteur du rôle politique qu'on leur confie. On verra peut-être un peu moins de ces administrateurs de hasard envoyés du nord au midi, du midi au nord, et qui n'ont aux yeux des populations d'autre titre que d'être M. le préfet. Quand même les préfets seraient obligés d'être capables et actifs, où serait le grand mal? Il peut résulter aussi de la loi nouvelle une autre conséquence un peu plus haute encore et peut-être plus délicate, c'est que les ministres eux-mêmes soient tenus de ne point être trop dépaysés dans leurs fonctions, de ne plus se borner à laisser marcher toute seule une machine qu'ils trouvent tout organisée. Ce n'est pas tout d'être ministre; il est évident qu'aujourd'hui, en présence d'une situation si complétement transformée, le choix des fonctionnaires de tout ordre

associés au gouvernement est une chose grave. Les circonstances d'ailleurs sont devenues assez difficiles et assez laborieuses pour exiger des redoublemens d'activité, une énergie croissante d'initiative. Quand même les ministres se croiraient obligés de mettre un peu plus d'attention qu'ils ne le font quelquefois dans le choix des fonctionnaires, préfets ou autres, qu'ils envoient en province, et quand même ils nous montreraient un peu plus souvent par des actes ostensibles qu'ils se préoccupent de tout ce qu'ils ont à faire, où serait encore le grand mal? Qu'en eût pensé M. Picard lorsqu'il était au ministère? Est-ce parce que la loi de décentralisation n'existait pas qu'il a fait un usage si éclatant de la puissance administrative mise un moment entre ses mains? Si la loi de décentralisation, en créant des conditions plus difficiles, plus rudes, si l'on veut, devait réveiller chez tous ceux qui sont ou qui passent au pouvoir une activité nouvelle avec le sentiment d'une responsabilité agrandie, ce serait déjà quelque chose, et ce ne serait encore qu'une partie de ce qu'on peut en attendre.

L'utilité, l'efficacité de cette loi, si elle doit en avoir une, si elle ne doit pas passer comme tant d'autres lois, ce sera surtout de préparer, de contraindre le pays à s'occuper de ses propres affaires. Nous ne nous exagérons pas trop sans doute l'influence de la réforme accomplie en ce moment par l'assemblée. Elle est certainement des plus modérées, cette réforme; elle ne produira, selon toute apparence, ni les merveilles que les uns en attendent, ni les cataclysmes qui troublent l'imagination de M. Ernest Picard; mais enfin, telle qu'elle est, elle peut contribuer à développer à la longue, par la pratique, par une expérience incessante des choses, un certain sens de la responsabilité, qui par malheur manque presque absolument en France. Ne connaissez-vous pas cette éternelle histoire? En France, on est électeur, on vote, on ferait une révolution plutôt que de se laisser ravir ce droit souverain, et on semble ne point se douter que ce vote est une chose sérieuse, que si on se livre à ses fantaisies, si on nomme un mauvais député, un mauvais conseiller-général, un mauvais conseiller municipal, on en supportera d'une façon ou d'une autre les conséquences. Pendant vingt ans, on a nommé tous les députés qu'il a plu à l'empire de proposer. On aurait dit que cela ne regardait pas les électeurs; il paraît au contraire que cela les regardait, puisqu'ils en paient très positivement les frais aujourd'hui, et s'ils s'étaient dit plus tôt qu'il s'agissait de leurs affaires, ils n'en seraient pas là. Des élections municipales viennent de se faire à Paris, elles se sont achevées hier, et on s'est encore passé la fantaisie de quelques nominations au moins étranges dans les circonstances. Imagine-t-on cependant rien de plus grave pour les Parisiens, rien qui touche plus directement à leurs intérêts? La question qui se débattait pour eux dans ces élections était de savoir comment se fera une désastreuse liquidation

financière dont ils porteront le poids, et si le gouvernement peut trouver assez de garanties dans Paris pour y rentrer bientôt. C'est ce sentiment très net, très positif, que la pratique des institutions locales peut contribuer à réveiller, en même temps qu'elle peut aider à former des hommes pour la vie publique, à stimuler toutes les saines activités, à développer l'habitude des affaires, à préparer même des caractères.

Ainsi se forment les mœurs publiques. M. le ministre de l'intérieur, qui avec son esprit conciliant voudrait bien faire la part de la réforme, mais qui s'en effraie comme membre du gouvernement, M. Lambrecht disait l'autre jour : « C'est l'assemblée nationale qui doit être la gardienne des libertés du pays. » Oui, c'est dans l'assemblée que les libertés se décrètent; mais c'est un peu partout qu'elles se préparent, c'est dans les institutions indépendantes répandues à la surface du pays qu'elles se pratiquent, c'est par les mœurs qu'elles deviennent une réalité et qu'elles se consolident. Sait-on pourquoi la liberté politique a été toujours si exposée en France? C'est parce qu'elle n'était qu'au sommet, tandis que nous restions, comme l'a écrit un jour M. le duc de Broglie, « une nation réduite à fronder, à critiquer, à regarder faire en se croisant les bras, » incomplétement associée aux embarras et à la responsabilité des choses. Il faut changer de voie, l'avenir est à ce prix, et voilà pourquoi la loi sur les conseils-généraux est une des réformes les plus décisives, à la condition pourtant qu'elle sera prise au sérieux par le gouvernement et par le pays.

La France a certes pour le moment assez à faire sans se jeter dans les aventures. L'assemblée elle-même vient de s'en apercevoir tout récemment, comme aussi elle a montré une fois de plus ce qu'il y a de dangereux à livrer les questions les plus délicates de politique extérieure à la merci de toutes les impressions. L'assemblée a voulu avoir sa discussion sur les affaires de Rome, elle l'a eue; en est-elle beaucoup plus avancée? Si nous en étions encore à tout voir à travers le prisme de l'éloquence, assurément on ne pourrait qu'être satisfait. M. l'évêque d'Orléans a plaidé éloquemment la cause de Rome, M. Thiers a fait un de ces discours où il sait si bien concilier toutes les hardiesses et les devoirs de réserve qui sont dans sa position. Malheureusement il ne s'agit plus seulement d'éloquence, quoique l'éloquence soit encore une force; il s'agit de nos intérêts les plus pressans et les plus pratiques. Que pouvait-on espérer de ces pétitions qui étaient l'objet de la discussion et qui demandaient à la France de relever la cause du pouvoir temporel du pape, de reprendre Rome à l'Italie pour la rendre au pontife? Ne voyait-on pas que pour un résultat impossible on s'exposait à provoquer dans l'assemblée des manifestations de nature à nous susciter des difficultés, qu'on pouvait créer de singuliers embarras au gouvernement lui-même? On ne demandait pas la guerre pour le pouvoir temporel; non,

on demandait une intervention diplomatique. Une intervention diplomatique! et avec qui? Quelle est la puissance qui n'a pas reconnu les événemens accomplis en Italie? Et d'ailleurs que signifie une intervention diplomatique qui est bien sûre de ne pas réussir, à moins qu'elle n'ait l'arrière-pensée de devenir plus active? Il a fallu toute l'habileté de M. Thiers pour ramener cette situation à sa vérité pratique, et il avait d'autant plus de mérite que lui, un vieux défenseur du pouvoir temporel, il était obligé de se rendre à la puissance des choses. Il n'a pas caché qu'on ne devait rien lui demander qui fût propre à compromettre la politique de la France. Tout ce qu'il a promis, c'est de défendre l'indépendance religieuse du pape dans une situation qu'il n'a pas faite. C'est sous le bénéfice de ces explications qu'on a voté le renvoi des pétitions au ministre des affaires étrangères, en s'en remettant au patriotisme et à la prudence du chef du pouvoir exécutif.

Et maintenant quelle différence y a-t-il entre ce renvoi au ministre des affaires étrangères et l'ordre du jour qui avait été d'abord proposé avec la même attestation de confiance, qui avait été accepté par M. Thiers lui-même? Au fond, il n'y en a aucune, puisque les deux motions ratifiaient les déclarations de M. Thiers. Seulement c'est M. Gambetta qui a failli tout gâter; il a voulu intervenir comme chef de parti, mettre sa griffe sur l'ordre du jour, et du coup il l'a tué sous lui. En faisant la même chose, la majorité a voulu la faire autrement. Et voilà comment M. Gambetta a gagné sa première victoire parlementaire en rentrant dans la politique!

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu trop tard la lettre suivante pour l'insérer dans notre dernier numéro.

Versailles, le 12 juillet 1871.

Monsieur le directeur,

Le numéro du 1er juillet 1871 de votre *Revue* contient un article de M. le capitaine de vaisseau Aube, intitulé *le 20e Corps d'armée,* dans lequel les opérations du 15e corps que j'avais l'honneur de commander sont étrangement présentées, et où je suis personnellement l'objet de ses attaques.

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer dans votre plus prochain numéro la réponse suivante, qui expose les faits sous leur véritable jour.

Je ne suis pas étonné que M. Aube se serve contre moi de la maxime nouvelle, qui a cours aujourd'hui parmi les personnes inexpérimentées dans l'art de la guerre, « qu'on doit toujours et quand même marcher au canon. »

Le 9 novembre 1870, la 1re division du 15e corps a marché pendant quatorze heures au canon de Coulmiers, bataille qui ne devait être livrée que le 11, ce qui aurait permis à cette division d'arriver sur les derrières de l'ennemi. Mais cette fraction du 15e corps était libre de ses mouvements, et son devoir était de faire tous ses efforts pour remplir son importante mission.

Le 28 novembre au contraire, cette même division, étendue sur un front de 30 kilomètres, puisque ses éclaireurs, le corps Cathelineau et la légion bretonne, combattaient le même jour à Courcelles avec le 20e corps, gardait les quatre défilés qui conduisaient d'Étampes, Pithiviers et Montargis sur Orléans.

La possession d'un seul de ces défilés par l'ennemi aurait isolé l'aile droite du reste de l'armée et coupé le centre de ses communications avec Orléans.

Dans ces conditions, la 1re division ne quitta pas ces importantes positions, et attendit, pour envoyer du secours à une armée de 63,000 hommes qui manœuvrait régulièrement pour se rapprocher d'elle, que ce secours fût nécessaire et par conséquent demandé. Elle le fit aussitôt avec la plus grande diligence, en dirigeant sur Chambon, aux ordres du général Crouzat, 7,000 hommes et 3 batteries d'artillerie, devant opérer sur le flanc droit de l'ennemi et soulager le 20e corps, sans affaiblir trop sensiblement la situation qu'elle avait à sauvegarder.

Si, le 3 décembre, la 1re division quitta ses positions, c'est qu'elle avait reçu du commandant en chef, à quatre heures cinquante minutes du matin, le télégramme suivant :

« Général en chef à général Des Pallières. — Chilleurs par Loury.

« Revenez dès aujourd'hui et le plus tôt possible reprendre vos positions anciennes de Saint-Lyé et de Chevilly, avec toutes les forces possibles, en ne laissant que ce qui est nécessaire pour garder la forêt.

« Le mouvement en avant fait par le général Chanzy, soutenu par vos 2e et 3e divisions, n'a pas réussi. Ordre est donné d'occuper les anciennes positions devant Orléans. »

« D'Aurelle. »

Ce jour même, nous devions marcher en avant ; à quatre heures cinquante minutes du matin, tous les ordres étaient expédiés en ce sens ; il fallut donner des instructions nouvelles, et comme, à l'exception des quatre artères défendues par la 1re division, toutes les routes de la fo-

rêt avaient été rendues impraticables, on dut diriger par Orléans et Cercottes sur Chevilly le convoi, le parc du corps d'armée et l'artillerie de la division qui devaient nous y rejoindre.

Le 20e corps fut en même temps prévenu de ce mouvement.

L'ennemi s'étant naturellement présenté devant nous au jour, comme nous l'avaient fait pressentir ses mouvemens dans la nuit, je dus, avant de me lancer avec mon disponible sur Chevilly, assurer à mes convois une avance assez grande pour qu'ils ne pussent être atteints par la cavalerie prussienne. Dans ces conditions, je laissai l'ennemi prendre minutieusement toutes ses dispositions, ne pouvant, avec 11,000 hommes et 5 batteries, avoir la prétention de faire échec à environ 45,000 hommes et 14 batteries qui étaient devant moi.

J'avais d'ailleurs le devoir de lutter juste le temps utile pour que l'ennemi, devenu plus circonspect, ne nous serrât pas d'assez près pour nous empêcher de nous dérober et d'arriver à temps à l'endroit désigné, suivant les desseins du général en chef qui, seul, avait la responsabilité de l'ensemble des mouvemens.

Je commençai l'attaque vers dix heures et demie et me mis en retraite avec mon infanterie aussitôt que je n'eus plus une roue de rechange pour mes pièces, ce qui ne fut pas long. Je dus même laisser un canon sans roues et un caisson qui sauta au début de l'action; mais le mouvement réussit, et le lendemain matin les 26,000 hommes de la division et la cavalerie du corps d'armée étaient au nouveau poste désigné par le général en chef dans la nuit, après avoir combattu et marché pendant vingt-quatre heures sans repos.

C'est cette division qui fournit plus tard au général Bourbaki, après les désastres d'Orléans, les 10,000 hommes avec lesquels il constitua la réserve de l'armée de l'est.

Quant à la scène dans laquelle le commandant Aube dispose mes paroles de façon à me présenter au public comme un officier-général ignorant et présomptueux, tandis qu'il y remplit, lui, un rôle plein de clairvoyance, voici ce qui arriva.

Comme je devais opérer de concert avec le général Crouzat, je fus le voir; il réunit ses officiers-généraux pour me les présenter. M. Aube, qui servait comme général de brigade auxiliaire dans la 2e division du 20e corps, en prit occasion pour faire sur la situation une sortie des plus inattendues et, je dois dire, des plus démoralisées.

Si on réfléchit à la nature de nos troupes, à leur mauvaise situation matérielle et par suite morale, au peu d'expérience d'un certain nombre parmi les officiers-généraux qui les commandaient, on comprendra l'imprudence et l'inopportunité d'un pareil langage dans la bouche d'un officier du grade de M. Aube, appartenant à la marine, à un corps aussi sérieux et qui a rendu de si réels services.

Je fus nécessairement obligé de combattre de pareilles opinions, mais je le fis dans des termes tout autres que ceux qu'il met dans ma bouche, et je me retirai indigné, témoignant au général Crouzat ma surprise qu'il n'eût pas mis cet officier à la disposition du ministre de la guerre. Sa réponse fut qu'il venait de lui transmettre la démission du grade de général de brigade de M. Aube.

Telle est, monsieur le directeur, la réponse que je crois devoir faire aux commentaires de celui qui s'intitule « l'un des soldats obscurs et les plus ignorés de cette désastreuse campagne. »

Je ne veux pas sonder les motifs qui l'ont fait sortir volontairement de cette obscurité, pour présenter au grand jour de la publicité de votre *Revue* ses appréciations malveillantes sur les généraux qui ont commandé l'armée de la Loire. Je dédaigne les attaques personnelles, mais il était de mon devoir de rétablir la vérité des faits qu'il a dénaturés.

Recevez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

G. Des Pallières,
Inspecteur-général adjoint des troupes de la marine,
Ex-commandant du 15e corps d'armée,
questeur de l'assemblée nationale.

Les convenances et les usages nous faisaient un devoir de communiquer la réclamation de M. le général Des Pallières à l'auteur de l'étude publiée dans notre n° du 1er juillet. Voici sa réponse :

Paris, le 19 juillet 1871.

Monsieur le directeur,

Je n'ai rien à répondre à la lettre que vous venez de recevoir, si ce n'est que j'ai dit la vérité, que je maintiens mes assertions, et surtout que le seul motif de mon travail a été de dire, comme toujours, la vérité, parce qu'elle est pour moi l'unique voie de salut qui reste à notre malheureuse patrie.

Veuillez agréer, etc.

Th. Aube.

ESSAIS ET NOTICES.

LES IMPURETÉS DU SOL ET DES EAUX.

Il y a quelques mois, la malle de l'Amérique du Sud apportait la nouvelle que la population de la ville de Buenos-Ayres, — la mal nommée, — était décimée par la fièvre jaune. On sait aujourd'hui que la

terrible épidémie qui a donné un si cruel démenti à la renommée de salubrité de ce pays n'était pas la fièvre jaune, mais un mal tout particulier, causé par les émanations du sol. A Buenos-Ayres on n'a point d'égouts; le sol s'y imprègne directement de toutes les déjections qui représentent les résidus de la vie organique et de la vie sociale. Cette incurie séculaire a fini par se venger : on a semé la pourriture, on récolte la fièvre.

C'est l'occasion de rappeler des recherches fort importantes qui ont contribué à mettre en lumière le rôle que le sous-sol joue dans la production des épidémies et des maladies endémiques. Il est une contrée où cette influence a pu être étudiée d'une manière très complète, dans des conditions qui se sont considérablement modifiées avec le temps : c'est la région des Landes de Gascogne. Le sable de la Lande ressemble à celui du littoral de la mer, il est blanc, mêlé de quelques grains noirs dans lesquels on rencontre le peroxyde de fer et l'oxyde de manganèse. Les eaux du ciel l'ont lavé pendant des siècles, de sorte qu'il ne renferme plus rien d'immédiatement soluble; mais à la profondeur moyenne de 1 mètre au-dessous de la surface on trouve intercalée dans l'épaisseur de ce sable une couche pierreuse, compacte, imperméable, qui est un réservoir de matières organiques. Cette espèce de tuf, d'un brun-rouge foncé, appelé *alios* (1), ne se rencontre que dans les landes proprement dites, il n'existe ni dans les marais, ni sur les rives des étangs, ni dans les dunes, même celles qui sont couvertes de broussailles et ombragées de forêts séculaires. L'alios ne cède qu'à la pioche, mais il est d'une consistance assez variable suivant les régions où on le prend; en quelques endroits il se délite à l'air en se desséchant, ailleurs il est assez dur pour être employé comme pierre à bâtir. Quant à la composition chimique de cette assise inférieure, c'est du sable agglutiné par un ciment rouge de nature organique qui doit sa couleur à une faible proportion d'oxyde de fer hydraté.

M. Fauré, de Bordeaux, qui a beaucoup étudié le tuf des Landes, a reconnu dès 1847 que la matière à laquelle est due l'adhérence des molécules siliceuses est un sédiment végétal abandonné par les eaux qui pénètrent dans le sol. Cette matière, en se solidifiant, a formé un réseau imperméable qui retient les eaux pluviales à une faible profondeur au-dessous de la surface; elles y croupissent, se chargent des principes solubles de l'alios, ainsi que des produits de la décomposition des végétaux qu'elles baignent, et vont empoisonner les puisards d'où la population landaise tire l'eau pour ses usages domestiques. Les eaux du sous-sol des Landes, examinées par M. Fauré, étaient pauvres en sels minéraux; en revanche, elles renfermaient des matières organiques en proportion vrai-

(1) Serait-ce le mot espagnol *aliox* (marbre)?

ment effrayante. On admet qu'une eau n'est pas insalubre et peut être déclarée potable lorsqu'elle contient, en matières salines, 60 centigrammes seulement, et, en matières organiques, pas plus de 1 centigramme par litre (1). Or les analyses de M. Fauré ont révélé la présence de 10 et de 20 centigrammes de substances organiques dans quelques-unes des eaux souterraines des Landes, tandis que les matières minérales s'y trouvaient dans la proportion de 20 à 80 centigrammes par litre (de 2 à 4 dix-millièmes). Voici quelques exemples, que nous rapprochons de l'analyse d'une eau très pure, celle de la Garonne, à Castets, et de l'analyse d'un puits dont l'eau est très insalubre :

		Matières minérales.	Matières organiques (dans 1 litre).
	Garonne, à Castets.	0gr,145	0gr,003
	Reims, puits de l'Hôtel-Dieu.	0 420	0 142
Sous-sol des Landes.	Le Parpt	0 380	0 186
Sous-sol des Landes.	Le Buch.	0 574	0 217
Sous-sol des Landes.	Saint-Vivien.	0 821	0 022

Ces eaux des landes offraient une couleur jaune-brun plus ou moins foncé, quelquefois légèrement verdâtre, elles avaient une odeur et une saveur marécageuses qui disparaissaient en partie par l'ébullition, après le dépôt d'un sédiment floconneux ayant les caractères de l'albumine végétale. L'eau bouillie pouvait se conserver en bouteille un mois et plus sans altération, tandis que quatre ou cinq jours suffisaient pour amener à la putréfaction celle qui n'avait pas bouilli. Cette eau pouvait être considérée comme la cause principale des fièvres paludéennes qui ont été si longtemps endémiques dans cette région de la France.

Les choses sont bien changées aujourd'hui depuis que les Landes ont été transformées en vastes pinèdes par l'introduction systématique du pin maritime. Voici comment M. Faye, en les revoyant à trente ans d'intervalle, décrit ses impressions dans une note qu'il a lue l'été dernier à l'Académie des Sciences. « Ces vastes plaines, dit-il, que j'ai vues désertes et dont les bruyères servaient à nourrir misérablement quelques troupeaux de moutons surveillés de loin par des pasteurs à échasses, sont couvertes aujourd'hui de riches semis de pins maritimes; mais ce qui n'a pas changé, c'est la couche imperméable d'alios... L'influence de cette couche invisible sur la condition des habitans des Landes a été grande. En maintenant les produits de la décomposition végétale dans la couche supérieure d'un sol presque sans pente, l'alios a fixé pendant des siècles la fièvre intermittente dans ces pauvres contrées où, de plus, une nourriture presque antédiluvienne, le pain sans levain (*cruchade*), a conservé longtemps comme une dernière trace des maladies préhistoriques. Aujourd'hui les fièvres ont disparu, on ne parle plus de la

(1) Grimaud de Caux, *les Eaux publiques*.

sinistre et mystérieuse pellagre, et l'alios ne fait guère sentir désormais ses effets que sur les racines pivotantes des pins, qu'il force à se transformer en racines traçantes. » Comment ce résultat peut-il s'expliquer ? C'est ce que l'on comprendra en remontant aux causes mêmes qui ont donné naissance au tuf des Landes. M. Faye a pu les étudier à fond pendant les travaux de nivellement dont il était chargé en 1837 et qui ont nécessité de nombreux sondages.

La couche d'alios se rencontre à une profondeur d'environ 1 mètre, elle offre une épaisseur variable, mais généralement assez faible, et recouvre elle-même une couche indéfinie de sable identique à celui de la surface. Lorsqu'on pratique en été un trou dans le sol en s'arrêtant à l'alios, on y voit apparaître un peu d'eau jaune à peine potable; mais si l'on perce le tuf, on trouve immédiatement au-dessous une eau abondante et limpide. On réussit aujourd'hui à conserver à cette eau inférieure sa limpidité en recouvrant de ciment les parois des puits jusqu'à l'alios, de manière à empêcher les infiltrations latérales. Il existe donc en été une nappe d'eau souterraine dont le niveau atteint la couche de concrétions pierreuses. En hiver au contraire, et au commencement du printemps, le sol presque horizontal des Landes est comme une éponge imprégnée d'eau pluviale. Sous l'influence du soleil, cette eau s'évapore en été jusqu'à la profondeur de 1 à 2 mètres, qui s'accorde avec le niveau général des étangs et marais de la contrée. L'alios semble donc marquer l'étiage des eaux du sous-sol; il matérialise en quelque sorte le niveau de la basse marée souterraine. Les racines des végétaux de la lande ne séjournent pas dans l'eau stagnante pendant une moitié de l'année sans subir une décomposition partielle, dont les produits sont entraînés de haut en bas lors de la retraite des eaux à l'approche de l'été. Pendant la stagnation périodique de l'étiage, les sédimens organiques se déposent et cimentent les grains de sable, et ces dépôts renouvelés pendant des siècles ont fini par former la couche de tuf dont l'existence semblait si difficile à expliquer. Dans les marais, l'alios ne peut pas se former, parce que les eaux ne se retirent pas dans le sol; il manque également dans les dunes boisées, parce que l'eau qui tombe du ciel n'y séjourne pas : elle s'écoule incessamment soit vers la mer, soit vers les marais de l'intérieur. Dans ces dunes, les longues racines des pins descendent à une grande profondeur sans rencontrer d'obstacle. L'alios ne prend naissance que dans les plaines où les pluies d'hiver produisent une nappe d'eau souterraine forcée de baisser verticalement sur place et de rester périodiquement en stagnation à un niveau fixe. La présence de la matière ferrugineuse dans le ciment aliotique peut être expliquée par l'action que, d'après M. Spindler, la pourriture des plantes exerce sur les oxydes de fer. Ce chimiste a constaté que, sous l'influence des racines en décomposition, le peroxyde de fer se modifie et devient attaquable

par les acides qui se dégagent; le fer des grains noirs, désormais soluble, est entraîné par les eaux, et c'est là l'origine de la coloration ocreuse de l'alios. M. Daubrée a rattaché à la même action chimique des végétaux la formation du *fer limoneux* dans les lacs de Suède. Les eaux d'infiltration, devenues ferrugineuses par l'action des plantes, s'accumulent dans les lacs et y déposent à la longue un minerai très riche. On rencontre aussi ce fer limoneux dans quelques marais des Landes, par exemple dans ceux de Mimizan, qui ont été autrefois exploités.

L'influence funeste de la couche imperméable d'alios, qui forme le sous-sol des Landes, a été aujourd'hui neutralisée par des rigoles très nombreuses et peu profondes qui favorisent l'écoulement des eaux. Les bruyères et les herbes qui pourrissaient sur place ont été chassées par les pins maritimes, dont les racines, peu altérables, ne produisent plus de dépôts putrescibles. Avec les produits de la fermentation végétale, ont disparu les fièvres qui affaiblissaient la race de ce pays. Le drainage a été le meilleur et le plus sûr des remèdes.

M. Faye a tiré de ces faits une généralisation qui paraît tout à fait justifiée par l'expérience. Le sous-sol doit jouer un rôle capital dans le développement de certaines maladies. « Partout, dit M. Faye, où il existe à $0^{m},75$ ou 1 mètre de profondeur un sous-sol imperméable, on rencontre la fièvre intermittente, si le sol est contaminé par la pourriture végétale, et des fièvres de nature typhoïde, s'il est contaminé par la pourriture animale. Ce dernier point est établi à mes yeux par une longue expérience personnelle. » Chaque fois en effet qu'en visitant un établissement scolaire M. Faye apprit que les affections muqueuses ou typhoïdales y revenaient périodiquement, il constata aussitôt, par l'étude du sol, l'existence d'une couche supérieure infectée, reposant sur un sous-sol imperméable; et réciproquement, chaque fois qu'il trouva un pareil sous-sol avec des couches supérieures contaminées par des puisards ou des fosses non étanches, il eut à constater le retour périodique de l'épidémie. Le rapport de cause à effet qui existe entre certaines conditions du sol et le développement des fièvres de nature diverse semble donc établi, par ces observations, d'une manière indiscutable. Le remède est ici tout indiqué : empêcher autant que possible les fermentations dans le sol et assurer l'écoulement des eaux par des opérations de drainage. Les pluies se chargent alors de laver le sol, au lieu de l'imprégner de germes dangereux.

Ce qui vient d'être dit est encore confirmé par les observations très curieuses qui ont été faites à Munich depuis un certain nombre d'années. Cette ville, quoique située à plus de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer dans un pays réputé salubre, est visitée assez fréquemment par d'effrayantes épidémies de typhus dont l'apparition a quelque chose de mystérieux. Pendant longtemps les médecins ont fait de vains

efforts pour découvrir un lien quelconque entre cette maladie et les agens atmosphériques qui peuvent exercer une action sur le corps humain. Le baromètre, le thermomètre, l'hygroscope, la girouette, furent questionnés, mais aucun de ces instrumens ne put révéler la cause des oscillations bizarres du fléau qui venait périodiquement décimer la population. On se mit alors à accuser les puits. Pour en éliminer l'influence, la ville fut, dès 1860, pourvue d'une eau de source d'excellente qualité; mais, comme pour railler l'impuissance des hommes, le typhus revint la même année avec un redoublement d'intensité, et les quartiers qui étaient alimentés par l'eau de source furent aussi maltraités que ceux qui buvaient encore l'eau des puits. Il était donc manifeste que la cause déterminante des retours du typhus ne devait être cherchée ni dans les agens atmosphériques, ni dans l'eau potable. Restait le sous-sol. C'est M. Pettenkofer qui eut l'idée de rattacher les phénomènes typhoïdes à l'influence du sous-sol, et en particulier aux marées des eaux souterraines.

Ce chimiste a suivi pendant plus de dix ans les mouvemens de l'eau dans le sol de Munich et de quelques autres localités, et il a constaté que l'étiage du lac souterrain offre des variations considérables d'une année à l'autre et même parfois dans l'espace de quelques semaines; les différences de niveau peuvent aller à plusieurs mètres. La comparaison de ces variations avec celles de l'épidémie typhoïde, écrites en regard, a révélé la marche concordante des deux phénomènes. Toutes les fois que le niveau des eaux souterraines est tombé d'une manière sensible, le typhus a présenté une recrudescence marquée, et on le voit diminuer aussitôt que les eaux remontent. Dans son *Journal de Biologie*, M. Pettenkofer a publié en 1868 une carte qui renferme les courbes de la mortalité causée par le typhus à Munich, celles de l'eau tombée et celles de l'étiage moyen des eaux souterraines pour chaque mois pendant douze ans, de 1856 à 1867. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces tracés pour reconnaître immédiatement l'étroite ressemblance des oscillations du lac souterrain et de celles de l'épidémie. Si l'on cherche des yeux l'étiage le plus bas qui ait été observé depuis 1856, on le trouve en regard de l'épidémie la plus terrible qui fût constatée dans le même espace de temps : c'est celle de l'hiver de 1857-1858. L'épidémie la plus intense après celle-ci a été l'épidémie de 1865-1866; elle répond au second minimum de l'étiage. Cette coïncidence des minima relatifs de l'étiage et des maxima relatifs de la mortalité subsiste encore pour l'hiver de 1863-1864, pour 1862 et pour 1861. On peut faire la preuve inverse et chercher à quelle époque a eu lieu l'étiage le plus élevé de la nappe souterraine; on le rencontre en 1867, c'est-à-dire dans l'année où le typhus offrit la moindre intensité depuis 1857, le nombre des cas de décès se réduisant alors à 96. Le parallélisme frappant des deux

courbes nous force presque à supposer qu'il existe entre l'étiage des eaux souterraines et le développement du typhus une relation de cause à effet. Comme ce n'est pas assurément la recrudescence de l'épidémie qui fait baisser les eaux, il faut bien que ce soit la retraite des eaux qui ravive l'épidémie.

On peut encore se demander de quelle manière s'exerce l'influence de ces eaux dont le sous-sol est imprégné. Il est constant que les maladies que l'on attribue à l'action des miasmes se développent de préférence dans les lieux dont le sol est formé par des terrains d'alluvion légers et poreux. Ces terrains absorbent sans cesse des détritus organiques susceptibles de se décomposer sous l'influence de la chaleur et de l'humidité. L'expérience nous apprend aussi que les endroits marécageux, les plaines exposées à de fréquentes inondations et couvertes d'une riche végétation, favorisent éminemment l'éclosion des miasmes, tandis que les régions dont le sol est formé par une roche compacte jouissent généralement d'une immunité assez complète. En rapprochant tous ces faits bien connus, on ne tarde pas à reconnaître que la condition essentielle du développement des miasmes est la présence de matières organiques putrescibles qui se trouvent alternativement exposées au contact de l'air et de l'eau. Cette condition est remplie par un sol poreux où l'eau offre de fortes variations de niveau dans le voisinage de la surface. En montant brusquement, cette eau produit une sorte d'inondation souterraine; en se retirant, elle laisse au-dessus d'elle un marais chargé de substances fermentescibles que l'air, en pénétrant dans la terre, vient envelopper à mesure que l'eau les abandonne. Ce marais n'est point accessible au vent, qui pourrait en balayer les émanations; c'est un foyer de décomposition dont les produits vont s'accumuler à la surface du sol. Les surfaces de contact que les matières décomposables présentent tour à tour à l'air et à l'eau sont multipliées à l'infini par les interstices des cailloux et des grains de sable qui forment un terrain léger. Supposons par exemple que le terrain soit composé de globules d'un diamètre moyen de 2 millimètres; en descendant jusqu'à la profondeur de 1 mètre, leur surface totale développée surpasserait trois mille fois la surface libre du sol. C'est assez dire quel doit être l'effet pernicieux de la dissémination des matières organiques dans un sol poreux. Il est encore possible que la température du sous-sol ait quelque rapport avec l'apparition des épidémies. A Munich, le typhus se déclare généralement vers la fin ou bien au commencement de l'année (en décembre, janvier, février); c'est l'époque où la température atteint un maximum (11 degrés) à la profondeur de 7 ou 8 mètres, car elle met six mois à pénétrer aussi loin dans le sol.

Quelques auteurs pensent que le choléra dépend également d'influences telluriques. Ils allèguent que cette maladie n'exerce pas ses

ravages dans des localités à sol rocheux et compacte; qu'elle décime des villages bâtis dans un creux entre deux montagnes, sur un sol formé de détritus, tandis qu'elle épargne les hameaux voisins bâtis sur le roc; mais il ne faut pas se laisser aller à l'attrait des théories simples qui nous persuadent d'accepter souvent des analogies hasardées pour des faits. Dans le cas où l'influence des eaux souterraines est bien prouvée, on conçoit la possibilité d'en régler l'étiage par des moyens artificiels, comme on règle les cours d'eau à l'aide d'écluses, et d'en empêcher les variations trop brusques dans l'intérêt de la santé publique.

La cause prochaine de ces influences telluriques doit être sans doute cherchée dans les êtres microscopiques, — infusoires et champignons, — qui se développent par la pourriture des matières mortes. C'est par là que ces phénomènes touchent à ceux qui sont dus aux miasmes des marais ordinaires. Ces derniers ont été beaucoup étudiés depuis quelque temps; nous ne citerons, parmi les travaux qui s'occupent de ce sujet, qu'une note très intéressante du docteur Balestra, qui a été communiquée à l'Académie des Sciences il y a un an. En examinant au microscope les eaux des Marains-Pontins, celles de Maccarebbe et d'Ostie, le physiologiste italien les a trouvées remplies d'infusoires de tous les types et de microphytes granulés, parmi lesquels le plus remarquable était une petite algue dont la forme rappelle de loin le *cactus peruvianus*. Cette plante se rencontre dans les eaux en proportion de leur degré de putréfaction, avec une foule de spores transparentes d'un jaune verdâtre, dont il faudrait aligner un millier pour faire 1 millimètre, et qui sont accompagnées de sporanges (vésicules) environ vingt fois plus gros. La petite algue surnage à la surface de l'eau, elle y produit comme des taches d'huile. Elle se développe rapidement dans l'eau chargée de détritus végétaux et exposée au soleil; mais il suffit d'y verser quelques gouttes d'une solution d'acide arsénieux, de sulfite de soude ou, mieux encore, de sulfate de quinine, pour voir sous le microscope les infusoires mourir, l'algue et les spores s'étioler et s'affaisser. M. Balestra a constaté de plus que ces spores sont disséminées dans l'air des marais; il les a trouvées en quantité dans la rosée qui se dépose sur un verre froid. L'air de Rome et des environs les contient en proportions variables selon la saison; elles sont abondantes vers la fin du mois d'août, et surtout le jour qui suit la fin des pluies. Tout concourt à prouver que ces spores donnent naissance à la petite algue déjà mentionnée, et qu'elles représentent le principe miasmatique des Marais-Pontins. La petite algue ne se développe que sous l'influence d'une humidité modérée, — d'une pluie faible, d'une rosée nocturne ou d'un brouillard; cela explique la recrudescence des fièvres intermittentes à Rome en août et septembre. L'action manifeste que les sels de quinine et les autres fébrifuges exercent sur les spores explique encore l'effet de ces spécifi-

ques sur l'organisme humain. En présence de faits de cette nature, il serait difficile de nier que les miasmes sont quelque chose de matériel, de tangible, voire même de vivant; ce sont des germes que le vent colporte et qui épuisent l'organisme aux dépens duquel ils se développent.

Il est difficile de dire comment s'exerce l'action délétère de l'eau marécageuse ou souillée par des matières animales, lorsqu'elle sert de boisson; mais cette action existe, elle est incontestable. Parent-Duchâtelet produisait sur des chiens les symptômes du typhus en leur faisant manger de la viande en décomposition. Bien des rapports ont été faits par des commissions compétentes sur les effets nuisibles de la pollution des rivières dans lesquelles on déverse des résidus de fabriques et des eaux d'égout. Il est certain qu'en aval de toutes les grandes villes l'eau est horriblement insalubre. On a cru pendant longtemps que les matières organiques mêlées aux eaux d'une rivière s'oxydaient au contact de l'air, et qu'ainsi la rivière s'épurait complétement après un parcours d'une certaine longueur. Il n'en est rien. Les expériences récentes d'une commission anglaise, dont le rapporteur a été un chimiste célèbre, M. Frankland, ont démontré qu'il n'y a pas dans tout le royaume-uni de cours d'eau assez long pour rendre possible la destruction des matières organiques par l'oxygène de l'atmosphère. La marche d'une rivière ne peut exercer qu'une influence matérielle par le dépôt d'une grande quantité d'impuretés organiques ou minérales en suspension dans l'eau, et qui gagnent le fond, entraînées par leur poids. C'est cette clarification qui a fait croire à l'amélioration rapide des eaux courantes; mais la matière qui est *dissoute* ne s'élimine que très difficilement, et ce qui se dépose donne à la rivière un lit de boue. La Seine reçoit chaque jour à Paris 260,000 mètres cubes d'eaux sales, et ce flot vaseux a pour effet d'encombrer chaque année le fleuve de 120,000 tonnes de dépôts solides, sans parler de l'altération chimique de l'eau. Au lieu d'infecter les rivières par les déjections des villes, il faudrait utiliser les eaux d'égout pour l'irrigation des prairies, car l'agriculture perd ce qui est de trop pour la santé publique. Heureusement cette question commence à préoccuper sérieusement les hygiénistes.

L'habitant des villes paie bien cher les avantages dont il jouit, si la terre qu'il foule et l'eau qu'il boit l'empoisonnent lentement; mais ce n'est là que le châtiment de notre incurie. Nous apprenons à nos dépens qu'enterrer n'est pas anéantir et que noyer n'est pas détruire. Nous nous croyons débarrassés à peu de frais de ces immondices qui nous gênent, elles remontent, revenans implacables, du fond de la terre et des eaux sous les traits hideux de la maladie.

C. Buloz.